

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana



TOME 1

**DOCUMENT DE
PERFORMANCE**

**ANNEXE A L'ORDONNANCE N°2019-005
PORTANT LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE
POUR 2019**



ANNEXES

TOME 1

Annexe 1 : Rapport définissant les conditions
générales de la Situation Économique et
Financière 2019 – 2021

Annexe 2 : Document de Performance

ANNEXE 1

**RAPPORT DÉFINISSANT LES
CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA
SITUATION ECONOMIQUE ET
FINANCIÈRE 2019 – 2021**



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

ANNEXE DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2019

Rapport définissant les conditions générales de la Situation Economique et Financière

PREFACE

Mesdames et Messieurs,

Grâce au leadership du nouveau Président de la République élu démocratiquement, Madagasikara est animé par une forte volonté de changement, tant au niveau politique qu'économique. Dans le respect des « Velirano », serments faits par le Président lors de la campagne électorale, les actions gouvernementales seront axées sur l'objectif d'Emergence. Les programmes d'activités des Institutions et des Ministères s'aligneront ainsi sur cette ligne directrice établie par le Président de la République que traduit la Politique Générale de l'Etat (PGE) en termes d'axes prioritaires. A cet effet, des recompositions des dépenses publiques seront opérées, mais sans que cela ne modifie le cadrage macroéconomique global. La croissance économique maintient ainsi son cap avec un taux de 5.2% fixé comme objectif.

Les axes prioritaires de la PGE constituent les principaux points d'entrée pour les actions gouvernementales. Tous les projets gouvernementaux doivent effectivement parvenir à des résultats tangibles impactant rapidement les conditions de vie des ménages. Dans le cadre de la présente Loi de Finances Rectificative 2019, le nouveau Gouvernement emmené par le Premier Ministre sera évalué selon sa performance et d'après les jalons fixés depuis la nomination de ses membres. En effet, l'atteinte de ces objectifs de court terme constitue une condition préalable au processus d'Emergence. Parmi ces jalons, l'adoption d'une Loi de Finances Rectificative constitue un enjeu central vis-à-vis de la politique budgétaire.

Plusieurs conditions macroéconomiques doivent également être respectées pour l'atteinte de cette vision d'Emergence sur le moyen terme. Il s'agit notamment du relèvement du taux d'investissement, en cohérence avec une stratégie fiscale pouvant mobiliser au maximum les ressources internes et conjuguée avec les mesures de sécurisation des investissements provenant de l'extérieur. L'Etat réaffirme, dans cette foulée, sa volonté d'élargir le dialogue public-privé dans l'ensemble des provinces et dans le but d'inciter la formalisation de l'économie souterraine. L'Emergence exige de plus d'autres conditions macroéconomiques telles que la diminution du taux de sous-emploi ainsi que la préservation du pouvoir d'achat des ménages, du terme de l'échange commerciale avec l'extérieur et de la soutenabilité de la dette publique.

I. SECTEUR REEL

Un taux de croissance économique de 5.2% est prévu pour cette LFR 2019, laquelle s'identifie à l'objectif de la LFI 2019 et représente une hausse de 0.2 point de pourcentage par rapport à la LFR 2018. Même s'il semble inférieur à une vision plus optimiste compatible avec l'Emergence, ce taux de variation réelle du PIB reste suffisamment élevé. En effet, historiquement, la croissance économique de Madagascar se situait à une moyenne de 2% par an. En terme nominal, le Produit Intérieur Brut (PIB) escompté par rapport à ce cadrage s'évalue à 45 243.0 milliards d'Ariary, soit une variation du déflateur du PIB de 6.7%.

Cet essor attendu dans les prévisions sera toutefois conditionné par : (i) le renforcement de la résilience du secteur agricole ; (ii) le dynamisme du secteur industriel ; et (iii) la robustesse des activités de services. Le secteur privé demeurera toujours ainsi le moteur de l'économie tandis que le rôle économique de l'Etat se focalisera sur l'affermissement et la recherche de partenariat d'investissement et l'initiation des grands projets à portée stratégique, notamment dans les secteurs du transport, du tourisme, des BTP, de l'adduction d'eau et de l'énergie.

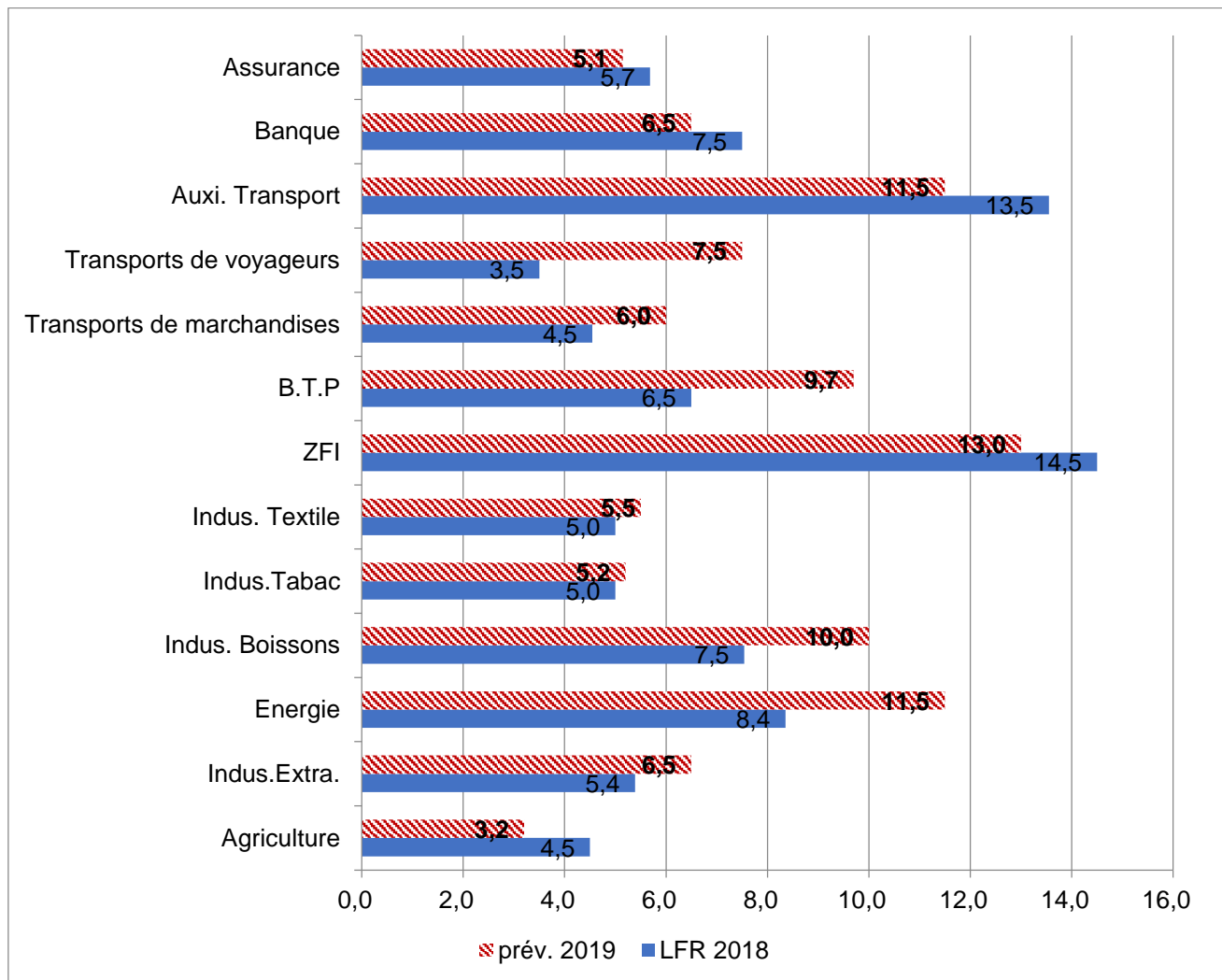
Trois branches présenteront des croissances notables : les zones franches industrielles (13.0%), l'énergie (11.5%) et les industries de boissons (10.0%). Ce dynamisme sera soutenu par l'engagement de l'Etat à protéger les industries locales face à l'accroissement massif des importations et aux pratiques commerciales préjudiciables à leurs égards. Des projets de partenariat public-privé seront également priorités afin de stimuler les investissements à rentabilité durable. Le secteur secondaire maintiendra ainsi une forte croissance de 7.5%, un taux semblable à celle de la LFI 2019, si la LFR 2018 établissait un taux à 6.7%.

Au niveau du secteur primaire, une croissance correcte de 2.5% est attendue malgré les catastrophes naturelles. La croissance de la branche agriculture est prévue à un taux de 3.2% grâce à un meilleur niveau de résilience à travers des mesures d'adaptation face aux phénomènes climatiques. De nombreux projets œuvrant pour le Développement rural soutiennent ce secteur lequel détient la plus forte potentialité de l'économie malagasy. Les efforts de l'Etat pour l'instauration de la sécurité et la protection des biens et des personnes constituent également un socle majeur pour le développement de ce secteur.

A l'instar de la situation de ces dernières années, le secteur tertiaire, quant à lui, demeurera robuste avec une croissance prévue à 5.8% en 2019 (identique pour la LFI et la LFR 2019), contre 5.6% dans la LFR 2018. La promotion des filières touristiques, dont l'écotourisme et le tourisme de luxe, impacte déjà positivement la branche auxiliaire de transport, laquelle prévoit une croissance de 11.5%. Cette branche comprend effectivement les activités des agences de voyages et des services connexes au transport de voyageurs, précurseuses de la relance des autres activités de la filière en question. De même que pour le monde rural, la sécurité et la lutte contre les maladies et épidémies touchant le tourisme

figurent parmi les priorités de l'Etat. Par ailleurs, l'initiation des grands projets de construction et de réhabilitation des routes nationales portera déjà ses fruits sur l'ensemble de l'économie.

Figure 1 : Taux de croissance 2019 (LFI et LFR) comparés aux taux de croissance 2018



Source : MEF/SG/DGFAG/DB suivant données recueillies auprès du FMI

II. INFLATION, SITUATION MONETAIRE ET TAUX DE CHANGE

Très exposé à la cyclicité des crises socio-politiques, à la fréquence des aléas climatiques et aux fluctuations des prix sur le marché international, Madagasikara a accumulé un retard de développement depuis cinquante ans. Des programmes de redressement économique ont été établis par le nouveau régime en place afin de promouvoir le développement rapide et durable du pays. Aux vues des nouvelles estimations calculées pour 2019, les retombées positives de ces programmes se feront déjà sentir sur la variation de certains agrégats macroéconomiques, dont les agrégats monétaires. A ce propos, nous exposerons dans cette partie, les nouvelles perspectives sur l'évolution du niveau général des prix, la situation monétaire et les variations des taux de changes.

A. L'indice des prix à la consommation

Par rapport à la prévision initiale, les taux d'inflation en moyenne et fin de période ont été révisés à la baisse, soit respectivement de 6.7% versus 7.2% et 6.4% versus 6.8%. Cette tendance s'explique principalement par trois facteurs.

Premièrement, l'Etat va mettre en œuvre des plans d'actions qui doivent permettre d'augmenter le niveau de l'offre intérieure afin qu'il atteigne celui de la demande, tout en gardant des prix abordables. Une conséquence directe serait la baisse progressive des indices des prix à la consommation de certaines catégories de produits, notamment :

- Logement, Eau et Electricité : cette catégorie bénéficiera du tarif moins cher et d'une offre d'électricité suffisante pour tous (électrification rurale et raccordement des réseaux électriques dans tout Madagasikara), d'une augmentation substantielle de l'approvisionnement en eau potable sur l'ensemble du territoire malagasy (travaux de forages, d'adductions d'eau potable, etc.), de la création de nouvelles villes comme « Tanamasoandro » dont les travaux ont déjà débuté, ainsi que de l'élaboration de nouvelles normes qui faciliteront l'accès aux crédits logements. Hormis ces actions gouvernementales, un accord de 90 millions de Dollars US vient d'être ratifié avec la Banque Mondiale afin d'appuyer l'activité de la JIRAMA. Et, outre cela, un autre accord de 150 millions de Dollars US pour améliorer l'accès des ménages, des entreprises, et des centres de santé aux services d'électricité (projet de développement à moindre coût à l'accès aux services électriques) a été également reçu.

- Produits alimentaires, PPN, Riz : d'une part les perspectives de baisse des prix seront favorisées par l'augmentation de la production dans le cadre des projets visant l'autosuffisance alimentaire à travers l'extension des surfaces cultivées et la vulgarisation de nouvelles techniques agricoles, la lutte contre l'insécurité rurale dont les vols de bœufs, la mise en place des centres de vaccination et des techniciens d'encadrement, l'appui à la valorisation des potentiels génétiques des petits ruminants et la distribution de kits de démarrage aux éleveurs, la lutte contre les pêches abusives et illicites, les encadrements et les formations des pêcheurs et des aquaculteurs. D'autre part, l'initiative de l'Etat pour mettre en place le « Tsena Mora » dans les chaînes de distribution des PPN et du riz

permettra de réduire le prix de ces produits et donc d'alléger les dépenses de consommations des populations vulnérables.

- Transport, Education, Santé : ces secteurs sont également ciblés par les plans d'actions de l'Etat et contribueront à la baisse générale de l'inflation. Tout d'abord, la réhabilitation de certaines routes diminuera les coûts de transports routiers, y compris les frais récurrents supportés par les transporteurs. Puis, le renforcement du système éducatif, à travers par exemple la distribution de bourses d'études et sportives ou de kits scolaires, réduira les dépenses des ménages liées à la scolarité des enfants. Enfin, l'appui apporté par l'Etat au système sanitaire, essentiellement auprès des femmes, des enfants, des personnes âgées et des handicapés, permettra à une large partie de la population de diminuer, voire supprimer, leurs dépenses sanitaires. Notons que le Japon vient d'accorder une aide non remboursable de 3.2 millions d'Euros à Madagascar afin d'appuyer la santé maternelle et infantile. Cette somme servira entre autres à l'acquisition d'équipements médicaux tels que des appareils de radiologie mobile, des appareils de radiologie numérique, des appareils d'échographie-Doppler, des appareils portatifs d'échographie, et des tables d'opération universelle.

Deuxièmement, non seulement les intempéries survenues en début d'année n'ont pas occasionné de réelles pertes sur les trois secteurs d'activité économique, mais Madagascar bénéficie également d'un climat propice à la branche agriculture depuis 2018, ce qui a permis d'augmenter la production agricole nationale, surtout au niveau de la riziculture. Base de l'alimentation des malagasy, le riz est le premier poste de dépenses dans le panier des ménages puisqu'il y contribue à hauteur de 15.3%. Ainsi, il constitue souvent une composante essentielle dans la variation de l'inflation comme ce fut le cas en 2017, où il a été la principale cause des pressions inflationnistes.

Dans les années à venir, la production rizicole nationale devrait continuer à s'améliorer grâce à des conditions climatiques favorables et aux programmes/projets des PTF. Par exemple, la Banque Mondiale finance, sous forme de don, un projet pour la Croissance Agricole et la Sécurisation Foncière (CASEF) pour un montant de 52 millions de Dollars US. Afin de renforcer la résilience du pays face aux chocs liés aux effets du changement climatique, le Gouvernement s'est engagé à reboiser au moins 40 000 hectares d'arbres chaque année et à instaurer un plan d'aménagement durable des forêts naturelles dans le but de lutter contre l'érosion, la sécheresse, etc.

A ces éléments s'ajoute une baisse du cours du riz sur le marché mondial depuis 2018 en raison d'une accumulation des stocks en provenance d'Asie, spécifiquement de la Thaïlande. Cette tendance devrait se poursuivre compte tenu des bonnes perspectives de productions futures.

Troisièmement, la BFM a modifié son ciblage monétaire par rapport à la prévision initiale afin de prendre en compte les besoins d'importations, l'entrée de capitaux étrangers destinés à financer les projets d'investissements en 2019, les aides budgétaires en provenance des PTF, les préfinancements de la filière Vanille et son essor sur le marché international (Madagascar étant le second exportateur

mondial), ou encore les approvisionnements des compagnies minières/des ONG/des entreprises franches. En conséquence, la variation de la M3 a été revue à la hausse de 2.7 points de pourcentage, passant de 13.0% du PIB à 15.7%. Néanmoins, ce ne sera pas de nature à remettre en cause l'objectif d'inflation que la BFM a fixé en dessous de 7%. Un suivi mensuel de l'évolution de la masse monétaire permettra de corriger proactivement tout écart susceptible d'entraîner des pressions inflationnistes.

Le prix de l'Energie devra baisser suivant la réévaluation des marges collectées par les compagnies pétrolières. Cet objectif figure d'ailleurs parmi les serments du Président de la République. Notamment, Madagasikara a bénéficié d'une aide de 60 millions de Dollars US octroyée par la Banque Mondiale afin de soutenir et d'encourager les investisseurs de la branche Energie. Néanmoins, notons que la branche pourrait être affectée par l'évolution des cours mondiaux des produits pétroliers. En effet, Madagasikara est un pays importateur de pétrole et applique la vérité des prix à la pompe, ce qui implique que les prix locaux dépendent des cours mondiaux. A ce propos, les marchés pétroliers nagent dans beaucoup d'incertitudes par rapport à des facteurs sensibles comme les sanctions iraniennes par les Etats-Unis, la décision des pays membres de l'OPEP de réduire la production des pétroles non-conventionnels, la crise d'ordre politico-économique que traverse le Venezuela, la guerre commerciale entre les grandes puissances, le ralentissement économique chinois et les turbulences financières sur les marchés boursiers américains. Ainsi, il est très probable que les cours mondiaux présentent de plus grandes volatilités.

Tableau 1 : Evolution de l'Indice des Prix à la Consommation (en pourcentage)

Rubriques	LFR 2018	LFI 2019	LFR 2019
Indice des Prix à la Consommation			
- moyenne période	8.0	7.2	6.7
- fin de période	7.7	6.8	6.4

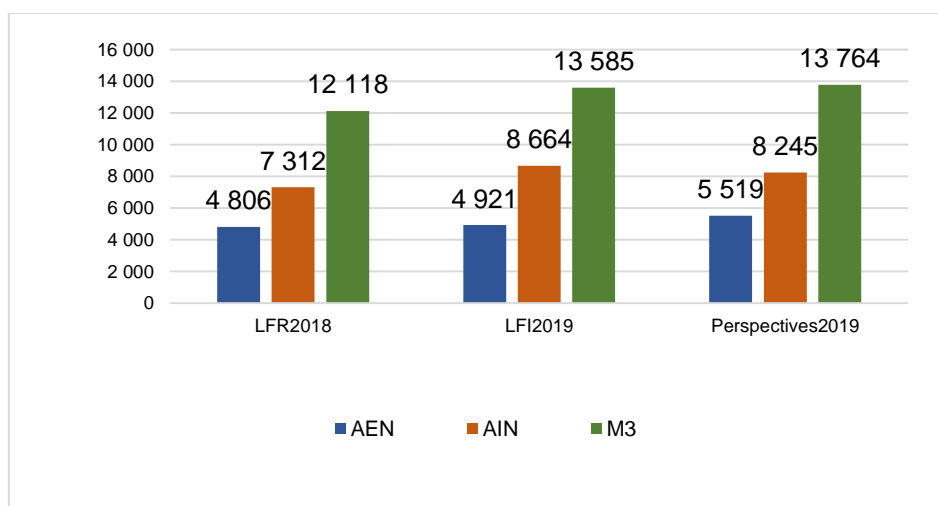
Source : MEF/SG/DGFAG/DB suivant données recueillies auprès du FMI

B. La situation monétaire

Comparée à la LFI, les nouvelles prévisions pour l'année 2019 anticipent une augmentation de la variation de la masse monétaire. Initialement prévue à 13.0%, elle devrait finalement atteindre 15.7%. Ainsi, la masse monétaire s'élèverait à 13 653.1 milliards d'Ariary en décembre 2019, contre 13 585 milliards d'Ariary dans la LFI. Cet accroissement serait tiré quasi-exclusivement par une augmentation de 213 milliards d'Ariary des dépôts totaux (y compris les dépôts à terme, les dépôts d'épargne et les obligations). A l'inverse, la circulation fiduciaire comptabiliserait une baisse de 146 milliards d'Ariary.. Concernant l'actif du bilan, la variation de la masse monétaire serait compensée en totalité par les avoirs extérieurs nets, qui devraient se reconforter à + 808 milliards d'Ariary. D'une part, les AEN de la BFM hausseraient de + 737 milliards d'Ariary grâce aux entrées de capitaux liées au financement des

différents projets d'investissements prévus par la Politique Générale de l'Etat, de l'augmentation des recettes d'exportations ainsi que d'éventuels achats nets de devises sur le MID pour renflouer les réserves officielles brutes qui doivent couvrir jusqu'à 4.4 mois d'importation en biens et services (contre 4.0 mois dans la LFI). D'autre part, les AEN des banques commerciales augmenteraient de +72 milliards d'Ariary. Les avoirs intérieurs nets quant à eux diminueraient de -569 milliards d'Ariary par rapport à la LFI à cause de la baisse des créances nettes sur l'Etat (-314 milliards d'Ariary) et de la hausse du déficit des autres postes nets (+425 milliards d'Ariary). Remarquons tout de même que, les CNE auprès des banques commerciales vont augmenter de 124 milliards d'Ariary. Malgré la révision à la hausse du montant de la masse monétaire en 2019, la BFM maintiendra néanmoins sa politique de prudence afin d'atteindre l'objectif d'inflation fixé en dessous de 7%. Une politique qui conjuguera souplesse des taux de change, constitution de réserves officielles supplémentaires et interventions ponctuelles sur le marché monétaire. Elle s'efforcera également de maintenir les réserves excédentaires des banques commerciales à des niveaux qui permettraient d'assurer la stabilité de la liquidité et des conditions de prêt. Outre cela, les nouveaux outils de politique monétaire qui ont été conçus en 2018 sont actuellement opérationnels. Ces outils vont favoriser le passage progressif du régime de ciblage d'agrégats monétaires au régime de ciblage des taux d'intérêts. Aussi, à partir de cette année, la BFM va promouvoir l'émission des obligations d'Etat. Elle assurera elle-même cette gestion afin de gagner la confiance des investisseurs potentiels. La gestion des BTF sera renforcée en vue de garantir le traitement équitable de tous les titres d'Etat et de maintenir leur éligibilité en tant que garantie sur le marché monétaire.

Tableau 2 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties (en pourcentage)



Source : MEF/SG/DGFAG/DB suivant données recueillies auprès du FMI

C. Le taux de change

Théoriquement, la cotation d'une devise s'opère en fonction de l'offre et de la demande de cette devise sur le marché de change. Pourtant, cette règle est difficilement observable à Madagascar à cause des flux réels d'exportations non compensées par des flux monétaires ; c'est à dire qu'il n'y a pas de rapatriement de devises effectif à Madagascar comme pour les cas des industries minières et des filiales d'entreprises multinationales. Seuls quelques types d'exportations comme la Vanille induisent réellement des recettes en devises. D'autres facteurs tels que les fuites de capitaux liées à des transactions souterraines peuvent également expliquer la tendance de dépréciation de l'Ariary. A noter que l'Ariary s'est déprécié de plus de 50% de sa valeur depuis l'année 2013.

Par rapport à la prévision initiale, le dynamisme du DTS (unité monétaire courante utilisée par le FMI et ses pays membres) en moyenne période par rapport à l'Ariary se présente comme suit :

Tableau 3 : Evolution de la cotation du DTS sur le MID (en Ariary)

Rubriques	LFR 2018	LFI 2019	LFR 2019
<i>DTS/Ariary</i>	4 735	4 947	5 062

Source : MEF/SG/DGFAG/DB suivant données recueillies auprès du FMI

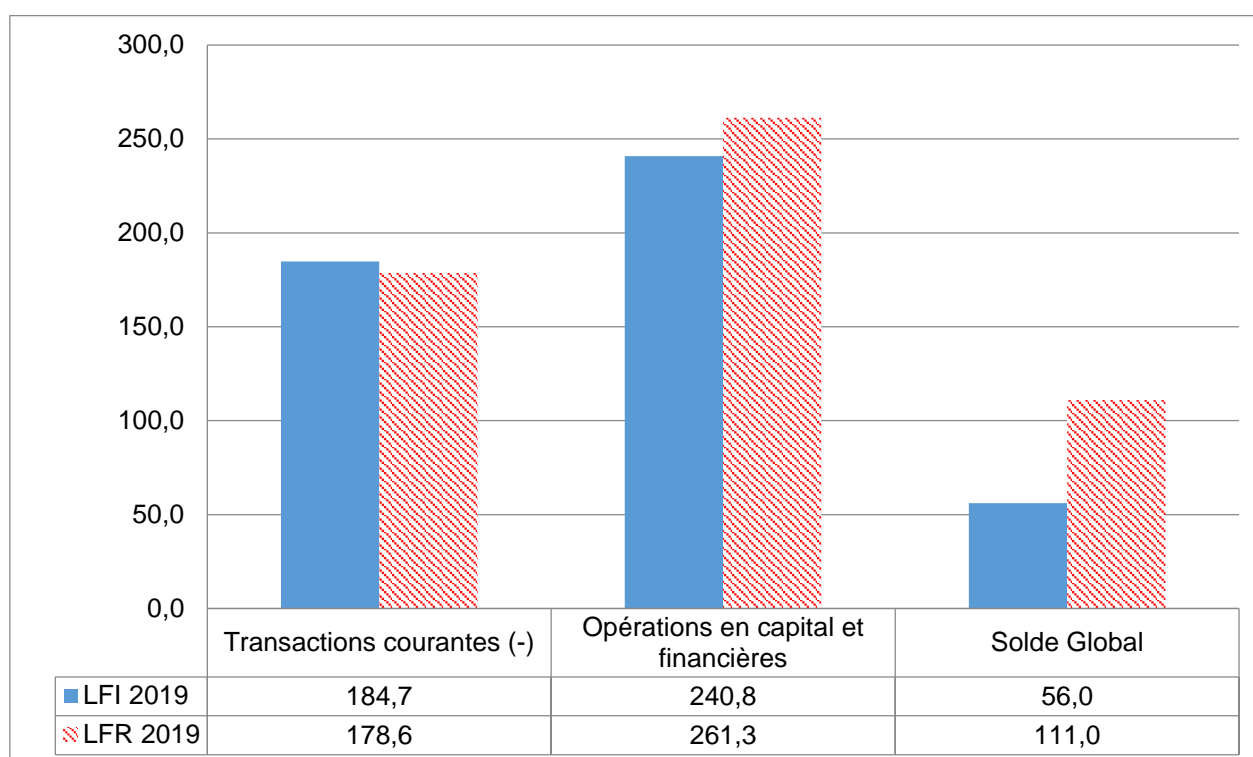
Comparativement à la prévision initiale pour l'année 2019, l'Ariary se déprécierait davantage par rapport au DTS, soit un écart de variation de +2.3%. La prévision de base a été réajustée du fait de la dépendance de notre économie vis-à-vis de la conjoncture extérieure et de la persistance du déficit au niveau de la balance commerciale. Par ailleurs, si Madagascar arrivait à faire entrer plus de capitaux étrangers au cours de l'année à travers (i) le décaissement effectif de nouveaux aides budgétaires/dons-projets avec la Banque Mondiale et autres PTF, et/ou (ii) la hausse des recettes d'exportations par rapport à la prévision établie, la dépréciation de l'Ariary pourrait éventuellement freiner.

En matière de politique de change, la BFM prévoit d'établir un marché monétaire interbancaire plus efficient. Des réformes du Marché Interbancaire de Devises (MID) ont été élaborées au cours de l'année 2018 et la mise en vigueur devrait se faire à partir de cette année. De plus, la BFM interviendra ponctuellement sur le MID en cas de fluctuations plus marquées des taux de change. Notons que, depuis 2017, elle a commencé à effectuer des « swaps de devises » en appui à la politique de change.

III. SECTEUR EXTERIEUR

Pour le cadrage de la LFR 2019, le solde de la balance globale enregistre un surplus de 54.9 millions de DTS par rapport à celui de la LFI 2019. En effet, le total des encours réels passera d'un montant de 56.0 millions de DTS à 111.0 millions de DTS. Cette bonne performance résultera de la hausse des flux en provenance des opérations en capital et financières et du repli du déficit du compte courant. Au niveau des échanges commerciaux, le taux de couverture des exportations s'améliorera et s'escomptera à 85% contre 81% initialement. Le Gouvernement central compte en effet accélérer le redressement économique du pays à travers la mise en œuvre de la PGE qui est en conformité avec la vision d'Emergence.

Figure 2 : Situation de la balance globale



Source : Banky Foiben'i Madagasikara (BFM)

A. Transactions courantes

Comparativement à la LFI 2019, le déficit du compte courant, lequel regroupe la balance des biens et services ainsi que les transferts de revenus et les transferts courants, s'améliorera de 6.1 millions de DTS, passant de -184.7 millions de DTS dans la LFI 2019 à -178.6 millions de DTS dans cette présente LFR 2019.

Au niveau de la balance commerciale, une baisse de 3.7% du volume des importations et une légère hausse de 2.0% de celui des exportations sont prévues dans le cadrage de la LFR 2019. D'un côté, les recettes d'exportation bénéficieront à la fois des bonnes perspectives au niveau des prix internationaux, et de la volonté du Gouvernement d'augmenter les quantités exportées, notamment pour

la Vanille, les produits pétroliers, l'essence de girofle, les produits de ZFI, et ceux de de la branche extractive. Notons que, l'amélioration du système de traçabilité de l'or et des pierres précieuses, la spécialisation pour les produits à forte potentialité économique (lesquels présentent de meilleurs avantages comparatifs pour le pays), et, l'amélioration du climat des affaires figurent parmi les priorités de l'Etat à partir de cette année 2019. La diversification des exportations demeurera tout de même un défi continu à relever sur le moyen terme. De l'autre côté, la baisse des importations s'explique par des propensions à importer plus modérées pour quelques produits, dont les biens d'équipements, les biens de consommations, l'énergie et les ZFI. A moyen terme et dans le cadre du Plan d'Emergence Madagascar (PEM), plusieurs projets d'investissement, mis en œuvre à partir de cette année 2019, induiraient un accroissement prévisible des importations.

En ce qui concerne la balance des services, comparativement à la LFI 2019, elle se creusera de 229.2% à cause d'une baisse de 41.5 millions de DTS des recettes de services et une légère hausse des paiements de 13.3 millions de DTS. Le bilan de la balance des biens et services se soldera ainsi à -456.3 millions de DTS dans le cadrage révisé, contre -544.8 millions de DTS dans celui initial.

Le déficit au niveau des revenus des investissements s'améliorera, quant à lui, de 12.2%. L'excédent pour les transferts courants diminuera, par contre, de 18.5% malgré l'accroissement de 92.9% des aides budgétaires en faveur de l'Administration publique.

Tableau 4 : Compte des transactions Courantes (en millions de DTS)

RUBRIQUES	LFI 2019	LFR 2019
1 - TRANSACTIONS COURANTES	-184.7	-178.6
<i>1.1 BIENS ET SERVICES</i>	<i>-544.8</i>	<i>-456.3</i>
BALANCE COMMERCIALE	-521.0	-377.7
SERVICES NETS	-23.9	-78.7
<i>1.2 REVENUS DES INVESTISSEMENTS</i>	<i>-251.3</i>	<i>-220.6</i>
<i>1.3 TRANSFERTS COURANTS</i>	<i>611.4</i>	<i>498.3</i>
Dont ADMINISTRATION PUBLIQUE	100.4	193.6

Source : Banky Foiben'i Madagasikara (BFM)

B. Opérations en capital et financières

Pour ce qui est du compte des opérations en capital et financières, sa situation excédentaire s'améliorera de 20.6 millions de DTS. Cette situation d'excédent résulte des Investissements Directs Etrangers (IDE) en hausse de 46.0 millions de DTS, et ce, malgré quelques dégradations observées au niveau des autres rubriques, notamment la baisse des tirages projets et le déficit de la rubrique « autres nets » dans laquelle figure les recettes d'exportations non rapatriées à Madagascar. Les tirages au niveau du secteur privé restent stables.

Par rapport à la LFI et grâce au défi du Gouvernement de booster rapidement la croissance économique et par la même occasion les exportations, l'amélioration de la position extérieure de Madagascar sera de mise.

Tableau 3 : Compte des Opérations en capital et financières (millions DTS)

RUBRIQUES	LFI 2019	LFR 2019
2 - OPERATIONS EN CAPITAL ET FINANCIERES	240.8	261.3
<i>2.1 OPERATIONS EN CAPITAL</i>	<i>197.6</i>	<i>199.4</i>
Dont ADMINISTRATION PUBLIQUE	197.6	199.4
<i>2.2 OPERATIONS FINANCIERES</i>	<i>43.2</i>	<i>62.0</i>
INVESTISSEMENTS DIRECTS (NET)	247.4	293.5
AUTRES INVESTISSEMENTS	-204.3	-231.5
Dont ADMINISTRATION PUBLIQUE	271.9	219.3
AUTRES NETS	-229.4	-211.7

Source : Banky Foiben'i Madagasikara (BFM)

IV. SECTEUR FINANCES PUBLIQUES

L'année 2019 est une année décisive en matière de finances publiques car elle marque le début d'un tout nouveau régime qui se rejoint à l'établissement et à la mise en œuvre d'un plan d'urgence. A cet égard, la loi de Finances rectificative 2019 constituerait le cadre légal auquel la volonté du Gouvernement nouvellement créé devrait être reflétée. La programmation budgétaire y afférente sera orientée sur les engagements et les axes prioritaires inscrites dans la Politique Générale de l'Etat. A cet effet, l'objectif étant d'établir l'équilibre structurel afin de redonner des marges de manœuvre à l'action publique tout en préservant les finances publiques dans une condition de soutenabilité.

A. Les recettes publiques

Afin de stabiliser cet équilibre tout en conservant la politique générale des recettes, aucune modification ne sera opérée au niveau des prévisions de recettes. Pour cette LFR 2019, Le taux de pression fiscal (TPF) enregistrera une légère hausse de 0.1 point de pourcentage qui s'explique par un ajustement à la baisse du PIB nominal. Ainsi ce TPF sera établi à 12.3% si initialement il était prévu à 12.2% pour un montant de 5 544.6 milliards d'Ariary. Dans cette configuration, les recettes fiscales intérieures contribueront à hauteur de 6.5% et de 5.7% pour les recettes douanières.

Les recettes non fiscales, pour leurs part, restera également stationnaire à 0.2% du PIB, soit un montant de 102.2 milliards d'Ariary.

Les dons, quant à eux, seront modifiés à la hausse pour une valeur de 165.1 milliards d'Ariary qui sera répartie respectivement en dons courants d'une valeur de 156.0 milliards d'Ariary et de dons en capital de 9.0 milliards d'Ariary.

B. Dépenses publiques

Par rapport à la LFI 2019, une légère hausse des dépenses totales de l'ordre de 0.2% sera escomptée, soit un taux rapporté au PIB de 19.5% pour un montant de 8 816.2 milliards d'Ariary. Cela s'explique essentiellement par un retrait nominal de 205.9 milliards d'Ariary des dépenses en capital sur financement extérieur et un ajout de financement interne pour un montant de 273.8. A cet effet, un passage de 2 518.2 milliards à 2 312.3 milliards d'Ariary sera donc constaté pour ce poste de dépense en accusant une hausse de 1.8%.

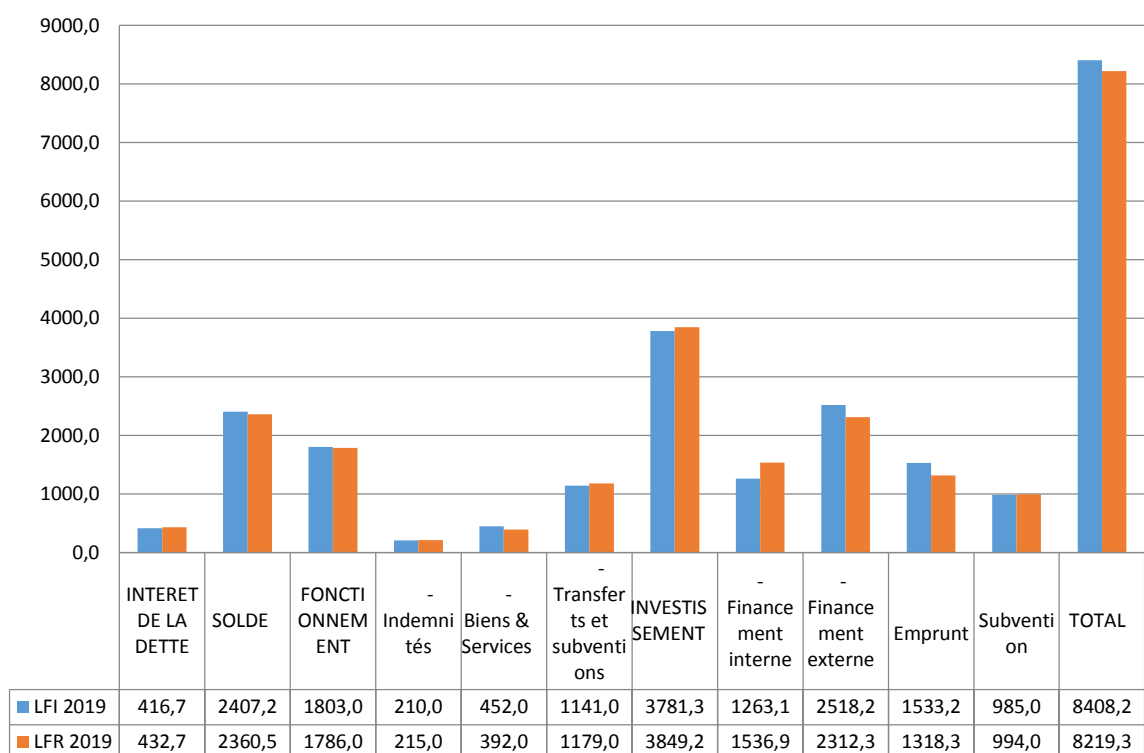
Par ailleurs, les dépenses en personnel verront une diminution de 32 milliard d'Ariary pour les ramener à 2 585.2 milliards d'Ariary. Son ratio par rapport au PIB se stabilisera tout de même à hauteur de 5.7%.

Outre cela, les biens et services seront également révisés à la baisse et se chiffreront ainsi à 392.0 milliards d'Ariary au lieu de 452.0 milliards d'Ariary prévu dans la LFI.

Une révision importante à la baisse du financement externe des dépenses en capital sera opérée pour une valeur de 205.9 milliards d'Ariary. Ce financement se tablera alors à 2 312.3 milliards d'Ariary (y compris les Autres emprunts extérieurs) contre une prévision initiale de 2 518.2 milliards d'Ariary dans le cadre de la LFI 2019.

Pour conclure, un gain de 0.4 point du déficit sera constaté avec un passage de -3.5% à -3.1%.

Tableau 5 : Dépenses publiques (en milliards d'Ariary)



Source : MEF/SG/DGFAG/DB

TABLEAUX RECAPITULATIFS

Tableau A- 1 : Récapitulatif – Principaux indicateurs économiques et financiers

(en % de variation sauf indication contraire)	2017	2018	2019	2019
	Réal.	LFR	LFI	LFR
Croissance économique	4.3	5.0	5.2	5.2
Secteur primaire	-1.0	2.8	2.5	2.5
Secteur secondaire	9.0	6.7	7.5	7.5
Secteur tertiaire	5.7	5.4	5.8	5.8
Indice des prix à la consommation (moyenne période)	8.3	8.0	7.2	6.7
Indice des prix à la consommation (fin de période)	9.0	7.7	6.8	6.4
Déflateur du PIB	8.3	8.0	7.2	6.7
PIB nominal (en milliards d'Ariary)	35 729.0	40 636.0	45 570.0	45 243.0
Taux de Pression Fiscale	11.5	12.0	12.2	12.3
Taux de déficit budgétaire	-2.4	-3.3	-3.5	-3.1
Taux d'investissement (en % du PIB)	18.9	17.0	21.6	20.8
dont investissement public	5.5	7.2	8.3	8.5
investissements privés	13.4	9.8	13.3	12.3
Variation de la masse monétaire (M3 en Var. %)	17.8	13.5	13.0	15.7

Source : MEF/SG/DGFAG/DB suivant données recueillies auprès du FMI

Tableau A- 2 : Récapitulatif – Taux de croissance par branche d'activités (Var. %)

	2017	2018	2019
	Réal.	LFR	Prév.
Secteur Primaire	-1.0	2.8	2.5
Agriculture	-6.6	4.5	3.2
Elevage et pêche	4.5	1.9	2.0
Sylviculture	1.0	-0.9	1.0
Secteur Secondaire	9.0	6.7	7.5
<i>Secteur Secondaire hors ZFI</i>	7.3	5.7	6.9
Agro-indus.	2.1	5.6	0.4
Indus. Extra.	9.8	5.4	6.5
Energie	6.6	8.4	11.5
Indus. Alimen.	4.1	3.0	3.5
Indus. Boissons	8.7	7.5	10.0
Indus. Tabac	6.3	5.0	5.2
I. Corps gras	6.0	5.6	5.6
Pharmacie	3.7	2.5	2.1
Indus. Textile	4.5	5.0	5.5
I. Cuir	3.8	3.5	3.5
I. Bois	-1.5	3.0	4.5
Mat. Const.	11.4	4.9	5.0
I. Métallique	6.5	6.5	6.5
Mat. Transport	2.6	2.6	2.6
Appareil Elect.	1.0	1.0	1.0
I. papier	2.0	7.0	2.0
Autres	4.7	4.5	4.0
ZFI	25.2	14.5	13.0
Secteur Tertiaire	5.7	5.6	5.8
B.T.P	3.8	6.5	9.7
Transports de marchandises	7.5	4.5	6.0
Transports de voyageurs	15.6	3.5	7.5
Auxi. Transport	-5.3	13.5	11.5
Télécommunications	17.7	11.5	7.5
Commerce	3.1	4.5	3.0
Banque	9.4	7.5	6.5
Assurance	5.1	5.7	5.1
Services rend. Entrep. & ménages	5.2	5.1	5.2
Administration	1.1	1.1	1.1
Charges non imputées	9.4	7.5	6.6
PIB aux coûts des facteurs	4.1	4.9	5.1
Taxes indirectes	5.4	5.4	5.7
PIB aux prix du marché	4.3	5.0	5.2
PIB nominal	35 729.0	40 636.0	45 243.0

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Tableau A- 3 : Statistiques des Finances Publiques (en milliards d'Ariary)

	2017	2018	2019		LFI-LFR
UM : Milliards d'Ariary	Réal.	LFR	LFI	LFR	Variation en %
Recettes totales et dons	5 487.4	6 555.5	7 488.5	7 653.5	2.2
Recettes totales	4 450.5	5 192.3	5 907.9	5 907.9	0.0
Recettes budgétaires	4 328.4	5 102.1	5 805.6	5 805.6	0.0
<i>Dont: Recettes fiscales</i>	4 117.9	4 876.3	5 544.6	5 544.6	0.0
<i>(nettes)</i>					
<i>impôts</i>	2 093.7	2 580.0	2 954.6	2 954.6	0.0
<i>douanes</i>	2 024.2	2 296.3	2 590.0	2 590.0	0.0
<i>Recettes non fiscales</i>	122.1	90.1	102.2	102.2	0.0
Remboursement TVA	210.5	225.8	261.0	261.0	0.0
Dons	1 036.9	1 363.2	1 580.6	1 746.6	10.4
Dons courants	298.4	507.2	595.6	751.6	26.2
Dons en capital (projets)	738.5	856.0	985.0	994.0	1.0
Dépenses totales	6 120.4	7 405.7	8 796.0	8 816.2	0.2
Dépenses courantes	4 198.6	4 460.2	5 014.8	4 967.0	-1.0
Dépenses budgétaires	3 989.7	4 178.6	4 626.9	4 579.1	-1.0
Dont: Personnel	1 963.2	2 350.3	2 617.2	2 575.4	-1.6
Fonctionnement	1 741.0	1 450.2	1 593.0	1 571.0	-1.4
<i>Biens et services</i>	279.0	379.2	452.0	392.0	-13.3
<i>Transferts et subventions</i>	1 461.9	1 071.0	1 141.0	1 179.0	3.3
Intérêts dette extérieure dus	70.2	124.7	130.0	146.0	12.3
Intérêts dette intérieure dus	215.3	253.4	286.7	286.7	0.0
Opérations de Trésorerie	208.9	281.6	387.9	387.9	0.0
Dépenses en capital	1 921.8	2 945.5	3 781.2	3 849.2	1.8
Ressources intérieures	668.9	993.5	1 263.0	1 536.9	21.7
Ressources extérieures	1 252.8	1 952.0	2 518.2	2 312.3	-8.2
Variations arriérés intérieures	-12.0	-491.3	-279.5	-227.5	-18.6
Solde global (base caisse)	-855.5	-1 341.5	-1 587.0	-1 390.1	

Source : MEF/SG/DGT/Opérations Globales du Trésor

Tableau A- 4 : Statistiques des Finances Publiques (en pourcentage du PIB)

	2017	2018	2019	2019
En pourcentage du PIB	réal	LFR	LFI	LFR
Recettes totales et dons	15.4	16.1	16.4	16.9
Recettes totales	12.5	12.8	13.0	13.1
Recettes budgétaires	12.1	12.6	12.7	12.8
<i>Dont: Recettes fiscales (nettes)</i>	11.5	12.0	12.2	12.3
<i>impôts</i>	5.9	6.3	6.5	6.5
<i>douanes</i>	5.7	5.7	5.7	5.7
<i>Recettes non fiscales</i>	0.3	0.2	0.2	0.2
<i>Remboursement TVA</i>	0.6	0.6	0.6	0.6
Dons	2.9	3.4	3.5	3.9
Dons courants	0.8	1.2	1.3	1.7
Dons en capital (projets)	2.1	2.1	2.2	2.2
Dépenses totales	17.1	18.2	19.3	19.5
Dépenses courantes	11.8	11.0	11.0	11.0
Dépenses budgétaires	11.2	10.3	10.2	10.1
Dont: Personnel	5.5	5.8	5.7	5.7
Fonctionnement	4.9	3.6	3.5	3.5
<i>Biens et services</i>	0.8	0.9	1.0	0.9
<i>Transferts et subventions</i>	4.1	2.6	2.5	2.6
Intérêts dette extérieure dus	0.2	0.3	0.3	0.3
Intérêts dette intérieure dus	0.6	0.6	0.6	0.6
Opérations de Trésorerie	0.6	0.7	0.9	0.9
Dépenses en capital	5.4	7.2	8.3	8.5
Ressources intérieures	1.9	2.4	2.8	3.4
Ressources extérieures	3.5	4.8	5.5	5.1
Solde global (base caisse)	-2.4	-3.3	-3.5	-3.1

Source : MEF/SG/DGT/Opérations Globales du Trésor

Tableau A- 5 : Récapitulatif du Budget LFI 2019 – LFR 2019 – variation

DEPENSES (en milliards d'Ariary)	LFI 2019	LFR 2019	Variation nominale	Variation en %
INTERET DE LA DETTE	416.7	432.7	16.0	3.8%
SOLDE	2407.2	2360.5	-46.8	-1.9%
FONCTIONNEMENT	1803.0	1786.0	-17.0	-0.9%
- Indemnités	210.0	215.0	5.0	2.4%
- Biens & Services	452.0	392.0	-60.0	-13.3%
- Transferts et subventions	1141.0	1179.0	38.0	3.3%
INVESTISSEMENT	3781.3	3849.2	67.9	1.8%
- Financement interne	1263.1	1536.9	273.8	21.7%
- Financement externe	2518.2	2312.3	-205.9	-8.2%
Emprunt	1533.2	1318.3	-214.9	-14.0%
Subvention	985.0	994.0	9.0	0.9%
TOTAL	8408.2	8219.3	-188.9	-2.2%

Source : MEF/SG/DGFAG/DB

Tableau A- 6 : Balance des paiements

RUBRIQUES	2017 <i>réal.</i>	2018 <i>prov.</i>	2019 <i>LFI</i>	2019 <i>LFR</i>
1 - TRANSACTIONS COURANTES	-40,1	91,4	-184,7	-178,6
1.1 BIENS ET SERVICES	-316,5	-312,9	-544,8	-456,3
BALANCE COMMERCIALE	-322,3	-324,2	-521,0	-377,7
<i>Exportations FOB</i>	<i>2 020,9</i>	<i>2 143,3</i>	<i>2 179,4</i>	<i>2 222,0</i>
<i>Importations FOB</i>	<i>-2343,2</i>	<i>-2467,4</i>	<i>-2700,4</i>	<i>-2599,7</i>
SERVICES NETS	5,8	11,2	-23,9	-78,7
<i>Exportations de services</i>	<i>917,2</i>	<i>946,2</i>	<i>1 019,2</i>	<i>977,7</i>
a-Transports	278,7	257,7	310,6	262,8
b-Voyages	482,0	500,7	488,6	519,9
c-Privés	138,7	165,9	201,0	172,5
d-Publics	17,8	22,0	18,9	22,5
Importations de services	-911,4	-935,0	-1 043,1	-1 056,3
a-Transports	-441,0	-402,5	-464,1	-438,6
b-Voyages	-118,1	-129,5	-132,7	-142,4
c-Privés	-233,8	-269,3	-257,6	-296,2
d-Publics	-118,5	-133,7	-188,8	-179,1
1.2 REVENUS DES INVESTISSEMENTS	-255,2	-281,5	-251,3	-220,6
RECETTES	27,4	39,1	41,8	43,8
PAIEMENTS	-282,7	-320,5	-293,1	-264,4
1.3 TRANSFERTS COURANTS	531,6	685,8	611,4	498,3
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	105,7	125,6	100,4	193,6
AUTRES SECTEURS	425,9	560,2	511,0	304,7
2 - OPERATIONS EN CAPITAL ET FINANCIERES	211,1	64,8	240,8	261,3
2.1 OPERATIONS EN CAPITAL	168,4	124,1	197,6	199,4
ADMINISTRATION PUBLIQUE	168,4	124,1	197,6	199,4
AUTRES SECTEURS				
2.2 OPERATIONS FINANCIERES	42,7	-59,3	43,2	62,0
INVESTISSEMENTS DIRECTS (NET)	258,0	350,7	247,4	293,5
INVESTISSEMENTS DE PORTEFEUILLE	0,1	0,0	0,0	0,0
AUTRES INVESTISSEMENTS	-215,4	-410,0	-204,3	-231,5
GOUVERNEMENT	116,7	160,2	271,9	219,3
a- Tirages	174,1	210,3	317,5	269,2
b- Amortissement	-57,4	-50,1	-45,6	-49,8
AUTRES SECTEURS	-98,1	-131,6	-246,8	-239,1
a-Tirages	16,7	28,1	26,7	28,6
b-Amortissement	-114,7	-159,7	-273,5	-267,6
BANQUES (NET)	1,8	44,4	0,0	0,0
AUTRES (NET)	-235,9	-483,0	-229,4	-211,7
3 - ERREURS ET OMISSIONS	-2,2	-45,7	0,0	28,2
4- BALANCE GLOBALE	168,7	110,5	56,0	111,0

Source : Banky Foiben'i Madagasikara (BFM)

Tableau A- 7 : Récapitulatif – Situation monétaire (en milliards d’Ariary)

	2017	2018	2019	2019
	réal.	LFR	LFI	LFR
Avoirs extérieurs nets	4 417	4 806	4 921	5729
Avoirs extérieurs nets (BFM)	3 527	3 842	4 236	4 973
Avoirs extérieurs nets (Banques commerciales)	890	964	685	757
Avoir intérieurs nets	6 191	7 312	8 664	8 095
Crédit intérieur	7 001	8 043	9 386	9 070
Créances nettes sur l'Etat	2 093	2 457	2 749	2 435
BFM	886	918	1 134	1 040
Banques commerciales	938	1 172	1 226	1 350
Crédit à l'économie	4 907	5 586	6 637	6 636
Autres postes (nets, actif = +)	-810	-731	-722	-1 147
BFM	406	574	469	227
Autres	-1 216	-1 305	-1 191	-1 374
Monnaie et quasi-monnaie (M3)	10 608	12 118	13 585	13 653
Circulation fiduciaire	3 101	3 498	3 994	3 848
Pour mémoire:				
Multiplicateur de la base monétaire (M3/réserves)	2.3	2.0	1.3	2.3
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/fin-de-période M3)	3.37	3.00	3.35	3.31

Source : Banky Foiben'i Madagasikara (BFM)

ANNEXE 2

DOCUMENT
DE
PERFORMANCE

01 - PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
001	Administration Et Coordination
001-2	ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE
001-2-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y AFFÉRENTES
001-2-1-1	LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE
<i>001-2-1-1-01</i>	<i>RECHERCHER, COLLECTER ET EXPLOITER LES RENSEIGNEMENTS</i>
<i>001-2-1-1-02</i>	<i>SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LE BANDITISME ET LE TERRORISME</i>
<i>001-2-1-1-03</i>	<i>CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALES</i>
001-2-2	ASSURER DE FAÇON PERMANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU PATRIMOINE DE LA PRÉSIDENTE
001-2-2-1	LA SÉCURISATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE
<i>001-2-2-1-01</i>	<i>ASSURER À TOUT MOMENT LA SÉCURITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE</i>
<i>001-2-2-1-02</i>	<i>METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADÉQUATS</i>
<i>001-2-2-1-03</i>	<i>ORGANISER DES FORMATIONS ET RECYCLAGES PÉRIODIQUES.</i>
001-2-2-2	LA SÉCURISATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉS
<i>001-2-2-2-01</i>	<i>METTRE EN ŒUVRE LA GESTION ET LA SÉCURISATION DES PATRIMOINES DE LA PRÉSIDENTE</i>
<i>001-2-2-2-02</i>	<i>Réhabiliter le palais d'Etat à Ambohitsorohitra et les bâtiments annexes</i>
<i>001-2-2-2-03</i>	<i>Réhabiliter les résidences présidentielles dans tout Madagascar</i>
<i>001-2-2-2-04</i>	<i>Instaurer les édifices et infrastructures nécessaires à la mise en place du nouveau système d'accueil modernisé aux entrées des Palais d'Iavoloha (PP1) et Ambohitsorohitra</i>
<i>001-2-2-2-05</i>	<i>Construire des murs de clôture sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Iavoloha</i>
<i>001-2-2-2-06</i>	<i>Acquérir et installer les matériels de surveillance électronique dans les Palais d'Etat (Iavoloha Ambohitsorohitra) et les sites environnants</i>
001-2-2-3	Formations et recyclages organisés
<i>001-2-2-3-01</i>	<i>Former les agents de la Garde présidentielle</i>
001-2-3	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
001-2-3-1	LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES SONT RENDUES TRANSPARENTES ET L'EXÉCUTION DES TÂCHES ACCÉLÉRÉE
<i>001-2-3-1-01</i>	<i>ASSURER L'ENTRETIEN DU PARC TECHNOLOGIQUE</i>
<i>001-2-3-1-02</i>	<i>MAINTENIR L'OPÉRATIONNALITÉ PERMANENTE DES INFRASTRUCTURES RÉSEAUX</i>
001-2-3-2	L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉS EFFICACEMENT
<i>001-2-3-2-01</i>	<i>ASSURER LES CHARGES FIXES SPÉCIFIQUES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE</i>
<i>001-2-3-2-02</i>	<i>COORDONNER L'ORGANISATION PROTOCOLAIRE DES ACTIVITÉS ET VISITES OFFICIELLES DES HAUTES PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES</i>
<i>001-2-3-2-03</i>	<i>ELABORER LES PROJETS D'ACTES OU DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES INITIÉS PAR LA PRÉSIDENTE</i>
<i>001-2-3-2-04</i>	<i>ASSURER LA REMISE DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES AUX BÉNÉFICIAIRES</i>
<i>001-2-3-2-05</i>	<i>ASSURER LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES ÉVÈNEMENTS PRÉSIDENTIELS</i>
<i>001-2-3-2-06</i>	<i>INSTRUIRE LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET PROPOSER LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES À SOUMETTRE À L'APPROBATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE</i>
<i>001-2-3-2-07</i>	<i>ORGANISER LES DÉPLACEMENTS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE NATIONAL</i>
<i>001-2-3-2-08</i>	<i>TRAITER ET/OU SUPERVISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RÉDACTION DES ALLOCUTIONS ET AUTRES DISCOURS PRÉSIDENTIELS</i>
<i>001-2-3-2-09</i>	<i>VEILLER À L'OBSERVATION DES STATUTS ET RÉGLEMENTS DE L'ORDRE</i>
<i>001-2-3-2-10</i>	<i>ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE</i>
<i>001-2-3-2-11</i>	<i>COORDONNER LES ACTIVITÉS DE L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET DU CABINET</i>
<i>001-2-3-2-12</i>	<i>COORDONNER LES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE ET EN ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION BUDGÉTAIRE</i>
<i>001-2-3-2-13</i>	<i>ETUDIER LES DOSSIERS DE CONTENTIEUX, DE RECOURS EN GRÂCE ET LES REQUÊTES EN AMNISTIE DONT EST SAISIE LA PRÉSIDENTE, AINSI QUE DE L'ÉLABORATION DES PROJETS DE DÉCISIONS Y AFFÉRENTES</i>
<i>001-2-3-2-14</i>	<i>PRÉPARER LES CORRESPONDANCES OFFICIELLES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE</i>
001-2-3-3	LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENTE EST UTILISÉ À BON ESCIENT
<i>001-2-3-3-01</i>	<i>CONDUIRE LES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE</i>
<i>001-2-3-3-02</i>	<i>ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE</i>
<i>001-2-3-3-03</i>	<i>ASSURER LA GESTION DES FONDS SPÉCIAUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE</i>
<i>001-2-3-3-04</i>	<i>EFFECTUER LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES VERS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS</i>
<i>001-2-3-3-05</i>	<i>Acquérir un groupe électrogène très puissant à même de couvrir et sécuriser l'ensemble des sites à Iavoloha en cas de coupure du jus de la JIRAMA et connecter les bâtiments et autres sites non encore sécurisés au groupe électrogène</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE		
001	Administration Et Coordination		
		001-2-3-3-06	Acquérir un nouvel ascenseur pour le bâtiment R+8 (Annexe du Palais à Ambohitsorohitra)
		001-2-3-3-07	Installer des parafoudres dans les sites des palais et environnants
		001-2-3-3-08	Acquérir une centrale téléphonique modernisée, mettre en place les réseaux de communication et interconnecter tous les services administratifs et connexes
		001-2-3-3-09	Acquérir des mobiliers et matériels de bureau, acquérir des matériels informatiques et des matériels techniques
		001-2-3-3-10	Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociales de la Présidence
001-2-3-4	Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits		
		001-2-3-4-01	Instruire les dossiers de demande et de proposition de liste de bénéficiaires de distinctions honorifiques
001-2-3-5	Sécurité des Palais assurée		
		-	-
001-2-3-6	Divers matériels acquis		
		-	-
001-2-3-7	Les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires		
		001-2-3-7-01	Décerner les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus aux bénéficiaires
001-2-3-8	Coordination de suivi des Projets présidentiels assurée		
		001-2-3-8-01	Consolider et planifier le suivi de la réalisation des projets présidentiels
		001-2-3-8-02	Effectuer des missions de suivi des projets
001-2-4	REORIENTER LES ACTIVITES DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL F A I E ET M V N O POUR L'ETAT		
001-2-4-2	Capacités des agents de l'ANRE renforcées		
		001-2-4-2-01	Développer, installer, rendre opérationnels les Services/Applications sur l'Intranet de l'Etat
		001-2-4-2-02	Acquérir des véhicules d'intervention
		001-2-4-2-03	Former les agents de l'Etat sur les TIC
001-2-4-3	Salle de formation équipée en matériel de Visio conférence pour recevoir des cours à distance		
		-	-
001-2-4-4	Salle de formation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipement réseau et matériels informatiques pour recevoir des cours à distance		
		-	-
001-2-4-5	Agents de l'ANRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC		
		-	-
001-2-4-6	Infrastructure à clés publiques : partie logicielle et équipement acquis		
		-	-
001-2-4-7	'Infrastructure à clés publiques : partie opérationnalisation effectuée		
		-	-
001-2-4-8	'Agence apte à acquérir les équipes de développement et de formation		
		-	-

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit
138-1	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT
138-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU TERRORISME
138-1-1-1	LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES
138-1-1-1-01	ANALYSER, TRAITER ET DIFFUSER LES INFORMATIONS GÉNÉRÉES PAR LES DÉCLARATIONS DES OPÉRATIONS SUSPECTES.
138-1-1-1-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-2	LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ
138-1-1-2-01	RÉPONDRE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS AUX BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES MAGISTRATS DES COURS ET DES JURIDICTIONS AINSI QU'AUX DEMANDES RELATIVES À LA GESTION DE LA CARRIÈRE DES MAGISTRATS
138-1-1-2-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-2-03	PROMOUVOIR LES PRINCIPES DU CODE DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS
138-1-1-2-04	RENFORCER LES MOYENS HUMAINS DU CSM
138-1-1-2-05	DONNER SUITE AUX DOLÉANCES METTANT EN CAUSE LES MAGISTRATS
138-1-1-3	LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ
138-1-1-3-01	ASSURER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
138-1-1-3-02	EDUQUER, INFORMER ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, UNE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA LCC
138-1-1-3-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-3-04	METTRE LES SERVICES PUBLICS, ET SPÉCIFIQUEMENT LES SERVICES DE SÉCURITÉ, HORS D'ATTEINTE DE LA CORRUPTION AFIN DE POUVOIR GARANTIR EFFECTIVEMENT DES SERVICES DE QUALITÉ ET D'ÉQUITÉ ET LA SÉCURITÉ À TOUS LES CITOYENS
138-1-1-3-05	RÉPRIMER LES ACTES DE CORRUPTION AFIN DE RÉDUIRE L'IMPUNITÉ
138-1-1-4	LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS SONT PROMUS
138-1-1-4-01	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-4-02	VULGARISER LA CHARTE AFRICAINE DE LA DÉMOCRATIE, DES ELECTIONS ET DE LA GOUVERNANCE (CADEG)
138-1-1-4-03	FAIRE ADOPTER LES TEXTES ÉLECTORAUX DES PARTIS POLITIQUES ET DES CAMPAGNES ÉLECTORALES
138-1-1-5	Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre
138-1-2	AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES
138-1-2-1	LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES
138-1-2-1-01	COORDONNER ET METTRE À JOUR DU FICHER DES MALVERSATIONS
138-1-2-1-02	DÉVELOPPER LES RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES ET JURIDIQUES EN MATIÈRE DE VÉRIFICATION
138-1-2-1-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-2-1-04	RENFORCER LES VÉRIFICATIONS ET LES SUIVIS DES RECOMMANDATIONS À TOUS LES NIVEAUX
138-1-2-1-05	RENFORCER LES MOYENS MATÉRIELS ET LE CADRE DE TRAVAIL
138-1-2-1-06	Recruter des vérificateurs (Inspecteur d'Etat et contrôleurs d'Etat)
138-1-2-2	LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN
138-1-2-2-01	EVALUER LES LIAISONS EXISTANTES AFIN DE DÉDUIRE UNE NOUVELLE ORIENTATION
138-1-2-2-02	ASSURER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES RÉSEAUX EXISTANTS
138-1-2-2-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-2-2-04	ACQUERIR ET INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS DU NOUVEAU SYSTÈME DE TELECOMMUNICATION
138-1-2-2-05	RENFORCER LA CAPACITÉ TECHNIQUE DES AGENTS DE L'ETAT
138-1-2-2-06	ASSURER LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ PHYSIQUE DU SYSTÈME
138-1-2-2-07	EQUIPER LE CENTRE OPÉRATIONNEL EN MOBILIERS
138-1-2-2-08	PROMOUVOIR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ EN INFORMATIQUE
138-1-2-3	LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS
138-1-2-3-01	RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSPECTEURS DE L'ARMÉE, ENCOURAGER LES MILITAIRES À S'INSTRUIRE ET PROTÉGER LE MORAL DE LA TROUPE
138-1-2-3-02	EFFECTUER L'INSPECTION, L'AUDIT ET LA VISITE DE DIFFÉRENTES FORMATIONS MILITAIRES
138-1-2-3-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-2-4	LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit
	GENRE SONT INTENSIFIES
	138-1-2-4-01 AUGMENTER ET DYNAMISER LES ACTIVITÉS DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (IGGN)
	138-1-2-4-02 ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
	138-1-2-4-03 Renforcer les actions de l'IGGN contre la fraude et les trafics illicites
138-1-2-5	Les systèmes d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics sont contrôlés par l'IGE
	- -
138-1-2-6	IGE doté en véhicules d'inspections
	- -
138-1-2-7	Le système commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat
	- -
138-1-3	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS
138-1-3-1	LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENTE EN CHARGE DES MINES ET DES PÉTROLES (MPMP)
	138-1-3-1-01 PILOTER LA RÉFORME DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH) ET DE LA GESTION DES PATRIMOINES DE L'ÉTAT (GPE)
	138-1-3-1-02 PROCÉDER À LA MISE EN PLACE DU SUIVI ÉVALUATION AUPRÈS DES MINISTÈRES
	138-1-3-1-03 PROCÉDER À L'ALLÈGEMENT DE PROCÉDURES ET DE L'E-GOUVERNANCE
138-1-3-2	LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ÉTAT
	138-1-3-2-01 APPUYER LA STRUCTURE DU PREA
	138-1-3-2-02 ORGANISER DES FORMATIONS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION AXÉES SUR LES RÉSULTATS (GAR)
	138-1-3-2-03 METTRE EN PLACE DES OUTILS DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR)
	138-1-3-2-04 ASSURER LA GESTION DU PAPS
	138-1-3-2-05 ASSURER LA GESTION DU PAGI
138-1-3-3	LA DÉFENSE DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST ASSURÉE
	138-1-3-3-01 AUGMENTER ET RENFORCER LES MISSIONS DE SENSIBILISATION (TOURNÉE DE SERVICE, ÉMISSIONS RADIODIFFUSÉES, SUPPORTS DE COMMUNICATION)
	138-1-3-3-02 RENFORCER LES ÉCHANGES AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES
	138-1-3-3-03 AMÉLIORER LES SERVICES DE LA MÉDIATION (QUALITÉ DE SERVICE RENDUE, TRAITEMENT DES DOSSIERS INFORMATISÉS.)
	138-1-3-3-04 ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-3-4	Le Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI) opérationnel
	- -
138-1-3-5	Les transactions douanières suspectes découvertes
	- -
138-1-3-6	L'évaluation des contrats/programmes des performance effectué
	- -
138-1-3-7	Le FEFFI mis en place et PEC opérationnel dans les écoles primaires des Régions de Analamanga, Alaotra Mangoro et Sofia
	- -
138-1-4	Assurer la coordination des investissements et de leurs financements
138-1-4-2	Les investissements prioritaires programmés sont effectivement exécutés
	- -
138-1-5	VALORISER L'ETHIQUE POLITIQUE
138-1-5-1	Sérénité politique
	138-1-5-1-01 Sonder les opinions publiques et analyser les rapports de force entre les partis politiques.
	138-1-5-1-02 Assurer la gestion préventive des crises politiques.
138-1-5-2	Opérationnalisation de la plateforme de dialogue politique entre les parties prenantes
	138-1-5-2-01 Encourager les dialogues entre les associations, régionales, traditionnelles et culturelles

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
620	Appui au développement social et économique	
620-1	CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	
620-1-1	PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL	
620-1-1-1	Stabilité au niveau des communes et Fokontany améliorées	
620-1-3	RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS	
620-1-3-1	LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE RIPOSTE AU SIDA COUVERTS	
620-1-3-1-01	PÉRENNISER LES STRUCTURES ET LES ACTIONS DE LA RIPOSTE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA.	
620-1-3-1-02	DEVELOPPER DES PARTENARIATS INNOVATEURS POUR ASSURER LES RESSOURCES NECESSAIRES A LA REPOSE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA	
620-1-3-2	LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES SEXUELLES À MOINDRE RISQUE	
620-1-3-2-01	CONSOLIDER L'ENGAGEMENT DES MINISTÈRES ET SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT AUTRES QUE CELUI DE LA SANTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE SIDA.	
620-1-3-2-02	RENFORCER LES CAMPAGNES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE SIDA	
620-1-3-3	LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIENT D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ	
620-1-3-3-01	APPUYER LES CLINIQUES JURIDIQUES EN VUE DE FOURNIR DES SERVICES D'ASSISTANCE JUDICIAIRE AUX PVVIH SOUHAITANT FAIRE PRÉVALOIR LEURS DROITS EN JUSTICE.	
620-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UN MECANISME D'APPUI A LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	
620-1-3-4	LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	
620-1-3-4-01	Développer un programme de communication médiatique d'information et éducation sur le VIH.	
620-1-3-4-02	RENFORCER ET ETENDRE LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE SIDA DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVE	
620-1-3-4-03	REALISER UNE ETUDE DE L'INDICE DE STIGMATISATION	
620-1-4	DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS	
620-1-4-1	LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ	
620-1-4-1-01	AMELIORER LES CADRES JURIDIQUE, LEGAL ET FISCAL	
620-1-4-1-02	RENDRE LE DPP EFFECTIF	
620-1-4-2	LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE	
620-1-4-2-01	METTRE EN PLACE L'UNITE PPP	
620-1-4-2-02	APPUYER LE CADRE PPP	
620-1-4-3	LES INVESTISSEMENTS PRIVES NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTE	
620-1-4-3-01	PARTICIPER A DES EVENEMENTS DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	
620-1-4-3-02	SOUTENIR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	
620-1-5	PILOTAGE DE LA REFORME RELATIVE A LA R.S.S	
620-1-5-1	Documents de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaboré	
620-1-5-1-01	REALISER DES ETUDES PROSPECTIVES EN MATIERE DE SECURITE ET DE DEFENSE NATIONALE	
620-1-5-1-02	ELABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE	
620-1-5-1-03	ELABORER LES PLANS STRATEGIQUES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE	
620-1-5-1-04	PREPARER ET CONDUIRE DES NEGOCIATIONS OU DES REUNIONS A CARACTERE INTERNATIONAL SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE	
620-1-5-1-05	REALISER L'AUDIT DE LA STRATEGIE DE DEFENSE	
620-1-5-1-06	REFORMULER LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE	
620-1-5-1-07	NORMALISER LE SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE	
620-1-5-2	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite	
620-1-5-2-01	Coordonner et suivre la mise en œuvre des mesures de défense et de sécurité nationale	
620-1-5-2-02	Suivre les mesures relatives à la protection et à la sécurité de l'Etat	
620-1-5-2-03	Superviser l'élaboration et la diffusion des réglementations interministérielles en matière de défense et de sécurité nationale	
620-1-5-2-04	Suivre l'évolution des crises et conflits internationaux ayant des incidences sur la défense et la sécurité nationale	
620-1-5-2-05	Concevoir et suivre les plans stratégiques relatifs aux réformes de la défense et de la sécurité nationale	
620-1-5-2-06	Suivre les travaux d'analyses et de synthèse en matière de renseignement	
620-1-5-3	Salle de crise pour la gestion de la sécurité nationale mise en place	
620-1-5-4	Pilotage de la RSS appuyé	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
620	Appui au développement social et économique
620-1-5-5	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées
-	-
620-1-5-6	SPDSN opérationnel
-	-
620-1-5-7	Capacités du SPDSN renforcées
-	-
620-1-6	PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE
620-1-6-1	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite
620-1-6-1-01	<i>COORDONNER ET SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE</i>
620-1-6-1-02	<i>SUIVRE LES MESURES RELATIVES A LA PROTECTION ET A LA SECURITE DE L'ETAT</i>
620-1-6-1-03	<i>SUPERVISER L'ELABORATION ET LA DIFFUSION DES REGLEMENTATIONS INTERMINISTERELLES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE</i>
620-1-6-1-04	<i>SUIVRE L'EVOLUTION DES CRISES ET CONFLITS INTERNATIONAUX AYANT DES INCIDENCES SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE</i>
620-1-6-1-05	<i>SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS STRATEGIQUES RELATIFS AUX REFORMES DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE</i>
620-1-6-1-06	<i>SUIVRE LES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE SYNTHESE EN MATIERE DE RENSEIGNEMENTS</i>
620-1-6-2	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées
620-1-6-2-01	<i>INNOVER ET SECURISER LES SYSTEMES D'INFORMATION DANS LE DOMAINE DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE</i>
620-1-6-2-02	<i>REALISER LA PRODUCTION NATIONALE D'EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SECURITE</i>
620-1-6-3	SPDSN opérationnel
620-1-6-3-01	<i>ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE</i>
620-1-6-3-02	<i>ASSURER LA GESTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE</i>
620-1-6-4	Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif
620-1-6-4-01	<i>RENFORCER LES CAPACITES ET DES POTENTIALITES LOCALES</i>

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
001	Administration Et Coordination						
001-2	ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE						
001-2-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y AFFÉRENTES						
001-2-1-1	LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE						
	001-2-1-1-R1	Nombre des atteintes à la sécurité nationale déjouées	NOMBRE	2	2	2	2
	001-2-1-1-R2	Nombre de bâtiments construits et réhabilités auprès QG et antennes	NOMBRE	3	3	-	-
	001-2-1-1-R3	Nombre de moyens matériels acquis au niveau du QG et des antennes	NOMBRE	9	9	-	-
001-2-2	ASSURER DE FAÇON PERMANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU PATRIMOINE DE LA PRÉSIDENTE						
001-2-2-1	LA SÉCURISATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE						
	001-2-2-1-R1	NOMBRE D'INCIDENTS LIÉS À LA SÉCURITÉ	NOMBRE	00	00	00	00
001-2-2-2	LA SÉCURISATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉS						
	001-2-2-2-R1	Nombre des biens immobiliers (Sites présidentiels) de la Présidence sécurisés et entretenus	NOMBRE	6	6	2	2
001-2-2-3	Formations et recyclages organisés						
	001-2-2-3-R1	Nombre d'agents formés/recyclés	NOMBRE	900	900	200	200
001-2-3	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE						
001-2-3-1	LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES SONT RENDUES TRANSPARENTES ET L'EXÉCUTION DES TÂCHES ACCÉLÉRÉE						
	001-2-3-1-R1	Nombre de bureaux mis en réseau	NOMBRE	110	110	0	0
	001-2-3-1-R2	Nombre des procédures dématérialisées	NOMBRE	3	3	0	0
	001-2-3-1-R3	Sites interconnectés	NOMBRE	3	3	0	0
001-2-3-2	L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT						
	001-2-3-2-R1	NOMBRE DES RÉUNIONS DE COORDINATION EFFECTUÉES	NOMBRE	4	4	4	4
001-2-3-3	LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENTE EST UTILISÉ À BON ESCIENT						
	001-2-3-3-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES	%	98	98	98	98
001-2-3-4	Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits						
	001-2-3-4-R1	Nombre des dossiers instruits	NOMBRE	35419	35419	35736	35800
001-2-3-5	Sécurité des Palais assurée						
	001-2-3-5-R1	Murs et clôtures construits sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Ivavoloha construits	M	3800	3800	-	-
001-2-3-6	Divers matériels acquis						
	001-2-3-6-R1	Nombre des divers matériels et mobiliers acquis pour assurer le bon fonctionnement et la continuité des services administratifs	NOMBRE	14	14	-	-
001-2-3-7	Les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires						
	001-2-3-7-R1	Nombre de distinctions honorifiques décernées	NOMBRE	27000	27000	28500	30000
001-2-3-8	Coordination de suivi des Projets présidentiels assurée						
	001-2-3-8-R1	Pourcentage des projets identifiés incorporés dans le plan de suivi consolidé des projets de la DGPP(Priorisation, compilation, synchronisation)	%	-	100	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
001	Administration Et Coordination					
001-2-4	REORIENTER LES ACTIVITES DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL FAIE ET MVNO POUR L'ETAT					
001-2-4-2	Capacités des agents de l'ANRE renforcées					
001-2-4-2-R1	Taux de visibilité de l'ANRE	%	100	100	0	0
001-2-4-2-R2	Nombre de Personnel ANRE formés	NOMBRE	6	6	8	25
001-2-4-3	Salle de formation équipée en matériel de Visio conférence pour recevoir des cours à distance					
001-2-4-3-R1	Taux d'opérationnalité du Matériel visioconférence	%	0	0	0	100
001-2-4-4	Salle de formation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipement réseau et matériels informatiques pour recevoir des cours à distance					
001-2-4-4-R1	Taux d'opérationnalité du Système de sonorisation pour formation	%	0	0	0	20
001-2-4-4-R2	Taux d'opérationnalité des Matériels de vidéo projection	%	0	0	41	41
001-2-4-5	Agents de l'ANRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC					
001-2-4-5-R1	Nombre de Bundles Support de Cours achetés	NOMBRE	2	2	4	4
001-2-4-6	Infrastructure à clés publiques : partie logicielle et équipement acquise					
001-2-4-6-R1	Processus d'acquisition de package de Logiciels de PKI terminé	%	9	9	18	18
001-2-4-7	'Infrastructure à clés publiques : partie opérationnalisation effectuée					
001-2-4-7-R1	Taux d'opérationnalité Infrastructure PKI opérationnel	%	0	0	13	13
001-2-4-8	'Agence apte à acquérir les équipes de développement et de formation					
001-2-4-8-R1	Taux des Equipements techniques de développemnt acquis	%	0	0	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE					
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit					
138-1	RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT					
138-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU TERRORISME					
138-1-1-1	LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES					
138-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES CRITÈRES CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS DU GAFI	%	60	60	80	80
138-1-1-2	LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ					
138-1-1-2-R1	NOMBRE DE DOLÉANCES REÇUES PAR LE CSM (INDICATEUR DE RÉSULTAT TRADUISANT DES GAINS EN RÉDUCTION)	NOMBRE	33	33	29	29
138-1-1-3	LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ					
138-1-1-3-R1	RANG/175 PAYS	RANG	50	50	60	60
138-1-1-3-R2	Dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) (1)	NOMBRE	275	275	360	490
138-1-1-3-R3	Pourcentage (Taux en %) des dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) par rapport aux dossiers de corruption dénoncés, traités et transmis par le BIANCO aux juridictions: (Augmentation de 10% par année pour atteindre 60% en 2020)	%	50	50	60	70
138-1-1-3-R4	Dossiers de corruption dénoncés, traités et transmis par le BIANCO aux juridictions (2)	NOMBRE	550	550	600	700
138-1-1-4	LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS SONT PROMUS					
138-1-1-4-R1	Document référentiel sur la Gouvernance Publique	NOMBRE	10	10	12	12
138-1-1-4-R2	Nombre du personnels bénéficiaires de formation	NOMBRE	5	5	-	-
138-1-1-4-R3	Nombre de thématiques sur les principes de Gouvernance développés	NOMBRE	12	12	-	-
138-1-1-4-R4	Nombre des secteurs prioritaires actifs dans la lutte contre la corruption et la promotion de la Gouvernance	NOMBRE	6	6	-	-
138-1-1-4-R5	Taux de textes mis en conformité identifiés	%	50	50	-	-
138-1-1-4-R6	Nombre de séances d'informations tenues	NOMBRE	7	7	-	-
138-1-1-5	Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre					
138-1-1-5-R1	Taux d'absorption des DOS traitées et transmises aux autorités compétentes	%	58	58	61	-

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

138-1-2 AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES

138-1-2-1	LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES					
138-1-2-1-R1	Pourcentage de rapports de vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations	%	40	40	50	50
138-1-2-2	LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN					
138-1-2-2-R1	Pourcentage des entités étatiques connectées et sécurisées	%	100	100	100	100
138-1-2-3	LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS					
138-1-2-3-R1	NOMBRE DE MISSIONS	<i>NOMBRE</i>	42	42	84	84
138-1-2-3-R2	NOMBRE DE PV DE RÉCEPTION	<i>NOMBRE</i>	42	42	84	84
138-1-2-3-R3	NOMBRE DE RAPPORT D'ACTIVITÉS	<i>NOMBRE</i>	42	42	84	84
138-1-2-4	LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIÉS					
138-1-2-4-R1	NOMBRE D'INSPECTION EFFECTUÉE	<i>NOMBRE</i>	16	16	22	22
138-1-2-5	Les systèmes d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics sont contrôlés par l'IGE					
138-1-2-5-R1	Nombre de systèmes d'informations concernant les finances publiques, les ressources et patrimoines publics auxquelles l'IGE peut se connecter	<i>NOMBRE</i>	2	2	5	5
138-1-2-6	IGE doté en véhicules d'inspections					
138-1-2-6-R1	Nombre de véhicules acquis	<i>NOMBRE</i>	7	7	14	29
138-1-2-7	Le système commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat					
138-1-2-7-R1	Pourcentage de réalisation du système commun	%	785	785	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
138-1-3	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS					
138-1-3-1	LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENTE EN CHARGE DES MINES ET DES PÉTROLES (MPMP)					
138-1-3-1-R1	Taux des réformes réalisés/ prévus	%	40	40	40	40
138-1-3-2	LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ÉTAT					
138-1-3-2-R1	CONTRAT DE PERFORMANCE	NOMBRE	4	4	4	4
138-1-3-3	LA DÉFENSE DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST ASSURÉE					
138-1-3-3-R1	NOMBRE DES DOSSIERS TRAITÉS	NOMBRE	264	264	278	300
138-1-3-4	Le Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI) opérationnel					
138-1-3-4-R1	Taux d'opérationnalisation du Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI)	%	60	60	80	100
138-1-3-5	Les transactions douanières suspectes découvertes					
138-1-3-5-R1	Taux de confirmation de transactions douanières suspectes (en cas d'inspection physique)	%	>12,5	>12,5	>15 (Non	>15 (Non
138-1-3-6	L'évaluation des contrats/programmes des performance effectué					
138-1-3-6-R1	Nombre de bureaux de perception dont les contrats/programmes de performance ont fait l'objet d'une évaluation externe'	NOMBRE	4	4	8	>8
138-1-3-7	Le FEFFI mis en place et PEC opérationnel dans les écoles primaires des Régions de Analamanga, Alaotra Mangoro et Sofia					
138-1-3-7-R1	Proportion des écoles ciblées par la composante dotée d'un FEFFI opérationnel planifiant et mettant en œuvre un PEC	%	60	60	75	>75
138-1-4	Assurer la coordination des investissements et de leurs financements					
138-1-4-2	Les investissements prioritaires programmés sont effectivement exécutés					
138-1-4-2-R1	Volume d'investissement décaissé par an	USD	70000000	700000000	750000000	800000000
138-1-5	VALORISER L'ETHIQUE POLITIQUE					
138-1-5-1	Sérénité politique					
138-1-5-1-R1	Taux d'adhésion des partis politiques et organisations à la plateforme de soutien au Président	%	-	60	70	80
138-1-5-2	Opérationnalisation de la plateforme de dialogue politique entre les parties prenantes					
138-1-5-2-R1	Taux de participation des parties prenantes	%	-	60	70	80

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
620	Appui au développement social et économique						
620-1	CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE						
620-1-1	PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL						
620-1-1-1	Stabilité au niveau des communes et Fokontany améliorées						
	620-1-1-1-R1	Pourcentage des activités/projets ayant atteint les résultats escomptés	%	55	55	100	-
620-1-3	RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS						
620-1-3-1	LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE RIPOSTE AU SIDA COUVERTS						
	620-1-3-1-R1	MONTANT DES RESSOURCES ALLOUÉES À LA RÉPONSE NATIONALE AU SIDA	USD	>613.583	>613.583	>613.583	>613.583
620-1-3-2	LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES SEXUELLES À MOINDRE RISQUE						
	620-1-3-2-R1	POURCENTAGE DES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH AYANT UTILISÉ UN PRÉSERVATIF AU COURS DE LEUR DERNIER RAPPORT SEXUEL/ANAL	%	PS=90%	PS=90%	0	0
620-1-3-3	LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ						
	620-1-3-3-R1	POURCENTAGE DE PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH (ADULTES ET ENFANTS) QUI ONT BÉNÉFICIÉ DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, SOCIAL ET JURIDIQUE PARMİ CELLES QUI SONT SUIVIES	%	0.87	0.87	0.9	0.9
620-1-3-4	LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH						
	620-1-3-4-R1	POURCENTAGE DES ADULTES DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	%	Hommes :	Hommes :	Hommes :	Hommes :
	620-1-3-4-R2	POURCENTAGE DES ADULTES DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	%	Femmes :	Femmes :	Femmes :	Femmes :
620-1-4	DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS						
620-1-4-1	LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ						
	620-1-4-1-R1	Classement Doing business	RANG	<130	<130	-	-
620-1-4-2	LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DÉVELOPPÉ						
	620-1-4-2-R1	Nombre de contrats PPP établis	NOMBRE	1	1	2	-
620-1-4-3	LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTÉ						
	620-1-4-3-R1	Volume d'exportation AGOA (en DTS)	DTS	>500.	>500.	>500.	>500.

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
620-1-5	PILOTAGE DE LA REFORME RELATIVE A LA R.S.S					
620-1-5-1	Documents de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaboré					
620-1-5-1-R1	Nombre de documents cadres relatifs au renforcement de sécurité national validés	NOMBRE	2	2	0	0
620-1-5-2	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite					
620-1-5-2-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	10	10	15	30
620-1-5-3	Salle de crise pour la gestion de la sécurité nationale mise en place					
620-1-5-3-R1	Taux cumulé de l'opérationnalisation de la salle de crise	%	50	50	75	100
620-1-5-4	Pilotage de la RSS appuyé					
620-1-5-4-R1	Nombre de personnel du SPDSN performant en matière de pilotage de la RSS	NOMBRE	1	1	7	20
620-1-5-4-R2	Nombre de documents stratégiques validés et appliqués par les secteurs sécuritaires	NOMBRE	2	2	0	0
620-1-5-5	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées					
620-1-5-5-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	2	2	4	4
620-1-5-6	SPDSN opérationnel					
620-1-5-6-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	100
620-1-5-7	Capacités du SPDSN renforcées					
620-1-5-7-R1	Nombre de succursales mis en réseau	NOMBRE	0	0	7	—
620-1-5-7-R2	Nombre de Personnel du SPDSN performant dans la gestion de la sécurité nationale	NOMBRE	1	1	21	—
620-1-6	PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE					
620-1-6-1	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite					
620-1-6-1-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	10	10	20	20
620-1-6-2	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées					
620-1-6-2-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	22	22	22	22
620-1-6-3	SPDSN opérationnel					
620-1-6-3-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	100
620-1-6-4	Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif					
620-1-6-4-R1	Taux de populations bénéficiaires	%	100	100	—	—

02 - SENAT

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

02	SENAT
020	SENAT
002	Administration Et Coordination
002-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT
002-1-1	ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT
002-1-1-1	GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT
002-1-1-1-01	METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ET ÉVALUATION BUDGÉTAIRE
002-1-1-1-02	REHABILITATION, CONSTRUCTION IMMEUBLE SENAT
002-1-2	ASSURER UNE ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT
002-1-2-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT
002-1-2-1-01	POURVOIR AUX SOINS DES SÉNATEURS, DU PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES
002-1-2-1-02	EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET LEURS FAMILLES
002-1-2-2	AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS
002-1-2-2-01	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PERFORMANCE DES DIRECTIONS ET DES SERVICES
002-1-2-2-02	SATISFAIRE AUX BESOINS EN FOURNITURES ET CONSOMMABLES DES SERVICES
002-1-2-2-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES SÉNATEURS ET FORMER LES AGENTS
002-1-2-2-04	FAIRE DES ATELIERS ET ORGANISER DES COLLOQUES
002-1-2-2-05	EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE AD/T°
002-1-3	ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS
002-1-3-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT
-	-
002-1-3-2	AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS
-	-

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

02	SENAT
020	SENAT
119	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat
119-1	PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT
119-1-1	RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU SÉNAT ET ÉVALUATION
119-1-1-1	POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE
<i>119-1-1-1-01</i>	<i>FAIRE DES PROPOSITIONS DE LOIS ET ADOPTER LES PROPOSITIONS ET PROJETS DE LOIS</i>
<i>119-1-1-1-02</i>	<i>CONSEILLER LE GOUVERNEMENT</i>
<i>119-1-1-1-03</i>	<i>EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE SÉNATEURS</i>
<i>119-1-1-1-05</i>	<i>EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DES SÉNATEURS, PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES</i>
119-1-2	RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE
119-1-2-1	APAISEMENT POLITIQUE
<i>119-1-2-1-01</i>	<i>FAIRE DES DIALOGUES POLITIQUES</i>
119-1-3	RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION
119-1-3-1	SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES
<i>119-1-3-1-01</i>	<i>CONSULTER ET RAPPORTER LES ÉLÉMENTS COLLECTÉS DES CTD ET LES OSE</i>
<i>119-1-3-1-02</i>	<i>AUGMENTER LES MOYENS FOURNIS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES MISSIONS DES MEMBRES DU SENAT</i>
<i>119-1-3-1-03</i>	<i>MAINTENIR LA RELATION AVEC LES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX</i>

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

02	SENAT						
020	SENAT						
002	Administration Et Coordination						
002-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT						
002-1-1	ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT						
002-1-1-1	GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT						
	002-1-1-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS ET COMPTE RENDU	NOMBRE	8	8	10	10
002-1-2	ASSURER UNE ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT						
002-1-2-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT						
	002-1-2-1-R1	NOMBRE DE LOCAUX RÉPONDANT AUX NORMES	NOMBRE	40	-	-	-
002-1-2-2	AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS						
	002-1-2-2-R1	DURÉE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	Jour	28	-	-	-
002-1-3	ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATERIELS, FINANCIERS ET HUMAINS						
002-1-3-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DECENT						
	002-1-3-1-R1	NOMBRE DE LOCAUX REpondant AUX NORMES	NOMBRE	-	40	50	50
002-1-3-2	AGENTS EFFICACES,COMPETENTS ET MOTIVES						
	002-1-3-2-R1	DUREE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	JOUR	-	28	28	28

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

02	SENAT							
020	SENAT							
119	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat							
119-1	PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT							
119-1-1	RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU SÉNAT ET ÉVALUATION							
119-1-1-1	POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE							
	119-1-1-1-R1	TAUX D'ASSIDUITÉ DES SÉNATEURS AUX TRAVAUX PARLEMENTAIRES	Pourcentage	80	80	95	95	
119-1-2	RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE							
119-1-2-1	APAISEMENT POLITIQUE							
	119-1-2-1-R1	DIMINUTION DE TAUX DES MANIFESTATIONS	POURCENTAGE	15	15	10	15	
119-1-3	RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION							
119-1-3-1	SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES							
	119-1-3-1-R1	POURCENTAGE DE COMPTE-RENDU PÉRIODIQUE POUR CHAQUE MISSION DES SÉNATEURS	Pourcentage	100	100	100	100	

03 - ASSEMBLEE NATIONALE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

03	ASSEMBLEE NATIONALE
030	ASSEMBLEE NATIONALE
003	Administration et Coordination
003-1	RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE
003-1-1	RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ
003-1-1-1	RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE
003-1-1-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATERIELLES ET HUMAINES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
003-1-1-1-02	PAYER LES SALAIRES DES AGENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
003-1-1-1-03	POURVOIR AUX SOINS MÉDICAUX
003-1-1-1-04	ORGANISER DES CONCOURS ET PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION ET STAGE
003-1-1-1-05	METTRE À LA DISPOSITION DES DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU BUREAU PERMANENT ET DE L'ADMINISTRATION DES FOURNITURES BUREAUTIQUES ET DIVERS ENTRETIENS

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

03	ASSEMBLEE NATIONALE
030	ASSEMBLEE NATIONALE
101	Gouvernance Responsable
101-1	RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL
101-1-1	PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES
101-1-1-1	Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré.
	<i>101-1-1-1-01 Tenir des sessions parlementaires</i>
	<i>101-1-1-1-02 Former les Députés, les cadres parlementaires et les représentants des partis politiques en matière d'analyse budgétaire (exercice concret de lecture du budget) et de la formulation des lois</i>
	<i>101-1-1-1-03 Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement</i>
	<i>101-1-1-1-04 Payer les salaires et avantages des Députés</i>
101-1-2	RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS
101-1-2-1	Renforcement des relations entre les élus et les citoyens
	<i>101-1-2-1-01 Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement</i>
	<i>101-1-2-1-02 Acquérir des matériels automobiles pour les 151 Députés</i>
101-1-3	SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS
101-1-3-1	Raffermissment des relations internationales
	<i>101-1-3-1-01 Effectuer des missions extérieures</i>
	<i>101-1-3-1-02 Adhérer aux organismes internationaux</i>
	<i>101-1-3-1-03 Organiser divers évènements liés aux activités parlementaires nationales et internationales</i>

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
03 ASSEMBLEE NATIONALE					
030 ASSEMBLEE NATIONALE					
003 Administration et Coordination					
003-1 <u>RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE</u>					
003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ					
003-1-1-1 RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE					
003-1-1-1-R2 Délai de traitement des dossiers	NB DE JOUR	10	10	10	10

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

03	ASSEMBLEE NATIONALE						
030	ASSEMBLEE NATIONALE						
101	Gouvernance Responsable						
101-1	RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL						
101-1-1	PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES						
101-1-1-1	Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré.						
	101-1-1-1-R3	Taux d'exécution budgétaire	%	99,6	99,6	99,75	99,8
	101-1-1-1-R4	Nombre de lois votées	Nombre	49	49	49	50
101-1-2	RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS						
101-1-2-1	Renforcement des relations entre les élus et les citoyens						
	101-1-2-1-R2	Nombre de tournées parlementaires	Nombre	1520	1520	1525	1530
	101-1-2-1-R3	Nombre de contrôles parlementaires	Nombre	10	10	10	10
101-1-3	SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS						
101-1-3-1	Raffermissement des relations internationales						
	101-1-3-1-R2	Nombre de participations à des réunions internationales	Nombre	48	48	50	50

04 - HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
004	Administration et Coordination
004-1	PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE
004-1-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE
004-1-1-1	BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION
004-1-1-1-01	COORDINATION DES ACTIONS DES DIRECTIONS ET SERVICES
004-1-1-2	EFFICACITÉ DE L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE
004-1-1-2-01	GESTION DU BUDGET CONFORMÉMENT AUX ORIENTATIONS ET PRIORITÉS: PROGRAMMATION, EXÉCUTION ET SUIVI ÉVALUATION DU BUDGET
004-1-1-2-02	Développer et mettre en œuvre la stratégie de réforme et de modernisation de l'administration
004-1-1-4	CAPACITÉS D'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES
004-1-1-4-01	DÉVELOPPEMENT DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET DES PRIORITÉS EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
004-1-1-5	PROFESSIONNALISME DES AGENTS
004-1-1-5-01	GESTION DU PERSONNEL
004-1-1-6	QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE
004-1-1-6-01	EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET RENFORCEMENT DE LA CULTURE DE RÉSULTAT
004-1-1-6-02	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE LA HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
004-1-1-6-03	Développement et mise en œuvre d'une stratégie de réforme et de modernisation de l'administration
004-1-1-8	EFFECTIVITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION
004-1-1-8-01	ETABLISSEMENT ET MIS EN ŒUVRE DES PROCÉDURES ET PROCESSUS POUR RENDRE EFFECTIVE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION.
004-1-1-B	Coordination des activités assurée et améliorée
004-1-1-B-01	Coordonner et piloter les activités des Directions et services
004-1-1-C	Système de contrôle et de suivi-évaluation renforcé
004-1-1-C-01	Renforcer les actions de contrôle et de suivi
004-1-1-C-02	Effectuer des contrôles au niveau des Services
004-1-1-C-03	Concevoir et mettre en place le système de suivi-évaluation
004-1-1-C-04	Établir des rapports d'activités
004-1-2	Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC
004-1-2-1	Sensation de sécurité au sein de la HCC
004-1-2-1-01	Assurer à tout moment la sécurité des hautes personnalités, de leurs entourages et des infrastructures
004-1-2-1-02	Renflouer et rajeunir les éléments émanant des différents corps des forces
004-1-2-2	Dispositifs de sécurité mis en place
004-1-2-2-01	Mettre en place des dispositifs de sécurité adéquats
004-1-2-3	Professionalisme renforcé des agents de sécurité leur permettant d'être en phase avec la conjoncture politico-juridique et à l'évolution de la technologie
004-1-2-3-01	Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité
004-1-3	Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance
004-1-3-1	Besoins en matériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente
004-1-3-1-01	renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC
004-1-3-2	- Patrimoine bien géré
004-1-3-2-01	Elaborer des manuels de procédure et développer des applications de gestion des consommables et des matériels
004-1-3-2-02	Exécuter les procédures de reddition des comptes matières
004-1-3-2-03	Assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine
004-1-3-3	- Gestion des ressources humaines automatisée
004-1-3-3-01	Développer des applications informatiques de gestion de ressources humaines
004-1-3-4	Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées
004-1-3-4-01	Rédiger et mettre en œuvre un guide d'élaboration de description de postes
004-1-3-4-02	Elaboration et mis en œuvre d'un plan de formation
004-1-3-5	Dossiers du personnel en souffrance réduits
004-1-3-5-01	Traiter à temps les actes relatifs à la gestion des carrières des agents
004-1-3-6	Réduction des fautes disciplinaires commises par les agents
004-1-3-6-01	Vulgariser les textes en matière de déontologie et de bonne conduite
004-1-3-7	Environnement de travail favorable au dialogue
004-1-3-7-01	Mettre en place et rendre opérationnel un cadre de dialogue et de concertation entre l'administration et le personnel
004-1-3-8	Personnel en bonne santé et dynamique

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
004	Administration et Coordination
	<i>004-1-3-8-01 Organiser des activités physiques et sportives</i>
	<i>004-1-3-8-02 Mettre en place et rendre opérationnel le Service Médico-Social</i>
004-1-3-9	Utilisation des ressources financières optimisée
	<i>004-1-3-9-01 Exécution du budget de l'année en cours</i>
	<i>004-1-3-9-02 Préparations et tenues des revues budgétaires</i>
	<i>004-1-3-9-03 Etablir le PTA</i>
	<i>004-1-3-9-04 Elaborer le projet de budget de l'année suivante</i>
004-1-3-A	Professionalisme des acteurs budgétaires
	<i>004-1-3-A-01 Renforcer les capacités des acteurs budgétaires</i>
004-1-3-B	Efficacité de l'organe de commande publique
	<i>004-1-3-B-01 Exécuter les procédures de passation des marchés</i>
	<i>004-1-3-B-02 Exécution et suivi des marchés</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
102	Gouvernance responsable
102-1	CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE
102-1-1	AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES
102-1-1-1	CITOYENS MIEUX INFORMÉS
102-1-1-1-01	TRAITEMENT DU CONTENTIEUX, TRAITEMENT ET PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS.
102-1-1-2	PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL INFORMATIQUE
102-1-1-2-01	PRÉPARATION DES ÉLECTIONS : APPUI ÉLECTORAL DE LA HCC
102-1-1-3	Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées
102-1-1-3-01	Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections
102-1-1-3-02	Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences avec les Cours étrangères
102-1-1-3-03	Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral
102-1-1-3-04	Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections
102-1-1-3-05	Acquisitions d'équipements électoraux
102-1-1-3-06	Établir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral
102-1-1-3-07	Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections
102-1-1-3-08	Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral
102-1-1-3-09	Former les acteurs du processus électoral pour le traitement des résultats
102-1-1-3-10	Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères
102-1-1-4	Transparence des actions de l'Institution en matière électorale
102-1-1-4-01	Organisation des portes ouvertes sur la HCC surtout sur sa compétence en matière électorale
102-1-1-4-02	Organiser des séances de formation, d'information et de sensibilisation au niveau des Régions
102-1-1-4-03	Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections
102-1-1-4-04	Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral
102-1-1-4-05	Établir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral
102-1-1-4-06	Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral
102-1-1-5	Personnel électoral répondant aux attentes d'élection fiable, crédible et transparente
102-1-1-5-01	Former les acteurs du processus électoral
102-1-1-6	Régularité et sincérité du scrutin assurée
102-1-1-6-01	Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections
102-1-1-6-02	Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections
102-1-2	PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES
102-1-2-2	PROCESSUS ÉLECTORAL AMÉLIORÉ
102-1-2-2-01	RÈGLEMENTS DES CONFLITS DE COMPÉTENCE ENTRE LES INSTITUTIONS ET/OU LES CTD
102-1-2-3	PROFESSIONNALISME DES ACTEURS DU PROCESSUS ÉLECTORAL
102-1-2-3-01	INTERPRÉTER LES DISPOSITIONS CONSTITUTIONNELLES
102-1-2-3-02	CONTRÔLER LA CONSTITUTIONNALITÉ DES TEXTES ET DES RÈGLEMENTS INTÉRIEUR DU PARLEMENT SOUMIS À LA CENSURE DE LA COUR
102-1-2-5	Respect de la Constitution garanti
102-1-2-5-01	-Préparer et tenir des audiences sur les textes et requêtes soumis à la censure de la Cour
102-1-2-5-02	Rédaction des décisions
102-1-2-5-03	Interpréter les dispositions constitutionnelles
102-1-2-5-04	Contrôler la constitutionnalité des textes et des règlements intérieur du parlement soumis à la censure de la Cour
102-1-2-5-05	Règlement des conflits de compétence entre les Institutions et/ou les CTD
102-1-2-5-06	Organiser des portes ouvertes sur la HCC
102-1-2-6	Professionalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe
102-1-2-6-01	Renforcer les capacités des juges, des cadres et du personnel du greffe : organisation de formations, de voyages d'études, de rencontres ou d'échanges d'expériences
102-1-2-6-02	Participation aux réunions statutaires des Cours et Conseils Constitutionnels (ACCPUF, CJCA, OIF...)
102-1-3	ETABLIR UN CLIMAT DE CONFIANCE ENVERS L'INSTITUTION
102-1-3-1	Etat de droit respecter
-	-
102-1-3-2	Qualité des décisions améliorée
-	-
102-1-3-3	Citoyens mieux informés
102-1-3-3-01	Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de l'information de l'Institution

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE		
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE		
102	Gouvernance responsable		
		102-1-3-3-02	Conception et mis à jour du site web
		102-1-3-3-03	Consolidation du fond documentaire
		102-1-3-3-04	Editer des recueils des décisions
	102-1-3-4		Personnel informatique professionnel et compétent
		102-1-3-4-01	Former le personnel informatique

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE						
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE						
004	Administration et Coordination						
004-1	PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE						
004-1-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE						
004-1-1-1	BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION						
	004-1-1-1-R1	Nombre de réalisations physiques (acquisition, construction)	NOMBRE	32	32	32	32
004-1-1-2	EFFICACITÉ DE L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE						
	004-1-1-2-R1	Pourcentage des directions ayant fait les rapports d'activités	%	75	75	80	80
004-1-1-4	CAPACITÉS D'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES						
	004-1-1-4-R1	Taux de problème de fonctionnement de l'administration résolus	%	70	70	80	80
004-1-1-5	PROFESSIONNALISME DES AGENTS						
	004-1-1-5-R1	Nombre des agents ayant suivi de formation	NOMBRE	18	18	20	20
004-1-1-6	QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE						
	004-1-1-6-R1	Délai moyen de traitement de dossiers	JOUR	14	14	13	12
	004-1-1-6-R2	Taux de problème de fonctionnement de l'administration résolus	NOMBRE	-	5	5	5
004-1-1-8	EFFECTIVITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION						
	004-1-1-8-R1	Nombre de délibérations à caractère administratif et financier adoptées	NOMBRE	4	4	4	4
004-1-1-B	Coordination des activités assurée et améliorée						
	004-1-1-B-R1	Nombre de réunions de staff	NOMBRE	30	-	-	-
	004-1-1-B-R2	Nombre de réunions du Staff et/ou de la Cellule Financière	NOMBRE	-	30	30	30
004-1-1-C	Système de contrôle et de suivi-évaluation renforcé						
	004-1-1-C-R1	Nombre de contrôles de services effectués	NOMBRE	4	4	4	4
	004-1-1-C-R2	Nombre de Directions ayant fait des rapports d'activités	NOMBRE	5	5	5	5
004-1-2	Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC						
004-1-2-1	Sensation de sécurité au sein de la HCC						
	004-1-2-1-R1	Indice lié à la sécurité de 0 à 100	TAUX	100	100	100	100
004-1-2-2	Dispositifs de sécurité mis en place						
	004-1-2-2-R1	Nombre de dispositifs de sécurité mis en place	NOMBRE	3	3	3	3
004-1-2-3	Professionalisme renforcé des agents de sécurité leur permettant d'être en phase avec la conjoncture politico-juridique et à l'évolution de la technologie						
	004-1-2-3-R1	Pourcentage des agents de sécurité ayant suivi de formation	%	40	40	50	60

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
004-1-3	Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance					
004-1-3-1	Besoins en matériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente					
004-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des besoins en matériels et en infrastructures	%	75	75	78	80
004-1-3-2	- Patrimoine bien géré					
004-1-3-2-R1	Dossiers de reddition des comptes matières de l'année N-2 approuvés	LOGIQUE	oui	oui	oui	oui
004-1-3-2-R2	Nombre d'applications informatiques de gestion des consommables et de matériels développées	NOMBRE	2	2	2	2
004-1-3-2-R3	Nombre de manuels de procédures de gestion des consommables et de matériels élaborés	NOMBRE	2	2	2	2
004-1-3-3	- Gestion des ressources humaines automatisée					
004-1-3-3-R1	Disponibilité d'outil informatique de gestion des ressources humaines	LOGIQUE	oui	oui	oui	oui
004-1-3-4	Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées					
004-1-3-4-R1	Taux de réalisation des activités de formation	%	50	50	60	70
004-1-3-5	Dossiers du personnel en souffrance réduits					
004-1-3-5-R1	Taux de dossiers du personnel traités	%	75	75	100	100
004-1-3-6	Réduction des fautes disciplinaires commises par les agents					
004-1-3-6-R1	Nombre de fautes disciplinaires commises par les agents	NOMBRE	12	12	6	3
004-1-3-7	Environnement de travail favorable au dialogue					
004-1-3-7-R1	Structure de dialogue mise en place et opérationnelle	LOGIQUE	oui	oui	oui	oui
004-1-3-8	Personnel en bonne santé et dynamique					
004-1-3-8-R1	Nombre d'activités physiques et sportives organisées	NOMBRE	25	25	30	30
004-1-3-8-R2	Service Médico-social mis en place et opérationnel	LOGIQUE	-	oui	oui	oui
004-1-3-9	Utilisation des ressources financières optimisée					
004-1-3-9-R1	Taux d'exécution du budget	%	96	96	98	98
004-1-3-A	Professionalisme des acteurs budgétaires					
004-1-3-A-R1	Taux de réalisation des formations des acteurs budgétaires	%	65	65	72	80
004-1-3-B	Efficacité de l'organe de commande publique					
004-1-3-B-R1	Taux de réalisation des marchés publics	%	95	95	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE					
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE					
102	Gouvernance responsable					
102-1	CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE					
102-1-1	AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES					
102-1-1-1	CITOYENS MIEUX INFORMÉS					
102-1-1-1-R1	Pourcentage des décisions, arrêts et avis mis en ligne	%	98	98	98	98
102-1-1-2	PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL INFORMATIQUE					
102-1-1-2-R1	Nombre de techniciens informatiques et d'utilisateurs formés	NOMBRE	12	12	12	12
102-1-1-3	Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées					
102-1-1-3-R1	Taux de réalisation des besoins en logistique électorale	%	75	75	90	100
102-1-1-3-R2	Nombre de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections organisés	NOMBRE	3	3	3	1
102-1-1-3-R3	Disponibilité d'outil informatique de gestion du contentieux et de traitement des résultats	LOGIQUE	-	oui	oui	oui
102-1-1-3-R4	Disponibilité du manuel de procédure sur le contentieux électoral	LOGIQUE	-	oui	oui	oui
102-1-1-3-R5	Nombre d'acteurs du processus électoral formés	NOMBRE	-	36	36	36
102-1-1-3-R6	Nombre de voyages d'études ou d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères organisés	NOMBRE	-	1	2	1
102-1-1-4	Transparence des actions de l'Institution en matière électorale					
102-1-1-4-R1	Nombre de Régions bénéficiant des séances de sensibilisation et d'information	NOMBRE	12	12	18	22
102-1-1-4-R2	Disponibilité sur site web de toutes les informations électorales	LOGIQUE	oui	oui	oui	oui
102-1-1-4-R3	Disponibilité du manuel de procédure sur le contentieux électoral	LOGIQUE	-	oui	oui	oui
102-1-1-4-R4	Nombre de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections organisés	NOMBRE	-	6	4	0
102-1-1-5	Personnel électoral répondant aux attentes d'élection fiable, crédible et transparente					
102-1-1-5-R1	Nombre des acteurs du processus électoral formés	NOMBRE	36	36	36	36
102-1-1-6	Régularité et sincérité du scrutin assurée					
102-1-1-6-R1	Nombre d'applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats développées	NOMBRE	-	1	1	0

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
102-1-2	PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES					
102-1-2-2	PROCESSUS ÉLECTORAL AMÉLIORÉ					
102-1-2-2-R1	Nombre d'applications de gestion de résultats et de de contentieux électoral développées	NOMBRE	2	2	0	0
102-1-2-3	PROFESSIONNALISME DES ACTEURS DU PROCESSUS ÉLECTORAL					
102-1-2-3-R1	Nombre d'acteurs du processus électoral formés	NOMBRE	32	32	32	32
102-1-2-5	Respect de la Constitution garanti					
102-1-2-5-R1	Nombre de décisions prises, d'arrêts rendus et d'avis émis	NOMBRE	38	42	36	30
102-1-2-5-R2	Nombre d'audiences	NOMBRE	-	32	32	28
102-1-2-5-R4	Nombre de portes ouvertes organisées	NOMBRE	-	6	6	6
102-1-2-6	Professionalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe					
102-1-2-6-R1	Nombre de formations, de voyages d'étude et/ou d'échanges d'expériences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur	NOMBRE	3	3	3	3
102-1-2-6-R3	Nombre de participations aux réunions statutaires des Cours ou Conseils constitutionnels étrangers	NOMBRE	-	2	2	2
102-1-3	ETABLIR UN CLIMAT DE CONFIANCE ENVERS L'INSTITUTION					
102-1-3-1	Etat de droit respecter					
102-1-3-1-R1	Nombre de décisions prises, d'arrêts rendus et d'avis émis	NOMBRE	32	32	32	32
102-1-3-2	Qualité des décisions améliorée					
102-1-3-2-R1	Nombre de formations ou d'échanges d'expériences effectués tant au niveau national qu'international	NOMBRE	3	3	3	3
102-1-3-3	Citoyens mieux informés					
102-1-3-3-R1	Taux de décisions mises en lignes	%	100	98	98	98
102-1-3-3-R2	Nombre de visiteurs du site web	NOMBRE	1000	1000	1500	2000
102-1-3-3-R3	Nombre de personnes ayant accédé au centre de documentation	NOMBRE	100	100	150	190
102-1-3-3-R4	Disponibilité de la stratégie de l'information de l'Institution	LOGIQUE	-	oui	oui	oui
102-1-3-4	Personnel informatique professionnel et compétent					
102-1-3-4-R1	Nombre de techniciens et des utilisateurs informatiques formés	NOMBRE	12	12	17	22
102-1-3-4-R2	Nombre des applications informatiques développées	NOMBRE	-	4	5	5

05 - PRIMATURE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
005	Administration et Coordination
005-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE
005-1-1	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE
005-1-1-1	L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE
005-1-1-1-01	RÉDIGER DES COMMUNIQUÉS OFFICIELS ET LES PARTAGER AUX MÉDIAS
005-1-1-1-02	ANALYSER ET RECOUPER LES INFORMATIONS RECEUILLIES
005-1-1-1-03	PROPOSER AU PREMIER MINISTRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PAR RAPPORT AU CONTEXTE
005-1-1-1-04	COUVRIR MÉDIATIQUEMENT TOUS LES ÉVÈNEMENTS AUXQUELS LE PREMIER MINISTRE PARTICIPE
005-1-1-1-05	RECUEILLIR TOUTES LES INFORMATIONS
005-1-1-2	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE
005-1-1-2-01	ENTREtenir LES INFRASTRUCTURES NTIC
005-1-1-2-02	DÉVELOPPER DES PROGRAMMES ET APPLICATION INFORMATIQUE
005-1-2	ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES
005-1-2-1	ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT
005-1-2-1-01	ENTREtenir LE PARC AUTOMOBILE
005-1-2-1-02	ASSURER LA QUALITÉ DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA PRIMATURE
005-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE MOTIVATIONS DES AGENTS ADÉQUATES
005-1-2-1-04	GÉRER LES DOSSIERS RELATIFS AUX CARRIÈRES DES AGENTS DE LA PRIMATURE
005-1-2-1-05	ASSURER LA GESTION DES STOCKS
005-1-2-1-06	ASSURER LA PRISE EN CHARGE DES TRAITEMENTS ET SOINS DES AGENTS DE LA PRIMATURE
005-1-2-1-07	CONDUIRE LES PROCÉDURES DES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS SUIVANT LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR
005-1-2-1-08	ENTREtenir LA DOMAINE MAHAZOARIVO, RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE ET DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS
005-1-2-1-09	ASSURER LA COORDINATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE
005-1-3	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
005-1-3-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTÉGÉ
005-1-3-1-01	CENTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES A MADAGASCAR (CFM/IFC)
005-1-4	ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS)
005-1-4-1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE
005-1-4-1-01	SÉCURITÉ PRIMATURE
005-1-4-1-02	ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPES
005-1-4-1-03	ELABORER DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ
005-1-4-2	SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE
005-1-4-2-01	EQUIPER LES GDC ET ESCORTES EN MATÉRIELS SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ
005-1-4-2-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DES GARDE DU CORPS (GDC)

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
005	Administration et Coordination
005-2	<u>HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS</u>
005-2-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES
005-2-1-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES
005-2-1-1-01	OFFICE NATIONAL DE NUTRITION

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
005	Administration et Coordination
005-3	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR
005-3-1	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF
005-3-1-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES
<i>005-3-1-1-01</i>	<i>RENFORCEMENT DE LA COORDINATION ET DU DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES ET MARINES</i>
005-3-2	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES
005-3-2-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE
<i>005-3-2-1-01</i>	<i>MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE D'ECHANGE ET DE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES DONNEES MARITIMES</i>
<i>005-3-2-1-02</i>	<i>MISE EN PLACE D'UN CENTRE OPERATIONNEL POUR VEILLE INFORMATIONNELLE</i>
<i>005-3-2-1-03</i>	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELS ET HUMAINS</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
139-1	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS
139-1-1	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT
139-1-1-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE
139-1-1-1-01	ASSURER LE RÔLE DE CONSEIL JURIDIQUE DU CABINET DU PREMIER MINISTRE
139-1-1-1-02	VEILLER À LA COHÉRENCE DES ACTIVITÉS DES MINISTÈRES PAR RAPPORT À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT
139-1-1-1-03	CONTRIBUER À LA MODERNISATION DU MÉCANISME DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL PAR LA MISE EN PLACE DE TABLEAUX DE BORD DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL
139-1-1-1-04	ASSURER LE SUIVI PERMANENT DES RÉALISATIONS GOUVERNEMENTALES DE CHAQUE DEPARTEMENT MINISTERIEL, SUR LA BASE DU PND, DU PMO ET DU PTA
139-1-1-1-05	ORGANISER LES DÉPLACEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS
139-1-1-1-06	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES MATÉRIELS ET LOGISTIQUES INDISPENSABLES POUR LES CONSEILS DU GOUVERNEMENT
139-1-1-1-07	ASSURER LA REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU GOUVERNEMENT
139-1-2	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
139-1-2-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTÉGÉ
139-1-2-1-01	ASSURER LE PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES TEXTES REGLÉMENTAIRES
139-1-2-1-02	PRÉPARER L'ORDRE DU JOUR ET LES DOSSIERS À SOUMETTRE À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT/DES MINISTRES ET À DÉPOSER SUR LE BUREAU DE L'UNE DES DEUX ASSEMBLÉS
139-1-2-1-03	REPERTORIER ET CONSERVER LES ARCHIVES DÉFINITIVES
139-1-2-1-04	ASSURER LE TRAITEMENT EN TEMPS RÉEL DES DOSSIERS DE CONSULTANCE ET DE CONTENTIEUX
139-1-2-1-05	RÉPRIMER LES FAUTES DE GESTION EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES.
139-1-2-1-06	ASSURER L'ÉTUDE DES PROJETS DE TEXTE ADMINISTRATIFS, LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES
139-1-2-1-07	VULGARISER, AMÉLIORER ET MODERNISER LA CONSERVATION ET L'ACCÈS AUX TEXTES DE DROIT
139-1-2-1-08	ASSURER LA COUVERTURE INTERMINISTÉRIELLE ET NATIONALE DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ETAT DEVANT LES JURIDICTIONS
139-1-2-1-09	RÉDUIRE LES RISQUES/OPPORTUNITÉS DE FAUTES DE GESTION
139-1-2-1-10	PRÉPARER LE PREMIER TIRAGE DES TEXTES POUR INSERTION JOURNAL OFFICIEL
139-1-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES
139-1-3-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES
139-1-3-1-01	AMÉLIORER LES MESURES ADMINISTRATIVES LOCALES POUR LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS
139-1-3-1-02	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAFICS DE DROGUE
139-1-3-1-03	SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES AUTORITÉS LOCALES, LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES JEUNES, ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CONTRE LA DROGUE
139-1-3-1-04	SUIVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES
139-1-3-1-05	PRÉPARER LES DOSSIERS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRE DES BDR
139-1-3-1-06	RENFORCER LA COORDINATION NATIONALE DANS LA MAÎTRISE DE RISQUES INHÉRENTS À L'ENVIRONNEMENT MARITIME (CFIM)
139-1-3-1-07	INTENSIFIER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, RÉGIONALE ET SOUS RÉGIONALE AFIN DE COMBATTRE LA TRAITE DES PERSONNES
139-1-3-1-08	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS MARITIMES RELATIVES AUX TRAFIC ILLICITES
139-1-3-1-09	CONTRÔLER ET VÉRIFIER LES BDR SAISIS AU NIVEAU DES ONZE () RÉGIONS
139-1-3-1-10	PLAIDOYER ET ASSURER LA VISIBILITÉ DE MADAGASCAR SUR LES DROITS DE L'HOMME
139-1-3-1-11	RENFORCER LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE EN MATIÈRE DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME
139-1-3-1-12	COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE
139-1-3-1-13	ASSURER L'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE SURETÉ RADIOLOGIQUES, ET SECURITÉ NUCLÉAIRES ET DE GARANTIE SUR L'UTILISATION PACIFIQUE DE L'ENERGIE NUCLÉAIRE
139-1-3-1-14	MENER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION, SUIVI DE LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ, DE L'OSC ET DES STRUCTURES LOCALES
139-1-4	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE
139-1-4-1	PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS
139-1-4-1-01	METTRE EN PLACE UN CENTRE DE VEILLE
139-1-4-1-02	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
139-1-4-1-03	ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE
139-1-4-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ
139-1-4-1-05	RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ
139-1-4-1-06	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AU TERRORISME NATIONAL ET INTERNATIONAL
139-1-4-1-07	COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ
139-1-4-1-08	ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL
139-1-4-1-09	RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUTES PERSONNALITÉS DU PAYS

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
139-2	<u>ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE</u>
139-2-1	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
139-2-1-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTÉGÉ
<i>139-2-1-1-01</i>	<i>MECANISME DE COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE</i>
<i>139-2-1-1-02</i>	<i>MAITRISE ET RENFORCEMENT DE LA STRATEGIE D'APPROCHE POUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE DANS LES REGIONS</i>
<i>139-2-1-1-03</i>	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DE L'OPERATIONNALITE ET DE LA DECONCENTRATION DU CONSEIL DE DISCIPLINE BUDGETAIRE ET FINANCIERE</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement
827-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE
827-1-1	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE
827-1-1-1	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE
<i>827-1-1-1-01</i>	<i>FILETS SOCIAUX DE SECURITE</i>
827-1-2	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES
827-1-2-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES
<i>827-1-2-1-01</i>	<i>PROJET DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE INTEGRE</i>
<i>827-1-2-1-02</i>	<i>PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI DE DEVELOPPEMENT RURAL</i>
827-1-3	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
827-1-3-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ
<i>827-1-3-1-01</i>	<i>PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT</i>
<i>827-1-3-1-02</i>	<i>AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES MENAGES VICTIMES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE</i>
827-1-4	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT
827-1-4-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE
<i>827-1-4-1-01</i>	<i>AMELIORER LE SYSTÈME D'ALERTE PRECOCE AFIN DE RENFORVER LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE AUX CYCLONES INONDATIONS</i>
<i>827-1-4-1-02</i>	<i>RENFORCER LES ACTIVITÉS SECTORIELLES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement
827-2	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR
827-2-1	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES
827-2-1-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE
827-2-1-1-01	AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTÉS LITTORALES
827-2-1-1-02	RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES À TRAVERS L'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES
827-2-1-1-03	DÉVELOPPER ET VULGARISER LES DIVERSES NORMES ET DIRECTIVES DE CONSTRUCTIONS DES INFRASTRUCTURES RÉSISTANTES AUX ALÉAS CLIMATIQUES CONFORMEMENT AUX CONTEXTES NATIONALES
827-2-1-1-04	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES AFIN DE RENFORCER LES RÉSILIENCES ET REDUIRE LES VULNERABILITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES COMMUNAUTÉS À TRAVERS L'APPLICATION DES DOCUMENTS EN GESTION DE S RISQUES ET DES CATAS
827-2-2	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DÉVELOPPEMENT
827-2-2-1	LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PND, PMO, PSAEP,...)
827-2-2-1-01	ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ROR)
827-2-2-1-02	RENFORCER LA PLATE FORME DE DÉVELOPPEMENT RURAL
827-2-2-1-03	ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)
827-2-2-2	UN DISPOSITIF DE COORDINATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT.
827-2-2-2-01	CONTRIBUER À L'ACCROISSEMENT DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DE GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, EN LA COORDONNANT ET CIBLANT MIEUX POUR QU'ELLE S'ALIGNE SUR LES PRIORITÉS, LES STRATÉGIES ET PROCESSUS NATIONAUX
827-2-3	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF
827-2-3-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES
827-2-3-1-01	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE
827-2-3-1-02	METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE COORDINATION, COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET SUIVI ÉVALUATION POUR LE SECTEUR NUTRITION
827-2-3-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE SÉCURISATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE
827-2-4	RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU
827-2-4-1	INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE
827-2-4-1-01	ORGANISER DES RENCONTRES SCIENTIFIQUES (SÉANCES PLÉNIÈRES ET SÉANCES DE SECTION, AUTRES RENCONTRES SCIENTIFIQUES), ET PUBLIER DES BULLETINS ET MÉMOIRES DE L'ACADEMIE MALGACHE
827-2-4-1-02	METTRE EN ŒUVRE DES FORMATIONS AU FORMAT STANDARD ET SPÉCIFIQUES (BLENDED LEARNING, MOOCS,...)
827-2-4-1-03	SPÉCIFIER, CONCEVOIR ET RÉALISER DES MODULES DE FORMATION
827-2-4-1-04	ORGANISER DES FORMATIONS À L'INTENTION DES AGENTS DE PLANIFICATION, DES CADRES ET DES TECHNICIENS

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

05	PRIMATURE						
050	PRIMATURE						
005	Administration et Coordination						
005-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE						
005-1-1	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE						
005-1-1-1	L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE						
005-1-1-1-R1	Taux de critiques à l'encontre du Premier Ministre par rapport aux articles de presses axées sur la vie de la Nation	%	10	10	7	7	
005-1-1-2	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE						
005-1-1-2-R1	Doléances reduites (gain en réduction)	NOMBRE	6	6	0	0	
005-1-2	ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES						
005-1-2-1	ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT						
005-1-2-1-R1	Administration performant (Oui-Non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI	
005-1-3	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT						
005-1-3-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ						
005-1-3-1-R1	Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protegé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	-	-	-	
005-1-4	ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS)						
005-1-4-1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE						
005-1-4-1-R1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI	
005-1-4-2	SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE						
005-1-4-2-R1	Intégrité physique et morale du PM assurées(oui-non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

05	PRIMATURE					
050	PRIMATURE					
005	Administration et Coordination					
005-2	<u>HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS</u>					
005-2-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES					
005-2-1-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES					
005-2-1-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	-	-	-

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

05	PRIMATURE							
050	PRIMATURE							
005	Administration et Coordination							
005-3	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR							
005-3-1	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF							
005-3-1-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES							
005-3-1-1-R1	Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	-	-	-	-	-
005-3-2	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES							
005-3-2-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE							
005-3-2-1-R1	Ratio des nombres de personnes touchées par des aléas avant et après le projet	RATIO	3	-	-	-	-	-

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

05	PRIMATURE							
050	PRIMATURE							
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales							
139-1	<u>HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS</u>							
139-1-1	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT							
139-1-1-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE							
	139-1-1-1-R1	Indice de performance	1	1	1	1	1	1
139-1-2	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT							
139-1-2-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ							
	139-1-2-1-R1	Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
139-1-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES							
139-1-3-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES							
	139-1-3-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
139-1-4	HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE							
139-1-4-1	PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS							
	139-1-4-1-R1	Nombre de documents de stratégie nationale de sécurité élaboré et validé	NOMBRE	2	2	2	2	2

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
05 PRIMATURE					
050 PRIMATURE					
139 Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales					
139-2 ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE					
139-2-1 ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT					
139-2-1-1 TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ					
139-2-1-1-R1 Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	-	-	-

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

05	PRIMATURE							
050	PRIMATURE							
827	Appui au développement							
827-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE							
827-1-1	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE							
827-1-1-1	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE							
	827-1-1-1-R1	Doléances réduites (gain en réduction)	NOMBRE	6	-	-	-	-
827-1-2	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES							
827-1-2-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES							
	827-1-2-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	-	-	-	-
827-1-3	ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT							
827-1-3-1	TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTÉGÉ							
	827-1-3-1-R1	Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	-	-	-	-
827-1-4	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT							
827-1-4-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE							
	827-1-4-1-R1	Indice de performance	1	1	-	-	-	-

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

05	PRIMATURE						
050	PRIMATURE						
827	Appui au développement						
827-2	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR						
827-2-1	SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES						
827-2-1-1	RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE						
	827-2-1-1-R1	Ratio des nombres de personnes touchées par des aléas avant et après le projet	RATIO	3	3	6	6
827-2-2	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT						
827-2-2-1	LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PND, PMO, PSAEP,...)						
	827-2-2-1-R1	Interventions en milieu rural ainsi que les acteurs au développement rural sont coordonnés et harmonisés (Oui-Non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
827-2-2-2	UN DISPOSITIF DE COORDINATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT.						
	827-2-2-2-R1	Disponibilité d'un document de politique de coopération au développement (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
827-2-3	AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF						
827-2-3-1	LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES						
	827-2-3-1-R1	Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
827-2-4	RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU						
827-2-4-1	INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE						
	827-2-4-1-R1	Taux d'impact socio-économique	%	80	80	85	85

06 - CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06 **CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY**

060 **RECONCILIATION MALAGASY**

057 **Administration et Coordination**

057-1 **PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE**

057-1-1 **INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ**

057-1-1-1 **RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT**

057-1-1-1-01 Assurer le suivi de la gestion des ressources financières, humaines et patrimoine du FFM

057-1-1-1-02 Intensifier le partenariat avec La société civile et d'autres entités

057-1-1-1-03 Développer le système d'information du FFM

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY		
060	RECONCILIATION MALAGASY		
823	Réconciliation Nationale		
823-1	PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE		
823-1-1	PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE		
823-1-1-1	PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE		
	-	-	-
823-1-1-2	STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE		
	-	-	-
823-1-2	RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES		
823-1-2-1	DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS		
823-1-2-1-01	REVALORISER LA CULTURE MALAGASY AXÉE SUR LE FIHAVANANA, LA SOLIDARITÉ ET L'UNITÉ NATIONALE		
823-1-2-1-02	INVENTORIER LES "DINAM-PIARAHAMONINA" EXISTANTS		
823-1-2-1-03	PROMOUVOIR L'INSTAURATION DES "DINAM-PIARAHAMONINA" DANS LES LOCALITÉS OÙ BESOIN SERA, LEUR VALORISATION ET HARMONISATION EN VUE DE LEUR CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR		
823-1-2-1-04	ELABORER ET DÉPLOYER DES MESURES RELATIVES À LA PRÉSERVATION DES RACINES ET DES CULTURES MALAGASY, AUSSI BIEN DANS LE DOMAINE RELIGIEUX QUE LINGUISTIQUE ET TRADITIONNEL		
823-1-2-1-05	PARTICIPER À LA SENSIBILISATION POUR LA PRÉVENTION DES PRATIQUES DE VINDICTE POPULAIRE		
823-1-2-2	VICTIMES IDENTIFIÉES		
823-1-2-2-01	DÉPLOYER DANS LES DISTRICTS LES RÉCOMMANDATIONS ET LES MESURES APPROPRIÉES À LA PRÉVENTION, À LA RÉOLUTION ET À L'ÉRADICATION DES CRISES		
823-1-2-2-02	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RAPPORTS FINAUX D'INVESTIGATION SUR LA VÉRITÉ		
823-1-2-3	VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES		
823-1-2-3-01	IMPULSER L'INSTAURATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA CONSTITUTION, DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DÉMOCRATIE, EN PARTENARIAT AVEC LES SOCIÉTÉS CIVILES ET LES ACTEURS POLITIQUES		
823-1-2-3-02	RENFORCER LA CAPACITÉ DES SOCIÉTÉS CIVILES ET DES AUTRES ORGANISATIONS SOCIALES EN VUE DE LA CONSOLIDATION DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE		
823-1-2-4	INSTRUMENT JURIDICO-POLITIQUE ELABORE		
	-	-	-
823-1-3	ERADICHER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES		
823-1-3-1	RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ		
823-1-3-1-01	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION AU NIVEAU DES FORCES DE L'ORDRE		
823-1-3-1-02	RÉACTUALISER LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE BONNE PRATIQUE POLITIQUE EXISTANT		
823-1-3-2	ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ		
823-1-3-2-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTRES ENTITÉS IMPLIQUÉES DANS LA RECONCILIATION		
823-1-3-2-02	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DE BORD DU FFM		
823-1-3-2-03	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES		
823-1-3-2-04	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'INSTITUTION		
823-1-3-2-05	RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ANTENNES RÉGIONALES		
823-1-3-2-06	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU FFM		
823-1-3-2-07	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES		
823-1-3-2-08	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS ET CULTUELS		
823-1-3-2-09	METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES SUR LA RECONCILIATION		
823-1-3-2-10	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE LA RECONCILIATION		
823-1-3-4	DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR		
823-1-3-4-01	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE LA VALIDATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)		
823-1-3-4-02	RÉALISER DES CONSULTATIONS RÉGIONALES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)		
823-1-3-5	RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCE		
	-	-	-
823-1-4	PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES		
823-1-4-1	RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES		
823-1-4-1-01	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER UN CENTRE D'ÉTUDES, DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE RÉCONCILIATION NATIONALE ET DE RÉFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE		
823-1-4-1-02	DÉTERMINER LES DISTORSIONS ENTRE LES PRESCRITS CONSTITUTIONNELS ET LÉGAUX ET LES PRATIQUES POLITIQUES ET JURIDICTIONNELLES, CONSTITUTIVES DE MANQUE D'ÉTHIQUE POLITIQUE, CAUSES DÉTERMINANTES DES CRISES POLITIQUES		
823-1-4-1-03	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE VALIDER LA POLITIQUE SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE		

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY		
060	RECONCILIATION MALAGASY		
823	Réconciliation Nationale		
		823-1-4-1-04	AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES MEMBRES ET DES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
		823-1-4-1-05	MENER DES INVESTIGATIONS SUR LA BONNE GOUVERNANCE, LA RÉPARTITION ÉQUITABLE DES RICHESSES NATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ
		823-1-4-1-06	MENER DES INVESTIGATIONS SUR LES GRANDS PRINCIPES DÉMOCRATIQUES ET LES DROITS FONDAMENTAUX, IDENTIFIER ET ANALYSER LES ORIGINES ET LES CAUSES DE LA FRAGILITÉ DE L'APPROPRIATION DU CONCEPT DE LA DÉMOCRATIE
		823-1-4-1-07	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RECOMMANDATIONS POUR LA REFONDATION DE LA NATION
		823-1-4-1-08	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER DES CERCLES DE REFLEXION AU NIVEAU DES RÉGIONS POUR ÉCRIRE LA VRAIE HISTOIRE DE MADAGASCAR: SOURCE DE CONFLITS PERMANENTS DE LA SOCIÉTÉ MALAGASY
		823-1-4-1-09	RECRUTER LES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
		823-1-4-1-10	EMETTRE DES RECOMMANDATIONS SUR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES EN VUE DE LEUR INSERTION DANS LE PROGRAMME DE L'ÉTAT
		823-1-4-1-11	RÉALISER DES ASSISES RÉGIONALES EN VUE DE COLLECTER DES IDÉES SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE
823-1-5	FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA TRANSITION		
	823-1-5-1		RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ
		823-1-5-1-01	RECEVOIR ET VÉRIFIER LES DEMANDES REÇUES
		823-1-5-1-02	CONDUIRE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ADOPTION DES TEXTES JURIDIQUES RELATIFS À LA RÉPARATION ET À L'INDEMNISATION
		823-1-5-1-03	ELABORER LE PROJET DES TEXTES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA CRÉATION DE LA "CAISSE NATIONALE DE RÉPARATION ET D'INDEMNISATION (CNRI)"
		823-1-5-1-04	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION NATIONALE POUR APPELER LES VICTIMES DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES À SE MANIFESTER À TRAVERS LEURS DEMANDES DE RÉPARATION ET INDEMNISATION
	823-1-5-2		DOSSIERS PARVENUS AU CFM, TRAITÉS
		-	-

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
06 CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY					
060 RECONCILIATION MALAGASY					
057 Administration et Coordination					
057-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE					
057-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
057-1-1-1 RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT					
057-1-1-1-R1 Taux d'exécution budgétaire	POURCENTAGE	97	97	97	97

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY					
060	RECONCILIATION MALAGASY					
823	Réconciliation Nationale					
823-1	PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE					
823-1-1	PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE					
823-1-1-1	PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE					
823-1-1-1-R1	Nombre d'initiatives de réconciliation et de paix déployées	NOMBRE	7	7	9	9
823-1-1-2	STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE					
823-1-1-2-R1	Nombre de forums organisés	NOMBRE	22	22	22	1
823-1-2	RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES					
823-1-2-1	DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS					
823-1-2-1-R1	Nombre de dossiers traités	NOMBRE	50	50	50	50
823-1-2-2	VICTIMES IDENTIFIÉES					
823-1-2-2-R2	Victimes identifiés	NOMBRE	1500	1500	1000	500
823-1-2-3	VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES					
823-1-2-3-R1	Nombre de victimes identifiées	NOMBRE	1000	1000	500	500
823-1-2-4	INSTRUMENT JURIDICO-POLITIQUE ELABORE					
823-1-2-4-R1	Nombre de textes	NOMBRE	1	1	0	0
823-1-3	ERADICHER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES					
823-1-3-1	RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ					
823-1-3-1-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	10	10
823-1-3-2	ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ					
823-1-3-2-R1	Nombre d'initiatives de réconciliation et de paix déployées	NOMBRE	6	6	7	10
823-1-3-4	DINAM-PIRAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR					
823-1-3-4-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	10	10
823-1-3-5	RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE					
823-1-3-5-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	6	6
823-1-4	PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES					
823-1-4-1	RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES					
823-1-4-1-R1	Poucentage de personnel assidu et compétant	POURCENTAGE	50	50	80	80
823-1-5	FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA TRANSITION					
823-1-5-1	RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ					
823-1-5-1-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	6	6
823-1-5-2	DOSSIERS PARVENUS AU CFM, TRAITES					
823-1-5-2-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	28	28	38	22

07 - COMMISSION ELECTORALE NATIONALE
INDEPENDANTE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
060	Administration et Coordination
060-1	<u>ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI ET RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS</u>
060-1-1	ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI
060-1-1-1	LES STRUCTURES TECHNIQUES ET LES DÉMEMBREMENTS DE LA CENI SONT MIS EN PLACE, FORMÉS ET OPÉRATIONNELS
<i>060-1-1-1-01</i>	<i>MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS ET D'OPÉRATIONNALISATION DE LA CENI ET DE SES DÉMEMBREMENTS</i>
060-1-4	RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS
060-1-4-1	PARTICIPATION ACTIVE DES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS DANS LES CADRES DE CONCERTATION ORGANISÉS PAR LA CENI
<i>060-1-4-1-01</i>	<i>DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT AVEC LES CADRES DE CONCERTATIONS</i>
060-1-4-2	LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DE TOUTES LES ACTIVITÉS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL
<i>060-1-4-2-01</i>	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS ÉLECTORAL</i>
060-1-5	ASSURER LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI
060-1-5-1	PARTICIPATION ACTIVE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL AU SEIN DU PROJET SACEM
<i>060-1-5-1-01</i>	<i>DÉVELOPPEMENT DE RELATIONS INTERNATIONALES</i>
060-1-5-2	LA CENI ORGANISE LES ÉLECTIONS DE MANIÈRE PROFESSIONNELLE ET CONFORMES AUX NORMES INTERNATIONALES JUSQU'EN 2021
<i>060-1-5-2-01</i>	<i>MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE PILOTAGE ET DE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE LA CENI</i>
060-1-5-3	RECONNAISSANCE NATIONALE ET INTERNATIONALE DES ÉLECTIONS ORGANISÉES PAR LA CENI
<i>060-1-5-3-01</i>	<i>AMÉLIORATION DE L'ADMINISTRATION DES ÉLECTIONS</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral
126-1	GARANTIR LE DROIT DE VOTE POUR TOUS LES CITOYENS AYANT DROIT
126-1-1	FACILITER L'ACCÈS AUX CONDITIONS PRÉALABLES DES DROITS ÉLECTORAUX
126-1-1-1	LES CITOYENS EN ÂGE DE VOTER ET AYANT DROIT (18 ANS RÉVOLUS) SONT INSCRITS DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020
126-1-1-1-01	<i>CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE D'UN GUICHET UNIQUE POUR LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS JUGEMENT SUPPLÉMENTAIRE/DÉLIVRANCE DE CNI/INSCRIPTION DANS LA LISTE ELECTORALE</i>
126-1-2	FACILITER L'ACCÈS À LA PROCÉDURE CONTENTIEUSE EN MATIÈRE ÉLECTORALE
126-1-2-1	Procédure contentieuse plus allégée et accessible à tous
126-1-3	METTRE EN COHÉRENCE TOUTES LES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES ET COMBLER LES VIDES JURIDIQUES
126-1-3-1	PROPOSITION D'AMÉLIORATION DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES LIÉES À LA GESTION DU PROCESSUS ÉLECTORAL REMIS AU GOUVERNEMENT
126-1-3-1-01	<i>SUIVI DE LA RÉVISION DU CADRE LÉGAL À TRAVERS LA COMMISSION CONSULTATIVE : (AVANT-PROJETS DE TEXTES)</i>
126-1-4	ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES
126-1-4-1	LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS PRENNENT CONNAISSANCE DU CADRE JURIDIQUE RÉGISSANT L'ENSEMBLE DU PROCESSUS ÉLECTORAL
126-1-4-1-01	<i>ELABORATION ET DIFFUSION DE RECUEILS DE TOUS LES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES</i>
126-1-4-2	LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES
126-1-4-2-01	<i>ORGANISATION D'ATELIERS DE VULGARISATION DES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES</i>
126-1-4-2-02	<i>ORGANISATION D'ATELIERS/ SÉANCES DE TRAVAIL POUR ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES TEXTES (AVEC LES ENTITÉS CONCERNÉS PAR LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES)</i>
126-1-5	ACCROÎTRE L'EXACTITUDE DE LA LISTE ÉLECTORALE
126-1-5-1	AVOIR UN TAUX D'EXHAUSTIVITÉ DE 92% DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME INTERNATIONALE = 90%)
126-1-5-1-01	<i>PLAIDOYER POUR DES INTERVENTIONS À TOUTES LES PHASES DU PROCESSUS ÉLECTORAL</i>
126-1-5-1-02	<i>FACILITATION DES PROCÉDURES DE VÉRIFICATION SUR LA LISTE ÉLECTORALE</i>
126-1-5-1-03	<i>OPTIMISATION DU SYSTÈME DE GESTION DE LA BASE DE DONNÉES INFORMATIQUE</i>
126-1-6	AMÉLIORER L'EXHAUSTIVITÉ DE LA LISTE ÉLECTORALE
126-1-6-1	AVOIR UN TAUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME INTERNATIONALE = 90%)
126-1-6-1-01	<i>RÉFORME DU SYSTÈME DE GESTION DE L'ÉTAT CIVIL</i>
126-1-6-1-02	<i>RENFORCEMENT DE LA SYNERGIE DES ACTIONS DE TOUS LES ACTEURS</i>
126-1-6-1-03	<i>MISE EN ŒUVRE DES GUICHETS UNIQUES : REFORTE DE LA LISTE ÉLECTORALE ACCOMPAGNÉE "D'OPÉRATIONS SIMULTANÉES DE JUGEMENT SUPPLÉMENTAIRE ET DE CIN</i>
126-1-7	GÉRER LA LOGISTIQUE ÉLECTORALE DE MANIÈRE EFFICACE
126-1-7-1	TOUS LES BUREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS
126-1-7-1-01	<i>APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DU PROCESSUS ÉLECTORAL</i>
126-1-7-1-02	<i>ETABLISSEMENT DE PLANS D'ACTIVITÉS LOGISTIQUES OPÉRATIONNELS POUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE SCRUTIN</i>
126-1-7-1-03	<i>APPUI TECHNIQUE, FINANCIER ET LOGISTIQUE À L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS</i>
126-1-7-1-04	<i>ELABORATION ET DIFFUSION DE NOUVEAUX IMPRIMÉS FACILES À MAITRISER</i>
126-1-7-1-05	<i>MISE À DISPOSITION DES MOYENS LOGISTIQUES STANDARDS ET DE MOYENS SPÉCIFIQUES À CHAQUE TYPE D'OPÉRATIONS</i>
126-1-8	AMÉLIORER L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE
126-1-8-1	Avoir un taux d'inscription de 95% sur la liste électorale en 2020 (norme internationale = 90%)
126-1-9	ASSURER L'ENCADREMENT JURIDIQUE EFFICACE ET PERTINENT POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATIVES ET COMMUNALES
126-1-9-1	ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATIVES ET COMMUNALES RÉALISÉES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS JURIDIQUES
126-1-9-1-01	<i>ELABORATION DES TEXTES D'APPLICATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRE (DÉLIBÉRATION ET DÉCISION)</i>
126-1-9-2	TOUS LES BUREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS
126-1-9-2-01	<i>FORMATION DES OBSERVATEURS ET AMÉLIORATION DES DISPOSITIFS DE CONDUITE ET SUIVI DE MISSION D'OBSERVATION</i>
126-1-9-2-02	<i>MISE EN PLACE DES PROTOCOLES D'ACCORDS ENTRE LA CENI ET LES AUTRES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS</i>
126-1-9-2-03	<i>MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET ÉVALUATION DES MISES EN ŒUVRE DE PROTOCOLE D'ACCORD</i>
126-1-9-2-04	<i>COLLECTE ET EXPLOITATION DES RAPPORT D'OBSERVATION DE TOUTES LES ENTITÉS AYANT OBTENU D'AGRÈMENT</i>
126-1-A	ORGANISER DES ÉLECTIONS DANS UN CLIMAT D'APAISEMENT

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral
126-1-A-1	CODES D'ÉTHIQUE ET DE BONNE CONDUITE SIGNÉS PAR LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS
126-1-A-1-01	<i>ORGANISATION D'ATELIERS/RÉUNIONS DES CADRES DE CONCERTATION POUR L'ÉLABORATION DES CODES D'ÉTHIQUE ET DE BONNE CONDUITE PAR PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS (PP, OSC, ADMINISTRATION, MÉDIAS)</i>
126-1-A-2	GESTION DES CONFLITS ET DES CONTENTIEUX MAÎTRISÉE PAR LES DÉMEMBREMENTS
126-1-A-2-01	<i>MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS POUR LA GESTION DE CONFLITS ET GESTION DES CONTENTIEUX</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
825	Education Electorale et Communication
825-1	<u>METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE ET DE SENSIBILISATION ET LA STRATÉGIE GLOBALE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE LA CENI</u>
825-1-1	RENFORCER LA CRÉDIBILITÉ DE LA CENI
825-1-1-1	Cohésion et professionnalisme des membres du personnel de la CENI
825-1-2	PROMOUVOIR L'ACCÈS À L'INFORMATION ÉLECTORALE
825-1-2-1	LE PUBLIC EST INFORMÉ, ÉDUQUÉ ET SENSIBILISÉ BI HEBDOMADAIREMENT SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS CITOYENS SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS CITOYENS
825-1-2-1-01	DÉPLOIEMENT DES MOYENS ET DES OUTILS ADÉQUATS PERMETTANT AUX RESPONSABLES DES DÉMEMBREMENTS DE PROXIMITÉ DE CIBLER LES ZONES ÉLOIGNÉES ET ENCLAVÉES, AINSI QUE LES PERSONNES HANDICAPÉES
825-1-2-1-02	UTILISER LES MÉDIAS, LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LES OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES
825-1-4	PROMOUVOIR L'ÉMERGENCE D'UNE CONSCIENCE POLITIQUE CITOYENNE EN VUE D'UN TAUX ÉLEVÉ DE PARTICIPATION AU PROCESSUS ÉLECTORAL
825-1-4-1	AVOIR UN TAUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020
825-1-4-1-01	ELABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DE LA) CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION CITOYENNE DE PROXIMITÉ PERMANENTE ET PÉRENNE DE LA POPULATION EN ÂGE DE VOTER
825-1-4-1-02	FAIRE CONNAÎTRE AUX CITOYENS LEURS RÔLES À CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE ÉLECTORAL
825-1-4-1-03	ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE VEILLE SUR L'IMPORTANCE ET LES CONSÉQUENCES DE LEUR PARTICIPATION AU PROCESSUS ÉLECTORAL
825-1-4-1-04	ELABORATION D'UNE NOUVELLE APPROCHE PLUS COHÉRENTE ET PLUS DURABLE
825-1-5	SUSCITER L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES ET DES INTELLECTUELS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL
825-1-5-1	ATTEINDRE 50% DE JEUNES, NOTAMMENT LES INTELLECTUELS, DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020
825-1-5-1-01	ORGANISATIONS DE CONFÉRENCE DÉBAT
825-1-5-1-02	SENSIBILISATION ET ÉDUCATION ÉLECTORALE ITINÉRANTES
825-1-6	PROMOUVOIR LA PARTICIPATION FÉMININE DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL
825-1-6-1	ATTEINDRE 52% DE FEMMES DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020
825-1-6-1-01	PRODUCTION DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION SPÉCIFIQUE

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070	ELECTIONS						
060	Administration et Coordination						
060-1	ASSURER L'INDEPENDANCE, L'OPERATIONNALITE ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI ET RENFORCER LES CAPACITES DES PARTIES PRENANTES AUX ELECTIONS						
060-1-1	ASSURER L'OPERATIONNALITE DE LA CENI						
060-1-1-1	LES STRUCTURES TECHNIQUES ET LES DEMEMBREMENTS DE LA CENI SONT MIS EN PLACE, FORMES ET OPERATIONNELS						
060-1-1-1-R1	Pourcentage des actes réglementaires de mise en place des démembrements (nomination, prise de service, prestation de serment, rapport d'effectivité)	%	100	100	100	100	100
060-1-4	RENFORCER LES CAPACITES DES PARTIES PRENANTES AUX ELECTIONS						
060-1-4-1	PARTICIPATION ACTIVE DES PARTIES PRENANTES AUX ELECTIONS DANS LES CADRES DE CONCERTATION ORGANISES PAR LA CENI						
060-1-4-1-R1	Opérationnalité des cadres de concertation avec les parties prenantes (Nombre de réunions, Taux de participation des parties prenantes, Effectivité des concertations)	%	100	100	100	100	100
060-1-4-2	LES PARTIES PRENANTES AUX ELECTIONS SONT INFORMEES ET EN CONNAISSANCE DE TOUTES LES ACTIVITES DANS LE PROCESSUS ELECTORAL						
060-1-4-2-R1	Opérationnalité des cadres de concertation avec les parties prenantes (Nombre de réunions, Taux de participation des parties prenantes, Effectivité des concertations)	%	100	100	100	100	100
060-1-5	ASSURER LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI						
060-1-5-1	PARTICIPATION ACTIVE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE PROCESSUS ELECTORAL AU SEIN DU PROJET SACEM						
060-1-5-1-R1	Disponibilité des documents de planification stratégique (PTA,PTP) pour toutes les activités de la CENI durant son mandat	NOMBRE	2	2	2	2	2
060-1-5-2	LA CENI ORGANISE LES ELECTIONS DE MANIERE PROFESSIONNELLE ET CONFORMES AUX NORMES INTERNATIONALES JUSQU'EN 2021						
060-1-5-2-R1	Disponibilité des documents de planification stratégique (PTA,PTP) pour toutes les activités de la CENI durant son mandat	NOMBRE	2	2	2	2	2
060-1-5-3	RECONNAISSANCE NATIONALE ET INTERNATIONALE DES ELECTIONS ORGANISEES PAR LA CENI						
060-1-5-3-R1	Disponibilité des documents de planification stratégique (PTA,PTP) pour toutes les activités de la CENI durant son mandat	NOMBRE	2	2	2	2	2

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070 ELECTIONS						
126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral						
126-1 GARANTIR LE DROIT DE VOTE POUR TOUS LES CITOYENS AYANT DROIT						
126-1-1 FACILITER L'ACCÈS AUX CONDITIONS PRÉALABLES DES DROITS ÉLECTORAUX						
126-1-1-1 LES CITOYENS EN ÂGE DE VOTER ET AYANT DROIT (18 ANS RÉVOLUS) SONT INSCRITS DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020						
126-1-1-1-R1	Pourcentage des nouveaux titulaires de CNI inscrits dans la liste électorale	%	97	97	100	100
126-1-2 FACILITER L'ACCÈS À LA PROCÉDURE CONTENTIEUSE EN MATIÈRE ÉLECTORALE						
126-1-2-1 Procédure contentieuse plus allégée et accessible à tous						
126-1-2-1-R1	Pourcentage de mesures d'allègement prises (manuels de procédures, modèles de requête, textes révisés, structures, etc...)	%	100	100	100	100
126-1-3 METTRE EN COHÉRENCE TOUTES LES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES ET COMBLER LES VIDES JURIDIQUES						
126-1-3-1 PROPOSITION D'AMÉLIORATION DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES LIÉES À LA GESTION DU PROCESSUS ÉLECTORAL REMIS AU GOUVERNEMENT						
126-1-3-1-R1	Pourcentage de textes législatifs et réglementaires relatifs au processus électoral étoffés et en cohérence	%	95	95	100	100
126-1-4 ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES						
126-1-4-1 LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS PRENNENT CONNAISSANCE DU CADRE JURIDIQUE RÉGISSANT L'ENSEMBLE DU PROCESSUS ÉLECTORAL						
126-1-4-1-R1	Pourcentage des textes législatifs et réglementaires relatifs au processus électoral adoptés et appliqués	%	95	95	100	100
126-1-4-2 LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS SONT INFORMÉES ET EN CONNAISSANCE DES OUTILS JURIDIQUES RÉGISSANT LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES						
126-1-4-2-R1	Pourcentage des textes législatifs et réglementaires relatifs au processus électoral adoptés et appliqués	%	95	95	100	100
126-1-5 ACCROÎTRE L'EXACTITUDE DE LA LISTE ÉLECTORALE						
126-1-5-1 AVOIR UN TAUX D'EXHAUSTIVITÉ DE 92% DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME INTERNATIONALE = 90%)						
126-1-5-1-R1	Taux d'exhaustivité de la liste électorale	%	92	92	95	95
126-1-6 AMÉLIORER L'EXHAUSTIVITÉ DE LA LISTE ÉLECTORALE						
126-1-6-1 AVOIR UN TAUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020 (NORME INTERNATIONALE = 90%)						
126-1-6-1-R1	Taux d'inscription sur la liste électorale	%	92	92	95	95
126-1-7 GÉRER LA LOGISTIQUE ÉLECTORALE DE MANIÈRE EFFICACE						
126-1-7-1 TOUS LES BUREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS						
126-1-7-1-R1	Pourcentage de bureaux de vote servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux	%	100	100	100	100
126-1-8 AMÉLIORER L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE						
126-1-8-1 Avoir un taux d'inscription de 95% sur la liste électorale en 2020 (norme internationale = 90%)						
126-1-8-1-R1	Nombre d'électeurs inscrits annuellement	NOMBRE	10 600	10 600 000	11 200 000	11 200
126-1-9 ASSURER L'ENCADREMENT JURIDIQUE EFFICACE ET PERTINENT POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATIVES ET COMMUNALES						
126-1-9-1 ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES, LÉGISLATIVES ET COMMUNALES RÉALISÉES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS JURIDIQUES						
126-1-9-1-R1	Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	-	-	43000	43000
126-1-9-2 TOUS LES BUREAUX DE VOTE MIS EN PLACE SONT OPÉRATIONNELS						
126-1-9-2-R1	Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	-	-	43000	43000

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
126-1-A ORGANISER DES ÉLECTIONS DANS UN CLIMAT D'APAISEMENT					
126-1-A-1 CODES D'ÉTHIQUE ET DE BONNE CONDUITE SIGNÉS PAR LES PARTIES PRENANTES AUX ÉLECTIONS					
126-1-A-1-R1 Nombre d'ateliers d'appropriation des dispositions légales et réglementaires pour une lecture commune effectués	<i>NOMBRE</i>	22	22	-	-
126-1-A-2 GESTION DES CONFLITS ET DES CONTENTIEUX MAÎTRISÉE PAR LES DÉMEMBREMENTS					
126-1-A-2-R1 Nombre d'ateliers d'appropriation des dispositions légales et réglementaires pour une lecture commune effectués	<i>NOMBRE</i>	22	22	-	-

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE							
070	ELECTIONS							
825	Education Electorale et Communication							
825-1	METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE ET DE SENSIBILISATION ET LA STRATÉGIE GLOBALE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DE LA CENI							
825-1-1	RENFORCER LA CRÉDIBILITÉ DE LA CENI							
	825-1-1-1	Cohésion et professionnalisme des membres du personnel de la CENI						
	825-1-1-1-R1	Nombre de conventions de partenariat conclues avec les acteurs du processus électoral pour la mise en œuvre des activités de la CENI	NOMBRE	52	52	119	119	
825-1-2	PROMOUVOIR L'ACCÈS À L'INFORMATION ÉLECTORALE							
	825-1-2-1	LE PUBLIC EST INFORMÉ, ÉDUQUÉ ET SENSIBILISÉ BI HEBDOMADAIREMENT SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS CITOYENS SUR LEURS DROITS ET DEVOIRS CITOYENS						
	825-1-2-1-R1	Nombre de diffusions de l'émission « Olom-pirenena aho »	%	72	72	72	72	
825-1-4	PROMOUVOIR L'ÉMERGENCE D'UNE CONSCIENCE POLITIQUE CITOYENNE EN VUE D'UN TAUX ÉLEVÉ DE PARTICIPATION AU PROCESSUS ÉLECTORAL							
	825-1-4-1	AVOIR UN TAUX D'INSCRIPTION DE 95% SUR LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020						
	825-1-4-1-R1	Taux d'inscription sur la liste électorale	%	94	94	95	95	
825-1-5	SUSCITER L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES ET DES INTELLECTUELS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL							
	825-1-5-1	ATTEINDRE 50% DE JEUNES, NOTAMMENT LES INTELLECTUELS, DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020						
	825-1-5-1-R1	Pourcentage de jeunes dans la liste électorale	%	45	45	50	50	
825-1-6	PROMOUVOIR LA PARTICIPATION FÉMININE DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL							
	825-1-6-1	ATTEINDRE 52% DE FEMMES DANS LA LISTE ÉLECTORALE EN 2020						
	825-1-6-1-R1	Pourcentage de femmes dans la liste électorale	%	51	51	52	52	

12 - MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
122	DEFENSE ET SECURITE
007	Administration et Coordination
007-1	ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
007-1-1	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE
007-1-1-1	RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
007-1-1-1-01	OPTIMISER LES CONTRATS DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE
007-1-1-1-02	OPTIMISER LA COHÉRENCE DU TABLEAU DES EFFECTIFS AUX EMPLOIS ET AUX COMPÉTENCES CONFORMÉMENT AU FORMAT DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE ENVISAGÉ
007-1-1-1-03	OPTIMISER L'ADÉQUATION DES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
007-1-1-1-04	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES A L'ASSUJETTISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RESERVES
007-1-1-1-05	APPUYER LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
007-1-1-1-06	METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REpondant AUX ENJEUX DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE
007-1-1-1-07	ASSURER LA GESTION ET L'ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTERE
007-1-1-1-08	ASSURER LES FORMATIONS ET LES STAGES DU PERSONNEL

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
122	DEFENSE ET SECURITE
103	Pilotage de la politique de défense
103-1	ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE
103-1-1	METTRE EN ŒUVRE LES CAPACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION
103-1-1-1	DISPOSITIFS DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
103-1-1-1-01	COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE
103-1-1-1-02	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
103-1-1-1-03	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ASSUJETISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RÉSERVES
103-1-1-1-04	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER À L'HOMI DIEGO
103-1-1-1-05	ASSURER UNE PRODUCTIVITÉ OPTIMALE AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE
103-1-1-1-06	REVALORISATION DE L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
103-1-1-1-07	ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE À TRAVERS LA FORMATION D'ÉLÈVES OFFICIERS
103-1-1-1-08	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MILITAIRE
103-1-1-1-09	APPUI AU CENHOSOA
103-1-1-1-11	APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-1-1-12	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES: UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISE
103-1-1-1-13	IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBUS, KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,...)
103-1-1-1-14	REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES, CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES
103-1-1-1-15	ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-1-1-16	ELABORER LE LIVRE BLANC : DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES)
103-1-1-1-17	DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES
103-1-1-1-18	DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES
103-1-1-1-19	ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE
103-1-1-1-20	PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES
103-1-1-1-21	PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.)
103-1-1-1-22	REALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME
103-1-1-2	EMPLOI DES FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES
103-1-1-2-01	SUIVRE ET ÉVALUER LES DISPOSITIFS D'ENGAGEMENTS DES FORCES ARMÉES EN OPÉRATION SELON LES PLANIFICATIONS ÉTABLIES
103-1-1-2-02	ASSURER LE SUIVI DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE LA DÉFENSE
103-1-1-2-03	ENTREtenir UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTÉ À LA SÉCURITÉ ET À LA DÉFENSE
103-1-1-2-04	ASSURER LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE ET DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES
103-1-1-2-05	ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES ARMÉES
103-1-1-2-06	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX
103-1-1-2-07	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS
103-1-1-2-08	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE
103-1-1-2-09	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE L'ARMEE
103-1-1-2-10	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES
103-1-1-2-11	ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE
103-1-1-2-12	REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
103-1-1-3	LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉFENSE 2020-2023 EST ÉTABLIE ET PLANIFIÉE
103-1-1-3-01	IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBUS, KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,...)
103-1-1-3-02	REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES, CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES
103-1-1-3-03	ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-1-3-04	ELABORER LE LIVRE BLANC : DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES)
103-1-1-3-05	DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES
103-1-1-3-06	DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES
103-1-1-3-07	ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
122	DEFENSE ET SECURITE
103	Pilotage de la politique de défense
	103-1-1-3-08 PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES
	103-1-1-3-09 PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.)
	103-1-1-3-10 REALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME
	103-1-1-3-11 APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-2	RENFORCER LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ
103-1-2-1	CULTURE ET ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDEE
	103-1-2-1-01 ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIÉTÉ
	103-1-2-1-02 PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES
	103-1-2-1-03 ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
	103-1-2-1-04 ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
	103-1-2-1-05 COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE
	103-1-2-1-06 EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
	103-1-2-1-07 ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO
	103-1-2-1-08 APPUYER LE CENHOSOA
	103-1-2-1-09 REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL
	103-1-2-1-10 METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION
	103-1-2-1-11 RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAUX
	103-1-2-1-12 FORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE
103-1-2-2	LES DISPOSITIFS OPERATIONNELS ET DE SOUTIEN SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
	103-1-2-2-01 DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS
	103-1-2-2-02 DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX
	103-1-2-2-03 MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE
	103-1-2-2-04 ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE L'ARMEE
	103-1-2-2-05 ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES
	103-1-2-2-06 ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE
	103-1-2-2-07 REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
103-1-2-3	LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN DU SERVICE DE SANTE SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
	103-1-2-3-01 FORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE
	103-1-2-3-02 RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAUX
	103-1-2-3-03 METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION
	103-1-2-3-04 REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL
	103-1-2-3-05 APPUYER LE CENHOSOA
	103-1-2-3-06 ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO
	103-1-2-3-07 EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
	103-1-2-3-08 COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE
103-1-2-4	FONCTION MILITAIRE REVALORISEE
	103-1-2-4-01 ETUDIER L'AMELIORATION DU QUOTIDIEN DU SOLDAT (CONDITION DE VIE, INFRASTRUCTURES DE VIE COURANTE, ALIMENTATION, HABILLEMENT, SOUTIEN SANITAIRE, ...)
	103-1-2-4-02 PROMOUVOIR LES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES
	103-1-2-4-03 PROMOUVOIR LES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE DE METIERS DES SOLDATS (PREPARATION A LA RECONVERSION)
103-1-2-5	LE PROFESSIONNALISME DANS LES FORCES ARMÉES EST AMELIORÉ A TRAVERS DES FORMATIONS
	103-1-2-5-01 ADAPTER LES DISPOSITIFS DE FORMATIONS AUX NOUVELLES EXIGENCES OPERATIONNELLES
	103-1-2-5-02 CONTROLER L'ADEQUATION DES FORMATIONS AUX EXIGENCES OPERATIONNELLES
	103-1-2-5-03 ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE A TRAVERS LA FORMATION D'ELEVES OFFICIERS
103-1-2-6	LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET LE RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMÉES SONT RENFORCÉS
	103-1-2-6-01 CONTROLER L'EFFECTIVITE DU RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMEES
	103-1-2-6-02 ORGANISER DES STAGES DE FORMATIONS CONTINUES SUR L'ETHIQUE ET LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMEES
103-1-2-7	LES ACTIONS DE SÉCURISATION DE L'ARMÉE MALAGASY SONT LEGALISÉES
	103-1-2-7-01 COMPLETER LE CADRE LEGAL PAR DES MESURES D'EXCEPTION EN CAS DE NECESSITE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE		
122	DEFENSE ET SECURITE		
103	Pilotage de la politique de défense		
		103-1-2-7-02	IDENTIFIER LE CADRE LEGALE ADAPTE AUX ACTIONS DE L'ARMEE MALAGASY
		103-1-2-7-03	ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES
	103-1-2-8	LES DISPOSITIFS DU SYSTÈME D'INFORMATION SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE	
		103-1-2-8-01	METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REpondant AUX ENJEUX DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE
		103-1-2-8-02	REGIR LE SYSTEME D'INFORMATION EN PLACE
		103-1-2-8-03	PROPOSER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE DU MINISTERE
		103-1-2-8-04	CONCEPTION ET MISE EN PLACE DE PLATEFORMES DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
103-1-3	ETABLIR, PLANIFIER ET METTRE A JOUR LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE 2020-2023 CONFORMEMENT AUX DEFIS DE LA PGE		
	103-1-3-1	LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ	
		103-1-3-1-01	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MEMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
		103-1-3-1-02	PRESERVER ET TRANSMETTRE AUX MALGACHES LA MEMOIRE ET LA VALEUR REPUBLICAINE DE NOS ANCIENS COMBATTANTS
		103-1-3-1-03	ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIETE
		103-1-3-1-04	ETUDIER UN DISPOSITIF DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DES MILITAIRES
		103-1-3-1-05	PILOTER LA PARTICIPATION AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES
		103-1-3-1-06	METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE DE RECONVERSION DES MILITAIRES NON RENGAGES
		103-1-3-1-07	APPUIS SPECIFIQUES AUX AUTRES MINISTERES
		103-1-3-1-08	PILOTER LA PARTICIPATION AUX MISSIONS DE PREVENTION DE SECURITE URBAINE (PATROUILLE DE POLICE MILITAIRE)
		103-1-3-1-09	PILOTER LA PARTICIPATIONR AUX ACTIONS NATIONALES DE REBOISEMENT

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMÉE MALAGASY
008	Administration et Coordination
008-1	GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMÉES
008-1-1	MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES
008-1-1-1	INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMÉES
	<i>008-1-1-1-01 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMÉE MALAGASY (DTTD)</i>
	<i>008-1-1-1-03 INTERCONNEXION DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMÉE MALAGASY (DTSI)</i>
	<i>008-1-1-1-04 RENFORCER ET MODERNISER LES INTERCONNEXIONS DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMÉE MALAGASY</i>
	<i>008-1-1-1-05 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMÉE MALAGASY</i>
	<i>008-1-1-1-06 ASSURER LE FONCTIONNEMENT ET L'ENTRETIEN COURANT DES INFRASTRUCTURES</i>
008-1-2	RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES
008-1-2-1	CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE
	<i>008-1-2-1-01 RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (NEDEX).</i>
	<i>008-1-2-1-03 FORMER LES MILITAIRES AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX</i>
	<i>008-1-2-1-04 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES RÉGIMENTS DU GÉNIE MILITAIRE CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT</i>
	<i>008-1-2-1-05 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DU GÉNIE EN LUTTE CONTRE LE TERRORISME (NEDEX).</i>
	<i>008-1-2-1-06 PARTICIPER AUX MANŒUVRES BILATÉRALES OU MULTILATÉRALES</i>
	<i>008-1-2-1-07 RENFORCER EN PERSONNEL ET EN ÉQUIPEMENTS LES UNITÉS EXISTANTES</i>
	<i>008-1-2-1-08 METTRE EN ŒUVRE DES OPERATIONS INTERARMÉES</i>
	<i>008-1-2-1-09 PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMÉES</i>
008-1-3	MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES
008-1-3-1	EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES
	<i>008-1-3-1-01 CREATION ET RELOCALISATION DE BASE MILITAIRE</i>
	<i>008-1-3-1-02 METTRE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS INTERARMÉES</i>
	<i>008-1-3-1-03 PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMÉES</i>
008-1-4	ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES
008-1-4-1	RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONALITE DES FORCES
	<i>008-1-4-1-01 EXÉCUTER LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE</i>
	<i>008-1-4-1-03 PAYER LES DROITS LIÉS AUX MISSIONS ET DÉPLACEMENTS DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ARMÉE</i>
	<i>008-1-4-1-04 APPUI A LA NORMALISATION DE LA GESTION DE L'EFFECTIF DE L'ARMÉE MALAGASY</i>
	<i>008-1-4-1-05 ASSURER LE SOUTIEN DES REDEPLOIEMENTS ET DES OPERATIONS DE SECURISATION</i>
	<i>008-1-4-1-06 PAYER LES DROITS LIÉS AUX MISSIONS ET DEPLACEMENTS DES PERSONNELS DE L'ARMÉE MALAGASY</i>
	<i>008-1-4-1-07 EXECUTER LA REPARTITION BUDGETAIRE ET FINANCIERE POUR LE SOUTIEN ET LES OPERATIONS</i>

LFRR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMÉE MALAGASY
104	Armée de Terre
104-1	ASSURER LA DÉFENSE OPÉRATIONNELLE TERRESTRE
104-1-1	DÉVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)
104-1-1-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAÎTRISÉES
104-1-1-1-02	AUDITER LES COMPÉTENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION.
104-1-1-1-03	FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION
104-1-1-1-04	METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE À NIVEAU POUR TOUTES LES CATÉGORIES CONCERNÉES.
104-1-1-1-05	INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE MORALITÉ, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.
104-1-1-1-06	APPUI À L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX MÉTIERS DES JEUNES MALAGASY
104-1-2	APPUYER LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)
104-1-2-1	TERRITOIRE NATIONAL SÉCURISÉ
104-1-2-1-01	PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES
104-1-2-1-02	ELABORER UN PLAN DE SÉCURISATION
104-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS SUIVANT LA CAPACITÉ BUDGÉTAIRE
104-1-2-1-04	APPUYER AUX OPÉRATIONS DE L'EMMO
104-1-2-1-05	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMÉES MALAGASY
104-1-3	ENTRAÎNER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)
104-1-3-1	FORCES TERRESTRES ENTRAÎNÉES ET APTES AU COMBAT
104-1-3-1-01	ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPÉCIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMÉE
104-1-3-1-02	UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES
104-1-3-1-03	FORMER LES FORMATEURS
104-1-3-1-04	PAYER LES DROITS LIÉS AUX PRESTATIONS ALIMENTAIRES
104-1-3-1-05	PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT AU CNEC ET À CAP-DIEGO
104-1-3-1-06	ALIMENTER LES MILITAIRES SUIVANT LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES
104-1-4	RAMENER ET REHAUSSER LA CONFIANCE DE LA POPULATION ENVERS LES FORCES ARMÉES (VIA LES FDS) - INSTAURER UNE DYNAMIQUE D'ACTION CIVILO-MILITAIRE (CADRAGE DES DINA)
104-1-4-1	LES LIENS ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ SONT RENFORCÉS
104-1-4-1-01	APPUI À L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX MÉTIERS DES JEUNES MALAGASY
104-1-4-1-02	PARTICIPER À L'INVENTAIRE ET L'HOMOLOGATION DES "DINA" PERTINENTS
104-1-4-1-03	RENFORCER L'APPROPRIATION DE LA SÉCURITÉ PAR LA POPULATION (DIALOGUE DE DÉFENSE, ...)
104-1-4-1-04	ORGANISER DES CAMPAGNES D'INFORMATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS À PROTÉGER LA POPULATION
104-1-4-1-05	INITIER ET APPUYER LES DIALOGUES AVEC LES COMMUNAUTÉS PAR DES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES (ACM) EFFECTUÉES PAR DES ÉQUIPES DE CADRES PERMETTANT L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS DE SENSIBILISATION.
104-1-4-1-06	METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION OPÉRATIONNELLE AU SERVICE DES ACTIONS NATIONALES.
104-1-4-2	LES ACTEURS LOCAUX PARTICIPENT EFFECTIVEMENT DANS LES DISPOSITIFS SÉCURITAIRES DES FORCES ARMÉES
104-1-4-2-01	APPUYER ET/OU RENFORCER LE MÉCANISME LOCAL DE COORDINATION ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LES ACTEURS LOCAUX
104-1-4-2-02	PARTICIPER À LA STRUCTURATION DES ANDRIMASOM-POKONOLONA (COMITÉS LOCAUX DE SÉCURITÉ)
104-1-4-2-03	ELARGIR LA PARTICIPATION DE REPRÉSENTATION CIVILE DANS LES ACTIONS DE SÉCURISATION
104-1-5	RASSURER LA POPULATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS À LA PROTÉGER OU REHAUSSER L'EFFICACITÉ DE L'ARMÉE .
104-1-5-1	LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISCIPLINE RESTAURÉES DANS LE RANG DES ÉLÉMENTS DES FORCES ARMÉES SUR TERRAIN
104-1-5-1-01	EN INTERNE : ÉDUIQUER, SENSIBILISER LES MILITAIRES SUR LA DÉONTOLOGIE, LA REDEVABILITÉ ENVERS LA POPULATION
104-1-5-1-02	MENER DES ACTIONS PREVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE
104-1-5-1-03	MULTIPLIER LES CONTRÔLES DES CHEFS D'ÉLÉMENTS SUR TERRAIN
104-1-5-1-04	METTRE EN PLACE LES DIFFÉRENTES STRUCTURES DÉCONCENTRÉES DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
104-1-5-1-05	TRAITER LES DOLEANCES EN MATIÈRE DE CORRUPTION
104-1-5-1-06	FAVORISER LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF JUDICIAIRE ADAPTE
104-1-5-2	LA LÉGALITÉ DES RÈGLES D'ENGAGEMENT EST STRICTEMENT RESPECTÉE (APPLICATION ET CONTRÔLE)
104-1-5-2-01	FORMER LES CHEFS MILITAIRES ET OPÉRATIONNELS AUX RÈGLES D'ENGAGEMENT ET DES DROITS INTERNATIONAUX
104-1-5-2-02	FORMALISER LES RÈGLES D'ENGAGEMENT DANS LES ORDRES D'OPÉRATION
104-1-5-2-03	APPLIQUER LES RÈGLES D'ENGAGEMENT

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE		
123	ARMÉE MALAGASY		
104	Armée de Terre		
	104-1-5-2-04	CONTROLLER L'APPLICATION DES REGLES D'ENGAGEMENT	
104-1-6	RÉTABLIR LA SÉCURITÉ PAR LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ADOPTÉE DE SÉCURISATION DES ZONES RURALES INCLUANT LA FRANGE MARITIME		
104-1-6-1	UN REDÉPLOIEMENT D'ENVERGURE VISIBLE DU DISPOSITIF SÉCURITAIRE EST EFFECTIF, NOTAMMENT DANS LES ZONES ROUGES		
	104-1-6-1-01	REALISER LES OPERATIONS DE SECURISATION DES ZONES ROUGES (PAR BOA, FORCES SPECIALES ET CHAINE DE COMMANDEMENT)	
	104-1-6-1-02	PROCEDER AU REDEPLOIEMENT OPERATIONNEL	
	104-1-6-1-03	METTRE EN PLACE UNE UNITE D'INTERVENTION OPERATIONNELLE NATIONALE DE TYPE FORCES SPECIALES	
	104-1-6-1-04	RENFORT AU PROFIT DES UNITES SPECIALES D'INTERVENTION SUR L'ENSEMBLE DES ROUTES NATIONALES AVEC DES DISPOSITIFS DEPLOYES TOUS LES 150 KM	
	104-1-6-1-05	RENFORCER ET ADAPTER LE DISPOSITIF EXISTANT (BOA, FORCES SPECIALES ET CHAINE DE COMMANDEMENT)	
	104-1-6-1-06	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF PERMANENT DE VEILLE ET SURVEILLANCE OPERATIONNEL	
104-1-6-2	TERRITOIRE NATIONAL SECURISE		
	104-1-6-2-01	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY	
	104-1-6-2-02	PARTICIPER AUX MISSIONS PERMANENTES DE SECURITE (DANS LE CADRE DE L'EMMO)	
	104-1-6-2-03	ELABORER LES PLANS DE MISE EN ŒUVRE DES PLANS MINISTERIELS	
	104-1-6-2-04	PARTICIPER AUX PLANS GOUVERNEMENTAUX D'URGENCE, DE CONTINGENCE (EPIDEMIES, LUTTE ANTI-ACRIDIE, ETC...)	
	104-1-6-2-05	PARTICIPER AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES	
104-1-7	DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SAVOIR.ÊTRE, SAVOIR.VIVRE)		
104-1-7-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES		
	104-1-7-1-01	AUDITER LES COMPETENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS	
	104-1-7-1-02	FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION	
	104-1-7-1-03	METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE A NIVEAU POUR TOUTES LES CATEGORIES CONCERNEES.	
	104-1-7-1-04	INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITES EN MATIERE DE MORALITE, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.	
	104-1-7-1-05	ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPECIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMEE	
	104-1-7-1-06	UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES	
	104-1-7-1-07	FORMER LES FORMATEURS	
104-1-8	ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS . Maintien en Condition Opérationnelle des Corps (MCO)		
104-1-8-1	FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT		
	104-1-8-1-01	ORGANISER UN EXERCICE D'ENTRAINEMENT D'ENVERGURE INTERARME DES FORCES TERRESTRES UNE FOIS PAR AN	
	104-1-8-1-02	PLANIFIER DES STAGES D'AGUERISSEMENT DANS LES CENTRES DE FORMATION (CNEC, CAP.DIEGO)	
	104-1-8-1-03	MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LE REGIMENT	
	104-1-8-1-04	MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA COMPAGNIE	
	104-1-8-1-05	MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA SECTION DE COMBAT	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMÉE MALAGASY
105	Armée de l'Air
105-1	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL
105-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME
105-1-1-1	CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE
105-1-1-1-02	APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SÉCURITÉ
105-1-1-1-03	RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA CONDUITE DES OPÉRATIONS
105-1-1-1-04	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)
105-1-1-1-05	SURVEILLER ET SÉCURISER L'ESPACE AÉRIEN POUR TOUTES SORTIES
105-1-1-1-06	APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMÉE MALAGASY
105-1-1-1-07	RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE DE L'AIR
105-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION
105-1-1-2-01	ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AÉRIENS
105-1-1-2-02	PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
105-1-1-2-03	APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ÉTATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION ET ÉCONOMIQUES
105-1-1-2-04	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE
105-1-1-3	CAPACITÉ D'INTERVENTION AÉROTERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE
105-1-1-3-01	RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE DE L'AIR
105-1-1-3-02	APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMEE MALAGASY
105-1-1-3-03	SURVEILLER ET SECURISER L'ESPACE AERIEN POUR TOUTES SORTIES
105-1-1-3-04	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)
105-1-1-3-05	RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NECESSAIRES A LA CONDUITE DES OPERATIONS
105-1-1-3-06	APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SECURITE
105-1-1-3-07	PROCEDER AUX OPERATIONS D'ACQUISITION DES HELICOPTERES ET DES DRONES
105-1-1-4	CAPACITÉ DE REPONSE AERIEENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE
105-1-1-4-01	ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AERIENS
105-1-1-4-02	PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
105-1-1-4-03	APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ETATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION ET ECONOMIQUES
105-1-1-4-04	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SECURITE ET PROTECTION CIVILE
105-1-1-5	FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT
105-1-1-5-01	FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MECANICIENS DE DRONES DANS LES CENTRES SPECIALISES
105-1-1-5-02	FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MECANICIENS D'HELICOPTERES A LA BATAC
105-1-2	OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE
105-1-2-1	FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT
105-1-2-1-01	FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MÉCANICIENS AU CF IVATO

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMÉE MALAGASY
106	Marine Nationale
106-1	RESTAURER L'AUTORITE DE L'ÉTAT MALAGASY EN MER
106-1-1	PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY
106-1-1-1	ESPACE MARITIME PROTEGE
106-1-1-1-01	EFFECTUER DES SEANCES DE FORMATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS, TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-02	FAIRE DES RECONNAISSANCES, VISITES, DEROUTEMENTS, POURSUITES ET ESCORTES # NAVIRES EN INFRACTION
106-1-1-1-04	EFFECTUER DES PATROUILLES DE SECURISATION EN MER
106-1-1-1-06	EFFECTUER DES INTERVENTIONS EN MER : CONSTATATION DES INFRACTIONS EN MER, TRANSMISSION DES PV AUX ENTITES CONCERNEES
106-1-1-1-07	EFFECTUER DES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MER
106-1-1-1-08	EFFECTUER DES PATROUILLES DE DISSUASION : PERSUADER L'ACTEUR CONCERNÉ QUE LES COÛTS D'UNE TELLE ACTION EXCÈDENT SES BÉNÉFICES
106-1-1-1-09	MISE A HAUTEUR DES CAPACITES NAVALES
106-1-1-1-10	EFFECTUER DES SEANCES D'EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS, TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-2	PARTICIPER A L'ACTION DE L'ÉTAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM
106-1-2-1	INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)
106-1-2-1-01	EFFECTUER DES MISSIONS DE DESENCLAVEMENT EN CAS DE CATASTROPHES NATURELLES
106-1-2-1-02	MEEF : CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES PILLAGES DES RESSOURCES NATURELLES EN MER
106-1-2-1-03	OLEP : CONTRIBUER AUX MISSIONS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE
106-1-2-1-04	SAR : EFFECTUER DES MISSIONS DE SAUVETAGE ET DE RECHERCHE EN MER
106-1-2-1-05	CFIM : ECHANGER ET PARTAGER DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES MARITIMES
106-1-2-1-06	CONTRIBUER AUX MISSIONS DE SUIVI, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES PÊCHES.
106-1-2-1-07	MINFIN/DOUANES: CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS DOUANIÈRES EN MER
106-1-2-1-08	RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE LA MARINE NATIONALE

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
122	DEFENSE ET SECURITE					
007	Administration et Coordination					
007-1	ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE					
007-1-1	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE					
007-1-1-1	RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE					
007-1-1-1-R1	Taux de conformité des ressources définies aux enjeux de sécurité et de défense	%	65	100	100	100
007-1-1-1-R2	Taux d'adéquation de l'emploi des ressources face aux enjeux de sécurité et de défense	%	60	100	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
122	DEFENSE ET SECURITE						
103	Pilotage de la politique de défense						
103-1	ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE						
103-1-1	METTRE EN ŒUVRE LES CAPACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION						
103-1-1-1	DISPOSITIFS DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE						
	103-1-1-1-R1	Taux de cohérence des dispositifs de soutien par rapport aux enjeux de sécurité et de défense	%	65	65	70	72
103-1-1-2	EMPLOI DES FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES						
	103-1-1-2-R1	Taux de cohérence et de la légitimité apporté aux emploi des Forces Armées	%	65	65	70	75
103-1-1-3	LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉFENSE 2020-2023 EST ÉTABLIE ET PLANIFIÉE						
	103-1-1-3-R1	STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE ETABLIE ET VALIDEE	BOOLÉEN (O/N)	-	1	1	1
103-1-2	RENFORCER LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ						
103-1-2-1	CULTURE ET ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDEE						
	103-1-2-1-R1	Taux d'imprégnation de la culture et de l'esprit de défense auprès de la Société	%	55	55	60	65
	103-1-2-1-R2	Appréciation qualitative du lien Armée-Nation sur une base 100	%	50	50	55	60
103-1-2-2	LES DISPOSITIFS OPERATIONNELS ET DE SOUTIEN SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE						
	103-1-2-2-R1	TAUX DE COHERENCE DES EQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN PAR RAPPORT AUX ENJEUX DE SECURITE ET DE DEFENSE	%	-	60	65	70
103-1-2-3	LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN DU SERVICE DE SANTE SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE						
	103-1-2-3-R1	TAUX DE COHERENCE DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN PAR RAPPORT AUX ENJEUX DE SECURITE ET DE DEFENSE	%	-	60	65	70
103-1-2-4	FONCTION MILITAIRE REVALORISEE						
	103-1-2-4-R1	INDICE DE SATISFACTION DE LA FONCTION MILITAIRE	%	-	75	80	85
	103-1-2-4-R2	TAUX DE COHERENCE DES EQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN PAR RAPPORT AUX ENJEUX DE SECURITE ET DE DEFENSE	%	-	60	65	70
103-1-2-5	LE PROFESSIONNALISME DANS LES FORCES ARMÉES EST AMELIORÉ A TRAVERS DES FORMATIONS						
	103-1-2-5-R1	NOMBRE DE PROGRAMMES OU DE CONVENTIONS DE STAGES ET DE FORMATIONS MILITAIRES ÉTABLIS	NOMBRE	-	50	50	50
103-1-2-6	LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET LE RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMÉES SONT RENFORCÉS						
	103-1-2-6-R1	NOMBRE DE MISSIONS DE CONTROLE-QUALITE EFFECTUEES	NOMBRE	-	15	30	45
	103-1-2-6-R2	POURCENTAGE DE MILITAIRES FORMES	%	-	20	50	75
103-1-2-7	LES ACTIONS DE SÉCURISATION DE L'ARMÉE MALAGASY SONT LEGALISÉES						
	103-1-2-7-R1	CADRE LEGAL GARANTI	BOOLÉEN (O/N)	-	1	1	1
103-1-2-8	LES DISPOSITIFS DU SYSTÈME D'INFORMATION SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE						
	103-1-2-8-R1	TAUX DE COHERENCE DES DISPOSITIFS DU SYSTEME DE COMMUNICATION PAR RAPPORT AUX ENJEUX DE SECURITE ET DE DEFENSE	%	-	50	65	75

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
103-1-3	ETABLIR, PLANIFIER ET METTRE A JOUR LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE 2020-2023 CONFORMEMENT AUX DEFIS DE LA PGE					
103-1-3-1	LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ					
103-1-3-1-R1	TAUX D'IMPREGNATION DE LA CULTURE ET DE L'ESPRIT DE DEFENSE AUPRES DE LA SOCIETE	%	-	50	55	60
103-1-3-1-R2	APPRECIATION QUALITATIVE DU LIEN ARMEE-NATION SUR UNE BASE 100	%	-	50	55	60

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
123	ARMEE MALAGASY						
008	Administration et Coordination						
008-1	GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES						
008-1-1	MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES						
008-1-1-1	INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES						
	008-1-1-1-R1	Taux de normalisation des infrastructures militaires	Pourcentage	55	40	55	65
	008-1-1-1-R2	Taux d'avancement des travaux de normalisation des infrastructures militaires	Pourcentage	40	40	55	65
008-1-2	RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES						
008-1-2-1	CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE						
	008-1-2-1-R1	Taux d'opérabilité technique	Pourcentage	85	0	0	0
	008-1-2-1-R2	Taux d'interopérabilité techniques des forces	Pourcentage	80	0	0	0
	008-1-2-1-R3	TAUX D'INTEROPERABILITE OPERATIONNELS	%	-	60	70	80
	008-1-2-1-R4	TAUX D'INTEROPERABILITE TECHNIQUES DES FORCES	%	-	75	80	90
008-1-3	MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES						
008-1-3-1	EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES						
	008-1-3-1-R1	Taux d'interopérabilité des forces	Pourcentage	70	70	80	85
008-1-4	ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES						
008-1-4-1	RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES						
	008-1-4-1-R1	Taux de satisfaction des besoins en soutien opérationnel	Pourcentage	75	75	80	85

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
123	ARMÉE MALAGASY						
104	Armée de Terre						
104-1	ASSURER LA DEFENSE OPERATIONNELLE TERRESTRE						
104-1-1	DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)						
104-1-1-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES						
	104-1-1-1-R1	Nombre de stages effectués par spécialités	NOMBRE	4	4	6	6
104-1-2	APPUYER LA SECURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)						
104-1-2-1	TERRITOIRE NATIONAL SECURISE						
	104-1-2-1-R1	Taux d'insécurité sur l'ensemble du territoire national	Pourcentage	70	70	75	80
	104-1-2-1-R3	Taux de régression de l'insécurité sur l'ensemble du territoire national	Pourcentage	65	65	85	100
104-1-3	ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)						
104-1-3-1	FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT						
	104-1-3-1-R1	Nombre d'activités d'entraînement effectué par chaque régiment	NOMBRE	25	25	30	35
104-1-4	RAMENER ET REHAUSSER LA CONFIANCE DE LA POPULATION ENVERS LES FORCES ARMEES (VIA LES FDS) - INSTAURER UNE DYNAMIQUE D' ACTIONS CIVILO-MILITAIRE (CADRAGE DES DINA)						
104-1-4-1	LES LIENS ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ SONT RENFORCÉS						
	104-1-4-1-R1	NOMBRE DE PLATEFORMES DE DIALOGUES ETABLIES ET APPUYEES, AVEC LES COMMUNAUTES PAR DES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES (ACM)	NOMBRE	-	5	6	7
	104-1-4-1-R2	NOMBRE D'EQUIPES ACTIONS CIVILO.MILITAIRES (ACM) MIS EN PLACE ET OPERATIONNALISES	NOMBRE	-	5	6	7
104-1-4-2	LES ACTEURS LOCAUX PARTICIPENT EFFECTIVEMENT DANS LES DISPOSITIFS SÉCURITAIRES DES FORCES ARMÉES						
	104-1-4-2-R1	NOMBRE D'ANDRIMASOM-POKONOLONA (COMITES LOCAUX DE SECURITE) RECENSES, FORMES ET OPERATIONNELS	NOMBRE	-	5	6	7
104-1-5	RASSURER LA POPULATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS À LA PROTÉGER OU REHAUSSER L'EFFICACITÉ DE L'ARMÉE .						
104-1-5-1	LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISCIPLINE RESTAURES DANS LE RANG DES ELEMENTS DES FORCES ARMEES SUR TERRAIN						
	104-1-5-1-R1	NOMBRE DE MISSIONS DE CONTROLE-QUALITE EFFECTUEES	NOMBRE	-	45	72	84
	104-1-5-1-R2	POURCENTAGE DE MILITAIRES SENSIBILISES	%	-	20	50	75
104-1-5-2	LA LEGALITE DES REGLES D'ENGAGEMENT EST STRICTEMENT RESPECTEE (APPLICATION ET CONTRÔLE)						
	104-1-5-2-R1	POURCENTAGE DES MILITAIRES EN OPERATION MAITRISANT LES REGLES D'ENGAGEMENT	%	-	75	80	85

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
104-1-6	RÉTABLIR LA SÉCURITÉ PAR LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ADOPTÉE DE SÉCURISATION DES ZONES RURALES INCLUANT LA FRANGE MARITIME					
104-1-6-1	UN REDÉPLOIEMENT D'ENVERGURE VISIBLE DU DISPOSITIF SÉCURITAIRE EST EFFECTIF, NOTAMMENT DANS LES ZONES ROUGES					
104-1-6-1-R1	TAUX DE REGRESSION DE L'INSECURITE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL	%	-	65	70	75
104-1-6-1-R2	TAUX D'ENGAGEMENT DES UNITES DANS LES ZONES D'OPERATIONS	%	-	100	100	100
104-1-6-2	TERRITOIRE NATIONAL SECURISE					
104-1-6-2-R1	TAUX DE REDUCTION DU NOMBRE D'ACTES DE VOLS DE ZEBUS	%	-	50	80	85
104-1-6-2-R2	TAUX DE REDUCTION DU NOMBRE DE ZEBUS VOLES	%	-	50	80	85
104-1-6-2-R3	TAUX DE L'INSECURITE REDUIT DANS LES ZRPS OCCUPES	%	-	95	95	95
104-1-6-2-R4	TAUX DE RESTITUTION DE ZEBUS VOLES	%	-	60	70	75
104-1-7	DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SAVOIR.ÊTRE, SAVOIR.VIVRE)					
104-1-7-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES					
104-1-7-1-R1	NOMBRE DE STAGES EFFECTUES PAR SPECIALITES	<i>NOMBRE</i>	-	16	16	16
104-1-8	ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS . Maintien en Condition Opérationnelle des Corps (MCO)					
104-1-8-1	FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT					
104-1-8-1-R1	NOMBRE D'ACTIVITES D'ENTRAINEMENT EFFECTUE PAR SECTION	<i>NOMBRE</i>	-	30	30	30

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
123	ARMÉE MALAGASY					
105	Armée de l'Air					
105-1	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL					
105-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME					
105-1-1-1	CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE					
105-1-1-1-R1	Taux de réponse sécuritaire effective et efficace dans le cadre de la surveillance des espaces terrestre, aérien et maritime	Pourcentage	40	40	60	65
105-1-1-1-R2	Taux de couverture sécuritaire effective et efficace dans le cadre de la surveillance des espaces terrestre, aérien et maritime	Pourcentage	20	20	40	60
105-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION					
105-1-1-2-R1	Nombre d'opérations de sécurité et de protection civile effectuées par l'Armée de l'Air au profit de la population	Heures	6	6	6	6
105-1-1-3	CAPACITÉ D'INTERVENTION AEROTHERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE					
105-1-1-3-R1	HEURE DE VOL EFFECTUEE	NOMBRE	-	240	480	480
105-1-1-4	CAPACITÉ DE REPONSE AERIENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE					
105-1-1-4-R1	TAUX DE REPONSE AERIENNE AUX BESOINS DE LA PROTECTION CIVILE	%	-	25	50	75
105-1-1-5	FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT					
105-1-1-5-R1	NOMBRE PN ET PNNT FORMES ET AFFECTES	NOMBRE	-	30	44	60
105-1-2	OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE					
105-1-2-1	FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT					
105-1-2-1-R1	Nombre PN et PNNT formés et affectés	NOMBRE	44	30	44	60

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
123	ARMEE MALAGASY						
106	Marine Nationale						
106-1	RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER						
106-1-1	PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY						
106-1-1-1	ESPACE MARITIME PROTEGE						
	106-1-1-1-R1	NOMBRE DE JOURS DE MER (*)	NOMBRE	525	477	525	578
	106-1-1-1-R2	NOMBRE DE JOURS DE PATROUILLE EN MER	NOMBRE	525	477	525	578
106-1-2	PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM						
106-1-2-1	INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)						
	106-1-2-1-R1	TAUX DES INFRACTIONS, DES ACCIDENTS EN MER ET DES ZONES ENCLAVEES REDUITS	Taux	14	12	14	16
	106-1-2-1-R2	TAUX DES INFRACTIONS (AEM) /DES ACCIDENTS EN MER /DES ZONES ENCLAVEES REDUITS	TAUX	14	12	14	16

11 - MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT
062	Administration Et Coordination
062-1	Établir une administration respectant la bonne gouvernance
062-1-1	Mener le pilotage stratégique de l'administration
062-1-1-1	Administration efficace et efficiente
062-1-1-1-01	SENSIBILISER LES AGENTS AU STANDARD DE SERVICE
062-1-1-1-02	VEILLER AUX SUIVI ET ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU SEMAECD
062-1-1-1-03	CRÉER UNE STRUCTURE ORGANISAGTIONNELLE ADAPTÉE AU SEMAECD ET ÉLABORER DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS OBJECTIFS
062-1-1-1-04	GÉRER ÉQUITABLEMENT LES FORMATIONS ET RECYCLAGE DES AGENTS DU SEMAECD
062-1-1-1-05	VEILLER À L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES ET À L'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS PÉRIODIQUES DES ACTIVITÉS EFFECTUÉES
062-1-1-1-06	VEILLER AUX VULGARISATIONS, APPLICATION ET RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR RÉGISSANT L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
062-1-1-1-07	APPLIQUER RATIONNELLEMENT LES PLANS SYSTÉMATIQUES DE CARRIÈRES ET DE ROTATION DES AGENTS DU SEMAECD
062-1-1-1-08	ASSURER LES ÉTUDES ET LE TRAITEMENT DES DOSSIERS CONTENTIEUX
062-1-1-1-09	ETUDIER, PLANIFIER, MENER DE SUIVI ET ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU SEMAECD
062-1-2	Gérer rationnellement les ressources et moyens
062-1-2-1	Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés
062-1-2-1-01	NUMÉRISER LA DOCUMENTATION ET L'ARCHIVAGE DU SEMAECD
062-1-2-1-02	TENIR À JOUR LE GRAND-LIVRE JOURNALE DU SEMAECD
062-1-2-1-03	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS ROULANT, INFORMATIQUE, TECHNIQUE, DE SÉCURITÉ, MOBILIERS DE BUREAU (PIP EN PERSPECTIVE)
062-1-2-1-04	CONSTRUIRE, ACQUÉRIR, RÉHABILITER, AMÉNAGER ET ÉQUIPER LE BÂTIMENT DU SEMAECD (PIP EN PERSPECTIVE)
062-1-2-1-05	SÉCURISER LE SYSTÈME INFORMATIQUE DU SEMAECD
062-1-2-1-06	GÉRER LE PARC INFORMATIQUE DU SEMACD
062-1-2-1-07	RÉPARTIR ÉQUITABLEMENT ET UTILISER CONVENABLEMENT LES MATÉRIELS, LOGISTIQUES ET SÉCURITÉ
062-1-2-1-08	METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES ET DES RÉSEAUX INFORMATIQUES MODERNES ET PERFORMANTS
062-1-2-1-09	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ADMINISTRATEURS DU SYSTÈME INFORMATIQUE
062-1-2-1-10	GÉRER RATIONNELLEMENT LE BUDGET
062-1-2-1-11	GÉRER RÉGULIÈREMENT LA PROCÉDURE DE PASSATION DES MARCHÉS

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

080 COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

617 Coopération internationale et développement économique

617-1 Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie

617-1-1 Optimiser les accords de partenariat économique

617-1-1-1 Partenariat gagnant-gagnant

617-1-1-1-01 Apporter du soutien à l'exportation et aux secteurs privés

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
110	AFFAIRES ÉTRANGÈRES
006	Administration et Coordination
006-1	INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE
006-1-1	OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES
006-1-1-1	DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT
	<i>006-1-1-1-01 PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES</i>
	<i>006-1-1-1-02 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET</i>
	<i>006-1-1-1-03 METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-1-1-04 NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE</i>
	<i>006-1-1-1-05 ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-1-1-06 ELABORER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE</i>
006-1-2	RATIONALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS
006-1-2-1	UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ
	<i>006-1-2-1-01 HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE)</i>
	<i>006-1-2-1-02 RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ÉLECTRICITÉ, ASSURANCE)</i>
	<i>006-1-2-1-03 ÉTABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-2-1-04 ASSISTER LES SOA ET REPEX DANS LA GESTION BUDGÉTAIRE</i>
	<i>006-1-2-1-05 ÉTABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-2-1-06 ÉTABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE</i>
	<i>006-1-2-1-08 RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTION 0)</i>
006-1-3	RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE
006-1-3-1	GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE
	<i>006-1-3-1-01 GÉRER LES EFFECTIFS</i>
	<i>006-1-3-1-02 APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE</i>
	<i>006-1-3-1-04 APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE</i>
	<i>006-1-3-1-05 APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATIONS DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE</i>
006-1-4	ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE
006-1-4-1	ADMINISTRATION REDEVABLE ET ÉFFICIENTE
	<i>006-1-4-1-01 ASSURER LA VEILLE STRATÉGIQUE ET METTRE EN PLACE UNE UNITÉ D'INTÉLLIGENCE GÉOSTRATÉGIQUE ET ECONOMIQUE</i>
	<i>006-1-4-1-02 ELABORER LES PLANS D'ACTIONS ET LES RAPPORTS PÉRIODIQUES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES</i>
	<i>006-1-4-1-03 ASSURER LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES ET DU PLAN DE TRAVAIL DU MAE AVEC LES DOCUMENTS STRATÉGIQUES NATIONAUX ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX</i>
	<i>006-1-4-1-04 VEILLER AU RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR (PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, LOIS ET DÉCRETS RÉGISSANT LES RELATIONS INTERNATIONALES, CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, TEXTE FINANCIER, ETC.) AU SEIN DU MAE ET VIS-À-VIS DES AUTRES INSTITUTION</i>
	<i>006-1-4-1-07 ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES</i>
	<i>006-1-4-1-08 EVALUER L'EFFICIENCE ET LA PERFORMANCE DES SERVICES</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
110	AFFAIRES ETRANGERES
601	Diplomatie et Coopération
601-1	OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR
601-1-1	RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES
601-1-1-1	COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
601-1-1-1-01	METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL LES DÉCISIONS/RÉSOLUTIONS DES ORGANISATIONS / ORGANES DE CONVENTIONS INTERNATIONALES ET FORA INTERNATIONAUX
601-1-1-1-02	DEVELOPPER LES RELATIONS POLITIQUES ET CULTURELLES AU NIVEAU BILATÉRAL
601-1-1-1-03	PARTICIPER AUX RÉUNIONS STATUTAIRES ET STRATÉGIQUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES/RÉGIONALES AUXQUELLES MADAGASCAR APPARTIENT
601-1-1-1-05	ATTRIBUER LES PLACES DÉVOLUES À MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES (QUOTA POSTES...)
601-1-1-1-06	DYNAMISER LE PARTENARIAT AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
601-1-1-1-07	HONORER LES ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS DIPLOMATIQUES DE MADAGASCAR
601-1-1-1-08	SENSIBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES NATIONALES À APPUYER OU À MOBILISER LES INITIATIVES INTERNATIONALES
601-1-1-1-09	CONSTRUCTION, ACQUISITION, RÉHABILITATION, AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES (PIP EN COURS CONVENTION 0)
601-1-1-1-10	NÉGOCIER ET ADAPTER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES AUX INTÉRÊTS DE MADAGASCAR
601-1-1-1-11	ELARGIR ET REDÉPLOYER STRATÉGIQUEMENT LE RÉSEAU DIPLOMATIQUE DE MADAGASCAR
601-1-2	COORDONNER L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT
601-1-2-1	ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE
601-1-2-1-01	COORDONNER LES ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES ET LES INITIATIVES EN MATIÈRE DE PARTENARIAT INTERNATIONAL
601-1-2-1-02	SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES NATIONAUX DANS LEURS ACTIONS À L'INTERNATIONAL
601-1-2-1-03	CONCEVOIR, MENER ET COORDONNER LES ACTIONS DE LOBBYING POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR
601-1-2-1-05	CRÉER ET/OU DYNAMISER LES STRUCTURES NATIONALES DE COORDINATION DE SUIVI DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR
601-1-2-1-06	METTRE À PROFIT AUPRÈS DES INSTANCES INTERNATIONALES CONCERNÉES NOTRE STATUT EN TANT QUE PMA
601-1-2-1-07	CONSOLIDER, PROMOUVOIR ET COORDONNER LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
601-1-3	ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE
601-1-3-1	DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ
601-1-3-1-01	OPTIMISER LA PARTICIPATION DE MADAGASCAR DANS LES FORA ET RENCONTRES ÉCONOMIQUES BILATÉRALES
601-1-3-1-02	MOBILISER LA DIASPORA MALAGASY POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS
601-1-3-1-04	SOUTENIR DE MANIÈRE COORDONÉE LES ACTIONS NATIONALES DE PROSPECTIONS DE MARCHÉS, DE PARTENARIATS D'INVESTISSEMENTS, DE NÉGOCIATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES INTERNATIONALES ET DE PROMOTION DU TOURISME
601-1-3-1-05	METTRE À PROFIT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE LES RELATIONS BILATÉRALES
601-1-3-1-06	MOBILISER LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS BILATÉRAUX
601-1-3-1-07	METTRE EN PLACE DES VITRINES DE MADAGASCAR DANS TOUS LES REPEX (PIP EN PERSPECTIVE)

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

11		MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES					
080		COOPERATION ET DEVELOPPEMENT					
062		Administration Et Coordination					
062-1		<u>Établir une administration respectant la bonne gouvernance</u>					
062-1-1		Mener le pilotage stratégique de l'administration					
062-1-1-1		Administration efficace et efficiente					
	062-1-1-1-R1	Ratio efficacité et efficience sur activités effectuées	Pourcentage	75	75	100	100
062-1-2		Gérer rationnellement les ressources et moyens					
062-1-2-1		Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés					
	062-1-2-1-R1	Ratio standard de gestion appliqué sur activités effectuées	Pourcentage	75	75	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES					
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT					
617	Coopération internationale et développement économique					
617-1	<u>Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie</u>					
617-1-1	Optimiser les accords de partenariat économique					
617-1-1-1	Partenariat gagnant-gagnant					
617-1-1-1-R1	Ratio objectifs atteints sur les objectifs planifiés	Pourcentage	75	75	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES									
110	AFFAIRES ETRANGERES									
006	Administration et Coordination									
006-1	<u>INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE</u>									
006-1-1	OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES									
006-1-1-1	DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT									
	006-1-1-1-R1	Obtention de quitus	NOMBRE	1	1	1	1			
006-1-2	RATIONNALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS									
006-1-2-1	UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ									
	006-1-2-1-R1	Taux d' exécution budgétaire	%	95	95	95	95			
006-1-3	RATIONNALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE									
006-1-3-1	GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE									
	006-1-3-1-R1	Nombres de dossiers traités	NOMBRE	200	250	300	350			
006-1-4	ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE									
006-1-4-1	ADMINISTRATION REDEVABLE ET ÉFFICIENTE									
	006-1-4-1-R1	Taux de satisfaction des usagers	%	80	80	85	90			

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES						
110	AFFAIRES ETRANGERES						
601	Diplomatie et Coopération						
601-1	OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR						
601-1-1	RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES						
601-1-1-1	COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE						
601-1-1-1-R1	Nombre de personnes immatriculées aux REPEX	NOMBRE	500	500	1000	1000	
601-1-2	COORDONNER L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT						
601-1-2-1	ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE						
601-1-2-1-R1	Pourcentage des actions coordonnées	%	100	100	100	100	
601-1-3	ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE						
601-1-3-1	DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ						
601-1-3-1-R1	Nombre de visites de haut niveau reçues ou effectuées	NOMBRE	15	15	20	20	

16 - MINISTERE DE LA JUSTICE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
012	Administration et Coordination
012-1	OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE
012-1-1	DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA JUSTICE
012-1-1-1	GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE
012-1-1-1-01	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES SUR LE PERSONNEL DE LA JUSTICE POUR CHAQUE CORPS
012-1-1-1-02	ASSURER LES TÂCHES QUOTIDIENNES DE GESTION DE CARRIÈRE DU PERSONNEL
012-1-1-1-03	ASSURER L'EXÉCUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL (CHARGES DE PERSONNEL NON PERMANENTS) EN PRENANT EN COMPTE LA HAUSSE DES SALAIRES ET DES EFFECTIFS
012-1-1-1-04	RÉALISER DES MISSIONS D'APPUI, D'ASSISTANCE ET DE SUIVI DES PERSONNELS DES SERVICES EXCENTRIQUES CHARGÉS DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
012-1-1-2	EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ
012-1-1-2-01	ASSURER L'OBTENTION DE POSTES BUDGÉTAIRES ANNUELS CONFORMÉMENT AU PLAN DE RECRUTEMENT
012-1-1-2-02	ASSURER LE SUIVI DU MOUVEMENT DU PERSONNEL
012-1-1-2-03	AMÉLIORER LE SERVICE MÉDICO-SOCIAL AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
012-1-2	METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE
012-1-2-1	RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION
012-1-2-1-01	ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES
012-1-2-1-02	FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVEAU EXCENTRIQUE
012-1-2-1-03	ASSURER TOUS LES TRAVAUX INFORMATIQUES AU NIVEAU DE LA CHANCELLERIE (MISE EN RÉSEAU, DÉVELOPPEMENT D'APPLICAION, MAINTENANCE, EXPLOITATION ET GESTION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES)
012-1-2-2	VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-2-2-01	"METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE : RELATIONS PUBLIQUES, APPUI ET ASSISTANCE AUX RESPONSABLES DE COMMUNICATION DES SERVICES EXCENTRIQUES (JURIDICTIONS, ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES,...) "
012-1-2-2-02	POUR SUIVRE LA PARUTION DE REVUES « JUSTICE MADAGASCAR » CHAQUE 03 MOIS RÉGULIÈREMENT)
012-1-2-2-03	ALIMENTER RÉGULIÈREMENT LE SITE-WEB DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
012-1-2-2-04	ASSURER LA RELATION AVEC LES MÉDIAS ET LA MÉDIATISATION DES ÉVÈNEMENTS ET RÉSULTATS AU NIVEAU DU MINISTÈRE ET DES JURIDICTIONS (CRÉATION DE POOL DES JOURNALISTES, RÉALISATION DE SÉMINAIRE OU COLLOQUE)
012-1-3	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-3-1	SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ
012-1-3-1-01	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GAR (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENTS PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,...)
012-1-3-1-02	ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA ET DU BUDGET (ATELIERS)
012-1-3-1-03	RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SUR FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS
012-1-3-1-04	DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISATION, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS TECHNIQUES ET FINANCIERS)
012-1-3-1-05	PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE
012-1-3-1-06	CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION
012-1-3-2	BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE
012-1-3-2-01	ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES EN INDEMNITÉS ET SALAIRES GÉRÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE
012-1-3-2-02	ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES ET PRIORITAIRES DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DU PROGRAMME "ADMINISTRATION ET COORDINATION" DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE SUIVANT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET APURER LES
012-1-3-2-03	ASSURER LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AU PLAN DE PASSATION DE MARCHÉS ET S'ASSURER DE LA LIVRAISON/RÉCEPTION DES FOURNITURES/SERVICES DANS LE RESPECT DES DÉLAIS
012-1-3-2-04	ASSURER L'ASSISTANCE ET LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES SOA DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN TENANT COMPTE LE PLAN D'ENGAGEMENT TRIMESTRIEL, LA RÉGULATION DES DÉPENSES ET LA PRIORISATION DES ACTIVITÉS
012-1-3-2-05	"POUR SUIVRE LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES FJPA - ÉQUIPEMENT MATÉRIEL (INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES, ...) ET LOCAL POUR LES NOUVEAUX SERVICES - SUIVI DU RECOURVREMENT DES FRAIS ET DÉPENS ET AMENDES - ..."
012-1-3-2-06	PROCÉDER AU RECENSEMENT ET À LA RÉGULARISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-3-2-07	VEILLER À L'APPLICATION DES STANDARDS DE SERVICE À CHAQUE INSTANCE DE JURIDICTION

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
012	Administration et Coordination
012-1-4	Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la Bonne Gouvernance
012-1-4-1	Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés
<i>012-1-4-1-01</i>	<i>Travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour abriter le Ministère de la Justice</i>
012-1-4-2	Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée
<i>012-1-4-2-01</i>	<i>Amélioration de l'équipement matériel des bureaux au niveau de la Chancellerie</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
111	Administration judiciaire
111-1	ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR LES INVESTISSEMENTS
111-1-1	ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX
111-1-1-1	OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX
111-1-1-1-01	RENFORCER LA MOTIVATION DU PERSONNEL JUDICIAIRE EN MATIÈRE DE FRAIS DE JUSTICE EN ASSURANT LE PAIEMENT DES ÉMOLUMENTS FORFAITAIRES MENSUELS DES GREFFIERS (DÉPENSES OBLIGATOIRES)
111-1-1-1-02	DÉVELOPPER LES TRAITEMENTS EN TEMPS RÉELS (TTR) AU NIVEAU DES PARQUETS
111-1-1-1-03	ORGANISER DES JOURNÉES PÉRIODIQUES DES CHEFS DE JURIDICTION ET DES CHEFS DE GREFFES (RÉUNIONS D'ÉCHANGES, DE FORMATION, D'INFORMATIONS ET DE PARTAGES DE BONNES PRATIQUES)
111-1-1-1-04	EXÉCUTER LES DÉPENSES RELATIVES À L'UTILISATION DES RECETTES VERSÉES DANS LE COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
111-1-1-1-05	ASSURER L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DES SERVICES JUDICIAIRES (SERVICES CENTRAUX, JURIDICTIONS ET DES AUXILIAIRES DE JUSTICE)
111-1-1-1-06	MULTIPLIER LES AUDIENCES FORAINES ET LES SESSIONS DE COURS CRIMINELLES ORDINAIRES ET SPÉCIALES
111-1-1-1-07	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS DE LA JUSTICE (FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE À L'ENMG)
111-1-2	METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE
111-1-2-1	TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS
111-1-2-1-01	CONCEVOIR/ METTRE À JOUR ET DIFFUSER LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL À USAGE DES MAGISTRATS ET PERSONNEL DE LA JUSTICE
111-1-2-1-02	INTENSIFIER LES SÉANCES DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION DES TEXTES ET PROCÉDURES : VULGARISATION AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES AVEC DIFFUSION DE BROCHURES (GUIDES DE PROCÉDURES,...), ÉMISSION RADIO/TÉLÉVISION, ATELIERS,...)
111-1-2-1-03	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES EN CHARGE DE LA RÉFORME JURIDIQUE (DIRECTION DES RÉFORMES LÉGISLATIVES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DES AFFAIRES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DE L'ENFANT, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT ADMINISTRATIF, LES COMMIS)
111-1-2-1-04	ASSURER LES ÉTUDES ET VISAS DES PROJETS DE TEXTES SOUMIS AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
111-1-2-1-05	ASSURER LE SUIVI DE L'HOMOLOGATION DES DINA AUPRÈS DES JURIDICTIONS
111-1-2-1-06	Appui au renforcement de la diffusion du droit
111-1-3	RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS
111-1-3-1	JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS
111-1-3-1-01	POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DANS LES JURIDICTIONS
111-1-3-1-02	ASSURER LA PÉRENISATION DU FONCTIONNEMENT DES CLINIQUES JURIDIQUES SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET CE, SUITE AU DÉSENGAGEMENT DU PNUD
111-1-3-1-03	Construction en vue de l'ouverture de nouveaux palais de justice
111-1-4	RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE
111-1-4-1	OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME RESPECTÉS
111-1-4-1-01	RATIFIER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES, TRAITÉS ET/OU PROTOCOLES SIGNÉS PAR MADAGASCAR
111-1-4-1-02	ASSURER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE JUSTICE DANS LE CADRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (SADC, COMESA, COI, UNION AFRICAINE,...)
111-1-4-1-03	RÉDIGER ET SOUTENIR LES RAPPORTS INITIAUX ET PÉRIODIQUES DEVANT LES ORGANES DE TRAITÉS ET LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
111-1-4-1-04	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RATIFIÉS (SENSIBILISATION,...)
111-1-4-1-05	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
112	Administration pénitentiaire
112-1	NORMALISER LES CONDITIONS DE DÉTENTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-1	RENFORCER LA SÉCURISATION DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-1-1-3	ÉVASION EN MILIEU CARCÉRAL RÉDUITE
112-1-1-3-01	ELABORER, METTRE A JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SECURITE ADAPTES AUX ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-1-3-02	EFFECTUER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE REPARATIONS SUR OUVRAGES DANS LES ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-1-3-03	RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES (ELECTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE INFORMATIQUE,)
112-1-1-3-04	EFFECTUER LES SEANCES DE TIR POUR LES PERSONNELS PENITENTIAIRES
112-1-1-3-05	ETENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITE SPECIALISEE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-1-3-06	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-1-3-07	RENFORCER LES MECANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
112-1-1-3-08	AMELIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNEES PARVENUES A LA CHANCELLERIE
112-1-1-3-09	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-1-3-10	METTRE EN OEUVRE LE PROJET "MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES"
112-1-2	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉTENTION EN MILIEU CARCÉRAL
112-1-2-3	SURPOPULATION CARCÉRALE RÉDUITE
112-1-2-3-01	REHABILITER LES INFRASTRUCTURES CARCERALES
112-1-2-3-02	DESENGORGER LES ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-2-3-03	APPUYER L'ADOPTION DES MESURES PERMETTANT LA REDUCTION DE LA DETENTION PREVENTIVE
112-1-2-4	GESTION DES GREFFES DES ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES AMELIOREE
112-1-2-4-01	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DES GREFFES DES ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES EN MATIERE DE RESPECT DE TEXTES (CADRES JURIDIQUES AFFERENTS A LA GESTION ET A LA TENUE DES GREFFES)
112-1-2-4-02	INFORMATISER LES GREFFES DES ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-2-5	ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES DÉTENUES
112-1-2-5-01	PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME DANS LES ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-2-5-02	PROMOUVOIR L'ACCES A L'EAU ET A L'HYGIENE EN MILIEU CARCÉRAL
112-1-2-5-03	ELABORER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX CONDITIONS SANITAIRES ADAPTEES AUX ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-2-5-04	METTRE EN PLACE UNE SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-2-5-05	APPROVISIONNER EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE PREMIER SOIN LES ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-2-5-06	METTRE EN PLACE DES KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATIONS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-2-5-07	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE EN MATIERE DE SANTE DES PERSONNES DETENUES
112-1-2-6	PERSONNES DÉTENUES ATTEINTES DE MALNUTRITION SEVERE RÉDUITES
112-1-2-6-01	MAINTENIR LA VEILLE ET LE PROGRAMME NUTRITIONNELS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES.
112-1-2-6-02	APPROVISIONNER LES ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES EN ALIMENTATION REpondant AUX NORMES POUR LES PERSONNES DÉTENUES
112-1-2-6-03	ETABLIR UNE BASE DE DONNEES SUR LES CAMPS PENAUX AUX FINS D'EXPLOITATION
112-1-2-6-04	AMELIORER LE CADRE JURIDIQUE SUR L'ALIMENTATION DES PERSONNES DÉTENUES
112-1-2-6-05	APPROVISIONNER LES CAMPS PENAUX EN INTRANTS AGRICOLES
112-1-2-6-06	COORDONNER LES ACTIVITES DES PARTENAIRES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE EN MATIERE DE CONDITION DE DETENTION ET DE REINSERTION SOCIALE
112-1-2-6-07	ORGANISER LES ATELIERS DE TRAVAIL, D'ÉCHANGES ET DE RENFORCEMENT DE COMPETENCES POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE EN MATIERE DE CONDITIONS DE DETENTION
112-1-2-6-08	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DE LA GESTION DE L'ALIMENTATION DES PERSONNES DÉTENUES
112-1-2-6-09	METTRE EN OEUVRE LE PROJET : "RELANCE DES CAMPS PENAUX"
112-1-3	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCÉRAL
112-1-3-1	ACCÈS DES PERSONNES DÉTENUES À DES ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE
112-1-3-1-01	ELABORER ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS À LA RÉINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DÉTENUES
112-1-3-1-02	DÉVELOPPER LES PROJETS DE RÉINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DÉTENUES
112-1-3-1-03	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE
112-1-3-1-04	REDYNAMISER LE SYSTEME DE TRAVAIL PENITENTIAIRE
112-1-4	PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PROPICE À LA NORMALISATION DES CONDITIONS

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
112	Administration pénitentiaire
	DE DÉTENTION AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-4-3	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE AMELIORE
112-1-4-3-01	AMELIORER ET METTRE A JOUR LE CADRE JURIDIQUE REGISSANT LE STATUT DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
112-1-4-3-02	ETABLIR ET METTRE A JOUR LA SITUATION ADMINISTRATIVE ET NUMERIQUE DES MEMBRES DU PERSONNEL PENITENTIAIRE A L'ECHELLE NATIONALE.
112-1-4-3-03	REALISER LES PROGRAMMES DE LA SOLDE DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE AU NIVEAU DU MFB.
112-1-4-3-04	ASSURER LA REHABILITATION ET LA MAINTENANCE DE LA LOGISTIQUE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (BUREAUX, CASERNES ET TRANSPORT DU PERSONNEL)
112-1-4-3-05	DOTER LE PERSONNEL PENITENTIAIRE EN FOURNITURES ET EN EQUIPEMENTS DE TRAVAIL (MMB ET MAT TECH, ENTRETEN)
112-1-4-3-06	DOTER LE PERSONNEL PENITENTIAIRE EN HABILLEMENTS DE TRAVAIL
112-1-4-3-07	PRENDRE EN CHARGE LA LOCATION DE BATIMENTS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-3-08	AMELIORER LES CONDITIONS SOCIALES AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (TRANSPORT SCOLAIRE, UNITE DE SOINS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES, FRAIS D'HOSPITALISATION, TRAITEMENTS ET SOINS, TRANSPORTS DE DEPOUILLES MORTELLES)
112-1-4-3-09	DEVELOPPER UN CLIMAT DE TRAVAIL FAVORABLE A LA SANTE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
112-1-4-4	ADMINISTRATION PENITENTIAIRE PERFORMANTE
112-1-4-4-01	ELABORER, METTRE A JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE EN FAVORISANT LE RESPECT DU STANDARD DE SERVICE
112-1-4-4-02	RENDRE FONCTIONNEL LE CONSEIL DE CONDUITE AU NIVEAU DES DIRECTIONS REGIONALES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-4-03	IMPREGNER LA CULTURE DE PERFORMANCE AU NIVEAU DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
112-1-4-4-04	ORGANISER LES ATELIERS DE TRAVAIL, D'ECHANGES ET DE RENFORCEMENT DE COMPETENCES POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-4-05	APPUYER LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC SUR LES ATTRIBUTIONS ET MISSIONS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-4-06	PROMOUVOIR LES PARTENARIATS PUBLIC-PUBLIC ET PUBLIC-PRIVE (4P) AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-4-07	ORGANISER LES FORMATIONS CONTINUES ET SPECIALISEES ADAPTEES AUX METIERS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-4-08	ORGANISER ET DEVELOPPER LA FORMATION INITIALE DES ELEVES FONCTIONNAIRES PENITENTIAIRES A L'ENAP ET A L'ENAM
112-1-4-4-09	ORGANISER LES CEREMONIES OFFICIELLES INHERENTES AU FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE (PASSATION DE COMMANDEMENT, INAUGURATION, POSE DE PREMIERE PIERRE ...)
112-1-4-4-10	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE AU NIVEAU DU PROGRAMME : « ADMINISTRATION PENITENTIAIRE » DANS LE CADRE DE LA NORMALISATION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-4-4-11	REALISER LES PROGRAMMES BUDGETAIRES PILOTES AU NIVEAU DU MINISTERE AU SEIN DU PROGRAMME "ADMINISTRATION PENITENTIAIRE"
112-1-4-4-12	AMELIORER LE SYSTEME DE SUIVI ET EVALUATION DES PROGRAMMES ET ACTIVITES INITIES PAR LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
127	Promotion de l'intégrité
127-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
127-1-1	RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE
127-1-1-1	LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES
127-1-1-1-01	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU DE LA COORDINATION DU CONTRÔLE DES JURIDICTIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (BCCJEP) ET DE LA DIRECTION DE LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ (DPI)
127-1-1-1-02	CONCEVOIR LE GUIDE D'INSPECTIONS À L'USAGE DE LA DPI AUPRÈS DU BCCJEP
127-1-1-1-03	DIFFUSER LES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION (CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS, CODES DE CONDUITES DES PERSONNELS, ...)
127-1-1-1-04	RÉALISER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA JUSTICE EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ
127-1-1-1-05	RENFORCER LES INSPECTIONS, INVESTIGATIONS ET ENQUÊTES SUR LES CAS DE CORRUPTION ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION
127-1-1-1-06	RENFORCER L'EFFECTIF ET LA COMPÉTENCE DES INSPECTEURS TRAVAILLANT AU SEIN DU BCCJEP
127-1-1-1-07	METTRE EN PLACE DES CONSEILS EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED) DANS LE RESSORT DE CHACUNE DES SIX COURS D'APPEL ET EN APPUYER LEUR FONCTIONNEMENT
127-1-1-2	LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE
127-1-1-2-01	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES DIRECTIONS EN CHARGE DU CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (DIJ ET DIP AUPRÈS DU BCCJEP)
127-1-1-2-02	METTRE À JOUR ET/OU DIFFUSER LES STANDARDS DE SERVICE DES JURIDICTIONS DE CHAQUE ORDRE DE JURIDICTION ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
127-1-1-2-03	ELABORER UN GUIDE D'INSPECTION DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES À L'USAGE DE LA DIP
127-1-1-2-04	INTENSIFIER LES INSPECTIONS ET LE CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL
127-1-1-2-05	Renforcer les dispositifs de lutte contre les rabatteurs dans les juridictions et la lutte contre toute forme de corruption dans les établissements pénitentiaires
127-1-2	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
127-1-2-1	CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE
127-1-2-1-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELS LA DIRECTION DE LA COORDINATION NATIONALE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU NATIONAL) ET PROGRESSIVEMENT SIX PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU DE CHACUNE DES SIX PROVINCES)
127-1-2-1-02	RENFORCER LE PARTENARIAT ENTRE TOUTES LES ENTITÉS EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX (JUSTICE, BIANCO, CSI, SAMIFIN) : RENFORCEMENT DE LA PLATEFORME, SUIVI INFORMATISÉ DES DOLÉANCES, ...
127-1-2-1-03	CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION UN STANDARD DE SERVICE À L'USAGE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAC)
127-1-2-1-04	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAR LE COMITÉ DE SUIVI-ÉVALUATION)
127-1-2-1-05	ASSURER LA CONTINUATION DE LA MISE EN FONCTIONNEMENT DE LA COORDINATION DE LA CHAÎNE PÉNALE ÉCONOMIQUE ANTI-CORRUPTION (CPEAC) JUSQU'À L'OPÉRATIONNALISATION EFFECTIVE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION
127-1-2-1-06	Renforcement des capacités matérielles et humaines des Pôles anti-corruption
127-1-2-2	CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE
127-1-2-2-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE ET APPUYER SON FONCTIONNEMENT

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
132	Contrôle externe des Finances Publiques
132-1	PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-1	S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES
132-1-1-1	CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR
132-1-1-1-01	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DE L'ETAT CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-1-1-02	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-1-1-03	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-1-1-04	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU LOCAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-1-2	CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES
132-1-1-2-01	EFFECTUER LE CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT
132-1-2	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLIQUES, COLLECTIVITÉS LOCALES)
132-1-2-1	CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS
132-1-2-1-01	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PUBLICS À CARACTÈRE ADMINISTRATIF (EPA) ET À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC) ET AUTRES
132-1-2-1-02	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SOCIÉTÉS À PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT)
132-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (RÉGIONS ET COMMUNES)
132-1-3	CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES)
132-1-3-1	COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLlicitÉS D'AVANTAGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE
132-1-3-1-01	EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES
132-1-3-1-02	ASSISTER LE GOUVERNEMENT SUR TOUS PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-3-1-03	ASSISTER LE PARLEMENT SUR TOUTES PROPOSITIONS DE TEXTES OU VALIDATION DE PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-3-1-04	ASSISTER LES POUVOIRS PUBLICS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-3-1-05	EFFECTUER DES CONTRÔLES DES ACTES BUDGÉTAIRES AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-4	INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-4-1	COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-4-1-01	ELABORER ET PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU PARLEMENT, ET AU CITOYEN (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-4-1-02	ELABORER DES RAPPORTS THÉMATIQUES SUR DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉS (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-4-1-03	ELABORER DES RAPPORTS PARTICULIERS SUR DES ENTITÉS CIBLÉES (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-4-1-04	PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU NIVEAU PROVINCIAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-4-1-05	COMMUNIQUER LES TRAVAUX DE LA COUR DES COMPTES ET DES TRIBUNAUX FINANCIERS (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-5	PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES
132-1-5-1	CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES
132-1-5-1-01	CONTRIBUER AUX COTISATIONS PÉRIODIQUES AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
132-1-5-1-02	PARTICIPER AUX RÉUNIONS, ATELIERS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ORGANISÉS PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU AU NIVEAU NATIONAL

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
012	Administration et Coordination					
012-1	OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE					
012-1-1	DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA JUSTICE					
012-1-1-1	GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE					
012-1-1-1-R1	NOMBRE DE CATÉGORIES DE CORPS DONT LA BASE DES DONNÉES EST DISPONIBLE ET À JOUR	NOMBRE	14	14	14	14
012-1-1-2	EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ					
012-1-1-2-R1	NOMBRE DE NOUVEAUX PERSONNELS RECRUTÉS PAR VOIE DE CONCOURS	NOMBRE	400	400	400	540
012-1-2	METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE					
012-1-2-1	RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION					
012-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES SERVICES DES GREFFES DES JURIDICTIONS ET ÉTABLISSEMENTS UTILISANT L'OUTIL INFORMATIQUE	%	50	50	60	70
012-1-2-2	VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE					
012-1-2-2-R1	POURCENTAGE DES ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE COUVERTURES MÉDIATIQUES	%	90	90	95	95
012-1-3	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE					
012-1-3-1	SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ					
012-1-3-1-R1	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES	%	100	100	100	100
012-1-3-1-R2	Pourcentage des indicateurs de résultats disponibles	Pourcentage	100	100	100	100
012-1-3-2	BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE					
012-1-3-2-R1	TAUX D'EXÉCUTION DU BUDGET	%	98	98	100	100
012-1-4	Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la Bonne Gouvernance					
012-1-4-1	Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés					
012-1-4-1-R1	Taux d'avancement des travaux de construction du nouveau bâtiment du Ministère de la Justice	Taux	40	40	70	100
012-1-4-2	Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée					
012-1-4-2-R1	Pourcentage des bureaux disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales au niveau de la Chancellerie	Pourcentage	50	50	70	80

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE						
160	JUSTICE						
111	Administration judiciaire						
111-1	ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR LES INVESTISSEMENTS						
111-1-1	ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX						
111-1-1-1	OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX						
	111-1-1-1-R2	Taux des dossiers jugés au niveau de la Cour de Cassation	Taux	65	65	70	75
	111-1-1-1-R3	Rapport Condamnés / Prévenus	RAPPORT	60/40	55/45	65/35	70/30
	111-1-1-1-R4	Taux des dossiers jugés au niveau des Tribunaux de Première Instance	Taux	75	75	80	85
	111-1-1-1-R5	Taux des requêtes jugées au niveau des Tribunaux Administratifs	Taux	65	65	70	75
	111-1-1-1-R6	Taux des requêtes jugées au niveau du Conseil d'Etat	Taux	70	70	75	80
	111-1-1-1-R7	Pourcentage des jugements/arrêts couchés au niveau des Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire et administratif	Pourcentage	65	65	70	75
	111-1-1-1-R8	Taux des dossiers jugés au niveau des Cours d'Appel	Taux	70	70	75	80
111-1-2	METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE						
	111-1-2-1	TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS					
	111-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES TEXTES RÉFORMÉS ET/OU DES NOUVEAUX TEXTES ÉLABORÉS SOUMIS AUX INSTANCES D'ADOPTION	%	85	85	90	90
111-1-3	RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS						
	111-1-3-1	JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS					
	111-1-3-1-R1	NOMBRE DES TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE OUVERTS ET FONCTIONNELS	NOMBRE CUMULÉ	42	42	43	44
111-1-4	RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE						
	111-1-4-1	OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME RESPECTÉS					
	111-1-4-1-R2	Pourcentage des projets de textes de ratification des conventions internationales, traités et/ou protocoles élaborés et transmis aux instances d'adoption	Pourcentage	75	75	85	90

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
112	Administration pénitentiaire					
112-1	<u>NORMALISER LES CONDITIONS DE DÉTENTION DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES</u>					
112-1-1	RENFORCER LA SÉCURISATION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES					
112-1-1-3	EVASION EN MILIEU CARCERAL REDUITE					
112-1-1-3-R1	TAUX MAXIMAL D'EVASION	%	0,4	0,4	0,3	0,2
112-1-2	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉTENTION EN MILIEU CARCÉRAL					
112-1-2-3	SURPOPULATION CARCERALE REDUITE					
112-1-2-3-R1	TAUX DE SURPOPULATION CARCERALE REDUIT	POURCENTAGE	86	86	66	52
112-1-2-4	GESTION DES GREFFES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES AMELIOREE					
112-1-2-4-R1	POURCENTAGE DES GREFFES RESPECTANT DES TEXTES EN VIGUEUR INHERENTS A LA GESTION ET A LA TENUE DES GREFFES	POURCENTAGE	20	20	40	60
112-1-2-5	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES DETENUES					
112-1-2-5-R1	NOMBRE DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES DETENUES	NOMBRE	10	10	18	25
112-1-2-6	PERSONNES DETENUES ATTEINTES DE MALNUTRITION SEVERE REDUITES					
112-1-2-6-R1	TAUX MAXIMAL DE MALNUTRITION SEVERE	%	1,4	1,4	1,3	1,2
112-1-3	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCÉRAL					
112-1-3-1	ACCÈS DES PERSONNES DÉTENUES À DES ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE					
112-1-3-1-R1	TAUX DES PERSONNES DÉTENUES AYANT ACCÈS AUX ACTIVITÉS DE RÉINSERTION SOCIALE	POURCENTAGE	50	50	60	70
112-1-4	PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PROPICE À LA NORMALISATION DES CONDITIONS DE DÉTENTION AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE					
112-1-4-3	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE AMELIORE					
112-1-4-3-R1	NIVEAU D'ATTEINTE DES NORMES MINIMALES SUR L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE	POURCENTAGE	35	35	40	55
112-1-4-4	ADMINISTRATION PENITENTIAIRE PERFORMANTE					
112-1-4-4-R1	NIVEAU D'ATTEINTE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS	POURCENTAGE	75	75	80	85

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE						
160	JUSTICE						
127	Promotion de l'intégrité						
127-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION						
127-1-1	RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE						
127-1-1-1	LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES						
127-1-1-1-R1	NIVEAU DE RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION	%	60	60	70	75	
127-1-1-2	LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE						
127-1-1-2-R1	NIVEAU DE RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICES, MANUELS DE PROCÉDURE,...)	%	65	65	70	75	
127-1-2	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION						
127-1-2-1	CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE						
127-1-2-1-R1	TAUX DES DOSSIERS JUGÉS AU NIVEAU DES PAC OPÉRATIONNALISÉS	%	60	60	60	70	
127-1-2-2	CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE						
127-1-2-2-R1	TAUX DES DOSSIERS JUGÉS AU NIVEAU DE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE	%	40	40	50	70	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE							
160	JUSTICE							
132	Contrôle externe des Finances Publiques							
132-1	PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES							
132-1-1	S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES							
132-1-1-1	CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR							
132-1-1-1-R1	NOMBRE D'ARRÊTS ET JUGEMENTS DÉFINITIFS SORTIS PAR LES JURIDICTIONS FINANCIÈRES	NOMBRE	85	85	110	124		
132-1-1-2	CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES							
132-1-1-2-R1	TAUX D'AVANCEMENT ANNUEL DU CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT	%	100	100	100	100		
132-1-2	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLIQUES, COLLECTIVITÉS LOCALES)							
132-1-2-1	CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS							
132-1-2-1-R1	NOMBRE D'ORGANISMES PUBLICS AUDITÉS	NOMBRE	10	10	12	14		
132-1-3	CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES)							
132-1-3-1	COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLlicitÉS D'AVANTAGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE							
132-1-3-1-R1	NOMBRE D'ACTIVITÉ D'ASSISTANCE AU GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS PUBLICS DÉCENTRALISÉS EFFECTUÉE	NOMBRE	3	3	4	5		
132-1-4	INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES							
132-1-4-1	COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES PUBLIQUES							
132-1-4-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS PUBLICS, THÉMATIQUES ET PARTICULIERS SORTIS	NOMBRE	8	8	9	10		
132-1-5	PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES							
132-1-5-1	CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES							
132-1-5-1-R1	NOMBRE D'ATELIERS, RÉUNIONS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ASSISTÉS	NOMBRE	7	7	8	9		

21 - MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
013	Administration et Coordination
013-1	CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
013-1-1	PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES
013-1-1-1	LES REFORMES SONT EFFECTIVES
013-1-1-1-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONDUITE DES RÉFORMES JURIDIQUES ET TECHNIQUES AU SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (CAB/SG/UNITE)
013-1-1-1-02	ASSURER LA COORDINATION ET LE REPORTING SUR LES ACTIONS STRATÉGIQUES DU MINISTÈRE AUPRÈS DES AUTORITÉS SUPÉRIEURES (DCI)
013-1-1-1-03	ASSURER LA PRODUCTION D'ÉTUDES TECHNIQUES SUR LES REFORMES DE POLITIQUES FISCALE ET DOUANIÈRE (UPF)
013-1-1-1-04	CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE FISCALE PAR DES ANALYSES SUR LES RÉFORMES POSSIBLES DE LA LOI FISCALE
013-1-2	RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES
013-1-2-1	LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE
013-1-2-1-01	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES PROCÉDURES ET DES PROPOSITIONS LIÉES À L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS (CNM)
013-1-2-1-02	ASSURER LE SUIVI DES SUBVENTIONS AU SECTEUR PRIVÉ ET L'APPUI DES MINISTÈRES ET DES INSTITUTIONS DANS LE TRAITEMENT DES DOSSIERS LIÉS AU CLIMAT DES AFFAIRES EN GÉNÉRAL ET AUX RELATIONS INTERNATIONALES
013-1-2-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DE LA DIRECTION ET LES COMPÉTENCES DES AUDITEURS (DGA)
013-1-2-1-04	APPLIQUER LES NORMES DANS LA PROGRAMMATION ET DANS L'EXÉCUTION DES MISSIONS D'AUDIT INTERNE (DGA)
013-1-2-1-05	ADOPTER ET AJUSTER LES CADRES RÉFÉRENTIELS DU PPP (DP3P)
013-1-2-1-06	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE PRODUITE PAR LA MISE EN CONVERGENCE DES NORMES COMPTABLES NATIONALES AVEC LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (CSC)
013-1-3	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, TRANSPARENTE ET RIGOREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
013-1-3-1	LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT DISPONIBLES ET COHÉRENTS
013-1-3-1-01	RÉORGANISER LES UNITÉS INFORMATIQUES DU MINISTÈRE PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE LA DSI (DSI)
013-1-3-1-02	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES (NOTIFICATION ENVELOPPE, TAUX DE RÉGULATION, SUIVI D'EXÉCUTION, NOMINATION DES ACTEURS...) DANS LE DÉLAI IMPARTI (DAAF)
013-1-3-1-03	NORMALISER ET SÉCURISER LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUE ET ÉLECTRIQUE DU MFB AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAL (DSI)
013-1-3-1-04	OPÉRATIONNALISER LE DATA CENTER ET LE DISASTER RECOVERY CENTRE (DSI)
013-1-4	DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES
013-1-4-1	LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES
013-1-4-1-01	ÉTENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR L'INSTALLATION DE SPE (DRHA)
013-1-4-1-02	AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES AGENTS EN LEUR DONNANT UN CADRE DE TRAVAIL CONFORME AUX NORMES ET UNE QUALITÉ DE SOINS SATISFAISANTE (DAAF)
013-1-4-1-03	ÉTENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES (DRHA)
013-1-4-1-04	ÉTENDRE LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES AU NIVEAU NATIONAL
013-1-4-1-05	ÉTENDRE LA MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
013-1-5	AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN
013-1-5-1	LES RECETTES DE LA DIN SONT EN HAUSSE
013-1-5-1-01	ACQUÉRIR DE NOUVEAUX MATÉRIELS (MACHINES DE GRANDE MARQUE, AUTRES SOURCES D'ÉNERGIE) (DIN)
013-1-5-1-02	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATISATION (DIN)
013-1-5-1-03	METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET/OU DE COMMERCIALISATION (DIN)

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES		
220	FINANCES ET BUDGET		
114	Gestion du Budget		
114-1	GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ÉTAT		
114-1-1	ASSURER UNE GESTION EFFICACE, TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE)		
114-1-1-1	PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNELLE DU PATRIMOINE		
114-1-1-1-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXÉCUTION, LE SUIVI ÉVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNÉES BUDGÉTAIRES		
114-1-1-1-02	ELABORER LE CADRAGE MACROÉCONOMIQUE ET EFFECTUER DES ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES		
114-1-1-1-03	ELABORER, METTRE À JOUR ET CONFÉCTIONNER LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE (CMBMT/CBMT/CDMT) ET LA LOI DE FINANCE		
114-1-1-1-04	ELABORER LA LOI DE RÉGLEMENT DANS LES NORMES ET DANS LES DÉLAIS LÉGALES		
114-1-1-1-05	ASSURER ET PRÉPARER LE SUIVI-ÉVALUATION DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		
114-1-1-1-06	ASSURER L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU SIIGFP ET TENIR LA BASE DE DONNÉES BUDGÉTAIRE, [DU PATRIMOINE ET DES EPN]		
114-1-1-1-07	ASSURER LE SUIVI DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS ET DES COOPÉRATIONS RÉGIONALES ET JOUER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES PTFs		
114-1-1-1-08	ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES INSTITUTIONS / MINISTÈRES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF		
114-1-1-1-09	APPUYER LES INSTITUTIONS DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX INSTITUTIONS		
114-1-1-1-10	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DE SOUVERAINETÉ		
114-1-1-1-11	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX SECTEURS ADMINISTRATIFS		
114-1-1-1-12	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES SOCIAUX		
114-1-1-1-13	ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES MINISTÈRES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE		
114-1-1-1-14	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DU SECTEUR INFRASTRUCTURE		
114-1-1-1-15	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR PRODUCTIF		
114-1-1-1-16	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT RURAL		
114-1-1-1-17	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES BUDGÉTAIRES		
114-1-1-1-18	ETUDIER ET CONCEVOIR LES RÉFORMES, LES SOUMETTRE POUR APPROBATION AU NIVEAU DU RESPONSABLE DE PROGRAMME ET ASSURER LE SUIVI DE LEURS MISES EN ŒUVRE		
114-1-1-1-19	PILOTER ET COORDONNER LES FORMATIONS LIÉES AUX RÉFORMES		
114-1-1-1-20	ASSURER UNE MISSION DE CONSEIL, D'EXPERTISE ET DE VEILLE JURIDIQUE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES		
114-1-1-1-21	INFORMER SUR LES RÉFORMES BUDGÉTAIRES ET VÉHICULER LES INFORMATIONS SUR LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE		
114-1-1-1-22	ENCADRER ET MOBILISER LES CTD AINSI QUE LES ORGANISMES PUBLICS DÉTENANT DES RNF		
114-1-1-1-23	ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS FINANCÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE ET JOUER LE RÔLE D'APPUI-CONSEIL DANS LE RESPECT DES PROCÉDURES		
114-1-1-1-24	COORDONNER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION ET DE MISES EN ŒUVRE DES PROGRAMMES ET PROJETS		
114-1-1-1-25	ASSURER LE RESPECT DES RÈGLES ET PROCÉDURES DE LA GESTION FIDUCIAIRE (PASSATION DES MARCHÉ ET GESTION FINANCIÈRE DU FED)		
114-1-1-1-26	VALORISER ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE DE L'ÉTAT		
114-1-1-1-27	ASSURER LA RÉCEPTION, LE CONTRÔLE, LE SUIVI DES VÉHICULES ADMINISTRATIFS ET VÉRIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS		
114-1-1-1-28	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIÈRES, LE CONTRÔLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITÉ AVEC LES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR		
114-1-1-1-29	ASSURER LE CONTRÔLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BÂTIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS		
114-1-1-2	PROCESSUS PPBSE COHÉRENT		
114-1-1-2-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXÉCUTION, LE SUIVI ÉVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNÉES BUDGÉTAIRES		
114-1-1-2-02	ELABORER LE CADRAGE MACROÉCONOMIQUE ET EFFECTUER DES ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES		
114-1-1-2-03	ELABORER, METTRE À JOUR ET CONFÉCTIONNER LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE (CMBMT/CBMT/CDMT) ET LA LOI DE FINANCE		
114-1-1-2-04	ELABORER LA LOI DE RÉGLEMENT DANS LES NORMES ET DANS LES DÉLAIS LÉGALES		
114-1-1-2-05	ASSURER ET PRÉPARER LE SUIVI-ÉVALUATION DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
114	Gestion du Budget
114-1-1-2-06	ASSURER L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU SIIGFP ET TENIR LA BASE DE DONNÉES BUDGÉTAIRE, [DU PATRIMOINE ET DES EPN]
114-1-1-2-07	ASSURER LE SUIVI DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS ET DES COOPÉRATIONS RÉGIONALES ET JOUER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES PTFS
114-1-1-2-08	ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES INSTITUTIONS / MINISTÈRES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF
114-1-1-2-09	APPUYER LES INSTITUTIONS DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX INSTITUTIONS
114-1-1-2-10	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DE SOUVERAINETÉ
114-1-1-2-11	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX SECTEURS ADMINISTRATIFS
114-1-1-2-12	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES SOCIAUX
114-1-1-2-13	ASSURER LE RÔLE D'INTERFACE ENTRE LA DGB ET LES MINISTÈRES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE
114-1-1-2-14	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AUX MINISTÈRES DU SECTEUR INFRASTRUCTURE
114-1-1-2-15	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR PRODUCTIF
114-1-1-2-16	APPUYER LES MINISTÈRES DANS LA PRÉPARATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGÉTAIRE DES EPN RATTACHÉS AU SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL
114-1-1-2-17	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGÉTAIRES
114-1-1-2-18	ETUDIER ET CONCEVOIR LES RÉFORMES, LES SOUMETTRE POUR APPROBATION AU NIVEAU DU RESPONSABLE DE PROGRAMME ET ASSURER LE SUIVI DE LEURS MISES EN ŒUVRE
114-1-1-2-19	PILOTER ET COORDONNER LES FORMATIONS LIÉES AUX RÉFORMES
114-1-1-2-20	ASSURER UNE MISSION DE CONSEIL, D'EXPERTISE ET DE VEILLE JURIDIQUE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
114-1-1-2-21	INFORMER SUR LES RÉFORMES BUDGÉTAIRES ET VÉHICULER LES INFORMATIONS SUR LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE
114-1-1-2-22	ENCADRER ET MOBILISER LES CTD AINSI QUE LES ORGANISMES PUBLICS DÉTENANT DES RNF
114-1-1-2-23	ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS FINANCÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE ET JOUER LE RÔLE D'APPUI-CONSEIL DANS LE RESPECT DES PROCÉDURES
114-1-1-2-24	COORDONNER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION ET DE MISES EN ŒUVRE DES PROGRAMMES ET PROJETS
114-1-1-2-25	ASSURER LE RESPECT DES REGLES ET PROCÉDURES DE LA GESTION FIDUCIAIRE (PASSATION DES MARCHÉ ET GESTION FINANCIÈRE DU FED)
114-1-1-2-26	VALORISER ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE DE L'ETAT
114-1-1-2-27	ASSURER LA RÉCEPTION, LE CONTRÔLE, LE SUIVI DES VÉHICULES ADMINISTRATIFS ET VÉRIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS
114-1-1-2-28	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIÈRES, LE CONTRÔLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITÉ AVEC LES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR
114-1-1-2-29	ASSURER LE CONTRÔLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BÂTIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS
114-1-1-3	SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES ET COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES APPUYES EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE
114-1-1-3-01	RENFORCER LES CAPACITES EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITES; CONSEILLER LES CDT EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE
114-1-1-3-02	RENFORCER LES CAPACITES EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE ET PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITES
114-1-1-3-03	RENFORCER LES CAPACITES EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE ; TENIR LE CRGP; TENIR LES REVUES INTRA ANNUELLES DE L'EXCECUTION BUDGETAIRE
114-1-1-3-04	REEDITER LES COMPTES MATIERES; GERER LE PATRIMOINE MOBILIER, IMMOBILIER VEHICULE ADMINISTRATIF DE L'ETAT AU NIVEAU REGIONAL
114-1-1-4	SERVICES OPERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS
114-1-1-4-01	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE ET DES AFFAIRES GENERALES
114-1-1-4-02	PLANIFIER ET EXECUTER LES DEPENSES ET ASSURER L'EQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPERATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME
114-1-1-4-03	VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTE D'ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE, D'EGALITE DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES
114-1-1-4-04	GERER LES CARRIERES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES REGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ETAT
114-1-1-4-05	RENFORCER LE CONTROLE INTERNE
114-1-1-4-06	ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGFAG ET LES SERVICES REGIONAUX RATTACHES

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES		
220	FINANCES ET BUDGET		
114	Gestion du Budget		
	114-1-1-4-07	GERER, CONTROLER ET MANDATER LES DEPENSES TRANSVERSALES	
	114-1-1-4-08	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGFAG	
	114-1-1-4-09	ASSURER L'ADMINISTRATION GENERALE ET L'AMELIORATION CONTINUE DU SIIGFP ET TENIR LA BASE DE DONNEES BUDGETAIRE, [DU PATRIMOINE ET DES EPN]	
	114-1-1-5	PROCESSUS PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERENT	
	114-1-1-5-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXECUTION, LE SUIVI EVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNEES BUDGETAIRES	
	114-1-1-5-02	ELABORER, METTRE A JOUR ET CONFECTIONNER LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE (CMBMT/CBMT/CDMT) ET LA LOI DE FINANCE	
	114-1-1-5-03	ELABORER LA LOI DE REGLEMENT DANS LES NORMES ET DANS LES DELAIS LEGALES	
	114-1-1-5-04	ASSURER ET PREPARER LE SUIVI-EVALUATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE	
	114-1-1-5-05	ASSURER LE SUIVI DES FINANCEMENTS EXTERIEURS ET DES COOPERATIONS REGIONALES ET JOUER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES PTFS	
	114-1-1-5-06	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES INSTITUTIONS / MINISTERES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF	
	114-1-1-5-07	APPUYER LES INSTITUTIONS DANS LA PREPARATION, EXECUTION, SUIVI EVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGETAIRE DES EPN RATTACHES AUX INSTITUTIONS	
	114-1-1-5-08	APPUYER LES MINISTERES DANS LA PREPARATION, EXECUTION, SUIVI EVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGETAIRE DES EPN RATTACHES AUX MINISTERES DE SOUVERAINETE	
	114-1-1-5-09	APPUYER LES MINISTERES DANS LA PREPARATION, EXECUTION, SUIVI EVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGETAIRE DES EPN RATTACHES AUX SECTEURS ADMINISTRATIFS	
	114-1-1-5-10	APPUYER LES MINISTERES DANS LA PREPARATION, EXECUTION, SUIVI EVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGETAIRE DES EPN RATTACHES AUX MINISTERES SOCIAUX	
	114-1-1-5-11	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES MINISTERES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE	
	114-1-1-5-12	APPUYER LES MINISTERES DANS LA PREPARATION, EXECUTION, SUIVI EVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGETAIRE DES EPN RATTACHES AUX MINISTERES DU SECTEUR INFRASTRUCTURE	
	114-1-1-5-13	APPUYER LES MINISTERES DANS LA PREPARATION, EXECUTION, SUIVI EVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGETAIRE DES EPN RATTACHES AU SECTEUR PRODUCTIF	
	114-1-1-5-14	APPUYER LES MINISTERES DANS LA PREPARATION, EXECUTION, SUIVI EVALUATION DE LEURS BUDGETS RESPECTIFS ET ASSURER LA TUTELLE BUDGETAIRE DES EPN RATTACHES AU SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL	
	114-1-1-5-15	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES	
	114-1-1-5-16	ETUDIER ET CONCEVOIR LES REFORMES, LES SOUMETTRE POUR APPROBATION AU NIVEAU DU RESPONSABLE DE PROGRAMME ET ASSURER LE SUIVI DE LEURS MISES EN ŒUVRE	
	114-1-1-5-17	PILOTER ET COORDONNER LES FORMATIONS LIEES AUX REFORMES	
	114-1-1-5-18	ASSURER UNE MISSION DE CONSEIL, D'EXPERTISE ET DE VEILLE JURIDIQUE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES	
	114-1-1-5-19	INFORMER SUR LES REFORMES BUDGETAIRES ET VEHICULER LES INFORMATIONS SUR LA TRANSPARENCE BUDGETAIRE	
	114-1-1-5-20	ENCADRER ET MOBILISER LES CTD AINSI QUE LES ORGANISMES PUBLICS DETENANT DES RNF	
	114-1-1-5-21	VALORISER ET PRESERVER LE PATRIMOINE DE L'ETAT	
	114-1-1-5-22	ASSURER LA RECEPTION, LE CONTROLE, LE SUIVI DES VEHICULES ADMINISTRATIFS ET VERIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS	
	114-1-1-5-23	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIERES, LE CONTROLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITE AVEC LES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR	
	114-1-1-5-24	ASSURER LE CONTROLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS	
	114-1-2	RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ	
	114-1-2-1	STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE	
	114-1-2-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS	
	114-1-2-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE ET PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS+D2325	
	114-1-2-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATÉRIEL DE GESTION BUDGÉTAIRE	
	114-1-2-1-04	RÉÉDITION DES COMPTES MATIÈRES	
	114-1-2-1-05	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS; CONSEILLER LES CTD EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE	
	114-1-2-1-06	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE ET PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS	
	114-1-2-1-07	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATÉRIEL DE GESTION BUDGÉTAIRE; TENIR LE CRGP; TENIR LES REVUES INTRA ANNUELLES DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
	114-1-2-1-08	RÉÉDITION DES COMPTES MATIÈRES; GÉRER LE PATRIMOINE MOBILIER, IMMOBILIER VÉHICULE ADMINISTRATIF DE L'ETAT AU NIVEAU RÉGIONAL	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
114	Gestion du Budget
114-1-3	DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB
114-1-3-1	SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS
114-1-3-1-01	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITÉS LIÉES À LA GESTION DU BUDGET
114-1-3-1-02	PLANIFIER ET EXÉCUTER LES DÉPENSES ET ASSURER L'ÉQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPÉRATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME
114-1-3-1-03	VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTÉ D'ACCÈS À LA COMMANDE PUBLIQUE, D'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS
114-1-3-1-04	GÉRER LES CARRIÈRES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ÉTAT
114-1-3-1-05	RENFORCER LE CONTRÔLE INTERNE
114-1-3-1-06	ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGB ET LES SERVICES RÉGIONAUX RATTACHÉS
114-1-3-1-07	GÉRER, CONTRÔLER ET MANDATER LES DÉPENSES TRANSVERSALES

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
115	Gestion Fiscale
115-1	AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES
115-1-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCALE
115-1-1-5	LE CAHIER DES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ LES SERVEURS SONT ACQUIS L'APPLICATION EST DÉVELOPPÉ ET UTILISÉE
115-1-6	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE FISCALE
115-1-6-1	UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ
115-1-6-1-01	<i>EVALUER LES DÉPENSES FISCALES (DF)</i>
115-1-6-2	LE SAFI EST OPÉRATIONNEL
115-1-6-2-01	<i>DÉPLOYER LE SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ DE LA DGI "SAFI" ET LES OUTILS DE GESTION ET D'APPUI AUX OPÉRATIONS FISCALES</i>
115-1-6-3	LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR
115-1-6-3-01	<i>RECENSER LES CONTRIBUABLES POTENTIELS</i>
115-1-6-4	LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE
115-1-6-4-01	<i>RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS</i>
115-1-6-5	L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE
115-1-6-5-01	<i>DÉVELOPPER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION</i>
115-1-6-6	LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS
115-1-6-6-01	<i>GÉRER LES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET LES DÉPENSES FINANCIÈRES DU PROGRAMME</i>
115-1-6-7	PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES
115-1-6-7-01	<i>OPTIMALISER LES PROCESSUS DE PRÉVISIONS DE RECETTES FISCALES</i>
115-1-6-8	TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES
115-1-6-8-01	<i>ELABORER ET INTERPRÉTER LES TEXTES FISCAUX</i>
115-1-6-9	UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES
115-1-6-9-01	<i>AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES</i>
115-1-6-A	TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES, RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE
115-1-6-A-01	<i>PROPOSER DES STRATÉGIES PERMETTANT D'INSCRIRE MADAGASCAR EN CONFORMITÉ AVEC LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE (NOTAMMENT EN MATIÈRE DE CONVENTION FISCALE, DE PRIX DE TRANSFERT, DE LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE ET LE TRANSFE</i>
115-1-6-B	DECISIONS RENDUES DANS LE DÉLAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR
115-1-6-B-01	<i>TRAITER LES RÉCLAMATIONS GRACIEUSES, DES CONTENTIEUX D'ASSIETTE ET DES CONTENTIEUX DE RECouvreMENT.</i>
115-1-6-C	MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCÉDURES CONTENTIEUSES
115-1-6-C-01	<i>APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECouvreMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)</i>
115-1-7	MAÎTRISE DE L'ASSIETTE FISCALE
115-1-7-1	LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISCALES
115-1-7-1-01	<i>ASSAINIR LES PORTEFEUILLES DES UNITÉS SOUS CONTRAT DE PERFORMANCES</i>
115-1-7-3	QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE
115-1-7-3-01	<i>ORGANISER DES ATELIERS DE RENCONTRES ET DE FORMATIONS SUR LE SUIVI QUALITATIF DES CONTRÔLES FISCAUX</i>
115-1-7-4	LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS
115-1-7-4-01	<i>RENFORCER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, RENDRE OPÉRATIONNELLE L'UNITÉ DE VEILLE, PROMOUVOIR LE CONTRÔLE BASÉ SUR L'ANALYSE RISQUE</i>
115-1-7-5	ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS
115-1-7-5-01	<i>REDUIRE L'ACCUMULATION DES RAR</i>
115-1-7-6	AMELIORATION DU TAUX DE RECouvreMENT DES RECETTES FISCALES DES CTD
115-1-7-6-01	<i>Renforcer les assistances techniques aux CTD</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
116	Douanes
116-1	ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES
116-1-2	FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES
116-1-2-1	Echanges facilités et sécurisés
116-1-2-1-01	Normaliser et encadrer l'environnement juridique
116-1-2-1-02	Mettre en oeuvre l'accord sur la facilitation des échanges
116-1-2-1-03	Implanter des observatoires sur les délais et les coûts de dédouanement
116-1-2-1-04	Coordonner et faire le suivi des activités douanières
116-1-2-1-05	SÉCURISER LES PÉRIMÈTRES PORTUAIRES ET AÉROPORTUAIRES
116-1-2-1-06	ÉLIMINER TOUTES LES PROCÉDURES ET PRATIQUES DÉROGATOIRES AUX PRINCIPES DE LA CKR
116-1-2-1-07	RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES SECTEURS PRIVÉS
116-1-2-1-08	APPLIQUER EFFECTIVEMENT ET EFFICACEMENT L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES
116-1-3	RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES
116-1-3-1	Procédures de dédouanement renforcées
116-1-3-1-01	Informatiser le processus de dédouanement
116-1-3-1-02	Mettre en place une nouvelle structure d'évaluation en douane
116-1-3-1-03	FAIRE LE SUIVI DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT
116-1-3-2	Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés
116-1-3-2-01	Percevoir les droits et taxes
116-1-3-2-02	Développer le système de gestion des risques (contrôles sélectifs des contrôles douaniers)
116-1-3-2-03	Implanter un dispositif de contrôle post dédouanement efficace
116-1-3-2-04	Améliorer les procédures de recouvrement
116-1-3-2-05	Etablir un système de traitement optimal des dossiers contentieux
116-1-3-2-06	Normaliser et encadrer l'environnement juridique
116-1-3-2-07	Renforcer la surveillance du territoire douanier malagasy
116-1-3-3	MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS
116-1-3-3-01	PERCEVOIR LES DROITS ET TAXES
116-1-3-3-02	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES (CONTRÔLES SÉLECTIFS DES CONTRÔLES DOUANIERS)
116-1-3-3-03	IMPLANTER UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE POST DÉDOUANEMENT EFFICACE
116-1-3-3-04	AMÉLIORER LES PROCÉDURES DE RECOUVREMENT
116-1-3-3-05	ETABLIR UN SYSTÈME DE TRAITEMENT OPTIMAL DES DOSSIERS CONTENTIEUX
116-1-3-3-06	RENFORCER LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE DOUANIER MALAGASY
116-1-4	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS
116-1-4-1	Appuis nécessaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes
116-1-4-1-01	Coordonner et faire le suivi des activités douanières
116-1-4-1-02	Gérer les ressources humaines et matérielles
116-1-4-1-03	Effectuer des contrôles internes
116-1-4-1-04	Exploiter les accords régionaux
116-1-4-1-05	Sensibiliser et former les agents et le secteur privé aux règles d'origines
116-1-5	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPÉRATIONNELS
116-1-5-1	APPUIS NÉCESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION
116-1-5-1-01	COORDONNER ET FAIRE LE SUIVI DES ACTIVITÉS DOUANIÈRES
116-1-5-1-02	GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES
116-1-5-1-03	EFFECTUER DES CONTRÔLES INTERNES
116-1-5-1-04	EXPLOITER LES ACCORDS RÉGIONAUX
116-1-5-1-05	SENSIBILISER ET FORMER LES AGENTS ET LE SECTEUR PRIVÉ AUX RÈGLES D'ORIGINES
116-1-5-1-06	SENSIBILISER LES UNIVERSITÉS, INSTITUTS PRIVÉS SUR LA DOUANES

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
117	Trésor
117-1	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS
117-1-1	ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS
117-1-1-1	MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS
117-1-1-1-01	APPLIQUER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA DÉMATÉRIALISATION ET INFORMER LES USAGERS SUR L'APPLICATION DES TEXTES
117-1-1-1-02	METTRE EN PLACE LE CENTRAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE
117-1-1-1-03	ASSURER LE RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DU RÉSEAU COMPTABLE
117-1-1-1-04	FAIRE UNE REVUE SUR L'APPLICATION DE LA DÉMATÉRIALISATION, CUT ET CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ÉLECTRONIQUE
117-1-1-1-05	FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR
117-1-1-1-06	RÉALISER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS OU PRODUITS
117-1-1-1-07	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU CPE
117-1-1-1-08	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SPECL
117-1-1-1-09	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MOBILE MONEY
117-1-1-1-10	FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ÉLECTRONIQUE
117-1-1-1-11	METTRE EN PLACE LE SYSTÈME DU MOBILE MONEY
117-1-1-1-12	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE L'ORGANISATION INFORMATIQUE
117-1-1-1-13	APPUYER LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES DANS LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS OU PRODUITS
117-1-1-2	SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE
117-1-1-2-01	ASSURER LES GARDES PERMANENTES DES POSTES COMPTABLES
117-1-1-2-02	RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE POSTES COMPTABLES
117-1-1-2-03	RÉGULARISER LES SITUATIONS JURIDIQUES DES TERRAINS DU TRÉSOR
117-1-1-2-04	METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE
117-1-1-2-05	METTRE À DISPOSITION DES USAGERS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES SERVICES OFFERTS ET LES PROCÉDURES
117-1-1-2-06	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES AGENTS
117-1-1-2-07	APPUYER LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DE MODERNISATION DES SERVICES DU TRÉSOR
117-1-1-2-08	RÉALISER LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES
117-1-1-2-09	DOTER LES AGENTS DE SUPPORT DE COMMUNICATION
117-1-1-2-10	IDENTIFIER LES TRAVAUX À EFFECTUER AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES
117-1-1-2-11	ASSURER LES APPROVISIONNEMENTS EN FONDS DU RÉSEAU COMPTABLE
117-1-1-2-12	ASSURER LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS TECHNIQUES DU RÉSEAU COMPTABLE
117-1-1-2-13	METTRE À JOUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DES STANDARDS DE SERVICE
117-1-1-2-14	DOTER LES POSTES COMPTABLES DE BOÎTES DE DOLÉANCES ET DE FICHES DE DOLÉANCES STANDARDISÉE
117-1-1-3	GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE
117-1-1-3-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU TRÉSOR
117-1-1-3-02	RECRUTER ET FORMER LES NOUVELLES PROMOTIONS DE CORPS TECHNIQUES
117-1-1-4	ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE
117-1-1-4-01	METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES COMMUNALES
117-1-1-4-02	ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE
117-1-1-4-03	METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES
117-1-1-4-04	METTRE EN PLACE DES PERSONNES RESSOURCES CHARGÉES D'ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE
117-1-1-4-05	RÉALISER LES CAMPAGNES D'INFORMATIONS LORS DE LA MISE EN PLACE DES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES ET INTERCOMMUNALES
117-1-2	DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS
117-1-2-1	RAPATRIEMENT DE DEVICES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ
117-1-2-1-01	CONTRÔLER SUR TERRAIN LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT
117-1-2-1-02	ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE GESTION DES OPÉRATIONS DE CHANGE
117-1-2-1-03	RELANCER LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVICES
117-1-2-1-04	RELANCER PAR COURRIER/MAIL LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVICES
117-1-2-1-05	APPUYER LE DÉPARTEMENT TECHNIQUE DANS LA COMMUNICATION RELATIVE AUX FONCTIONNALITÉS DU SIG-OC

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES		
220	FINANCES ET BUDGET		
117	Trésor		
		117-1-2-1-06	RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES
		117-1-2-1-07	NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES
		117-1-2-1-08	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION
		117-1-2-1-09	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA FINANCE EXTÉRIEURE
	117-1-2-2		ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ
		117-1-2-2-01	RENFORCER LE DIALOGUE POUR LE SECTEUR ET RÉALISER LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION AUPRÈS DES CIBLES
		117-1-2-2-02	ASSURER LE SUIVI- ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES D'INCLUSION FINANCIÈRE
		117-1-2-2-03	CONSOLIDER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE
		117-1-2-2-04	COORDONNER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE
		117-1-2-5-05	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA COORDINATION NATIONALE DE LA FINANCE INCLUSIVE
	117-1-2-3		TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE
		117-1-2-3-01	METTRE EN PLACE LA TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER
		117-1-2-3-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
	117-1-2-4		FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES D'ASSURANCE
		117-1-2-4-01	ASSURER LE CONTRÔLE DU SECTEUR DES ASSURANCES
		117-1-2-4-02	ELABORER DES TEXTES JURIDIQUES APPLICABLES À L'ASSURANCE
	117-1-2-5		INFRACTIONS SUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL ET OPÉRATIONS COURANTES DÉTECTÉES ET RÉSOLUES
		117-1-2-5-01	RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES
		117-1-2-5-02	NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES
		117-1-2-5-03	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION
	117-1-2-6		FRAIS DE GESTION ET DE TRAITEMENT DES OPÉRATIONS DE CHANGE RECOUVRÉS
		117-1-2-6-01	ÉMETTRE LES ÉTATS DE VERSEMENTS ET LES ORDRES DE RECETTES
		117-1-2-6-02	VÉRIFIER LES FRAIS VERSÉS PAR RAPPORT AUX FRAIS COLLECTÉS PAR LES BANQUES
117-1-3			RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE
	117-1-3-1		GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE
		117-1-3-1-01	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION ET CONTRÔLE DES PROJETS SUR FINANCEMENTS
		117-1-3-1-02	ASSURER UNE BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE ET FIABLE
		117-1-3-1-03	ASSURER L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES ACCORDS DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS
		117-1-3-1-04	PRODUIRE DES DOCUMENTS ET RAPPORTS SUR LA DETTE PUBLIQUE
		117-1-3-1-05	ANALYSER TOUTES LES OFFRES DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE GARANTIES REÇUES
		117-1-3-1-06	RÉDUIRE LE RISQUE OPÉRATIONNEL
		117-1-3-1-07	ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RÉGISSANT LA DETTE PUBLIQUE
		117-1-3-1-08	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE
	117-1-3-2		APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ
		117-1-3-2-01	COUVRIR LES MISSIONS DE REPRÉSENTATION DE LA DGT
		117-1-3-2-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SAF EN TANT QUE SERVICE D'APPUI
	117-1-3-3		GOVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS AMÉLIORÉE
		117-1-3-3-01	RÉALISER DES CONTRÔLES RÉCURRENTS AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS
		117-1-3-3-02	TRAITER LES DOSSIERS DES SOCIÉTÉS EN LIQUIDATION
		117-1-3-3-03	APPUYER LES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT PERMANENT DU CIRSAP
		117-1-3-3-04	SURVEILLER DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION DE L'ÉTAT
		117-1-3-3-05	APPUYER LE COMITÉ DE SUIVI DES RECETTES NON FISCALES (CSRNF) DANS LA MISE EN PLACE D'UN MÉCANISME DE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES
		117-1-3-3-06	ASSURER LE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES INCOMBANT AU TRÉSOR PUBLIC
		117-1-3-3-07	TRAITER LES DOSSIERS JURIDIQUES CONTENTIEUX RELATIFS À LA MISSION DU TRÉSOR
		117-1-3-3-08	APPLIQUER LA POLITIQUE DE PRISE DE PARTICIPATION DE L'ÉTAT AU NIVEAU DES SOCIÉTÉS/ORGANISMES INTERNATIONAUX
		117-1-3-3-09	RÉALISER DES CONTRÔLES RÉCURRENTS AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR
		117-1-3-3-0A	ASSURER LE RECOUVREMENT DES DÉBETS COMPTABLES
		117-1-3-3-10	RÉALISER DES CONTRÔLES AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR, AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS ET AUPRÈS DES INSTITUTIONS
		117-1-3-3-11	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RÉGLEMENTATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE
		117-1-3-3-12	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ÉTAT

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

117 Trésor

117-1-3-4 GESTION DE LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE

- 117-1-3-4-01 *PROMOUVOIR LES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC*
- 117-1-3-4-02 *AMÉLIORER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU TRÉSOR*
- 117-1-3-4-03 *ASSURER LA FONCTIONNALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA LIAISON ENTRE LE TRÉSOR ET LA BFM*
- 117-1-3-4-04 *METTRE EN ŒUVRE UNE LIAISON ENTRE LE SI DU MFB (TRÉSOR) AVEC CELUI DE LA BFM*
- 117-1-3-4-05 *ANALYSER ET PRÉVOIR LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT*
- 117-1-3-4-06 *GÉRER LE PORTEFEUILLE DE LA DETTE INTÉRIEURE*
- 117-1-3-4-07 *APPUYER LA PROMOTION DES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC*

117-1-3-5 TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES RENFORCÉES

- 117-1-3-5-01 *ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE L'ÉTAT*
- 117-1-3-5-02 *PRENDRE DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES SUR LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT*
- 117-1-3-5-03 *ASSURER LA TUTELLE COMPTABLE DES EPN*
- 117-1-3-5-04 *ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ET DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME 117*
- 117-1-3-5-05 *PRODUIRE LA LOI DE RÉGLEMENT N - 1*
- 117-1-3-5-06 *PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES EPN*
- 117-1-3-5-07 *PRODUIRE ET DIFFUSER LES TABLEAUX DES OGT ET DES SFP*
- 117-1-3-5-08 *PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DE L'ÉTAT*
- 117-1-3-5-09 *INFORMER LE PUBLIC, LES AUTORITÉS ET LE PERSONNEL PAR LES MÉDIAS, LE SITE WEB ET LES BULLETINS D'INFORMATION*
- 117-1-3-5-0A *ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES A L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD*
- 117-1-3-5-0B *PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES CTD*
- 117-1-3-5-10 *ASSURER L'APPLICATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT*
- 117-1-3-5-11 *ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DU SUIVI ET D'ENCADREMENT DES POSTES COMPTABLES*
- 117-1-3-5-12 *ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES POSTES COMPTABLES*
- 117-1-3-5-13 *ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DES ETUDES*

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
129	Contrôle Budgétaire et Financière
129-1	RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES
129-1-1	ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI
129-1-1-1	CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE
129-1-1-1-01	<i>SOUMETTRE AU GOUVERNEMENT UN DÉCRET FIXANT L'ORGANIGRAMME DE LA DGCF</i>
129-1-1-1-02	<i>REDÉPLOYER LES AGENTS DE LA DGCF SUIVANT LE PROFIL DES POSTES POUR CHAQUE SERVICE FIXÉ PAR L'ORGANIGRAMME</i>
129-1-1-1-03	<i>CONTRÔLER L'APPLICATION DE LA MERCURIALE DE PRIX PORTANT SUR LES ACHATS</i>
129-1-1-1-04	<i>DÉVELOPPER ET UTILISER UN APPLICATIF POUR LA GESTION DE PERSONNEL DE L'ÉTAT</i>
129-1-1-2	ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS
129-1-1-2-01	<i>RÉVISER LES TEXTES SUR LES RESPONSABILITÉS DES ORDONNATEURS</i>
129-1-1-2-02	<i>ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES POUR LES ORDONNATEURS</i>
129-1-1-2-03	<i>EXÉCUTER LES DÉPENSES</i>
129-1-2	RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI
129-1-2-1	CONTRÔLE À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE
129-1-2-1-01	<i>RÉVISER LES TEXTES SUR LES CONTRÔLES POUR ÊTRE AUX NORMES INTERNATIONALES SUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURE</i>
129-1-2-1-02	<i>RENFORCER LES MISSIONS DE CONTRÔLES</i>
129-1-2-2	AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ
129-1-2-2-01	<i>FORMER LES AGENTS DE LA DGCF SUR LE CONTRÔLE A PRIORI</i>
129-1-2-2-02	<i>SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES AUDITS À EFFECTUER PAR LE CF</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat
130-1	RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT
130-1-1	OPTIMISER LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT
130-1-1-1	DOSSIERS DE PENSIONS TRAITÉS
130-1-1-1-01	ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS ET LEURS AYANT-DROITS (ANALAMANGA) ;
130-1-1-1-02	ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS ;
130-1-1-1-03	GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITIONS SUR PENSION (DERNIER ARRÉRAGE, SECOURS AUX DÉCÈS, PENSION ALIMENTAIRE, CESSION VOLONTAIRE,...).
130-1-1-1-04	ASSURER UN APPUI TECHNIQUE AUX SERVICES EN CHARGE DU TRAITEMENT DES PENSIONS
130-1-1-1-05	RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT L'OCTROI DE PENSION ET ALLOCATION ;
130-1-1-1-06	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE AFIN D'UNIFORMISER LES DÉMARCHES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE PENSION ;
130-1-1-2	DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT
130-1-1-2-01	DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES EN VUE D'ANNULATION ;
130-1-1-2-02	DISTRIBUER LES CARTES DE PENSIONNÉS AFIN DE DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES
130-1-1-2-03	INFORMATISER LES DONNÉES DES ARCHIVES DE LA PENSION NOTAMMENT LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PENSIONNÉS OU LEURS AYANTS DROITS, ET LES TITRES DE PAIEMENT DE PENSIONS NON PERÇUS;
130-1-1-2-04	ASSURER LE SUIVI DES COTISATIONS DE LA CAISSE DE RETRAITE
130-1-1-3	DÉPENSES DE SOLDE EXÉCUTÉES DE MANIÈRE OPTIMALE
130-1-1-3-01	PILOTER LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION DE LA SOLDE
130-1-1-3-02	ASSURER LA TUTELLE TECHNIQUE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS EN MATIÈRE DE SOLDE
130-1-1-3-03	PRENDRE EN CHARGE FINANCIÈREMENT LES DÉPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYÉS PAR LE BUDGET GÉNÉRAL DE L'ETAT
130-1-1-3-04	ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRÉCAIRES DES AGENTS DE L'ETAT
130-1-1-3-05	ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIÈREMENT LES DOSSIERS DE PRÉVOYANCE DES AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIÈRE, SECOURS AU DÉCÈS, PENSION ALIMENTAIRE)
130-1-1-4	QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS CONFORME AU STANDARD
130-1-1-4-01	METTRE À JOUR LE MANUEL DE PROCÉDURE DE LA SOLDE
130-1-1-5	AGENTS PLUS PERFORMANTS
130-1-1-5-01	TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITÉS DÉCONCENTRÉES
130-1-1-5-02	EFFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES RH DES STD ET DES AGENTS DES SRSP
130-1-1-5-03	COORDONNER LES INFORMATIONS ENTRE LES SERVICES RÉGIONAUX ET LES SERVICES CENTRAUX
130-1-1-5-04	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DES 2 SERVICES CENTRAUX ET LES SRSP
130-1-1-5-05	IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES
130-1-1-5-06	CONCEVOIR UN MODULE DE GESTION ET SUIVI DES DOSSIERS A PERMETTANT UNE MEILLEURE ÉVALUATION DES SRSP
130-1-1-6	SERVICE DE QUALITE ET DE PROXIMITE
130-1-1-7	ACCROISSEMENT DU DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE MAITRISÉ
130-1-1-7-01	DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES EN VUE D'ANNULATION ;
130-1-1-7-02	DISTRIBUER LES CARTES DE PENSIONNÉS AFIN DE DÉTECTER LES PENSIONS CADUQUES
130-1-1-7-03	INFORMATISER LES DONNÉES DES ARCHIVES DE LA PENSION NOTAMMENT LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PENSIONNÉS OU LEURS AYANTS DROITS, ET LES TITRES DE PAIEMENT DE PENSIONS NON PERÇUS;
130-1-1-7-04	ASSURER LE SUIVI DES COTISATIONS DE LA CAISSE DE RETRAITE
130-1-1-8	DOSSIERS DE PENSIONS TRAITES
130-1-1-8-01	ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNES ET LEURS AYANT-DROITS (ANALAMANGA) ;
130-1-1-8-02	ORDONNANCER TOUTES LES DEPENSES DE PENSIONS ;
130-1-1-8-03	GERER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITIONS SUR PENSION (DERNIER ARRERAGE, SECOURS AUX DECES, PENSION ALIMENTAIRE, CESSION VOLONTAIRE,...).
130-1-1-9	ACCROISSEMENT DU DEFICIT DES CAISSES DE RETRAITE MAITRISE
130-1-1-9-01	DETECTER LES PENSIONS CADUQUES EN VUE D'ANNULATION ;
130-1-1-9-02	INFORMATISER LES DONNEES DES ARCHIVES DE LA PENSION NOTAMMENT LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PENSIONNES OU LEURS AYANTS DROITS, ET LES TITRES DE PAIEMENT DE PENSIONS NON PERÇUS;
130-1-1-9-03	ASSURER LE SUIVI DES COTISATIONS DE LA CAISSE DE RETRAITE
130-1-1-A	DEPENSES DE SOLDE EXECUTEES DE MANIÈRE OPTIMALE
130-1-1-A-01	PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DEPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYES PAR LE BUDGET GENERAL DE L'ETAT
130-1-1-A-02	ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRECAIRES DES AGENTS DE L'ETAT

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES	
220	FINANCES ET BUDGET	
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat	
	130-1-1-A-03	ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIÈREMENT LES DOSSIERS DE PREVOYANCE DES AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIERE, SECOURS AU DECES, PENSION ALIMENTAIRE)
	130-1-1-A-04	TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITES DECONCENTREES
130-1-2	RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT	
	130-1-2-1	ECART RÉDUIT ENTRE L'EFFECTIF BUDGÉTAIRE ET L'EFFECTIF RÉALISÉ EN FIN D'EXERCICE
	130-1-2-1-01	OPTIMISER, PILOTER LA RÉPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE À JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS
	130-1-2-1-02	ASSURER LA CONFORMITÉ, L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE L'ETAT EN TERMES D'EFFECTIF
	130-1-2-1-03	PRÉVOIR, ÉLABORER ET EXÉCUTER LES DÉPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CRÉDIT DE LA SOLDE
	130-1-2-2	FICHIER UNIQUE DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DE L'ETAT OPÉRATIONNEL
	130-1-2-2-01	INTÉGRER ET ASSAINIR LE SYSTÈME DE GESTION DES EFFECTIFS EN RAPPORT AVEC LA MISE EN PLACE DU SGSP POUR RENDRE FIABLE LA BASE DE DONNÉES DES EFFECTIFS
	130-1-2-2-02	ASSURER LA CONFORMITÉ, L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE L'ETAT EN TERMES D'EFFECTIF
	130-1-2-3	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE
	130-1-2-3-01	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE
	130-1-2-3-02	PRÉVOIR, ÉLABORER ET EXÉCUTER LES DÉPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CRÉDIT DE LA SOLDE
	130-1-2-4	GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE
	130-1-2-4-01	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE GESTION PERMETTANT UNE AMÉLIORATION DES RESSOURCES DE FINANCEMENT DES RETRAITES
	130-1-2-4-02	ASSURER LA CONCEPTION ET L'ÉTUDE DE LA POLITIQUE GLOBALE EN MATIÈRE DE REMUNÉRATION ET GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT AINSI QUE PILOTER LES REFORMES DE LA SOLDE ET DES PENSIONS
	130-1-2-4-03	ASSURER LA TUTELLE TECHNIQUE DES SERVICES REGIONAUX DE LA SOLDE ET DES PENSIONS
	130-1-2-4-04	GERER ET COORDONNER LE TRAITEMENT EN BACK OFFICE DE LA SOLDE ET DES PENSIONS
	130-1-2-5	PREVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE
	130-1-2-5-01	OPTIMISER, PILOTER LA REPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE A JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS
	130-1-2-5-02	PREVOIR, ELABORER ET EXECUTER LES DEPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CREDIT DE LA SOLDE
130-1-3	AMÉLIORER LE CADRE ORGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE DE LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT	
	130-1-3-1	GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT RÉPONDANT AUX ATTENTES DES USAGERS (ACCEUIL, CÉLÉRITÉ, DISPONIBILITÉ DES INFORMATIONS)
	130-1-3-1-01	PILOTER ET COORDONNER LES ACTIVITÉS DE LA DGGFPE
	130-1-3-1-02	ASSURER UN APPUI LOGISTIQUE ET BUDGÉTAIRE DES SOA DE LA DGGFPE
	130-1-3-1-03	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGGFPE
	130-1-3-1-04	ASSURER LA GESTION DE CARRIÈRE ET LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE LA DGGFPE
	130-1-3-1-05	PRENDRE EN CHARGE LE TRAITEMENT DE LA SOLDE ET LE DÉPLACEMENT (AFFECTATION / RAPATRIMENT) DES PERSONNELS EXTÉRIEURS
	130-1-3-1-06	ASSURER LE TRAITEMENT DES SALAIRES DES ECD ET DES AVANTAGES DES HEE, ET PSA
	130-1-3-1-07	ETUDIER LA POLITIQUE GLOBALE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION ET GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT
	130-1-3-1-08	ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTLS ET MFB
	130-1-3-1-09	ASSURER LA CONCEPTION, L'AMÉLIORATION, LA SECURISATION, LA MAINTENANCE DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET FORMATION DES UTILISATEURS
	130-1-3-1-10	ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS
	130-1-3-1-11	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET LA COORDINATION TECHNIQUE DE LA DTLE
	130-1-3-1-12	ASSURER LE TRAITEMENT INFORMATIQUE (INFORMATISATION, ÉDITION DES TITRES, CALCUL) DES DOSSIERS EN MATIÈRE DE SOLDE ET DES PENSIONS
	130-1-3-2	GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE
	130-1-3-2-01	PILOTER ET COORDONNER LES ACTIVITÉS DE LA DGGFPE
	130-1-3-2-02	ASSURER UN APPUI LOGISTIQUE ET BUDGÉTAIRE DES SOA DE LA DGGFPE
	130-1-3-2-03	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGGFPE
	130-1-3-2-04	ASSURER LA GESTION DE CARRIÈRE ET LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DE LA DGGFPE
	130-1-3-2-05	PRENDRE EN CHARGE LE TRAITEMENT DE LA SOLDE ET LE DÉPLACEMENT (AFFECTATION / RAPATRIMENT) DES PERSONNELS EXTÉRIEURS
	130-1-3-2-06	ASSURER LE TRAITEMENT DES SALAIRES DES ECD ET DES AVANTAGES DES HEE, ET PSA
	130-1-3-2-07	ETUDIER LA POLITIQUE GLOBALE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION ET GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
130	Gestion Financière du Personnel de l'État
130-1-3-2-08	ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ÉTAT ENTRE MINFOPTLS ET MFB
130-1-3-2-09	ASSURER LA CONCEPTION, L'AMÉLIORATION, LA SECURISATION, LA MAINTENANCE DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET FORMATION DES UTILISATEURS
130-1-3-2-10	ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ÉTAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS
130-1-3-2-11	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET LA COORDINATION TECHNIQUE DE LA DTLE
130-1-3-2-12	ASSURER LE TRAITEMENT INFORMATIQUE (INFORMATISATION, ÉDITION DES TITRES, CALCUL) DES DOSSIERS EN MATIÈRE DE SOLDE ET DES PENSIONS

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
803	Action sociale et développement
803-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
803-1-1	AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE
803-1-1-1	CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE
803-1-1-1-01	<i>EFFECTUER DES ÉTUDES TECHNIQUE DE CES PROJETS</i>
803-1-1-1-02	<i>Appui au développement communautaire et sociale</i>
803-1-2	AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES
803-1-2-1	INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) CONTRUITES OU RÉHABILITÉES
803-1-2-1-01	<i>INSTRUIRE LES PROJETS ET EFFECTUER LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE DES</i>
803-1-2-1-02	<i>OPERATIONS DE MICROREALISATIONS</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ÉCONOMIE
014	Administration et Coordination
014-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE
014-1-1	ASSURER LE PILOTAGE MINISTÉRIEL ET LE PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET À LA RECONSTRUCTION DE L'ÉCONOMIE
014-1-1-1	PILOTAGE MINISTÉRIEL PERFORMANT
014-1-1-1-01	ELABORER ET EFFECTUER LE SUIVI- ÉVALUATION DE L'EXÉCUTION DU PTA DU MEP
014-1-1-1-02	EFFECTUER LE SUIVI DES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET TECHNIQUES
014-1-1-1-03	SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES ET PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR LE MEP AU NIVEAU CENTRAL ET AU NIVEAU RÉGIONAL
014-1-1-1-04	DIAGNOSTIQUER ET ÉTABLIR L'ÉTAT DES LIEUX DES PROGRAMMES ET PROJETS DU MINISTÈRE
014-1-1-1-05	ELABORER LE TABLEAU DE BORD DES PROGRAMMES ET PROJETS UTILISABLES ET EXPLOITABLES POUR UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION RATIONNELLE
014-1-1-1-06	SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD
014-1-1-1-07	COMMUNIQUER ET INFORMER À TRAVERS DES DIALOGUES ÉCONOMIQUES AU NIVEAU NATIONAL QU'À L'EXTÉRIEUR
014-1-1-2	COORDINATION EFFICACE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS
014-1-1-2-01	ELABORER LE SYSTÈME DE SUIVI ÉVALUATION DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES RÉGIONAUX
014-1-1-2-02	METTRE À JOUR LA MONOGRAPHIE RÉGIONALE
014-1-1-2-03	PARTICIPER AUX TRAVAUX INITIÉS PAR LA RÉGION
014-1-1-2-04	CONTRIBUER À L'ÉTABLISSEMENT DES BASES DE DONNÉES ÉCONOMIQUE
014-1-1-2-05	CONTRIBUER AU PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
014-1-2	RENFORCER L'UTILISATION DES MOYENS EN VUE D'UNE COORDINATION EFFECTIVE DU MINISTÈRE
014-1-2-1	SYSTÈME DE GRH MODERNE ET PERFORMANT
014-1-2-1-01	DÉVELOPPER ET RENFORCER LES COMPÉTENCES MANAGÉRIALES ET TECHNIQUES DES AGENTS DU MEP
014-1-2-1-02	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
014-1-2-1-03	ORGANISER DES JOURNÉES INFORMATIVES SUR LES DROITS ET OBLIGATIONS DES AGENTS DE L'ÉTAT AU NIVEAU DES DREP
014-1-2-1-04	TRAITER LES DOSSIERS DU PERSONNEL DU MEP
014-1-2-1-05	CONCEVOIR ET INFORMATISER LES OUTILS GPEEC DU MEP
014-1-2-2	CADRE JURIDIQUE DU MINISTÈRE ASSURÉ
014-1-2-2-01	REPRÉSENTER LE MINISTÈRE ET COLLABORER AUX DIVERSES ACTIVITÉS AUPRÈS DES DIFFÉRENTS MINISTÈRES Y COMPRIS LES ACTIVITÉS DES VOLONTARIAT ET DE DON DE SANG
014-1-2-2-02	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LE DOMAINE DU MINISTÈRE
014-1-2-2-03	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
014-1-2-2-04	SUIVRE DES DOSSIERS CONTENTIEUX ET DONNER DES ÉLÉMENTS DE DÉFENSE AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE
014-1-2-2-05	EXAMINER ET FAIRE DES ÉTUDES SUR LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES
014-1-2-2-06	VULGARISER LES RECUEIL DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES EN VIGUEUR
014-1-2-3	LES RESSOURCES FINANCIÈRES GÉRÉES À BON ESCIENT
014-1-2-3-01	ACCROÎTRE L'EFFECTIVITÉ DES DÉPENSES DES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS DU MINISTÈRE
014-1-2-3-02	ELABORER LE PROJET DE BUDGET PROGRAMME DU MINISTÈRE
014-1-2-3-03	OPTIMISER LA REPARTITION DES RESSOURCES PAR ACTION ET PAR GRANDES RUBRIQUES ALLOUÉES POUR LE FONCTIONNEMENT RÉGULIER DE L'ADMINISTRATION
014-1-2-3-04	RENFORCER L'EXÉCUTION ET LE SUIVI BUDGÉTAIRE SUIVANT LES RÈGLES ET PROCÉDURES EN VIGUEUR
014-1-2-3-05	RENFORCER LES PROCÉDURES DU RECENSEMENT ET DE LA REDDITION DES COMPTES AFIN DE FIABILISER LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ DES MATIÈRES
014-1-2-3-06	ASSURER LE PAIEMENT DE DIVERS INDEMNITÉS OCTROYÉES AUX AGENTS DU MINISTÈRE
014-1-2-3-07	ASSURER L'EXÉCUTION EFFECTIVE ET PONCTUELLE DES PROJETS (PIP) DU MINISTÈRE
014-1-2-3-08	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
014-1-2-3-09	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTEURS SUR LE NOUVEAU CADRE DU LOLF ET SUR LES ACTIONS POUR SA MISE EN ŒUVRE
014-1-2-4	SUIVI SANITAIRES DES MOYENS HUMAINS RENFORCÉ
014-1-2-4-01	FAIRE DES CONSULTATIONS MÉDICALES ET SOINS PRIMAIRES
014-1-2-4-02	VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DES DOSSIERS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX
014-1-2-4-03	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP
014-1-2-4-04	GÉRER LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET LES CONSOMMABLES MÉDICAUX
014-1-2-5	LA GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS EST AMÉLIORÉE ET TRANSPARENTE
014-1-2-5-01	SUPERVISER LES MARCHÉS NON SOUMIS AU CONTRÔLE DE LA COMMISSION NATIONALE DES MARCHÉS
014-1-2-5-02	OPTIMISER LA GESTION DE PASSATION DE MARCHÉS
014-1-2-5-03	APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE

014 Administration et Coordination

014-1-2-6 SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL

014-1-2-6-01 *APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP*

014-1-2-6-02 *MODERNISER LES SERVICES, LES MOYENS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION*

014-1-2-6-03 *AMÉLIORER LES SERVICES WEB, LE RÉSEAU INTRANET EN PERFORMANCE ET EN SÉCURISATION*

014-1-2-6-04 *ADOPTER ET METTRE EN ŒUVRE LES RÉFORMES SUR L'E-SERVICE, L'E-ADMINISTRATION ET L'E-PARTICIPATION*

014-1-2-7 LE PATRIMOINE DU MEP VALORISÉ ET GÉRÉ RATIONNELLEMENT

014-1-2-7-01 *ACQUÉRIR DE DIVERS MATÉRIELS ET MOBILIERS DE BUREAU POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES SOA*

014-1-2-7-02 *CONSTRUIRE, RÉHABILITER, FAIRE DES EXTENSIONS DES BÂTIMENTS DU MEP*

014-1-2-7-03 *APPUI INSTITUTIONNEL DU MEP*

014-1-2-7-04 *RENOVER LE PARC AUTOMOBILE ET FAIRE DES ENTRETIENS DES VÉHICULES EXISTANTS*

014-1-2-8 STRUCTURES RGPH OPÉRATIONNELLES

014-1-2-8-01 *OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES CHARGÉES DE RÉALISER LE RGPH-*

014-1-2-8-02 *RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (00)*

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ÉCONOMIE
604	Economie
604-1	RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE
604-1-1	ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT
604-1-1-1	SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX
604-1-1-1-01	PROJET DE RELANCE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (PRDR)
604-1-1-1-02	ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL)
604-1-1-1-03	HARMONISER LES INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE AVEC LES INDICATEURS DU SNISE
604-1-1-1-04	RÉALISER LE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS (BANQUE MONDIALE ET BANQUE AFRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT)
604-1-1-1-05	SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT
604-1-1-1-06	COACHER LES IRR DU MEP
604-1-1-1-07	SUIVI DES PROGRAMMES D'URGENCE
604-1-1-1-08	SUIVRE L'AGENDA 2063
604-1-1-1-09	ASSURER LE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE SUIVI -ÉVALUATION
604-1-1-1-10	ELABORER LA POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPÉRATION EXTÉRIEURE
604-1-1-3	POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS
604-1-1-3-01	DÉVELOPPEMENT DES MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES
604-1-1-3-02	ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL)
604-1-1-3-03	MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES
604-1-1-3-04	ELABORER LA POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPÉRATION EXTÉRIEURE
604-1-1-3-05	CONTRIBUER À LA MISE EN COHÉRENCE DE LA POLITIQUE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT
604-1-1-3-06	MISE EN ŒUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
604-1-2	RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE
604-1-2-1	MISE À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE DONNÉES À JOUR ET FIABLES ASSURÉ
604-1-2-1-01	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL (INSTAT)
604-1-2-1-02	PROCÉDER À LA VEILLE PAR LES INFORMATIONS STATISTIQUES
604-1-2-1-03	PROCÉDER À LA PRÉPARATION DU ERGPH
604-1-2-1-04	RECENSEMENT ET STATISTIQUE
604-1-2-2	INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT
604-1-2-2-01	Moderniser les services, les moyens de communication et d'information
604-1-2-2-02	Améliorer les services Web, le réseau intranet en performance et en sécurisation
604-1-3	DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE
604-1-3-1	OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES
604-1-3-1-01	ORGANISER DES ATELIERS DE DISSÉMINATION DES RÉSULTATS DES ÉTUDES EFFECTUÉES
604-1-3-1-02	FAIRE DES PRÉVISIONS MACROÉCONOMIQUES
604-1-3-1-03	ORGANISER DES ATELIERS DE CONCERTATION AVEC L'ÉTAT ET LE SECTEUR PRIVÉ.
604-1-3-1-04	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE SUIVI DE L'ÉCONOMIE
604-1-3-1-05	RÉALISER DES ÉTUDES SPÉCIFIQUES SELON LE BESOIN DE L'ÉCONOMIE
604-1-3-1-06	ELABORER DES MODÈLES MACROÉCONOMIQUES
604-1-3-1-07	ELABORER UN DOCUMENT SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE GLOBALE
604-1-3-1-08	PRODUIRE DES NOTES DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES OU « POLICY BRIEFS
604-1-3-1-09	OUTILS D'ANALYSES ÉCONOMIQUES
604-1-3-1-10	RÉACTUALISER LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE EN FONCTION DU CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL
604-1-3-1-11	ETABLIR DES CADRAGES MACROÉCONOMIQUES À MOYEN TERME
604-1-3-1-12	EFFECTUER DES ÉTUDES ET ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES
604-1-3-1-13	ELABORER DES DOCUMENTS SUR LA SITUATION CONJONCTURELLE
604-1-3-2	OUTILS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISÉES
604-1-3-2-01	MOBILISER DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DURABLE DU PAYS
604-1-3-2-02	ELABORER DES OUTILS SUIVANT LES AXES STRATÉGIQUES ET LES PROGRAMMES PRIORITAIRES DU PND

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE
604	Economie
604-2	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de sa mission
604-2-1	GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES
604-2-1-1	PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT
604-2-1-1-01	Mettre à jour le CDMT de la DGEP
604-2-1-1-02	Elaborer le projet de Budget programme du Département Economie et Plan
604-2-1-1-03	Accroître l'effectivité des dépenses par action, par catégories et par grandes rubriques allouées pour le fonctionnement régulier de l'Administration
604-2-1-1-04	Renforcer l'exécution et le suivi budgétaire suivant les règles et procédures en vigueur
604-2-1-1-05	Assurer l'exécution effective et ponctuelle des projets (PIP) de la DGEP
604-2-1-2	MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCÉS ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE VALORISÉES
604-2-1-2-01	Renforcer les capacités des acteurs sur le nouveau cadre du LOLF et le processus CDMT
604-2-1-2-02	Renforcer la sauvegarde des biens et matériels du MEP
604-2-1-2-03	Rénover le parc automobile et faire des entretiens des véhicules existants
604-2-1-2-04	Traiter les dossiers du personnel de la DGEP
604-2-1-2-05	Concevoir et informatiser les outils GPEEC de la DGEP
604-2-1-2-06	Réaliser le suivi sanitaire des agents
604-2-1-2-07	Développer et renforcer les compétences managériales et techniques des agents de la DGEP
604-2-1-2-08	Organiser des journées informatives sur les droits et obligations des agents de l'Etat au niveau des SREP
604-2-1-3	SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL
604-2-1-3-01	Mettre en place et rendre opérationnel le standard de service public au sein de la DGEP
604-2-1-3-02	Moderniser les services, les moyens de communication et d'information
604-2-1-3-03	Améliorer les services Web, le réseau intranet en performance et en sécurisation
604-2-1-4	GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE
604-2-1-4-01	Optimiser la gestion de passation de marchés

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ÉCONOMIE
612	Planification
612-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE
612-1-1	RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET DURABLE À TOUS LES NIVEAUX
612-1-1-1	LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT INCLUSIFS ET DURABLES
612-1-1-1-01	ÉME PROGRAMME DE COOPÉRATION MADAGASCAR
612-1-1-1-02	INTÉGRER LA DIMENSION "POPULATION/GENRE" DANS LE DÉVELOPPEMENT
612-1-1-1-03	PROGRAMME STRATÉGIQUE DE LUTTE CONTRE LA FAIM À MADAGASCAR:PAM
612-1-1-1-04	ELABORER LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DE MADAGASCAR
612-1-1-1-05	INTÉGRER LA DIMENSION "CAPITAL NATUREL" DANS LE DÉVELOPPEMENT
612-1-1-1-06	MISE EN ŒUVRE DE LA « VISION MADAGASCAR 2045»
612-1-1-1-07	PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE)
612-1-1-1-08	METTRE EN ŒUVRE LE PROCESSUS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) ET DE L'AGENDA AFRIQUE 0ET PUBLIER DES RAPPORTS SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN
612-1-1-2	LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE
612-1-1-2-01	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION SECTORIELLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION
612-1-1-2-02	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES CENTRALISÉE DES POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES
612-1-1-2-03	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION RÉGIONALE POUR L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT
612-1-1-2-04	ASSURER L'ARTICULATION DES ODD, PND ET PMO AUX POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES
612-1-1-2-05	RENFORCER LES SECTEURS ET LES RÉGIONS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET À LA MISE À JOUR DES MONOGRAPHIES RÉGIONALES
612-1-1-2-06	METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE DE MOBILISATION DES RESSOURCES INTÉRIEURES
612-1-1-6	LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE
612-1-1-6-01	CONTRIBUER À LA MISE EN CORRESPONDANCE DU PEM AVEC L'ALLOCATION DE RESSOURCES BUDGÉTAIRES
612-1-1-6-02	MISE EN ŒUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
612-1-1-6-03	DISSÉMINER LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES RÉGIONS
612-1-2	Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire
612-1-2-1	Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle
612-1-2-1-01	Elaborer le Plan de Mise en Œuvre (PMO) du processus
612-1-2-1-02	Organisation de conférences et ateliers de sensibilisation et de validation
612-1-2-1-03	ELABORER LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE
612-1-2-1-04	ORGANISER DES CONFÉRENCES ET ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION
612-1-2-2	La transition démographique est cernée dans le temps et dans l'espace
612-1-2-2-01	Recruter des experts en modèles et projections démographiques
612-1-2-2-02	Organiser de Table Ronde des acteurs (ministères, société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers)
612-1-3	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT
612-1-3-1	SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX
612-1-3-1-01	SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
612-1-3-1-02	ELABORER DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL)
612-1-3-1-03	HARMONISER LES INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE AVEC LES INDICATEURS DU SNISE
612-1-3-1-04	RÉALISER LE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS (BANQUE MONDIALE ET BANQUE AFRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT)
612-1-3-1-05	SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT
612-1-3-1-06	COACHER LE PROGRAMME SECTORIEL DU MEP
612-1-3-1-07	SUIVRE LES PROGRAMMES D'URGENCE
612-1-3-1-08	SUIVRE L'AGENDA 2063
612-1-3-1-09	SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD
612-1-3-1-10	RENFORCER LA CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE SUIVI - ÉVALUATION
612-1-3-1-11	OPERATIONNALISER LA BASE DE DONNEES DU SNISE
612-1-3-1-12	SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
013	Administration et Coordination					
013-1	CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES					
013-1-1	PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES					
013-1-1-1	LES REFORMES SONT EFFECTIVES					
	013-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES REFORMES MISE EN PLACE	%	100	100	100
013-1-2	RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES					
013-1-2-1	LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE					
	013-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES NORMES ET PROCÉDURES MISE EN PLACE EN MATIÈRE DE GESTION PUBLIQUES	%	100	100	100
013-1-3	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, TRANSPARENTE ET RIGOREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES					
013-1-3-1	LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT DISPONIBLES ET COHÉRENTS					
	013-1-3-1-R1	POURCENTAGE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES FINANCES PUBLIQUES	%	100	100	100
013-1-4	DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES					
013-1-4-1	LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES					
	013-1-4-1-R1	POURCENTAGE DES AGENTS MOTIVÉS ET EFFICACES	%	100	100	100
013-1-5	AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN					
013-1-5-1	LES RECETTES DE LA DIN SONT EN HAUSSE					
	013-1-5-1-R1	TAUX D'ACCROISSEMENT DES RECETTES DE LA DIN	%	55	55	75
					85	85

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

21	MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
220	FINANCES ET BUDGET							
114	Gestion du Budget							
114-1	GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT							
114-1-1	ASSURER UNE GESTION EFFICACE , TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE							
114-1-1-1	PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE							
	114-1-1-1-R1	NOMBRE DE NOUVEAUX MINISTÈRES DISPOSANT D'UN CDMT CADRÉ BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE FIABLE SUR LE PATRIMOINE DE L'ETAT	NOMBRE DE CDMT CADRÉS DISPONIBLES BASE DE DONNÉES	0	-	-	-	
	114-1-1-2	PROCESSUS PPBSE COHÉRENT						
	114-1-1-2-R1	POURCENTAGE DES MINISTÈRES DISPOSANT D'UN CDMT	%	100	-	-	-	
	114-1-1-3	SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES ET COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES APPUYES EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE						
	114-1-1-3-R1	NOMBRE DE CTD FORMES EN BUDGET PROGRAMME	NOMBRE	-	500	800	1000	
	114-1-1-4	SERVICES OPERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS						
	114-1-1-4-R1	ECART ENTRE LES PREVISIONS ET LES REALISATIONS EN TERMES DE PRODUITS	%	-	20	20	20	
	114-1-1-5	PROCESSUS PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERENT						
	114-1-1-5-R1	POURCENTAGE DES MINISTÈRES DISPOSANT D'UN CDMT	%	-	100	100	100	
114-1-2	RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ							
	114-1-2-1	STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE						
	114-1-2-1-R1	NOMBRE DE DRB MIS EN PLACE	NOMBRE	0	-	-	-	
	114-1-2-1-R2	NOMBRE DE CTD FORMÉS EN BUDGET PROGRAMME	NOMBRE	500	-	-	-	
114-1-3	DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB							
	114-1-3-1	SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS						
	114-1-3-1-R1	ÉCART ENTRE LES PRÉVISIONS ET LES RÉALISATIONS EN TERMES DE PRODUITS	%	20	-	-	-	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
115	Gestion Fiscale					
115-1	AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES					
115-1-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCALE					
115-1-1-5	LE CAHIER DES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ LES SERVEURS SONT ACQUIS L'APPLICATION EST DÉVELOPPÉE ET UTILISÉE					
115-1-1-5-R1	TAUX DE COUVERTURE APPLICATIVE DES PROCESSUS MÉTIERS	OUI	oui (SAFI)	oui (SAFI)	0	0
115-1-6	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE FISCALE					
115-1-6-1	UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ					
115-1-6-1-R1	PROPORTION DES MESURES DÉROGATOIRES ÉVALUÉES	%	30	30	35	40
115-1-6-2	LE SAFI EST OPÉRATIONNEL					
115-1-6-2-R1	NOMBRE D'UO OÙ LE SAFI EST OPÉRATIONNEL EN FIN D'EXERCICE	NOMBRE	111	111	-	-
115-1-6-3	LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR					
115-1-6-3-R1	TAUX DE FORMALISATION DES CONTRIBUABLES RECENSÉS DANS L'INFORMEL	%	60	60	70	80
115-1-6-4	LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE					
115-1-6-4-R1	NOMBRE D'AGENTS FORMÉS	NOMBRE	372	372	404	436
115-1-6-5	L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE					
115-1-6-5-R1	TAUX D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	0,16	16	17	18
115-1-6-6	LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS					
115-1-6-6-R1	DOTATION DES MOYENS MATÉRIELS PAR RAPPORT AUX BESOINS STANDARDS DES SERVICES	%	1	100	100	100
115-1-6-7	PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES					
115-1-6-7-R1	POURCENTAGE DE L'ÉCART ABSOLU DE PRÉVISION DE RECETTES	%	< 5%	< 5%	< 5%	< 5%
115-1-6-8	TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES					
115-1-6-8-R1	TAUX D'APUREMENT DES CORRESPONDANCES REÇUES	%	0,95	95	95	95
115-1-6-9	UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES					
115-1-6-9-R1	PROPORTION D'UNITÉS OPÉRATIONNELLES AYANT ATTEINT LA NOTE SUPÉRIEURE OU ÉGALE AU SEUIL DE PERFORMANCE (600/1000)	%	0,85	85	85	85
115-1-6-A	TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES, RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE					
115-1-6-A-R1	POURCENTAGE DE DISPOSITIONS FISCALES MODIFIÉES	%	0,25	25	50	100
115-1-6-B	DECISIONS RENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR					
115-1-6-B-R1	TAUX D'APUREMENT DES DOSSIERS	%	0,8	80	90	90
115-1-6-C	MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES					
115-1-6-C-R1	TAUX D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)	%	1	100	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

115-1-7 MAÎTRISE DE L'ASSIETTE FISCALE

115-1-7-1 LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISCALES

		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
115-1-7-1-R1	TAUX D'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	0,16	16	17	18
115-1-7-1-R2	TAUX DE DÉFAILLANCE GLOBALE (SRE)	%	7,5	75	75	75

115-1-7-3 QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE

115-1-7-3-R1	TAUX DE CONTRÔLE FISCAL AUTORISÉ AVEC NCU	%	0,75	75	85	99
--------------	---	---	------	----	----	----

115-1-7-4 LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS

115-1-7-4-R1	NOMBRE DE DOSSIERS DE CONTRIBUABLES À RISQUES, OBJETS D'INVESTIGATION SUR PLACE	NOMBRE	60	60	80	80
--------------	---	--------	----	----	----	----

115-1-7-5 ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS

115-1-7-5-R1	TAUX D'APUREMENT DES RESTES À RECOURER	%	0,3	30	40	50
--------------	--	---	-----	----	----	----

115-1-7-6 AMELIORATION DU TAUX DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DES CTD

115-1-7-6-R1	TAUX DE RECOUVREMENT MOYEN DES RECETTES FISCALES DES CTD	%	-	35	40	45
--------------	--	---	---	----	----	----

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
116	Douanes					
116-1	ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES					
116-1-2	FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES					
116-1-2-1	Echanges facilités et sécurisés					
116-1-2-1-R1	Taux de réalisation des activités inhérentes à la facilitation et sécurisation des échanges	%	25	25	30,56	33,33
116-1-3	RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES					
116-1-3-1	Procédures de dédouanement renforcées					
116-1-3-1-R1	Nombre de bureaux appliquant les procédures de dédouanement dématérialisées	NOMBRE	17	10	17	0
116-1-3-2	Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés					
116-1-3-2-R2	Taux de réalisation de l'objectif des recettes annuelles	%	-	100	100	100
116-1-3-3	MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS					
116-1-3-3-R1	TAUX DE RÉALISATION DE L'OBJECTIF DES RECETTES ANNUELLES	%	100	100	100	100
116-1-4	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS					
116-1-4-1	Appuis nécessaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes					
116-1-4-1-R2	Taux de mise à disposition des appuis nécessaires	%	-	100	100	100
116-1-5	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPÉRATIONNELS					
116-1-5-1	APPUIS NÉCESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION					
116-1-5-1-R1	TAUX DE MISE À DISPOSITION DES APPUIS NÉCESSAIRES	%	100	100	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
220	FINANCES ET BUDGET							
117	Trésor							
117-1	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS							
117-1-1	ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS							
117-1-1-1	MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLICS MODERNISÉS							
	117-1-1-1-R1	Part des dépenses dont paiement dématérialisé	%	70	70	85	85	
117-1-1-2	SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE							
	117-1-1-2-R1	Pourcentage des Postes Comptables Conforme aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics	%	61,98	63,64	64,46	66,12	
117-1-1-3	GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE							
	117-1-1-3-R1	Pourcentage des agents du Trésor de corps spécifique	%	37,08	35,36	36,16	38,69	
117-1-1-4	ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE							
	117-1-1-4-R1	Niveau d'extension de la couverture des Communes	%	73	8	11	12	
	117-1-1-4-R2	Niveau d'extension de la couverture des Ministères	%	73	73	73	73	
117-1-2	DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS							
117-1-2-1	RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ							
	117-1-2-1-R2	TAUX DE RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS	%	72	72	73	74	
117-1-2-2	ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ							
	117-1-2-2-R2	NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS POUR 10 000 ADULTES AU NIVEAU NATIONAL	NOMBRE	58	58	84	123	
117-1-2-3	TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE							
	117-1-2-3-R1	Taux d'avancement du processus de mise en place de la tutelle du secteur financier	%	30	30	45	60	
117-1-2-4	FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES D'ASSURANCE							
	117-1-2-4-R1	Niveau de contrôle de compagnies d'assurance	%	60	60	60	60	
117-1-2-5	INFRACTIONS SUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL ET OPÉRATIONS COURANTES DÉTECTÉES ET RÉSOLUES							
	117-1-2-5-R1	TAUX D'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE DES INFRACTIONS DES CHANGES	%	-	50	60	70	
117-1-2-6	FRAIS DE GESTION ET DE TRAITEMENT DES OPÉRATIONS DE CHANGE RECOUVRÉS							
	117-1-2-6-R1	TAUX DE RECOUVREMENT DES FRAIS DE GESTION ET DE TRAITEMENT DES OPÉRATIONS DE CHANGE	%	-	80	80	80	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

117-1-3 RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE

117-1-3-1 GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE

Code	Description	Unité	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
117-1-3-1-R1	Niveau d'endettement du Gouvernement Central	Ariary	Plafond	Plafond	Plafond	Plafond
117-1-3-1-R2	Respect des échéances de paiement du service de la dette	%	100	100	100	100

117-1-3-2 APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ

117-1-3-2-R1	Taux d'exécution budgétaire du servie administratif et financier	%	100	100	100	100
--------------	--	---	-----	-----	-----	-----

117-1-3-3 GOUVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS AMÉLIORÉE

117-1-3-3-R2	Niveau de prévalence des détournements du réseau comptable direct du Trésor	%	<3	<3	<3	<3
117-1-3-3-R3	Taux d'amélioration de la gestion du porte feuille de l'Etat	%	20	20	20	20
117-1-3-3-R4	Taux de recouvrement des recettes non fiscales incombant au Trésor Public	%	100	100	100	100
117-1-3-3-R6	Taux de régularisation des arriérés de paiement	%	0	0	100	100
117-1-3-3-R7	Taux de suivi des dossiers juridiques et contentieux en matière budgétaire	%	100	100	100	100
117-1-3-3-R8	NIVEAU D'EXTENSION DU CHAMP DE CONTRÔLE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET RÉGIES NON ENCORE CONTRÔLÉS	%	60	56	61	65

117-1-3-4 GESTION DE LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE

117-1-3-4-R1	Interfaçage du systèmes d'information entre le MFB et la BFM	Logique	OUI	OUI	OUI	OUI
117-1-3-4-R3	Proportion des charges financières liées à la trésorerie	%	12,5	<taux	<taux	<taux

117-1-3-5 TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES RENFORCÉES

117-1-3-5-R2	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'EPN	%	40	40	60	80
117-1-3-5-R3	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'Etat	%	100	100	100	100
117-1-3-5-R4	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion des CTD	%	80	80	80	100
117-1-3-5-R5	Délais des rapports d'exécution budgétaire (OGT) produits en cours d'année	JOURS	60	60	60	60
117-1-3-5-R6	Régularité et respect des délais pour la production de la loi de règlement	ANNÉE	2018	2018	2019	2020
117-1-3-5-R7	POURCENTAGE DES SOA AU NIVEAU CENTRAL DONT LES ACTIFS PUBLICS NON FINANCIERS SONT INTÉGRÉS DANS LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DE L'ETAT	%	1	1	16	32

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
129	Contrôle Budgetaire et Financière					
129-1	RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES					
129-1-1	ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI					
129-1-1-1	CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE					
129-1-1-1-R1	TAUX DE COUVERTURE DES CRÉDITS ENGAGÉS PAR LE CONTRÔLE A PRIORI	%	10	10	8	7
129-1-1-2	ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS					
129-1-1-2-R1	NOMBRE DE SÉANCES DE FORMATIONS DES ORDSEC EFFECTUÉES	NOMBRE	6	6	4	3
129-1-2	RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI					
129-1-2-1	CONTRÔLE À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE					
129-1-2-1-R1	TAUX DE COUVERTURE DES CRÉDITS ENGAGÉS PAR LE CONTRÔLE À POSTERIORI	%	55	55	60	62
129-1-2-2	AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ					
129-1-2-2-R1	TAUX DE SERVICES AUDITÉS DANS LE CADRE DE PROCÉDURES CHED PAR RAPPORT À CEUX PROGRAMMÉS	%	85	85	87	88

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
220	FINANCES ET BUDGET							
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat							
130-1	RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT							
130-1-1	OPTIMISER LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT							
130-1-1-1	DOSSIERS DE PENSIONS TRAITÉS							
	130-1-1-1-R1	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS	%	29063	-	-	-	-
130-1-1-2	DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT							
	130-1-1-2-R1	MONTANT DU DÉFICIT DE CAISSE DE RETRAITE	MILLIARD D'ARIARY	0	-	-	-	-
130-1-1-3	DÉPENSES DE SOLDE EXÉCUTÉES DE MANIÈRE OPTIMALE							
	130-1-1-3-R1	ETAT DE REGULARISATION DES PARTS PATRONALES	%	100	-	-	-	-
	130-1-1-3-R2	PROPORTION DE MASSE SALARIALE DANS LE BUDGET DE L'ETAT	%	5,1	-	-	-	-
	130-1-1-3-R3	TAUX DE LIQUIDATION DES RENTIERS RECENCES	%	50	-	-	-	-
130-1-1-4	QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS CONFORME AU STANDARD							
	130-1-1-4-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS	%	0	-	-	-	-
130-1-1-5	AGENTS PLUS PERFORMANTS							
	130-1-1-5-R1	TAUX DE REJET EN BAISE	%	<15	-	-	-	-
130-1-1-6	SERVICE DE QUALITE ET DE PROXIMITE							
	130-1-1-6-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS AU NIVEAU DECONCENTRES	%	75	-	-	-	-
130-1-1-7	ACCROISSEMENT DU DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE MAITRISÉ							
	130-1-1-7-R1	MONTANT DU DÉFICIT DE CAISSE DE RETRAITE	MILLIARD D'ARIARY	349	-	-	-	-
130-1-1-8	DOSSIERS DE PENSIONS TRAITÉS							
	130-1-1-8-R1	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITES	NOMBRE	-	29063	33422	38436	
130-1-1-9	ACCROISSEMENT DU DEFICIT DES CAISSES DE RETRAITE MAITRISE							
	130-1-1-9-R1	MONTANT DU DEFICIT DE CAISSE DE RETRAITE	MILLIARD D'ARIARY	-	349	419	510	
130-1-1-A	DEPENSES DE SOLDE EXECUTEES DE MANIÈRE OPTIMALE							
	130-1-1-A-R1	ETAT DE REGULARISATION DES PARTS PATRONALES	%	-	100	100	100	
	130-1-1-A-R2	TAUX DE LIQUIDATION DES RENTIERS RECENCES	%	-	50	50	50	
	130-1-1-A-R3	PROPORTION DE LA MASSE SALARIALE DANS LE BUDGET DE L'ETAT	%	-	5,1	5,89	5,89	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
130-1-2	RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT						
130-1-2-1	ECART RÉDUIT ENTRE L'EFFECTIF BUDGÉTAIRE ET L'EFFECTIF RÉALISÉ EN FIN D'EXERCICE						
	130-1-2-1-R1	POURCENTAGE DE L'EFFECTIF RÉALISÉ ET BUDGÉTAIRE EN FIN D'EXERCICE	%	0	-	-	-
130-1-2-2	FICHER UNIQUE DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DE L'ETAT OPÉRATIONNEL						
	130-1-2-2-R1	MARGE D'ERREUR ENTRE LE RECENSEMENT PHYSIQUE ET LES INFORMATIONS SUR LA BASE DE DONNÉES	%	0	-	-	-
	130-1-2-2-R2	ECART ENTRE LE RECENSEMENT PHYSIQUE ET LES INFORMATIONS SUR LA BASE DE DONNÉES	%	0	-	-	-
	130-1-2-2-R3	TAUX DE CORRELATION ENTRE L'EFFECTIF DÉCLARÉ PAR LES MINISTÈRES ET L'EFFECTIF SUR LA BASE DE DONNÉES	%	99,5	-	-	-
130-1-2-3	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE						
	130-1-2-3-R1	POURCENTAGE DE L'EFFECTIF RÉALISÉ ET BUDGÉTAIRE EN FIN D'EXERCICE	%	95	-	-	-
130-1-2-4	GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE						
	130-1-2-4-R1	NOMBRE D'INITIATIVE DE REFORME ETUDIE ET/OU MISE EN OEUVRE ET/OU REALISE	<i>NOMBRE</i>	-	5	5	5
130-1-2-5	PREVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE						
	130-1-2-5-R1	POURCENTAGE DE L'EFFECITF REALISE ET BUDGETAIRE EN FIN D'EXERCICE	%	-	95	95	95
130-1-3	AMÉLIORER LE CADRE ORAGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÈGLEMENTAIRE DE LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT						
130-1-3-1	GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT RÉPONDANT AUX ATTENTES DES USAGERS (ACCEUIL, CÉLÉRITÉ, DISPONIBILITÉ DES INFORMATIONS)						
	130-1-3-1-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS PAR RAPPORT À L'ACCEUIL DU PERSONNEL DE LA DGGFPE	%	0	-	-	-
	130-1-3-1-R2	NOMBRE D'INITIATIVE DE REFORMES REALISES	<i>Nombre</i>	0	-	-	-
130-1-3-2	GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE						
	130-1-3-2-R1	NOMBRE D'INITIATIVE DE RÉFORME RÉALISÉ	<i>NOMBRE</i>	5	-	-	-

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES						
220	FINANCES ET BUDGET						
803	Action sociale et développement						
803-1	<u>CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL</u>						
803-1-1	AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE						
803-1-1-1	CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE						
	803-1-1-1-R1	NOMBRE DE PROJETS RÉALISÉS	<i>NOMBRE</i>	110	113	121	127
803-1-2	AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES						
803-1-2-1	INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) CONTRUITES OU RÉHABILITÉES						
	803-1-2-1-R1	NOMBRE D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES RÉALISÉES	<i>NOMBRE</i>	22	12	14	15

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
21	MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES				
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE				
014	Administration et Coordination				
014-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE				
014-1-1	ASSURER LE PILOTAGE MINISTÉRIEL ET LE PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET À LA RECONSTRUCTION DE L'ECONOMIE				
014-1-1-1	PILOTAGE MINISTÉRIEL PERFORMANT				
014-1-1-1-R1	TAUX DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PTA ET DU PASP	TAUX	100	0	0
014-1-1-2	COORDINATION EFFICACE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS				
014-1-1-2-R1	TAUX DE RÉALISATION DES PTA	TAUX	100	0	0
014-1-1-2-R2	TAUX DE RÉALISATION DES PTA	-	-	0	0
014-1-1-2-R3	TAUX DE RÉALISATION DES PTA	Taux	-	0	0
014-1-2	RENFORCER L'UTILISATION DES MOYENS EN VUE D'UNE COORDINATION EFFECTIVE DU MINISTÈRE				
014-1-2-1	SYSTÈME DE GRH MODERNE ET PERFORMANT				
014-1-2-1-R1	TAUX D' EFFECTIVITÉ DE LA MODERNISATION DU SYSTÈME DE GRH	TAUX	75	0	0
014-1-2-2	CADRE JURIDIQUE DU MINISTÈRE ASSURÉ				
014-1-2-2-R1	TAUX DE RÉALISATION	TAUX	100	0	0
014-1-2-3	LES RESSOURCES FINANCIÈRES GÉRÉES À BON ESCIENT				
014-1-2-3-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	TAUX	100	0	0
014-1-2-4	SUIVI SANITAIRES DES MOYENS HUMAINS RENFORCÉ				
014-1-2-4-R1	TAUX D' E RÉALISATION	TAUX	100	0	0
014-1-2-5	LA GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS EST AMÉLIORÉE ET TRANSPARENTE				
014-1-2-5-R1	TAUX D' EXÉCUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS	TAUX	100	0	0
014-1-2-6	SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL				
014-1-2-6-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS	TAUX	100	0	0
014-1-2-7	LE PATRIMOINE DU MEP VALORISÉ ET GÉRÉ RATIONNELLEMENT				
014-1-2-7-R1	POURCENTAGE DES STRUCTURES RESTAURÉS ET SAUVÉGARDÉS	TAUX	100	0	0
014-1-2-8	STRUCTURES RGPH OPÉRATIONNELLES				
014-1-2-8-R1	TAUX DE RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES PROGRAMMÉES	TAUX	100	0	0

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
604	Economie					
604-1	RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE					
604-1-1	ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT					
604-1-1-1	SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX					
604-1-1-1-R1	NOMBRE DE RAPPORT DISPONIBLE POUR LE SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI EVALUATION (SNISE)	NOMBRE	1	0	0	0
604-1-1-3	POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS					
604-1-1-3-R1	NOMBRE DE DOCUMENTS DE POLITIQUES ET STRATÉGIES DISPONIBLE	NOMBRE	2	0	2	2
604-1-1-3-R2	NOMBRE D'ETUDES SUR L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL EFFECTUEES	NOMBRE	-	1	1	1
604-1-1-3-R3	POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPÉRATION EXTÉRIEURE DISPONIBLE	NOMBRE	-	1	1	1
604-1-1-3-R4	NOMBRE DE PROGRAMMES DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES COORDONNE	NOMBRE	-	5	5	5
604-1-1-3-R5	RAPPORT SUR LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT DISPONIBLE	NOMBRE	-	1	1	1
604-1-1-3-R6	POURCENTAGE DE MISE EN COHÉRENCE DE LA POLITIQUE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT COORDONNEE	POURCENTAGE	-	100	100	100
604-1-2	RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE					
604-1-2-1	MISE À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE DONNÉES À JOUR ET FIABLES ASSURÉ					
604-1-2-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'ENQUÊTES STATISTIQUES DISPONIBLES	NOMBRE	2	0	0	0
604-1-2-2	INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT					
604-1-2-2-R1	NOMBRE D'ATELIERS DE DISSEMINATION DES RESULTATS DU RGPH ET DE L'ENQUETE MICS REALISES	NOMBRE	-	5	15	22
604-1-2-2-R2	NOMBRE ENQUETES STATISTIQUES EFFECTUEES	NOMBRE	-	4	4	4
604-1-2-2-R3	POURCENTAGE DE MISE EN ŒUVRE DE LA LOI SUR LES STATISTIQUES	POURCENTAGE	-	50	75	100
604-1-2-2-R4	NOMBRE DE VEILLES INFORMATIONNELLES STATISTIQUES EFFECTUEES	NOMBRE	-	2	2	2

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
604-1-3	DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE					
604-1-3-1	OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES					
604-1-3-1-R1	NOMBRE D'OUTILS D'ANALYSE ÉCONOMIQUE DISPONIBLES ET OPÉRATIONNELS	NOMBRE	4	0	4	4
604-1-3-1-R2	NOMBRE D'ÉTUDES EFFECTUÉES ET DISSEMINÉES	NOMBRE	-	17	17	17
604-1-3-1-R3	NOMBRE DE NOTES DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES OU « POLICY BRIEFS ELABORÉES	NOMBRE	-	4	4	4
604-1-3-1-R4	NOMBRE DE MODÈLES MACROÉCONOMIQUES ELABORÉS	NOMBRE	-	1	1	1
604-1-3-1-R5	NOMBRE DE NOTES DE CONJONCTURE ELABORÉES	NOMBRE	-	3	3	3
604-1-3-1-R6	NOMBRE D'ÉTUDES ET ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DISPONIBLES	NOMBRE	-	2	2	2
604-1-3-1-R7	NOMBRE D'ÉTUDES SPÉCIFIQUES SELON LE BESOIN DE L'ÉCONOMIE	NOMBRE	-	4	4	4
604-1-3-1-R8	NOMBRE D'ATELIERS DE CONCERTATION AVEC L'ÉTAT ET LE SECTEUR PRIVÉ	NOMBRE	-	2	2	2
604-1-3-1-R9	TAUX DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE	POURCENTAGE	-	5.2	5.3	5.1
604-1-3-1-RA	RAPPORT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DISPONIBLE	NOMBRE	-	1	1	1
604-1-3-1-RB	NOMBRE DE CADRAGES MACROÉCONOMIQUES À MOYEN TERME ELABORÉS	NOMBRE	-	2	2	2
604-1-3-2	OUTILS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISÉES					
604-1-3-2-R1	NOMBRE D'OUTILS DE POLITIQUE PUBLIQUES DISPONIBLES	NOMBRE	2	0	2	2

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
604	Economie					
604-2	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de sa mission					
604-2-1	GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES					
604-2-1-1	PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT					
604-2-1-1-R1	Document de CDMT de la DGEP mis à jour, cadré et cohérent	NOMBRE	-	1	1	1
604-2-1-1-R2	Budget programme du Département Economie et Plan élaboré	NOMBRE	-	1	1	1
604-2-1-1-R3	Taux d'exécution budgétaire	POURCENTAGE	-	100	100	100
604-2-1-1-R4	Nombre de séances de renforcement de capacités et de sensibilisation des acteurs budgétaires	NOMBRE	-	4	5	6
604-2-1-1-R5	Pourcentage des projets (PIP) exécutés	POURCENTAGE	-	100	100	100
604-2-1-2	MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCES ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE VALORISÉES					
604-2-1-2-R1	Nombre de journées informatives sur les droits et obligations des agents de l'Etat au niveau des SREP organisées	NOMBRE	-	2	2	2
604-2-1-2-R2	Pourcentage des outils GPEEC informatisés et opérationnels	POURCENTAGE	-	25	50	100
604-2-1-2-R3	Nombre de séances d'information et de formation réalisés en LOLF et CDMT	NOMBRE	-	2	2	2
604-2-1-2-R4	Pourcentage de rénovation et d'entretien du parc de véhicules réalisés	POURCENTAGE	-	100	100	100
604-2-1-2-R5	Taux de réalisation du suivi sanitaire des agents	POURCENTAGE	-	100	100	100
604-2-1-2-R6	Nombre de séances de renforcement de capacités managériales et techniques des agents de la DGEP réalisées	NOMBRE	-	4	4	4
604-2-1-2-R7	Pourcentage des matériels et patrimoines restaurés et sauvegardés	POURCENTAGE	-	100	100	100
604-2-1-2-R8	Taux d'actes réglementaires établis, finalisés et mandatés	POURCENTAGE	-	85	90	100
604-2-1-3	SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL					
604-2-1-3-R1	Nombre de matériels de communication et d'information acquis	NOMBRE	-	25	30	45
604-2-1-3-R2	Taux de satisfaction des usagers sur le site web	POURCENTAGE	-	100	100	100
604-2-1-3-R3	Pourcentage d'opérationnalisation du standard de service public au sein du Département Economie et Plan	POURCENTAGE	-	100	100	100
604-2-1-4	GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE					
604-2-1-4-R1	Taux d'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM)	POURCENTAGE	-	100	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE					
612	Planification					
612-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE					
612-1-1	RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET DURABLE À TOUS LES NIVEAUX					
612-1-1-1	LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT INCLUSIFS ET DURABLES					
612-1-1-1-R1	PLAN DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME INTÉGRANT LES DIMENSIONS TRANSVERSALES DISPONIBLES	NOMBRE	1	0	-	-
612-1-1-1-R2	NOMBRE D'ATELIERS SUR L'EXAMEN SUR LA STRATÉGIE FAIM ZERO A MADAGASCAR REALISES	NOMBRE	-	2	2	2
612-1-1-1-R3	PLAN EMERGENCE MADAGASCAR ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE ELABORE	NOMBRE	-	1	1	1
612-1-1-1-R4	POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN OEUVRE DE LA « VISION MADAGASCAR 2045» DISPONIBLE	NOMBRE	-	20	50	100
612-1-1-1-R5	POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES ODD ET DE L'AGENDA 2063	POURCENTAGE	-	70	100	100
612-1-1-1-R6	PEM INTEGRANT LES DIMENSIONS POPULATION/GENRE	NOMBRE	-	1	1	1
612-1-1-1-R7	PEM INTEGRANT LA DIMENSION "CAPITAL NATUREL"	NOMBRE	-	1	1	1
612-1-1-1-R8	PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE) DISPONIBLE	NOMBRE	-	1	1	1
612-1-1-1-R9	RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DISPONIBLE	NOMBRE	-	1	1	1
612-1-1-2	LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE					
612-1-1-2-R1	NOMBRE DE NOTES D'ANALYSE SUR LA SYNÉRGIE SECTORIELLE ET RÉGIONALE DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉES	NOMBRE	4	0	0	0
612-1-1-2-R2	PLAN DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION DE RESSOURCES INTERIEURES ELABORE ET ACTUALISE	NOMBRE	-	1	1	1
612-1-1-2-R3	NOMBRE DE SEANCES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE MISE À JOUR DES MONOGRAPHIES RÉGIONALES	NOMBRE	-	2	4	4
612-1-1-2-R4	POURCENTAGE D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNÉES CENTRALISÉE DES POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES	POURCENTAGE	-	15	50	100
612-1-1-2-R5	NOMBRE DE REGIONS DISPOSANT DE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT	NOMBRE	-	10	15	22
612-1-1-2-R6	NOMBRE DE REGIONS AYANT MIS A JOUR LEURS MONOGRAPHIES RÉGIONALES	NOMBRE	-	22	22	22
612-1-1-2-R7	ODD, PEM ET PMO ARTICULES AUX POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES	POURCENTAGE	-	10	75	100
612-1-1-6	LA MISE EN OEUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE					

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE							
612	Planification							
	612-1-1-6-R1	POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL	POURCENTAGE	-	20	100	100	100
	612-1-1-6-R2	POURCENTAGE DE PIP COHERENTS AVEC LE PEM	POURCENTAGE	-	100	100	100	100
	612-1-1-6-R3	NOMBRE D'ATELIERS DE DISSÉMINATION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES RÉGIONS	NOMBRE	-	10	15	22	
612-1-2	Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire							
	612-1-2-1	Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle						
	612-1-2-1-R1	FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE DISPONIBLE	NOMBRE	-	1	1	1	1
	612-1-2-1-R2	NOMBRE D'ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION SUR LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE REALISES	NOMBRE	-	5	10	10	10
	612-1-2-2	La transition démographique est cernée dans le temps et dans l'espace						
	612-1-2-2-R1	NOMBRE DE TABLES RONDE DES ACTEURS (MINISTÈRES, SOCIÉTÉ CIVILE, SECTEUR PRIVÉ, PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS) ORGANISEES	NOMBRE	-	2	2	2	2
	612-1-2-2-R2	NOMBRE D'EXPERTS EN MODÈLES ET PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES RECRUTE	NOMBRE	-	5	10	10	10

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

612-1-3 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

612-1-3-1 SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX

Code	Description	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
612-1-3-1-R1	POURCENTAGE DES INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE HARMONISES AVEC LES INDICATEURS DU SNISE	POURCENTAGE	-	50	100	100
612-1-3-1-R2	NOMBRE DE RAPPORTS DE MISE EN ŒUVRE DES PRIORITES REGIONALES ELABORES	NOMBRE	-	22	22	22
612-1-3-1-R3	RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS DISPONIBLE	NOMBRE	-	1	1	1
612-1-3-1-R4	RAPPORT DE SUIVI DE L'AGENDA 2063 DISPONIBLE	NOMBRE	-	1	1	1
612-1-3-1-R5	TAUX DE REALISATION PHYSIQUE DU PROGRAMME SECTORIEL DE LA DGEP	POURCENTAGE	-	100	100	100
612-1-3-1-R6	POURCENTAGE D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNEES DU SNISE	POURCENTAGE	-	25	50	100
612-1-3-1-R7	RAPPORT DE SUIVI EVALUATION DES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DISPONIBLE	NOMBRE	-	1	1	1
612-1-3-1-R8	NOMBRE D'ATELIERS DE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS REALISES	NOMBRE	-	4	4	4
612-1-3-1-R9	DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PNEVAL) DISPONIBLES	NOMBRE	-	1	1	1
612-1-3-1-RA	RAPPORT DE MISSIONS DE SUIVI DES PROGRAMMES D'URGENCE ETABLIS	NOMBRE	-	2	2	2
612-1-3-1-RB	NOMBRE D'ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS EN SUIVI -	NOMBRE	-	4	4	4
612-1-3-1-RC	RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD DISPONIBLE	NOMBRE	-	1	1	1

14 - MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA
DECENTRALISATION

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
063	Administration et Coordination		
063-1	REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE DÉCENTRALISÉE		
063-1-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.		
063-1-1-1	ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMÉLIORÉ AU NIVEAU DES CTD		
	063-1-1-1-01	VEILLER AU RESPECT DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE	
	063-1-1-1-02	ORGANISER LES RÉBOISEMENTS ANNUELS	
	063-1-1-1-03	APPUYER LA MISE EN ŒUVRES DES POLITIQUES ET STRATÉGIES ENVIRONNEMENTALES AU NIVEAU LOCAL	
063-1-2	ASSURER LA BONNE MARCHÉ DU PROCESUS ÉLECTORAL		
063-1-2-1	ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES		
	063-1-2-1-01	APPUYER L'ORGANE CHARGÉ DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS	
	063-1-2-1-02	TRAITER LES DOSSIERS DES PARTIS POLITIQUES (ARRÊTÉS PORTANT CRÉATION OU MODIFICATION SELON LE CAS)	
	063-1-2-1-03	ASSURER LE CONTRÔLE DES DOCUMENTS ENTRANT ET SORTANT DU TERRITOIRE	
	063-1-2-1-04	CRÉER UNE BASE DE DONNÉES INFORMATISÉE RELATIVE AUX PARTIS POLITIQUES, LES ÉLUS AVEC APPARTENANCE POLITIQUE/GENRE, NOMBRE DES ÉLECTEURS	
	063-1-2-1-05	ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX ÉLECTIONS	
	063-1-2-1-06	ENREGISTRER ET ARCHIVER LES OUVRAGES DÉPOSÉS PAR LES EDITEURS/IMPRIMEURS/PRODUCTEURS	
	063-1-2-1-07	PROFESSIONNALISER LES PARTIS POLITIQUES	
	063-1-2-1-08	SENSIBILISER LES OBSERVATEURS ET LES ÉLECTEURS	
063-1-3	METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE		
063-1-3-1	SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES		
	063-1-3-1-01	ENTREtenir ET RÉPARER LES MATÉRIELS INFORMATIQUES	
	063-1-3-1-02	ÉVALUER ET MESURER LE FONCTIONNEMENT ET L'OPÉRATIONNALISATION DE SYSTÈMES AU NIVEAU NATIONAL (CAS DE PILOTAGE POUR CHAQUE ANNÉE)	
	063-1-3-1-03	GÉRER LES RÉSEAUX ET LES CONNEXIONS INTERNET ET INTRANET	
	063-1-3-1-04	ASSURER L'ACQUISITION ET LE DISPATCH DES MATÉRIELS INFORMATIQUES	
063-1-3-2	FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE		
	063-1-3-2-01	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES AUTRES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS	
	063-1-3-2-02	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS ET LA PRESSE	
	063-1-3-2-03	RENOVER LES MATÉRIELS ET OUTILS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION	
	063-1-3-2-04	GÉRER LES RELATIONS ENTRE LES DIRECTIONS INTERNES	
063-1-4	ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES		
063-1-4-1	GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE		
	063-1-4-1-01	ELABORER, LANCER ET PUBLIER LES PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS ET LES AVIS GÉNÉRAUX DE PASSATION DES MARCHÉS	
	063-1-4-1-02	VEILLER AU BON DÉROULEMENT DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS	
	063-1-4-1-03	ÉVALUER LES MARCHÉS EXÉCUTÉS	
	063-1-4-1-04	ASSURER LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES MARCHÉS	
	063-1-4-1-05	PAYER LES INDEMNITÉS DES MEMBRES DE LA CAO ET DE SCTE	
	063-1-4-1-06	RECENSER ET RASSEMBLER LES BESOINS EN MARCHÉS DE CHAQUE SOA	
	063-1-4-1-07	ASSURER LA RÉCEPTION DES MARCHÉS	
063-1-4-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE		
	063-1-4-2-01	PAYER LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ENAM ET L'INFA	
	063-1-4-2-02	VEILLER À LA SOLIDARITÉ ET À LA SANTÉ DES AGENTS	
	063-1-4-2-03	GÉRER LES POSTES BUDGÉTAIRES ET LES EFFECTIFS	
	063-1-4-2-04	PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS MÉDICAUX DES AGENTS	
	063-1-4-2-05	RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET TERRITORIALE	
	063-1-4-2-06	NOMMER LES AGENTS AUX DIFFÉRENTES FONCTIONS	
	063-1-4-2-07	RECYCLER LES AGENTS	
	063-1-4-2-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS EN GRH	
063-1-4-3	GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE		
	063-1-4-3-01	ENTREtenir ET RÉNOVER LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS	
	063-1-4-3-02	GÉRER L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DES VÉHICULES	
	063-1-4-3-03	APPROVISIONNER LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN MOYENS MATÉRIELS	
	063-1-4-3-04	ENTREtenir ET RÉPARER LES VÉHICULES DU MINISTÈRE	
	063-1-4-3-05	GÉRER LES TERRAINS DOMANIAUX DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

063 Administration et Coordination

063-1-4-4

GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE

063-1-4-4-01 ASSURER LE PAIEMENT DES SOLDES ET DES COTISATIONS DES AGENTS ECD

063-1-4-4-02 ASSURER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

063-1-4-4-03 CONCOURIR À L'APPUI FINANCIER DES SERVICES CENTRAUX ET DES SERVICES EXCENTRIQUES DU MINISTÈRE

063-1-4-4-04 APURER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT DU MINISTÈRE

063-1-4-4-05 NOMMER ET FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES

063-1-4-4-06 ELABORER LE BUDGET DU MINISTÈRE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
133	Administration Territoriale		
133-1	AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE		
133-1-1	RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS		
133-1-1-1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS		
	133-1-1-1-01	APPUYER PAR LA FORMATION, L'ENCADREMENT DE TOUS LES ACTEURS POUR L'APPLICATION DES DINA HOMOLOGUÉS	
	133-1-1-1-02	ACCOMPAGNER ET ENCADRER LES RESPONSABLES TERRITORIAUX DANS LE CADRE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE	
	133-1-1-1-03	APPUYER LA RÉGULARISATION DES MARCHÉS CONTRÔLÉS DES BOVIDÉS	
	133-1-1-1-04	RECENSER TOUS LES TEXTES RÉGISSANT L'OP, L'OMC, L'ARMEMENT ET LE DINA	
	133-1-1-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES GESTIONNAIRES DE L'OSP	
	133-1-1-1-06	SÉCURISER LE DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS : AVANT – PENDANT - APRÈS	
	133-1-1-1-07	ELABORER ET CONCEVOIR LES ACTIVITÉS DE LA POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE	
	133-1-1-1-08	RENFORCER LE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS DES ARMEMENTS	
	133-1-1-1-09	VULGARISER LE NOUVEAU TEXTE RÉGISSANT LES BOVIDÉS	
	133-1-1-1-10	VULGARISER LES TEXTES RELATIFS À L'ARMEMENT	
	133-1-1-1-11	ELABORER ET PRÉSENTER UN NOUVEAU TEXTE	
	133-1-1-1-12	ÉLABORER UNE STRATÉGIE, DES DIRECTIVES GÉNÉRALES RELATIVES À L'ACHEMINEMENT DES MATÉRIELS ET IMPRIMÉS ÉLECTORAUX VERS LES RÉGIONS ET DISTRICTS ;	
133-1-2	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE		
133-1-2-1	SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ		
	133-1-2-1-01	EFFECTUER DES ACTIVITÉS DE SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DES MISSIONS DE CONTRÔLE	
	133-1-2-1-02	EXPLOITER ET ANALYSER LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITÉS	
	133-1-2-1-03	EXPLOITER LES DOLÉANCES, LES RAPPORTS CIRCONSTANCIÉS ET LES CORRESPONDANCES ÉMANANT DES TIERS ET DES RESPONSABLES TERRITORIAUX	
	133-1-2-1-04	EXPLOITER LES PROCÈS-VERBAUX DE CLÔTURE DES CAISSES PUBLIQUES ET LES RAPPORTS ANNUELS DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ	
	133-1-2-1-05	EDICTER DES INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES SUR LA GESTION DES CAISSES PUBLIQUES ET LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ	
	133-1-2-1-06	EFFECTUER DES MISSIONS DE CONTRÔLE AU NIVEAU DES PRÉFECTURES, DISTRICTS ET ARRONDISSEMENTS ADMINISTRATIFS	
133-1-3	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD		
133-1-3-1	CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES		
	133-1-3-1-01	EFFECTUER DES MISSIONS D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES RE ET CTD CONCERNANT L'USAGE DES MANUELS PRATIQUES	
	133-1-3-1-02	EFFECTUER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE	
	133-1-3-1-03	COORDONNER LES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES (COMMISSARIAT GÉNÉRAL, PRÉFECTURE, DISTRICT, ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF, DPID)	
	133-1-3-1-04	FORMER ET ENCADRER LES RE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE	
	133-1-3-1-05	CLARIFIER LES MANUELS DE PROCÉDURES (MPA, MPB, MPC) ET LE RECUEIL DE TEXTES À L'USAGE DES CTD ET DES RE	
	133-1-3-1-06	ORGANISER DES ATELIERS DE RECYCLAGE DES REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT SUR LE MPCL, MPA, MPB, MPC	
	133-1-3-1-07	METTRE À JOUR ET PRODUIRE LE RECUEIL DES TEXTES À L'USAGE DES RE ET DES CTD	
133-1-4	FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT		
133-1-4-1	L'ÉTAT-CIVIL EST DEvenu UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT		
	133-1-4-1-01	RÉVISER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE FIXANT LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT ET DES ATTRIBUTIONS DU SERVICE DE POLICE SANITAIRE GÉNÉRALE DANS LES COMMUNES (BMH)	
	133-1-4-1-02	RENFORCER LE SYSTÈME DE COORDINATION, DE SUIVI- ÉVALUATION DE L'ÉTAT-CIVIL	
	133-1-4-1-03	ÉLABORER UNE CHARTE DE RESPONSABILITÉS DES STRUCTURES EN CHARGE DE L'ÉTAT-CIVIL	
	133-1-4-1-04	RÉVISER LE CADRE JURIDIQUE RÉGISANT L'ÉTAT-CIVIL	
	133-1-4-1-05	ACTUALISER LES STANDARDS DE SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL	
	133-1-4-1-06	EFFECTUER LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DANS LES SERVICES D'ÉTAT CIVIL	
	133-1-4-1-07	RÉVISER LE PROCESSUS ET LES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉTABLISSEMENT DE STATISTIQUES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL	
	133-1-4-1-08	VULGARISER LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES, DES DÉCÈS ET DES CAUSES DE DÉCÈS SURVENUS DANS LES FORMATIONS SANITAIRES ET EN DEHORS DES FORMATIONS SANITAIRES	
	133-1-4-1-09	RÉGLEMENTER LA PROCÉDURE DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE TRANSMISSION DES DONNÉES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL ET DES CAUSES DE DÉCÈS	
	133-1-4-1-10	RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT LA STRUCTURE DE COORDINATION DES SYSTÈMES CRVS	
	133-1-4-1-11	RENDRE EFFECTIVE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
133	Administration Territoriale		
		133-1-4-1-12	RENFORCER LE SYSTÈME DE COMMUNICATION, PLAIDOYER
		133-1-4-1-13	REDÉFINIR LES RÔLES ET LES STATUTS DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL
		133-1-4-1-14	RÉGLER L'UTILISATION DES NTIC EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL
		133-1-4-1-15	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ET AUTO-CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
		133-1-4-1-16	RECRUTER UN PERSONNEL D'APPUI AUX PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT-CIVIL
		133-1-4-1-17	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET JUDICIAIRE À TOUS LES NIVEAUX
		133-1-4-1-18	ÉLABORER ET VULGARISER DES TEXTES D'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
		133-1-4-1-19	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ÉTAT-CIVIL
		133-1-4-1-20	RENFORCER LA COUVERTURE D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
133-1-6	FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION		
	133-1-6-1	MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE	
		133-1-6-1-01	ORGANISER DES MISSIONS DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
		133-1-6-1-02	OPÉRATIONNALISER LES SITES DISTANTS D'ENREGISTREMENT BIOMÉTRIQUE
		133-1-6-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES TERRITORIAUX EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
		133-1-6-1-04	METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE NATIONALE DE LA MIGRATION
		133-1-6-1-05	METTRE À JOUR LES CADRES JURIDIQUES RÉGISSANT LA MIGRATION

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
134	Décentralisation et Développement Local		
134-1	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.		
134-1-1	AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE		
134-1-1-1	SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX RÉALISÉS		
134-1-1-1-01	ASSURER LE TRANSFERT DE FONDS POUR LES SOUS- PROJETS DES CTD		
134-1-1-1-02	METTRE UN CADRE DE TRAVAIL EFFICACE ENTRE LES CTDS ET FDL		
134-1-1-1-03	AMÉLIORER LA COMPÉTENCE DES RESPONSABLES COMMUNAUX À LA PLANIFICATION GESTION DES PROJETS		
134-1-2	COORDONNER LES APPUIS AUX CTD		
134-1-2-1	APPUIS AUX CTD COORDONNÉS		
134-1-2-1-01	APPUYER LES CTD POUR L'INSTAURATION DU PRINCIPE DE L'INTÉGRITÉ DANS LA RÉALISATION DU SERVICE PUBLIC LOCAL		
134-1-2-1-02	ASSURER LE SUIVI DE L'UTILISATION DES SUBVENTIONS TRANSFÉRÉES AUX CTD		
134-1-2-1-03	DÉVELOPPER DES SYNERGIES DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET INTER-COLLECTIVITÉS, AFIN DE RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LE GAIN D'ÉCHELLE DANS LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT		
134-1-2-1-04	ACCOMPAGNER LES CTD AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-2-1-05	APPUYER LES CTD À LA GESTION RATIONNELLE DE LEUR PATRIMOINE		
134-1-2-1-06	APPUYER LES CTD POUR LE RESPECT DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE		
134-1-2-1-07	RENFORCER LES CAPACITÉS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES		
134-1-2-1-08	VALORISER LES BONNES PRATIQUES ET SUCCESS STORIES AFIN D'AUGMENTER L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA DÉCENTRALISATION EFFECTIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-2-1-09	ACCROÎTRE LES RELATIONS DES CTD MALAGASY ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EXTÉRIEURES PAR DES ÉCHANGES ET DES PARTAGES MULTITHÉMATIQUES ET MULTI-ACTEURS		
134-1-2-1-10	SUSCITER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DES CTD AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, EN PRIVILÉGIANT LES CONCERTATIONS MULTI-ACTEURS LOCAUX ET TERRITORIAUX		
134-1-2-1-11	APPUYER LES CTD À PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE		
134-1-2-1-12	APPUYER TECHNIQUEMENT LES CTD DANS TOUT LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION		
134-1-2-1-13	TRANSFÉRER AUX CTD ET AUX EPA LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR GÉRER EFFICACEMENT LEURS AFFAIRES		
134-1-3	RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME.		
134-1-3-1	CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES		
134-1-3-1-01	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESPONSABLES DES CTD DANS LE DOMAINE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DE LA GESTION FINANCIÈRE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-3-1-02	PROMOUVOIR LE PARTENARIAT AUPRÈS DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX		
134-1-3-1-03	APPUYER LES CTD DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-3-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIÈRE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES CTD		
134-1-3-1-05	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL		
134-1-4	CONCERTER ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.		
134-1-4-1	CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-4-1-01	CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.		
134-1-4-1-02	METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ		
134-1-4-1-03	RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL		
134-1-4-1-04	APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DES INTERVENTIONS DES PTFS DANS LEURS TERRITOIRES		
134-1-4-1-05	SUIVRE ET ÉVALUER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-5	METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.		
134-1-5-1	PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE		
134-1-5-1-01	CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DU PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL.		
134-1-5-1-02	HARMONISER LES INTERVENTIONS DES PTF EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-5-1-03	RECHERCHER ET ORGANISER DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE CADRE DE LA SNDL		
134-1-5-1-04	SUPERVISER LES INTERVENTIONS DES ORGANISMES RATTACHÉS DU MID		

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
135	Réformes Administratives		
135-1	REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD		
135-1-1	PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE		
135-1-1-1	ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES		
135-1-1-1-01	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE		
135-1-1-1-02	RÉALISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES DU MID EN COLLABORATION AVEC LES EPA DE FORMATION		
135-1-1-1-03	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE		
135-1-1-1-04	ELABORER LES TEXTES RELATIFS À LA REDYNAMISATION DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE		
135-1-1-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX DU MID		
135-1-1-1-06	EFFECTUER LE SUIVI DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE		
135-1-1-1-07	ORGANISER DES FORMATIONS À L'ENDROIT DES AGENTS PÉRIPHÉRIQUES ET EXCENTRIQUES DU MID		
135-1-2	RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID		
135-1-2-1	SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE		
135-1-2-1-01	AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU MID		
135-1-2-1-02	ENTRETIENIR LES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA DELED.		
135-1-2-1-03	METTRE EN PLACE UNE BANQUE DE DONNÉES DE RÉFORME		
135-1-2-1-04	COORDONNER LES PROJETS DU MID		
135-1-2-1-05	EFFECTUER DES MISSIONS DE SUIVI-ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES		
135-1-2-1-06	GÉRER LES PROJETS AFFILIÉS À LA DGRA		
135-1-2-1-07	ASSURER LA SUPERVISION DES PROJETS GÉRÉS PAR LES DIRECTIONS RATTACHÉES À LA		
135-1-2-1-08	METTRE EN ŒUVRE LES PARTENARIATS DANS LE CADRE DE FORMATION		
135-1-2-1-09	PARTICIPER À L'EFFICACITÉ ET À L'EFFICIENCE DU PERSONNEL DU MID		
135-1-2-1-10	PROCÉDER À L'ÉLABORATION DES OUTILS DE PROGRAMMATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION ET À LEUR TRANSMISSION AUX INSTANCES SUPÉRIEURES		
135-1-2-1-11	APPUYER L'ÉTUDE ET L'ÉLABORATION DES PROJETS DU MID		
135-1-2-1-12	CONTRIBUER AUX REFORMES INITIÉS PAR LES AUTRES INSTITUTIONS ET MINISTÈRES AU BÉNÉFICE DES CTD		
135-1-2-1-13	DIFFUSER LES TEXTES SUR DES SUPPORTS PHYSIQUES OU ÉLECTRONIQUES		
135-1-2-1-14	ENRICHIR LA DOCUMENTATION DU MID EN OUVRAGES ET PÉRIODIQUES		
135-1-2-1-15	INITIER À LA CULTURE D'ÉVALUATION ET DE REDEVABILITÉ		
135-1-2-1-16	ACQUERIR UN LOGICIEL D'EXPLOITATION DES DONNÉES STATISTIQUES		
135-1-2-1-17	COLLECTER LES DONNÉES NECESSAIRES À LA CONCEPTION D'UNE BASE DE DONNÉES		
135-1-2-1-18	CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DU MID		
135-1-2-1-19	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES PROJETS		
135-1-2-1-20	RECHERCHER LES PARTENARIATS		
135-1-2-1-21	RENFORCER LA CAPACITÉ DU PERSONNEL DE LA DELED EN MATIÈRE LÉGISTIQUE, JURIDIQUE, GESTION ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE		
135-1-2-1-22	SUPERVISER LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ET DE SUIVI-ÉVALUATION AU NIVEAU DU MID.		
135-1-2-1-23	ASSURER L'APPROPRIATION DES TEXTES ADOPTÉS/PROMULGUÉS PAR LES RESPONSABLES TERRITORIAUX.		
135-1-3	MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD		
135-1-3-1	SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS		
135-1-3-1-01	ELABORER LES TEXTES RELATIFS AU RENFORCEMENT DE L'EFFECTIVITÉ DE LA DÉCENTRALISATION		
135-1-3-1-02	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS DES CTD		
135-1-3-1-03	APPUYER LA CONCEPTION DES PROJETS AYANT DES IMPACTS SUR LES CTD		

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION
216	Gestion des Risques et des Catastrophes
216-1	ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DE MADAGASCAR, DE SES INSTITUTIONS NATIONALES ET DE SES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FACE AUX CATASTROPHES D'ICI 2020, EN VUE DE Doter LES POPULATIONS DES CONDITIONS DE VIE ACCEPTABLES ET SÉCURISÉES
216-1-1	AMÉLIORER LES OUTILS TECHNIQUES DE PRÉPARATION
216-1-1-1	L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS LES POLITIQUES, PLANS, PROGRAMMES SECTORIELS EST AMÉLIORÉE
216-1-1-1-01	FORMER LES ACTEURS NATIONAUX ET DÉCENTRALISÉS SUR L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS L'ÉLABORATION DES INSTRUMENTS DE PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT
216-1-1-1-02	FORMER LES PARLEMENTAIRES, LES DIRECTEURS DE CABINET, LES DIRECTEURS CENTRAUX, LES RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION SUR L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS LES INSTRUMENTS DE PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT
216-1-1-2	UNE BANQUE DE DONNÉES ET D'INFORMATIONS EST OPÉRATIONNELLE AFIN DE CENTRALISER LES INFORMATIONS
216-1-1-2-01	METTRE EN PLACE UN DOCUMENT STANDARD POUR LES "APPELS DE FONDS D'URGENCE" ET AUSSI POUR LE REPORTING
216-1-1-2-02	ETABLIR UNE PROCÉDURE AFIN DE GÉRER LES MEDIAS LORS DE SITUATION DE RÉPONSE AUX URGENCES
216-1-1-2-03	ETABLIR DES ACCORDS-CADRES ET DES PARTENARIATS ENTRE L'ÉTAT, LES ACTEURS HUMANITAIRES, ET LE SECTEUR PRIVÉ
216-1-1-3	LES CAPACITÉS TECHNIQUES, MATÉRIELLES, FINANCIÈRES DES ACTEURS SONT RENFORCÉES CONTRIBUANT À L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC
216-1-1-3-01	FORMER LES ACTEURS DE LA PLATEFORME SUR LES PRINCIPES DE LA RRC/GRC ET LES MÉCANISMES DE COORDINATION EN CAS D'URGENCE
216-1-1-3-02	APPUYER L'ÉLABORATION ET L'HARMONISATION DE PLANS PARTICULIERS D'INTERVENTION
216-1-1-3-03	FORMER LES COLLECTIVITÉS LOCALES À LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION (ÉLUS LOCAUX)
216-1-1-3-04	RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DES ACTEURS DÉCENTRALISÉS SUR LES PRINCIPES DE LA GRC ET LEUR INTÉGRATION DANS LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAUX (PCD ET PRD)
216-1-1-3-05	APPUYER L'ACTUALISATION PÉRIODIQUE DU PLAN DE CONTINGENCE NATIONAL ET DES PLANS DE CONTINGENCE RÉGIONAUX ARRIMÉS AU PLAN ORSEC
216-1-1-3-06	RENFORCER LES CAPACITÉS DE L'ÉQUIPE NATIONALE MULTISECTORIELLE D'ÉVALUATION DES PERTES, DÉGÂTS ET BESOINS POST CATASTROPHE LORS DES INTERVENTIONS POST CATASTROPHES (CRIC)
216-1-1-3-07	RÉALISER ET VULGARISER UN GUIDE DE RÉFÉRENCE D'ÉLABORATION DES ÉTUDES DE DANGER
216-1-1-3-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSTITUTIONS IMPLIQUÉES DANS LA PRÉVENTION ET LA GESTION DE LA GRC PAR L'APPORT D'EXPERTISE EXTERNE
216-1-1-4	LE CADRE JURIDIQUE DE LA RÉDUCTION ET DE GESTION DES RISQUES DES CATASTROPHES EST RENFORCÉ
216-1-1-4-01	FAIRE LE PLAIDOYER POUR L'ADOPTION ET/OU LA PROMULGATION DES PROJETS DE TEXTES JURIDIQUES SUR LA GRC
216-1-1-4-02	VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS À LA PRÉVENTION ET À LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES
216-1-1-4-03	FAIRE L'ÉTAT DES LIEUX DU CADRE JURIDIQUE NATIONAL AYANT DES LIENS AVEC LA GRC ET ÉLABORER LES TEXTES NÉCESSAIRES AU RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE DE LA GRC
216-1-1-4-04	VULGARISER ET PROMOUVOIR L'APPROPRIATION DES TEXTES JURIDIQUES SUR LA GRC
216-1-1-5	LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE SONT OPÉRATIONNELS AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE
216-1-1-5-01	DÉVELOPPER/RENFORCER LES MÉCANISMES D'ALERTE PRÉCOCE DANS LES RÉGIONS, DISTRICTS ET FOKONTANY LES PLUS SENSIBLES
216-1-1-5-02	DÉVELOPPER/FORMER ET ÉQUIPER LES DISTRICTS PLUS SENSIBLES AFIN QUE DES MÉCANISMES D'ALERTE PRÉCOCE SOIENT FONCTIONNELS
216-1-1-6	LES PLATEFORMES SECTORIELLES (CLUSTERS) ET LOCALES SONT OPÉRATIONNELLES
216-1-1-6-01	RENFORCER L'OPÉRATIONNALISATION DES PLATES-FORMES RÉGIONALES ET LOCALES (CRGRC, CCGRC)
216-1-1-6-02	RENFORCER L'OPÉRATIONNALISATION DES PLATEFORMES AU NIVEAU SECTORIEL (CLUSTERS)
216-1-1-7	DES RESSOURCES FINANCIÈRES SONT MOBILISÉES POUR CONTRIBUER EFFECTIVEMENT AUX FINANCEMENTS ADÉQUATS DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC
216-1-1-7-01	FAIRE LE PLAIDOYER AUPRÈS DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES EN VUE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES POUR FINANCER LES ACTIONS EN MATIÈRE DE LA GRC
216-1-1-8	LES CAPACITÉS DES ACTEURS SONT RENFORCÉES EN MATIÈRE DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE
216-1-1-8-01	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DE TOUTES LES PERSONNES FORMÉES EN RRC ET GRC AU NIVEAU NATIONAL
216-1-1-8-02	ORGANISER DES EXERCICES DE SIMULATION ANNUELLEMENT (PÉRIODE PRÉDÉFINIE) ET SIMULTANÉMENT POUR PLUSIEURS RISQUES (NATURELS OU INDUSTRIELS) MAJEURS AU NIVEAU NATIONAL, RÉGIONAL ET DISTRICT
216-1-1-8-03	ASSURER LA FORMATION RÉGULIÈRE DES AGENTS EN CHARGE DE LA GESTION DES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE
216-1-1-8-04	ORGANISER UNE FORMATION POUR LA GESTION DE L'INFORMATION ET EN SIG AVEC UN FOCUS SUR LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION	
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION	
216	Gestion des Risques et des Catastrophes	
	216-1-1-8-05	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME DE FORMATION POUR LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES DE TOUTES NATURES ET À TOUS LES NIVEAUX (NATIONAL, RÉGIONS, DISTRICTS, COMMUNES) ET SUR LA GESTION DE SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE
	216-1-1-8-06	CRÉER UN POOL DE FORMATEURS POUR LES RÉGIONS ET LES FORMER POUR LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES
216-1-1-9	LES CENTRES OPÉRATIONNELS SONT RENFORCÉS AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL	
	216-1-1-9-01	METTRE EN PLACE DES PROCÉDURES POUR LA GESTION DES CENTRES OPÉRATIONNELS AU NIVEAU RÉGIONAL : SOP POUR LES PREMIERS --HEURES DE RÉPONSES, AINSI QUE LE « BUSINESS CONTINUITY »
	216-1-1-9-02	FORMER LES AGENTS DES CENTRES SUR LA COLLECTE, L'ANALYSE ET LA GESTION DE L'INFORMATION
	216-1-1-9-03	ORGANISER RÉGULIÈREMENT DES EXERCICES DE SIMULATIONS AFIN DE GARANTIR UN BON NIVEAU D'OPÉRATIONNALITÉ DES CENTRES
216-1-1-A	DES OUTILS SONT DÉVELOPPÉS POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE MONITORING EN MATIÈRE DE LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES	
	216-1-1-A-01	RENFORCER LES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) DES COMMUNAUTÉS DES ZONES SENSIBLES À LA PRÉPARATION ET LA RÉPONSE
	216-1-1-A-02	DÉVELOPPER ET DISSÉMINER UN SEUL OUTIL STANDARD POUR L'ÉVALUATION DES BESOINS EN CAS DE CATASTROPHES
216-1-1-B	LES OUTILS TECHNIQUES DE LA PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE SONT ADAPTÉS ET OPÉRATIONNELS	
	216-1-1-B-01	METTRE À JOUR LES PLANS DE CONTINGENCES EN FONCTION DES SCENARIOS DE RISQUES FUTURS ET PRENDRE EN COMPTE L'ASPECT GENRE À TOUS LES NIVEAUX
	216-1-1-B-02	ELABORER LES PLANS ANNUELS DE PRÉPARATION ET DE GESTION DES URGENCES
	216-1-1-B-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMITÉS LOCAUX DE PLANIFICATION DE SECOURS EN MOYENS MATÉRIELS
	216-1-1-B-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMITÉS LOCAUX DE PLANIFICATION DE SECOURS EN FORMATION
	216-1-1-B-05	RENFORCER LES CAPACITÉS DES COMITÉS LOCAUX DE PLANIFICATION DE SECOURS EN MOYENS FINANCIERS
216-1-1-C	LE CADRE POLITIQUE DE LA RRC ET DE LA GRC EST RENFORCÉ PAR LA CLARIFICATION AUTANT QUE POSSIBLE DE TOUTES LES CLAUSES	
	216-1-1-C-01	METTRE EN PLACE UN CADRE NATIONAL DE CONCERTATION ET DE COORDINATION (PLATEFORME NATIONALE) DE LA RRC/GRC
	216-1-1-C-02	METTRE EN PLACE UNE UNITÉ PERMANENTE DE COORDINATION TECHNIQUE .
	216-1-1-C-03	INSTALLER DANS LES LOCALITÉS SENSIBLES LES POINTS FOCaux DE L'UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DE LA GRC AFIN D'ASSURER UN APPUI TECHNIQUE AUX CTD ET AUX AUTRES INTERVENANTS
	216-1-1-C-04	FAIRE LA REVUE DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION SECTORIELLE EN INTÉGRANT LA RRC/GRC
	216-1-1-C-05	FAIRE ADOPTER LE NOUVEAU DOCUMENT DE STRATÉGIE NATIONALE DE LA GRC PAR LE GOUVERNEMENT
216-1-1-D	BESOINS NATIONAUX EN LOGISTIQUE ET COMMUNICATION ÉVALUÉS AFIN DE GARANTIR UNE RÉPONSE EFFICACE AUX DÉSASTRES	
	216-1-1-D-01	ETABLIR DES ACCORDS ENTRE LES STRUCTURES ÉTATIQUES ET LE SECTEUR PRIVÉ POUR UN SOUTIEN LOGISTIQUE LORS DE DÉSASTRES
	216-1-1-D-02	ETABLIR UNE STANDARDISATION DES ÉQUIPEMENTS DE RÉPONSE/COMMUNICATION ENTRE TOUS LES PRINCIPAUX INTERVENANTS DANS LA GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE
	216-1-1-D-03	RENFORCER LES CAPACITÉS EN ÉQUIPEMENT DES STRUCTURES DE SECOURS D'URGENCE
216-1-2	IDENTIFIER ET ÉVALUER LES RISQUES MAJEURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET INTÉGRER LA RRC ET LA GRC DANS LES POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT TANT NATIONALE QUE SECTORIELLES	
	216-1-2-1	UN SYSTÈME NATIONAL D'ALERTE PRÉCOCE MULTIRISQUE EST RENFORCÉ ET RELAYÉ PAR LES SAP COMMUNAUTAIRES
	216-1-2-1-01	CRÉER DES RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES D'ALERTE PRÉCOCE DANS LES RÉGIONS NON ENCORE DOTÉES
	216-1-2-1-02	PROMOUVOIR L'UTILISATION DES TV, DES RADIOS, DES RÉSEAUX DE TÉLÉPHONIE OU AUTRES MOYENS FIABLES DANS LE CADRE DES ALERTES PRÉCOCES AFIN DE PERMETTRE AUX POPULATIONS URBAINES ET RURALES D'ÊTRE INFORMÉES SUR LES MESURES À PRENDRE POUR MINIMISER L'IMPACT DES
	216-1-2-1-03	DISSÉMINER LES SAP EXISTANTS À TOUS LES INTERVENANTS/PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS LA RÉPONSE AUX URGENCES
	216-1-2-1-04	RENFORCER LES CAPACITÉS DU SYSTÈME NATIONAL D'ALERTE PRÉCOCE AFIN QU'IL PUISSE COUVRIR LES RISQUES MAJEURS DANS LE PAYS
	216-1-2-1-05	ACCROITRE LA PERFORMANCE À L'ÉCHELLE LOCALE DES PRÉVISIBILITÉS DES RISQUES MAJEURS
216-1-2-2	LES RISQUES TANT AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL SONT IDENTIFIÉS ET ÉVALUÉS, ET LEUR PROFIL CONTRIBUE DE FAÇON ADÉQUATE À LA PRISE DE DÉCISION DES ACTEURS	
	216-1-2-2-01	FAIRE L'ÉVALUATION SYSTÉMATIQUE DE LA VULNÉRABILITÉ AUX CRISES ET CATASTROPHES À MADAGASCAR
	216-1-2-2-02	ACTUALISER ET RÉALISER DES ÉTUDES DE MODÉLISATION DES RISQUES MAJEURS ET DE VULNÉRABILITÉ DES SECTEURS CLÉS PAR RISQUES MAJEURS

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION						
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION						
063	Administration et Coordination						
063-1	REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE DÉCENTRALISÉE						
063-1-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.						
063-1-1-1	ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMÉLIORÉ AU NIVEAU DES CTD						
	063-1-1-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	25	25	50	50
063-1-2	ASSURER LA BONNE MARCHÉ DU PROCESUS ÉLECTORAL						
063-1-2-1	ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES						
	063-1-2-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	25	25	50	50
063-1-3	METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE						
063-1-3-1	SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES						
	063-1-3-1-R1	Pourcentage de l'optimisation et de normalisation	%	25	25	50	50
063-1-3-2	FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE						
	063-1-3-2-R1	Pourcentage de réalisation	%	25	25	50	50
063-1-4	ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES						
063-1-4-1	GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE						
	063-1-4-1-R1	Pourcentage des marchés publics gérées	%	25	25	50	100
063-1-4-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE						
	063-1-4-2-R1	Pourcentage des ressources humaines gérées	%	25	25	50	50
063-1-4-3	GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE						
	063-1-4-3-R1	Pourcentage du patrimoine géré	%	20	20	50	50
063-1-4-4	GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE						
	063-1-4-4-R1	Pourcentage des ressources financières gérées	%	25	25	50	50

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION						
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION						
133	Administration Territoriale						
133-1	AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE						
133-1-1	RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS						
133-1-1-1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS						
	133-1-1-1-R1	Taux d'insécurité réduit	%	40	40	60	60
133-1-2	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE						
133-1-2-1	SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ						
	133-1-2-1-R1	Taux de dysfonctionnements	%	90	90	100	100
133-1-3	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD						
133-1-3-1	CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES						
	133-1-3-1-R1	Nombre de structures territoriales bénéficiaires	NOMBRE	800	800	900	900
133-1-4	FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT						
133-1-4-1	L'ÉTAT-CIVIL EST DEvenu UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT						
	133-1-4-1-R1	Taux d'enregistrement des faits d'état-civil	Taux (%)	30	30	30	30
133-1-6	FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION						
133-1-6-1	MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE						
	133-1-6-1-R1	Taux d'étrangers enregistrés et contrôlés	%	40	40	65	65

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION					
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION					
134	Décentralisation et Développement Local					
134-1	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.					
134-1-1	AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE					
134-1-1-1	SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX RÉALISÉS					
134-1-1-1-R1	% de sous-projets réalisés	%	80	80	85	85
134-1-2	COORDONNER LES APPUIS AUX CTD					
134-1-2-1	APPUIS AUX CTD COORDONNÉS					
134-1-2-1-R1	nombre d'Appuis mis en œuvre	NOMBRE	1726	1726	1726	1726
134-1-3	RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME.					
134-1-3-1	CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES					
134-1-3-1-R1	Nombre des responsables des CTD formé par an	NOMBRE	2500	2500	2500	2500
134-1-4	CONCERTER ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.					
134-1-4-1	CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL					
134-1-4-1-R1	Nombre de cadre de concertation constitué tant au niveau central que local réalisé	NOMBRE	400	400	600	600
134-1-5	METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.					
134-1-5-1	PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE					
134-1-5-1-R1	Nombre d'empiètements thématiques et géographiques des appuis réduit	NOMBRE	1726	1726	1726	1726

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION							
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION							
135	Réformes Administratives							
135-1	REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD							
135-1-1	PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE							
135-1-1-1	ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES							
	135-1-1-1-R1	Taux de réalisation des actions de réforme de l'Administration du Territoire	%	50	50	50	50	50
135-1-2	RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID							
135-1-2-1	SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE							
	135-1-2-1-R1	Taux de réalisation des réformes adoptées	%	30	30	40	40	40
135-1-3	MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD							
135-1-3-1	SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS							
	135-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des usagers (par rapport à la qualité de service offert)	%	25	25	30	30	30

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION					
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION					
216	Gestion des Risques et des Catastrophes					
216-1	ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DE MADAGASCAR, DE SES INSTITUTIONS NATIONALES ET DE SES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FACE AUX CATASTROPHES D'ICI 2020, EN VUE DE Doter LES POPULATIONS DES CONDITIONS DE VIE ACCEPTABLES ET SÉCURISÉES					
216-1-1	AMÉLIORER LES OUTILS TECHNIQUES DE PRÉPARATION					
216-1-1-1	L'INTÉGRATION DE LA GRC DANS LES POLITIQUES, PLANS, PROGRAMMES SECTORIELS EST AMÉLIORÉE					
216-1-1-1-R1	Nombre de politiques, plans ou programmes intégrant la GRC	NOMBRE	15	15	20	20
216-1-1-2	UNE BANQUE DE DONNÉES ET D'INFORMATIONS EST OPÉRATIONNELLE AFIN DE CENTRALISER LES INFORMATIONS					
216-1-1-2-R1	Banque de données et d'informations opérationnel	BOOLEEN (O/N)	0	0	1	1
216-1-1-3	LES CAPACITÉS TECHNIQUES, MATÉRIELLES, FINANCIÈRES DES ACTEURS SONT RENFORCÉES CONTRIBUANT À L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC					
216-1-1-3-R1	Temps d'intervention dans le domaine de la GRC	Heure	24	24	12	12
216-1-1-4	LE CADRE JURIDIQUE DE LA RÉDUCTION ET DE GESTION DES RISQUES DES CATASTROPHES EST RENFORCÉ					
216-1-1-4-R1	Nombre de textes relatifs à la réduction et la gestion des risques des catastrophes	NOMBRE	5	5	10	10
216-1-1-5	LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE SONT OPÉRATIONNELS AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE					
216-1-1-5-R1	Nombre de communautés munis de système d'alerte précoce opérationnel	NOMBRE	25	25	50	50
216-1-1-6	LES PLATEFORMES SECTORIELLES (CLUSTERS) ET LOCALES SONT OPÉRATIONNELLES					
216-1-1-6-R1	Nombre de plateformes sectorielles (clusters) et locales sont opérationnelles	NOMBRE	50	50	100	100
216-1-1-7	DES RESSOURCES FINANCIÈRES SONT MOBILISÉES POUR CONTRIBUER EFFECTIVEMENT AUX FINANCEMENTS ADÉQUATS DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA GRC					
216-1-1-7-R1	Montant des ressources financières mobilisées	ARIARY	2000	2000	2500	2500
216-1-1-8	LES CAPACITÉS DES ACTEURS SONT RENFORCÉES EN MATIÈRE DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE					
216-1-1-8-R1	Temps de préparation et de réponse	HEURE	12	12	10	10
216-1-1-9	LES CENTRES OPÉRATIONNELS SONT RENFORCÉS AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL					
216-1-1-9-R1	Nombre de centres opérationnels renforcés	NOMBRE	5	5	10	10
216-1-1-A	DES OUTILS SONT DÉVELOPPÉS POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE MONITORING EN MATIÈRE DE LA PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX URGENCES					
216-1-1-A-R1	Nombre d'outils techniques de planification, de mise en oeuvre et de monitoring développés	NOMBRE	5	5	10	10
216-1-1-B	LES OUTILS TECHNIQUES DE LA PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE SONT ADAPTÉS ET OPÉRATIONNELS					
216-1-1-B-R1	Nombre d'outils techniques de préparation opérationnels	NOMBRE	10	10	15	15
216-1-1-C	LE CADRE POLITIQUE DE LA RRC ET DE LA GRC EST RENFORCÉ PAR LA CLARIFICATION AUTANT QUE POSSIBLE DE TOUTES LES CLAUSES					
216-1-1-C-R1	Pourcentage de clauses clarifiées	%	25	25	40	40
216-1-1-D	BESOINS NATIONAUX EN LOGISTIQUE ET COMMUNICATION ÉVALUÉS AFIN DE GARANTIR UNE RÉPONSE EFFICACE AUX DÉSASTRES					
216-1-1-D-R1	Montant des besoins	ARIARY	200000	200000	250000	250000

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
216-1-2	IDENTIFIER ET ÉVALUER LES RISQUES MAJEURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET INTÉGRER LA RRC ET LA GRC DANS LES POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT TANT NATIONALE QUE SECTORIELLES					
216-1-2-1	UN SYSTÈME NATIONAL D'ALERTE PRÉCOCE MULTIRISQUE EST RENFORCÉ ET RELAYÉ PAR LES SAP COMMUNAUTAIRES					
216-1-2-1-R1	Nombre de SAP communautaires opérationnels	NOMBRE	10	10	15	15
216-1-2-2	LES RISQUES TANT AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL SONT IDENTIFIÉS ET ÉVALUÉS, ET LEUR PROFIL CONTRIBUE DE FAÇON ADÉQUATE À LA PRISE DE DÉCISION DES ACTEURS					
216-1-2-2-R1	Base de données sur les risques disponible	BOOLEEN (O/N)	1	1	1	1

15 - MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
036	Administration et Coordination
036-1	REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE
036-1-1-1	LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ
<i>036-1-1-1-01</i>	<i>INTERCONNECTER LES SERVICES DE SUIVI-EVALUATION</i>
<i>036-1-1-1-02</i>	<i>METTRE EN PLACE AU NIVEAU DE LA DPSE LE SERVICE DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES PROJETS</i>
036-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
036-1-2-1	LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ
<i>036-1-2-1-01</i>	<i>ASSURER L'EFFECTIVITÉ DU STANDARD DE SERVICE</i>
<i>036-1-2-1-02</i>	<i>ASSURER UNE EXEMPLARITÉ ET UNE TRANSPARENCE QUANT AUX SANCTIONS EN MATIÈRE DE CORRUPTION</i>
<i>036-1-2-1-03</i>	<i>INTENSIFIER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SERVICES DE POLICE</i>
036-1-3	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE
036-1-3-1	LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES
<i>036-1-3-1-01</i>	<i>DÉCONCENTRER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</i>
<i>036-1-3-1-02</i>	<i>ACQUÉRIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DES PÉRIPHÉRIQUES</i>
<i>036-1-3-1-03</i>	<i>RENFORCER L'EFFECTIF DE LA POLICE NATIONALE</i>
<i>036-1-3-1-04</i>	<i>CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIF ABRITANT LES SERVICES DE POLICE</i>
<i>036-1-3-1-05</i>	<i>ENTRETENIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TRANSMISSION</i>
<i>036-1-3-1-06</i>	<i>ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE DU MINISTÈRE</i>
<i>036-1-3-1-07</i>	<i>ACQUÉRIR DES MATÉRIELS TECHNIQUES ET DE BUREAU ET DES ÉQUIPEMENTS</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
120	Securité publique
120-1	GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS
120-1-1	RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE
120-1-1-1	LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ
120-1-1-1-01	INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE BONNE MŒURS
120-1-1-1-02	RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
120-1-1-1-03	RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE DROITS DES ENFANTS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
120-1-1-1-04	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES
120-1-1-1-05	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS
120-1-1-1-06	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS
120-1-1-1-07	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISMES
120-1-1-1-08	RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
120-1-1-1-09	RENFORCER LE DÉMANTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES
120-1-2	RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE
120-1-2-1	LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE
120-1-2-1-01	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-2-1-02	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ (RONDES, PATROUILLES)
120-1-2-1-03	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE
120-1-2-1-04	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
120-1-2-1-05	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES
120-1-2-1-06	REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES
120-1-2-1-07	METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
136	Surveillance du territoire et renseignements généraux
136-1	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL
136-1-1	RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES ÉTATIQUES
136-1-1-1	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES
	<i>136-1-1-1-01 RESTAURER LA MISE À LA DISPOSITION AU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE FONDS SPÉCIAUX</i>
	<i>136-1-1-1-02 INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</i>
136-1-2	RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL
136-1-2-1	LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE
	<i>136-1-2-1-01 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS</i>
	<i>136-1-2-1-02 INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS</i>
136-1-2-2	LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ
	<i>136-1-2-2-01 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER</i>
	<i>136-1-2-2-02 NUMÉRISATION DE L'ARCHIVAGE DES FICHES DE RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SERVICE DE SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET DU SCIE</i>
	<i>136-1-2-2-03 RENFORCER LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES ÉTRANGERS</i>
136-1-2-3	LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE
	<i>136-1-2-3-01 AMÉLIORER LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DE VOYAGE</i>
	<i>136-1-2-3-02 RENFORCER LES OPÉRATIONS DE DÉMANTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAITE DE PERSONNE</i>
	<i>136-1-2-3-03 CRÉER UNE BASE DE DONNÉES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
137	Formation et réforme
137-1	RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONNELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE
137-1-1	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE
137-1-1-1	LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE
137-1-1-1-01	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CORPS ENSEIGNANTS AU NIVEAU DES ÉCOLES DE FORMATION
137-1-1-1-02	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX INSPECTEURS ET AGENTS DE POLICE
137-1-1-1-03	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES
137-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE
137-1-1-2-01	ELABORER ET METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE FORMATION ET DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES COMPÉTENCES
137-1-1-2-02	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES
137-1-1-2-03	RENFORCER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DES POLICIERS.
137-1-1-2-04	MENER UNE FORMATION EN SPÉCIALISATION EN MATIÈRE D'INTERVENTION TACTIQUE
137-1-2	REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE
137-1-2-1	LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE EST RÉFORMÉE
137-1-2-1-01	METTRE EN PLACE DES DIRECTIONS RÉGIONALES
137-1-2-1-02	METTRE EN PLACE DES NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
137-1-2-1-03	ERIGER LE SERVICE CENTRAL DE COMMUNICATION EN DIRECTION
137-1-2-2	LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS
137-1-2-2-01	RÉVISER LES TEXTES REGISSANT LE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE
137-1-2-2-02	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME
137-1-2-2-03	ELABORER DES CATALOGUES DES UNIFORMES, DES NOMEMCLATURES DE POSTE ET DES MANUELS DE PROCÉDURES
137-1-2-2-04	REDYNAMISER LE SERVICE DE LA LÉGISLATION ET DU CONTENTIEUX DU MINISTÈRE

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE					
150	SECURITE PUBLIQUE					
036	Administration et Coordination					
036-1	REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE					
036-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE					
036-1-1-1	LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ					
	036-1-1-1-R1	Transparence et efficience dans la gestion des affaires administratives et financières	%	100	100	100
036-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION					
036-1-2-1	LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ					
	036-1-2-1-R1	Taux de réduction du nombre des Policiers impliqués aux affaires de corruption et similaires	%	5	5	10
036-1-3	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE					
036-1-3-1	LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES					
	036-1-3-1-R1	Taux de réalisation des projets des infrastructures et d'acquisition des matériels roulant, des mobiliers, des équipements et du projet de recrutement	%	100	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
150	SECURITE PUBLIQUE						
120	Securité publique						
120-1	GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS						
120-1-1	RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE						
120-1-1-1	LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ						
	120-1-1-1-R1	Taux d'élucidation des affaires traitées	%	45	45	55	55
120-1-2	RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE						
120-1-2-1	LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE						
	120-1-2-1-R1	Réduction du taux de criminalité	%	1,63	1,63	1,60	1,60

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
150	SECURITE PUBLIQUE						
136	Surveillance du territoire et renseignements généraux						
136-1	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL						
136-1-1	RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES ÉTATIQUES						
	136-1-1-1	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES					
	136-1-1-1-R1	Nombre des renseignements exploités, récupérés et communiqués par la Police Nationale	NOMBRE	10000	10000	10250	10450
136-1-2	RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL						
	136-1-2-1	LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE					
	136-1-2-1-R1	Taux d'élucidation de traitement des infractions à la législation sur l'immigration et émigration	%	100	100	100	100
	136-1-2-2	LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ					
	136-1-2-2-R1	Taux d'accroissement du nombre des étrangers contrôlés	%	12	12	15	15
	136-1-2-3	LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE					
	136-1-2-3-R1	Taux d'accroissement du nombre des documents de voyage délivrés	%	10	10	15	20

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
150	SECURITE PUBLIQUE						
137	Formation et réforme						
137-1	RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONNELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE						
137-1-1	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE						
137-1-1-1	LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE						
	137-1-1-1-R1	Nombre des élèves formés	NOMBRE	1250	1250	1250	1250
137-1-1-2	CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE						
	137-1-1-2-R1	Taux d'accroissement des policiers bénéficiés de renforcement de capacité professionnelle	NOMBRE	60	60	75	80
137-1-2	REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE						
137-1-2-1	LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE EST RÉFORMÉE						
	137-1-2-1-R1	Taux de réalisation de la mise en place des nouvelles structures	%	45	45	40	45
137-1-2-2	LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS						
	137-1-2-2-R1	Nombre des textes de fonctionnement mis à jour	NOMBRE	6	6	8	8

62 - MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE
018	Administration et Coordination
018-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions
018-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée
018-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier
018-1-1-1-01	PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU SERVICE FONCIER
018-1-1-1-02	ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES FONCIERS AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE
018-1-1-1-03	CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
018-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
018-1-1-2-01	EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
018-1-1-2-02	ASSURER LES TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS
018-1-1-2-03	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION
018-1-1-2-04	CONSTRUIRE ET/OU REHABILITER DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN TENANT COMPTE DE L'AUGMENTATION DES SERVICES ET DES EFFECTIFS DU PERSONNEL
018-1-1-2-05	ASSURER LES TRAITEMENTS MEDICO-SOCIAUX DES AGENTS
018-1-1-3	Administration du domaine et sécurisation foncière assurée
018-1-1-3-01	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIERE DE SECURISATIONS FONCIERES
018-1-1-3-02	ASSURER LA GESTION DES DOMAINES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
018-1-1-3-03	ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES TOPOGRAPHIQUES
018-1-1-3-04	APPUYER LA STRUCTURE DE GESTION FONCIERE DECENTRALISEE
018-1-1-3-05	ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE DE DOMAINE ET DE TOPOGRAPHIE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS		
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE		
409	Domaine et sécurisation foncière		
409-1	Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national		
409-1-1	Moderniser l'administration foncière		
409-1-1-1	Service foncier modernisé		
	409-1-1-1-01	MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION FONCIERE	
	409-1-1-1-02	REGULARISATION DES ARRIERES DE TVA DANS LE CADRE DU PROJET MCA EXPIRE EN 2009	
409-1-2	Mettre en oeuvre le programme foncier national		
409-1-2-1	Propriété foncière sécurisée		
	409-1-2-1-01	PROGRAMME FONCIER NATIONAL	
	409-1-2-1-02	MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS D'IMMATRICULATION COLLECTIVE	
409-1-3	Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée		
409-1-3-1	Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées		
	409-1-3-1-01	PROGRAMME DE DECENTRALISATION FONCIERE	
409-1-4	Mettre en oeuvre le programme topographie foncière		
409-1-4-1	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiabls élaborés et Inventaire de statuts de terre		
	409-1-4-1-01	PROGRAMME TOPOGRAPHIQUE FONCIERE	
409-1-4-2	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiabls élaborés et délimitation des terrains inventoriés		
	-	-	
409-1-5	Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière		
409-1-5-1	Foncier réformé et sécurisé		
	409-1-5-1-01	ASA FONCIER	
	409-1-5-1-02	PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS
610	TRAVAUX PUBLICS
020	Administration et Coordination
020-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE
020-1-1	OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE
020-1-1-4	RAPPORT DE PERFORMANCE DES INDICATEURS D'ACTIVITES
	-
020-1-1-5	RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP
	-
020-1-1-6	Investissements priorités par année
	-
020-1-1-7	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
	-
020-1-2	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS
020-1-2-1	Priorisation des axes routiers liés au développement économique établi
020-1-2-1-01	ASSURER L'ORGANISATION DE LA TUTELLE ET DES TEXTES Y AFFERANTES
020-1-2-1-02	ELABORER LE PLAN STRATEGIQUE DE PRIORISATION DES AXES ROUTIERS
020-1-2-1-03	INSPECTION ET AUDIT
020-1-2-1-04	FINALISER L'ARCHITECTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE CENTRAL ET DES UNITES DECONCENTREES, EN RELATION AVEC LES ENTITES EXTERNALISEES
020-1-2-2	Axes routiers liés au développement économique priorités établis
	-
020-1-2-3	Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées
	-

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS		
610	TRAVAUX PUBLICS		
206	Développement des infrastructures routières		
206-1	CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES ZONES DE PRODUCTION		
206-1-1	CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS		
206-1-1-3	EFFICACITE ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES		
	206-1-1-3-01	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA	
	206-1-1-3-02	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA	
	206-1-1-3-03	TRANSPORT CONNECTIVITY	
	206-1-1-3-04	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES ROUTES NATIONALES	
	206-1-1-3-05	RN2 - PORT TOAMASINA (AFECC)	
	206-1-1-3-06	AMÉNAGEMENT DE CORRIDOR ET DE FACILITATION DU COMMERCE	
	206-1-1-3-07	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)	
	206-1-1-3-08	CONSTRUCTION VOIE DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE TOAMASINA	
206-1-1-4	ZONES DEPRIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES		
	206-1-1-4-01	MODERNISATION RÉSEAU ROUTIER RN6 ET RN13	
	206-1-1-4-02	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)	
	206-1-1-4-03	PROGRAMME DE REHABILITATION NATIONAL DU RESEAU DANS LE SUD DE MADAGASCAR	
	206-1-1-4-04	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA	
	206-1-1-4-05	AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE	
	206-1-1-4-06	DEGATS CYCLONIQUES - PROGRAMME DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS ET D'ENTRETIEN ROUTIER	
206-1-2	Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales		
206-1-2-1	Les projets routiers sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées		
	206-1-2-1-01	SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNEMENTAL DES PROJETS ROUTIERS	
206-1-3	REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN)		
206-1-3-1	PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART REHABILITEES		
	206-1-3-1-01	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR	
	206-1-3-1-02	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART	
206-1-3-2	Linéaire de routes nationales et unités d'ouvrages d'art réhabilités en progression		
	206-1-3-2-01	ACQUISITION PONTS MODULAIRES	
	206-1-3-2-02	ACQUISITION ENGINS DES TRAVAUX PUBLICS	
	206-1-3-2-03	PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX PONTS A AMPASIKA, ANOSIZATO ET AMBOHITRIMANJAKA (MARCHE ART MALAGASY)	
	206-1-3-2-04	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART	
	206-1-3-2-05	RN9 PHASE II	
	206-1-3-2-06	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR	
206-1-3-3	Linéaire de pont métallique installé		
	206-1-3-3-01	ACQUISITION PONTS MODULAIRES	
206-1-4	MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT		
206-1-4-1	PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT		
	206-1-4-1-01	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA	
	206-1-4-1-02	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA	
	206-1-4-1-03	RN9 PHASE II	
	206-1-4-1-04	PROJET HIMO	
	206-1-4-1-05	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES	
206-1-4-2	POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT		
	206-1-4-2-01	PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX PONTS A AMPASIKA, ANOSIZATO ET AMBOHITRIMANJAKA (MARCHE ART MALAGASY)	
	206-1-4-2-02	MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13	
	206-1-4-2-03	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES	
	206-1-4-2-04	CONSTRUCTION RN 44 _PHASE II	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS	
610	TRAVAUX PUBLICS	
218	Gestion du patrimoine routier	
218-1	OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER	
218-1-1	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES	
218-1-1-2	Gestion efficace des projets	
	-	
218-1-3	MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT	
218-1-3-2	Réseau routiers praticables toute l'année	
218-1-3-2-01	TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES OUVRAGES D'ART	
218-1-3-2-02	FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (PHASE III)	
218-1-3-2-03	ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE	
218-1-4	ASSURER L'ENTRETIEN ET LE BON ETAT DES BACS	
218-1-4-1	BACS ENTRETENUS ET FONCTIONNELS 12 mois sur 12	
	-	
218-1-5	MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT	
218-1-5-1	PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE	
	-	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
021	Administration et Coordination
021-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions
021-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée
021-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration
021-1-1-1-01	APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSOURCES
021-1-1-1-02	PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU MINISTERE
021-1-1-1-03	ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE
021-1-1-1-04	CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
021-1-1-1-05	PROMOTION D'UNE POLITIQUE FONCIERE RESPONSABLE (ProPFR)
021-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs
021-1-1-2-01	EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
021-1-1-2-02	GERER LES RESSOURCES FINANCIERES, MATERIELLES ET PERSONNELLES
021-1-1-2-03	ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE
021-1-1-2-04	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION
021-1-1-3	Administration de l'aménagement du territoire assuré
021-1-1-3-01	PLANIFIER, COORDONNER, CONTROLER ET SUIVRE LES ACTIONS POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
021-1-1-3-02	PLANIFICATION DE TERRITOIRES URBAINS REGIONAUX ET NATIONAUX AINSI QUE DES ESPACES DE CROISSANCES
021-1-1-3-03	PROMOTION DE L'HABITAT, DU LOGEMENT ET DE L'EQUIPEMENT
021-1-1-3-04	DEVELOPPEMENT ET GESTION DE BASE DES DONNEES SUR LE TERRITOIRE
021-1-1-3-05	COORDINATION ET PLANIFICATION DES TERRITOIRES MARITIMES
021-1-1-3-06	REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
207	Aménagement et équipement des villes
207-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL
207-1-1	Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires
207-1-1-1	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés
207-1-1-1-01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT COMMUNAL ET DES PLANS D'URBANISME
207-1-1-1-02	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE URBAINE
207-1-1-1-03	PROJET D'ELABORATION DE SHEMAS DIRECTEURS DE DEVELOPPEMENT DE L'AXE ECONOMIQUE ANTANANARIVO-TOAMASINA
207-1-1-2	Les Villes sont résilientes, sûres et forces motrices du développement économique
207-1-1-2-01	PROJET D'APPUI ET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES D'EQUILIBRE (PADEVE)
207-1-1-2-02	PROGRAMME INTEGRE D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO (PIAAA)
207-1-1-2-03	ROCADE ANTANANARIVO
207-1-1-2-04	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE ET DE RESILIENCE DU GRAND ANTANANARIVO (PRODUIR)
207-1-1-2-07	PROGRAMME GRAND ANTANANARIVO
207-1-1-3	Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population
207-1-1-3-01	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE BASE DE DONNEES ET DES CANAUX DE DIFFUSION DES INFORMATIONS TERRITORIALES
207-1-1-3-02	GOUVERNANCE URBAINE
207-1-1-3-03	APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSOURCES
207-1-2	Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat
207-1-2-1	Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base
207-1-2-1-01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU CODE DES EQUIPEMENTS ET DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LOGEMENT (CODE D'EQUIPEMENT DES CTD)
207-1-2-1-02	PROJET LALANKELY III
207-1-2-1-03	PROJET D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX
207-1-2-1-04	PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT
207-1-2-1-05	PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES A MADAGASCAR (PPABM)
207-1-2-1-06	MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALE DU LOGEMENT
207-1-2-1-07	MISE EN PLACE ET APPUI AUX SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT
207-1-2-1-08	MISE EN ŒUVRE PROGRAMME IMMOBILIER NATIONAL ANKADIKELY ILAFY POUR 150 LOGEMENTS
207-1-2-2	Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées
207-1-2-2-01	CREATION ET VIABILISATION DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES
207-1-2-2-02	GRAND SUD
207-1-2-2-03	REGULARISATION DU PLATEAU CONTINENTAL
207-1-2-2-04	REHABILITATION DES VILLES COTIERES (EX REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA VILLE DE MAHAJANGA EN PARTENARIAT AVEC LA REGION)
207-1-2-2-05	AMENAGEMENT INTEGRE DES 66 VILLAGES RURAUX DANS LES REGIONS DE MADAGASCAR
207-1-2-2-06	VALORISATION ET SAUVEGARDE DU CANAL DES PANGALANES
207-1-2-2-07	PIC 2: CORRIDOR POLE INTEGRE DE CROISSANCE
207-1-2-2-08	NOUVELLES VILLES ANTANANARIVO ET DANS LES CHEFS LIEUX DE PROVINCES
207-1-2-2-09	NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO-IVATO 58HA
207-1-2-2-10	NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO - AMBOHIDRAPETO LOT1 : 100Ha
207-1-2-2-11	NOUVELLE VILLE AMPAREMAHITSY

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS		
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS		
058	Administration et Coordination		
058-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions		
058-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée		
058-1-1-1	Administration en matières d'infrastructures et de projets présidentiels assurée		
058-1-1-1-01	HARMONISER, COORDONNER ET PILOTER LA REALISATION DES GRANDS PROJETS DE CONSTRUCTIONS D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES ET PRIVES INITIES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE		
058-1-1-1-02	ELABORER DES ETUDES ECONOMIQUES ET DES PROSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES		
058-1-1-1-03	REALISER DES OPERATIONS DES GRANDES INFRASTRUCTURES SOUS L'EGIDE DU MINISTERE		
058-1-1-1-04	METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS ET DES PROMESSES PRESIDENTIELS		
058-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs		
058-1-1-2-01	EXECUTION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS		
058-1-1-2-02	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION		
058-1-1-2-03	ASSURER LES SUBVENTIONS DES COMMUNES ET DES REGIONS		

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS		
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS		
215	Développement des infrastructures		
215-1	REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE		
215-1-1	Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux		
215-1-1-1	Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés		
215-1-1-1-01	REHABILITATION ROUTE IVATOTSARASAO TRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE - VILLAGE DE LA FRANCOPHONIE		
215-1-1-1-02	AMENAGEMENT DES CARREFOURS A ANOSIZATO ET FLYOVER		
215-1-1-1-03	EXTENSION AEROPORT IVATO (RFI BANI)		
215-1-1-1-04	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE VOIE EXPRESSE D'ANTANANARIVO		
215-1-1-1-06	CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA		
215-1-1-1-07	CONSTRUCTION GARE ROUTIERE COTE BY-PASS		
215-1-1-1-08	GARE ROUTIERE ANDOHATAPENAKA		
215-1-1-1-09	AMENAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES ABORDS DU CANAL ANDRIANTANY		
215-1-1-1-10	ERADICATION DU PROBLEME D'INONDATION D'ANTANANARIVO		
215-1-2	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes		
215-1-2-1	Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée		
215-1-2-1-01	REHABILITATION DES VOIES URBAINES		
215-1-2-1-02	EQUIPEMENTS DE CENTRE CONFERENCIER INTERNATIONAL (PHASE III)		
215-1-2-1-03	REHABILITATION DES ROUTES POUR DESENCLAVEMENT		
215-1-2-1-04	PROJET DE CREATION DE GRANDES ARTERES		
215-1-2-1-05	ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNDE)		

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS		
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS		
215	Développement des infrastructures		
215-2	<u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT</u>		
215-2-1	Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement		
215-2-1-1	Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés		
	215-2-1-1-01	ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNDIE)	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS		
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS		
215	Développement des infrastructures		
215-3	OPTIMISER L'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LES RÉGIONS		
215-3-1	Maintenir les réseaux routiers en bon état		
215-3-1-1	PRATICABILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS TOUTE L'ANNÉE		
	215-3-1-1-01		<i>PROJET DE REHABILITATION DES VOIES URBAINES DES VILLES SECONDAIRES</i>
	215-3-1-1-02		<i>PROJET DE REHABILITATION DE ROUTES POUR DESENCLAVEMENT</i>

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS						
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE						
018	Administration et Coordination						
018-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions						
018-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée						
018-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnelle optimale des activités du service foncier						
018-1-1-1-R1	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	PORCENTAGE	100	100	100	100	
018-1-1-1-R2	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	NOMBRE	11	0	0	0	
018-1-1-1-R4	Pourcentage des doléances traitées par rapport à celles enregistrées au niveau du foncier	%	-	70	70	70	
018-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs						
018-1-1-2-R1	Taux d'exécution budgétaire	PORCENTAGE	90	90	90	90	
018-1-1-2-R2	Fond National Foncier Opérationnel ou non	OUI	-	oui	oui	oui	
018-1-1-2-R3	Niveau d'efficience du fonds par rapport à l'atteinte des objectifs du contrat programme	Niveau	-	efficience	efficience	efficience	
018-1-1-2-R4	Pourcentage des activités relevant du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre	%	-	100	100	100	
null	Pourcentage des activités relevant du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre	%	-	100	100	100	
018-1-1-3	Administration du domaine et sécurisation foncière assurée						
018-1-1-3-R1	Nombre d'agents formés au niveau de la direction générale du foncier	NOMBRE	30	30	25	25	
018-1-1-3-R4	Taux d'appropriation des standards de services en matière foncière	%	-	100	100	100	
018-1-1-3-R5	Pourcentage des résultats atteints par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de foncier	%	-	100	100	100	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS					
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE					
409	Domaine et sécurisation foncière					
409-1	Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national					
409-1-1	Moderniser l'administration foncière					
409-1-1-1	Service foncier modernisé					
409-1-1-1-R1	Nombre de services fonciers restructurés et équipés en matériels (informatiques, techniques, mobiliers de bureaux)	NOMBRE	-	10	14	13
409-1-1-1-R3	Nombre de Guichets Uniques mis en place et/ou réhabilités	NOMBRE	9	10	14	13
409-1-2	Mettre en oeuvre le programme foncier national					
409-1-2-1	Propriété foncière sécurisée					
409-1-2-1-R1	Nombre de titres fonciers établis	Nombre	17000	14440	32340	39940
409-1-2-1-R2	Nombre de parcelles jugées	NOMBRE	-	1000	3000	4000
409-1-3	Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée					
409-1-3-1	Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées					
409-1-3-1-R1	Nombre de Communes appuyées à la sécurisation foncière massive	Nombre	25	-	-	-
409-1-3-1-R2	Nombre de communes accompagnées et appuyés à la mise en place de guichets fonciers	Nombre	-	10	20	50
409-1-3-1-R3	Nombre de guichets fonciers appuyés, suivis et contrôlés	Nombre	15	150	400	400
409-1-3-1-R4	Nombre de communes accompagnées et appuyées à la mise en place de guichets fonciers	NOMBRE	10	-	-	-
409-1-3-1-R6	Parcelles certifiées	NOMBRE	-	500000	500000	500000
409-1-4	Mettre en oeuvre le programme topographie foncière					
409-1-4-1	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de terre					
409-1-4-1-R3	Nombre de documents topographiques délivrés	NOMBRE	40000	-	-	-
409-1-4-1-R4	Nombre de documents Topographiques numérisés	NOMBRE	40000	-	-	-
409-1-4-1-R5	Nombre de plans titrés et de plans réguliers effectués	NOMBRE	8000	-	-	-
409-1-4-1-R6	Nombre de PLOF élaboré, validé et vérifié par commune	NOMBRE	4	-	-	-
409-1-4-2	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et délimitation des terrains inventoriés					
409-1-4-2-R1	Nombre de PLOF élaboré, validé et vérifié par commune	NOMBRE	-	200	250	250
409-1-4-2-R2	Nombre de documents topographiques délivrées	NOMBRE	-	70 000	74 000	76 000
409-1-4-2-R3	Nombre des opérations de bornages effectuées	NOMBRE	-	20000	32340	39340
409-1-4-2-R4	Nombre de plans réguliers effectués	NOMBRE	-	20000	32340	39340
409-1-4-2-R5	Nombre de documents topographiques numérisés	NOMBRE	-	60 000	62 000	64 000
409-1-5	Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière					
409-1-5-1	Foncier réformé et sécurisé					
409-1-5-1-R2	Nombre de bénéficiaires de sécurisation foncière	NOMBRE	177000	177000	218000	270000

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS					
610	TRAVAUX PUBLICS					
020	Administration et Coordination					
020-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE					
020-1-1	OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE					
020-1-1-4	RAPPORT DE PERFORMANCE DES INDICATEURS D'ACTIVITES					
	020-1-1-4-R1	Pourcentage de performance des indicateurs d'activités	%	70	0	0
020-1-1-5	RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP					
	020-1-1-5-R1	Pourcentage des Personnels touchés à la formation	%	100	20	25
020-1-1-6	Investissements priorisés par année					
	020-1-1-6-R1	Pourcentage de projet prioritaires ayant une ressources de financement	%	-	100	100
	020-1-1-6-R2	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	%	-	100	100
	020-1-1-6-R3	Pourcentage des résultats atteints par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de l'aménagement du territoire	%	-	100	100
020-1-1-7	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs					
	020-1-1-7-R1	Taux d'exécution budgétaire Financement Propre	%	-	90	90
020-1-2	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS					
020-1-2-1	Priorisation des axes routiers liés au développement économique établi					
	020-1-2-1-R2	Proportion des zones économiques connectées aux réseaux routiers	%	65	0	0
020-1-2-2	Axes routiers liés au développement économique priorisés établis					
	020-1-2-2-R1	Stratégie et Plan d'Action établie et à jour	UNITÉ	-	1	1
	020-1-2-2-R2	Proportion des zones économiques connectées aux réseaux routiers	%	-	65	65
	null	Stratégie et Plan d'Action établie et à jour	OUI	-	oui	oui
020-1-2-3	Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées					
	020-1-2-3-R1	Pourcentage des doléances traitées par rapport à celles enregistrées au niveau de l'aménagement	%	-	0	0
	020-1-2-3-R2	Taux d'appropriation des standards de services par le personnel des travaux publics	%	-	100	100
	020-1-2-3-R3	Pourcentage des marchés exécuté dans le temps	%	-	0	0

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS						
610	TRAVAUX PUBLICS						
206	Développement des infrastructures routières						
206-1	CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES ZONES DE PRODUCTION						
206-1-1	CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS						
206-1-1-3	EFFICACITE ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES						
	206-1-1-3-R1	% des ouvrages d'art en bon état	%	-	0	0	0
	206-1-1-3-R2	Longueur des routes réhabilitées et/ou reconstruites	KM	-	0	0	0
	206-1-1-3-R3	Taux d'évolution de trafic sur les routes nationales revetues	%	-	110	120	130
	206-1-1-3-R4	Evolution de trafic sur les routes nationales non revetues	%	-	110	120	130
206-1-1-4	ZONES DEPRIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES						
	206-1-1-4-R1	Routes rétablies après passage des catastrophes naturels	%	-	100	100	100
	206-1-1-4-R2	% des communes désenclavées	%	-	50	55	60
206-1-2	Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales						
206-1-2-1	Les projets routiers sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées						
	206-1-2-1-R2	Proportion des Programmes d'engagement environnementaux (PrEE) relatifs aux travaux d'entretien routier	%	60	60	70	80
	206-1-2-1-R3	Proportion des études d'impacts environnementaux (EIE) relatifs aux projets routiers	%	80	60	70	80
206-1-3	REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN)						
206-1-3-1	PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART REHABILITEES						
	206-1-3-1-R2	Pourcentage des ouvrages d'art réhabilités et/ou construits	%	60	60	90	100
206-1-3-2	Linéaire de routes nationales et unités d'ouvrages d'art réhabilités en progression						
	206-1-3-2-R1	Grand Dalots RNS5	NOMBRE	-	0	0	-
	206-1-3-2-R2	Nombre de digues réhabilitées	NOMBRE	-	0	0	0
	206-1-3-2-R3	Nombre d'ouvrages d'art construits (Ponts et grands dalots)	KM	-	0	0	-
	206-1-3-2-R4	Km de routes réhabilités et/ou construites	KM	-	500	500	500
	206-1-3-2-R5	dont Ponts RNS5	NOMBRE	-	0	0	0
	null	Linéaire d'ouvrage d'art réhabilitée sur les RN	MI	-	120	120	120
	null	Longueur de digues réhabilitées sur les RN	MI	0	100	100	100
206-1-3-3	Linéaire de pont métallique installé						
	null	MI de pont métallique modulaire installé	ML	0	150	300	300
206-1-4	MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT						
206-1-4-1	PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT						
	206-1-4-1-R1	Pourcentage des routes nationales non-revêtues en bon état	%	20	20	30	40
206-1-4-2	POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT						
	206-1-4-2-R1	Pourcentage des Routes nationales structurantes en bon état	%	65	65	75	90
	206-1-4-2-R2	Pourcentage des Routes nationales revêtues non structurantes en bon état	%	35	35	50	60

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS					
610	TRAVAUX PUBLICS					
218	Gestion du patrimoine routier					
218-1	OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER					
218-1-3	MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT					
218-1-3-2	Réseau routiers praticables toute l'année					
218-1-3-2-R1	Ouvrages d'art et de franchissement entretenus	UNITÉ	-	0	0	0
218-1-3-2-R2	Km des routes entretenues	KM	-	7085.8224	11809.704	11809.70
218-1-4	ASSURER L'ENTRETIEN ET LE BON ETAT DES BACS					
218-1-4-1	BACS ENTRETENUS ET FONCTIONNELS 12 mois sur 12					
218-1-4-1-R1	Proportion des bacs en bon état	%	100	0	0	0
218-1-5	MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT					
218-1-5-1	PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE					
218-1-5-1-R1	Pourcentage des Ouvrages d'art et de franchissements entretenus	%	100	0	0	0
218-1-5-1-R2	Km des routes entretenues	KM	12000	-	-	-
218-1-5-1-R3	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	55	0	0	0

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS						
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
021	Administration et Coordination						
021-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions						
021-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée						
021-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration						
021-1-1-1-R1	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	Nombre	8	0	0	0	0
021-1-1-1-R2	Nombre de textes compilés et édités	Nombre	1000	0	0	0	0
021-1-1-1-R3	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	Taux (%)	100	100	100	100	100
021-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs						
021-1-1-2-R1	Nombre d'agents formés en matière d'administration	Nombre	8	-	-	-	0
021-1-1-2-R3	Taux d'exécution budgétaire	%	-	90	90	90	90
021-1-1-2-R4	Pourcentage des activités relevant du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre	%	-	100	100	100	100
021-1-1-2-R5	Niveau d'efficience du fonds par rapport à l'atteinte des objectifs du contrat programme	Niveau	-	efficience	efficience	efficience	efficience
021-1-1-3	Administration de l'aménagement du territoire assuré						
021-1-1-3-R1	Nombre d'agents formés au sein de la direction générale de l'aménagement de territoire	Nombre	15	30	25	25	25
021-1-1-3-R2	Nombre de bâtiments construits et/ou réhabilités à l'aménagement de territoire	Nombre	8	-	-	-	-
021-1-1-3-R4	Taux d'appropriation des standards de services en matière foncière	%	-	0	0	0	0
021-1-1-3-R5	Pourcentage des résultats atteints par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de l'aménagement du territoire	%	-	100	100	100	100
null	Taux d'appropriation des standards de services	%	-	100	100	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS					
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
207	Aménagement et équipement des villes					
207-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL					
207-1-1	Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires					
207-1-1-1	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés					
207-1-1-1-R1	Taux de couverture en outil de planification du territoire national et des CTD	Taux (%)	2	0	0	-
207-1-1-1-R2	Nombre de CTD (régions, districts, communes) dotés en outils de planification	NOMBRE	6	33	63	65
null	Nombre d'ateliers de concertation réalisés	NOMBRE	-	5	0	0
207-1-1-2	Les Villes sont résilientes, sûres et forces motrices du développement économique					
207-1-1-2-R2	Nombre de travaux d'urbanisme réalisés au niveau des CTD	NOMBRE	7	-	-	-
207-1-1-2-R3	Nombre de territoires urbains et périurbains bénéficiaires de travaux d'urbanisme	NOMBRE	7	230	230	230
null	Nombre de communes urbaines ayant eu le renforcement de capacité et l'appui institutionnel	NOMBRE	-	6	6	6
null	Nombre de villes bénéficiaires des travaux d'infrastructures et d'équipements divers	NOMBRE	-	0	0	0
207-1-1-3	Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population					
207-1-1-3-R2	Nombre de régions ou communes dotés d'un système de collectes et d'échanges de Base de données territoriales	NOMBRE	2	0	0	0
null	Système de collectes et d'échanges de base de données territoriales opérationnel	OUI	-	non	oui	oui
null	IPAM fonctionnel	OUI	0	oui	oui	oui

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
207-1-2	Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat					
207-1-2-1	Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base					
207-1-2-1-R1	Nombre de Collectivités dotées d'infrastructures, d'équipements et de construction de logement sur la base de la nouvelle norme établies	<i>Nombre</i>	12	10	12	14
207-1-2-1-R2	Nombre de sites pouvant recevoir de logements	<i>NOMBRE</i>	-	5	5	5
207-1-2-1-R3	Nombre de logements/appartements construits	<i>NOMBRE</i>	-	180	450	370
null	Nombre d'études entamées pour la mise en place des sites de logements	<i>NOMBRE</i>	-	5	8	8
207-1-2-2	Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées					
207-1-2-2-R1	Nombre de pôles ou zones économiques créés et aménagés	<i>Nombre</i>	-	0	0	0
207-1-2-2-R2	Nombre de pôles ou zones économiques identifiés	<i>NOMBRE</i>	3	0	0	0
207-1-2-2-R3	Nombre de nouvelles villes / sites présentant des travaux de viabilisation	<i>NOMBRE</i>	-	0	0	0
207-1-2-2-R4	Nombre d'études entamées pour la mise en place des nouvelles villes	<i>NOMBRE</i>	-	0	0	0
207-1-2-2-R5	Nombre d'études entamées pour la mise en place des sites de logements	<i>NOMBRE</i>	-	0	0	0
null	Superficie de site viabilisé et aménagé (en Ha)	<i>HECTARE</i>	0	100	200	300
null	Nombre d'études pour la mise en place de nouvelles villes	<i>NOMBRE</i>	0	6	6	6

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS						
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS						
058	Administration et Coordination						
058-1	<u>Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions</u>						
058-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée						
058-1-1-1	Administration en matières d'infrastructures et de projets présidentiels assurée						
058-1-1-1-R1	Nombre d'agents formés dans la direction générale d'infrastructures et de projets présidentiels	Nombre	2	2	2	2	
058-1-1-1-R2	Nombre de matériels mobiliers, roulants acquis en matières d'infrastructures et de projets présidentiels	Nombre	19	19	19	19	
058-1-1-2	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs						
058-1-1-2-R1	Taux d'exécution budgétaire	TAUX	90	90	90	90	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS						
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS						
215	Développement des infrastructures						
215-1	<u>REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE</u>						
215-1-1	Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux						
215-1-1-1	Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés						
	215-1-1-1-R1	Nombre estimatif de population bénéficiaire des PUPs	Nombre	160000	-	-	-
	215-1-1-1-R2	Pourcentage d'apurement progressive de la liste des Infrastructures de Promesses Présidentielles	%	90	-	-	-
215-1-2	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes						
215-1-2-1	Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée						
	215-1-2-1-R1	Nombre de projets mis en œuvre suivant le document de planification et les dispositifs réglementaires préétablis	Nombre	1	-	-	-

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS				
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS				
215	Développement des infrastructures				
215-2	<u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT</u>				
215-2-1	Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement				
215-2-1-1	Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés				
215-2-1-1-R1	Nombre de document de politique élaboré	NOMBRE	-	1	-
215-2-1-1-R2	Nombre de régions recensées en matière d'infrastructure et équipements	NOMBRE	-	1	4 5
215-2-1-1-R3	Nombre de régions dotées d'un plan régional des infrastructures et Equipements	NOMBRE	-	0	5 5

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS						
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS						
215	Développement des infrastructures						
215-3	<u>OPTIMISER L'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LES RÉGIONS</u>						
215-3-1	Maintenir les réseaux routiers en bon état						
215-3-1-1	PRATICABILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS TOUTE L'ANNÉE						
	null	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	0	35	40	40

81 - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL		
812	EDUCATION		
067	Administration et coordination		
067-1	OG 067-PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN RÉSULTATS		
067-1-1	OS067.1-AMÉLIORER LA GOUVERNANCE AU NIVEAU DU MEN CENTRAL ET STD		
067-1-1-1	R067.1.1-Pilotage, reporting et coordination des différents niveaux du MEN amélioré		
	067-1-1-1--02	<i>A027.1.1.1-Développer la gestion partenariale de l'éducation et de la formation</i>	
	067-1-1-1-01	<i>A067.1.2.1-Renforcer la coordination des actions au niveau du MEN</i>	
	067-1-1-1-02	<i>EX 146 - DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PROMOTION DE L'EDUCATION NUMERIQUE</i>	
067-1-2	OS067.2-OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET AUTRES		
067-1-2-1	R067.2.1-Gestion du personnel administratif/ enseignant et des ressources financières, matérielles et mobilières amélioré		
	067-1-2-1-01	<i>CONSTRUCTION/REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS</i>	
	067-1-2-1-02	<i>Assurer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du MEN</i>	
	067-1-2-1-03	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES_067</i>	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
812	EDUCATION
313	Education préscolaire
313-1	<u>OG 313-DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ</u>
313-1-1	OS313.1-ETENDRE ET AMÉLIORER L'OFFRE PUBLIQUE D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE
313-1-1-1	R313.1.1-CENTRES D'ACTIVITÉS PRÉSCOLAIRES FONCTIONNELS
	<i>313-1-1-1-01 Doter les CAP de caisse école</i>
	<i>313-1-1-1-03 Développement de l'éducation préscolaire</i>
	<i>313-1-1-1-04 Sensibiliser les communautés cibles sur les EEC</i>
	<i>313-1-1-1-05 Subventionner les éducateurs communautaires</i>
	<i>313-1-1-1-06 Subventionner les écoles préscolaires privées à faible frais de scolarité</i>
313-1-2	OS313.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE
313-1-2-1	R313.2.1-EDUCATEURS CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS
	<i>313-1-2-1-01 Recruter des éducateurs préscolaires</i>
	<i>313-1-2-1-02 Renforcement des capacités matérielles et humaines_313</i>
	<i>313-1-2-1-03 Développement de l'éducation préscolaire</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
812	EDUCATION
314	Education fondamentale de 9 ans
314-1	OG 314-PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE ÉDUCATION FONDAMENTALE DE 9 ANS
314-1-1	OS314.1- AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
314-1-1-1	R314.1.1-STRUCTURES D'ACCUEIL LIÉES À L'EF FONCTIONNELLES
314-1-1-1-01	EX 112 ET 113- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
314-1-1-2	R314.1.2-CHARGES PARENTALES RELATIVES À L'EF ALLÉGÉES
314-1-1-2-01	SUBVENTIONNER DES ENSEIGNANTS DE L'EF DU PUBLIC
314-1-1-2-02	A314.1.2.2-DOTER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EF DU PUBLIC DE CAISSES ÉCOLES
314-1-1-2-03	DEVELOPPEMENT DES CANTINES SCOLAIRES
314-1-1-2-04	DOTER DE BOURSES D'ÉTUDES À DES JEUNES FILLES VULNÉRABLES DE L'EF
314-1-2	OS314.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
314-1-2-1	R314.2.1-ENSEIGNANTS ET ENCADREURS DE L'EF CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS
314-1-2-1-01	A314.2.1.1-RECRUTER DES ENSEIGNANTS DE L'EF
314-1-2-1-02	A314.2.1.2-ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION PERMANENTE DE L'EF
314-1-2-1-03	FORMER DES ACTEURS PÉDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
314-1-2-2	R314.2.2-RENDEMENT SCOLAIRE DE L'EF AMÉLIORÉ
314-1-2-2-01	RÉFORMER LE CURRICULUM DU FONDAMENTAL
314-1-2-2-02	A314.2.2.1-METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DANS L'EF

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
812	EDUCATION
315	Education non formelle
315-1	OG 315-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE
315-1-1	OS315.1-RÉDUIRE L'ANALPHABÉTISME
315-1-1-1	R315.1.1-NOMBRE DE PERSONNES, JEUNES ET ADULTES QUI SUIVENT DES COURS D'ALPHABÉTISATION AUGMENTÉ
	<i>315-1-1-1-01 EX 143-DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE</i>
	<i>315-1-1-1-02 A315.1.2.1-SUBVENTIONNER L'ALPHABÉTISATION</i>
315-1-2	OS315.2-DÉVELOPPER L'ÉDUCATION INCLUSIVE
315-1-2-1	R315.2.1-ENFANTS/JEUNES VULNÉRABLES MOINS DE 16 ANS EXCLUS DU SYSTÈME SCOLAIRES INTÉGRÉS ET/OU RETENUS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF FORMEL
	<i>315-1-2-1-01 A315.2.1.1-SUBVENTIONNER L'ÉDUCATION INCLUSIVE</i>
315-1-3	OS315.3-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ
315-1-3-1	R315.3.1-NOMBRE DE POPULATION ÉDUQUÉE À LA VIE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE AUGMENTÉ
	<i>315-1-3-1-01 A315.3.1.1-SUBVENTIONNER L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ</i>
315-1-3-2	Ecoles des parents mises en place et fonctionnelles

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
812	EDUCATION
316	Enseignement secondaire générale
316-1	OG 316-DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
316-1-1	OS316.1-AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
316-1-1-1	R316.1.1-Structures d'accueil de l'ESG fonctionnelles
	<i>316-1-1-1-01 EX 132- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL</i>
316-1-1-2	R316.1.2-Condition d'apprentissage dans l'ESG amélioré
	<i>316-1-1-2-01 Doter les enfants vulnérables de l'ESG de bourses d'études</i>
	<i>316-1-1-2-02 Subventionner des enseignants de l'ESG du public</i>
316-1-2	OS316.2-AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
316-1-2-1	R316.2.1-Enseignants et encadreurs de l'ESG certifiés et opérationnels
	<i>316-1-2-1-01 Assurer le fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire</i>
316-1-2-2	R316.2.2-Rendement scolaire de l'ESG amélioré
	<i>316-1-2-2-01 EX 132- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL</i>
316-1-2-3	Programmes scolaires révisés et disponibles dans les établissements
	-

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
049	Administration et Coordination
049-1	CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES
049-1-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
049-1-1-1	AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE
049-1-1-1-01	COORDONNER LES STRUCTURES ET DES ACTIVITÉS DU MEETFP
049-1-1-1-02	OPÉRATIONNALISER LES COMITÉS PARTENARIAUX DE PILOTAGE ET DE COORDINATION
049-1-1-1-03	COORDONNER LES PROJETS DU MEETFP
049-1-1-1-04	DÉVELOPPER ET CONCLURE LES PARTENARIATS AVEC DES ORGANISMES LOCAUX ET INTERNATIONAUX
049-1-1-1-05	ELABORER LES PROJETS DE TEXTE RÉGLEMENTAIRES, ET TRAITEMENT DES CONTENTIEUX
049-1-1-1-06	CONTRIBUER À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET À LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE VERTE EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
049-1-1-1-07	SUIVRE ET ÉVALUER LA PERFORMANCE DU MEETFP
049-1-1-1-08	CONTRÔLER ET AUDIT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET TERRITORIALE, DES ORGANISMES RATTACHÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS
049-1-1-1-09	ELABORER ET METTRE À JOUR LES MANUELS DE PROCÉDURES
049-1-1-1-10	MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE VEILLE INFORMATIONNELLE SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION
049-1-2	REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE
049-1-2-1	AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS
049-1-2-1-01	MAINTENIR LES INFRASTRUCTURES ET LES ÉQUIPEMENTS
049-1-2-1-02	GÉRER LES DOMAINES DU MEETFP
049-1-2-1-03	SUIVRE LE BON USAGE DES MATÉRIELS TIC AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS
049-1-2-1-04	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE REDÉPLOIEMENT DU PERSONNEL (PAT, PERSONNEL D'ENCADREMENT ET FORMATEUR)
049-1-2-1-05	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE GESTION INFORMATISÉE DU PERSONNEL ET DES FORMATEURS
049-1-2-1-06	RECRUTER DES FORMATEURS ET PERSONNELS EN FONCTION DES BESOINS EN MÉTIERS DE L'ETFP
049-1-2-1-07	GÉRER LES SALAIRES ET ACCESSOIRES DES AGENTS DU MEETFP
049-1-2-1-08	ASSISTANCE MÉDICO-SANITAIRE DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE
049-1-2-1-09	GÉRER DES CARRIÈRES DES AGENTS DU MEETFP
049-1-2-1-10	SUIVRE, CONTRÔLER ET SANCTIONNER LES PERSONNELS ET FORMATEURS
049-1-2-1-11	COLLECTER, TRAITER, VALIDER ET DIFFUSER LES DONNÉES SUR L'EETFP
049-1-2-1-12	CRÉER UNE PLATEFORME D'ÉCHANGES ET DE CAPITALISATION INTER-PAYS
049-1-2-1-13	ELABORER UN DOCUMENT DE STRATÉGIES DE COMMUNICATION
049-1-2-1-14	METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATIONS
049-1-2-1-15	ADMINISTRER ET MAINTENIRE LE SITEWEB DU MEETFP
049-1-2-1-16	DÉVELOPPER LES APPLICATIONS INFORMATIQUES POUR LES DIFFÉRENTES ENTITÉS DU MEETFP
049-1-2-1-17	INSERER LA CULTURE NUMÉRIQUE PÉDAGOGIQUE ET VEILLE TECHNOLOGIQUE
049-1-2-1-18	ORGANISER L'ÉLABORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU CDMT
049-1-2-1-19	ASSURER L'EXÉCUTION DU BUDGET
049-1-2-1-20	SUIVRE ET CONTROLER L'EXECUTION BUDGÉTAIRE
049-1-2-1-21	RÉALISER DES RECETTES PROPRES AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENT D'ETFP/DC AUTONOMES
049-1-2-1-22	ASSURER LA MAÎTRISE DU SIG/MP ET FP AU NIVEAU DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT AUTONOME
049-1-2-1-23	FORMER LES ACTEURS BUDGETAIRES AUX PROCÉDURES DU MARCHÉ PUBLIC EN VIGUEUR
049-1-2-1-24	ASSURER LA RÉALISATION DES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
049-1-2-1-25	ASSURER LES TRANSFERTS DES SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX EPN DU MEETFP SUIVANT LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES
049-1-2-1-26	RENFORCEMENT DE CAPACITE MATERIELLE ET HUMAINE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL		
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE		
309	Formation Professionnelle et Technique		
309-1	PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE /DEVELOPPEMENT DE COMPÉTENCE (ETFP/DC) POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES		
309-1-1	AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DES FORMATIONS		
309-1-1-1	FORMATION ET CERTIFICATION STRUCTURÉES ET ARTICULÉES EN ADÉQUATION À L'EMPLOI		
	309-1-1-1-01	CO-DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN CADRE NATIONAL DE CERTIFICATION (CNC)	
	309-1-1-1-02	OCTROIYER LES AUTORISATIONS D'OUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS	
	309-1-1-1-03	OCTROYER L'AGRÈMENTS DE FILIÈRES ET D'ACCREDITATION DES ÉTABLISSEMENTS	
	309-1-1-1-04	DÉVELOPPER LA DÉMARCHE HARMONISÉE DE L'INGÉNIERIE DE CERTIFICATION ET DE FORMATION	
	309-1-1-1-05	ACTUALISER DES CURRICULA EXISTANTS SELON LES BESOINS EN COMPÉTENCES DES CINQ SECTEURS PRIORITAIRES	
	309-1-1-1-06	ORGANISER DES SESSIONS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION PAR MÉTIER TYPE	
	309-1-1-1-07	SUIVRE LES APPRENANTS AYANT CONTINUÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES	
	309-1-1-1-08	RECOURIR AUX TUTEURS/FORMATEURS PROFESSIONNELS POUR ASSURER LA PERTINENCE DE LA FORMATION	
	309-1-1-1-09	ORGANISER DES EXAMENS NATIONAUX DANS LE CADRE DES ANCIENS SYSTÈMES	
	309-1-1-1-10	ELABORER UNE BASE DE DONNÉES DES DIPLÔME Y COMPRIS L'ÉTAT D'INSERTION PROFESSIONNELLE APRÈS UN AN DE FORMATION	
	309-1-1-1-11	PLANIFIER LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME ET DÉVELOPPEMENT DE L'ETFP/DC	
	309-1-1-1-12	ANALYSER LES SITUATIONS DE TRAVAIL DANS LES SECTEURS FORMELS ET TRADITIONNELS	
	309-1-1-1-13	MODERNISER DE LA DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES ET DES CERTIFICATS	
	309-1-1-1-14	SUIVRE LA PERFORMANCE DES ÉTABLISSEMENTS ET DU DISPOSITIF NATIONAL D'ETFP	
	309-1-1-1-15	INSTAURER UN DISPOSITIF NATIONAL DE CAPITALISATION DES CERTIFICATS, SUIVANT LE CNC	
	309-1-1-1-16	PARTICIPER AUX EXAMENS OFFICIELS (BACCALAURÉAT,...)	
	309-1-1-1-17	ENCADRER LES ÉTABLISSEMENTS À LA MISE EN ŒUVRE DE L'INGÉNIERIE DE CERTIFICATION	
	309-1-1-1-18	APPUY A LA FORMATION TECHNIQUE PROFESSIONNELLE -SECTEUR BTP	
309-1-2	ELARGIR L'ACCÈS À LA FORMATION À TOUT CITOYEN		
309-1-2-1	DISPOSITIF DE FORMATION EFFICACE ET EFFICIENT		
	309-1-2-1-01	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (ÉCOLES, ONG, ENTREPRISES, ARTISANS,..)	
	309-1-2-1-02	INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS SCOLAIRES	
	309-1-2-1-04	ENCADRER LES ÉTABLISSEMENTS SUR L'APPLICATION DES NORMES EN VIGUEUR DU SYSTÈME DE FORMATION	
	309-1-2-1-05	ÉLABORER UN CADRE TECHNICO-ADMINISTRATIF DÉFINISSANT L'AUTONOMIE D'UN ÉTABLISSEMENT	
	309-1-2-1-06	SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE FORMATION	
	309-1-2-1-07	APPUYER ET ENCADRER CHAQUE ÉTABLISSEMENT POUR L'ELABORATION D'UN PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT	
	309-1-2-1-08	DOTATION D'EQUIPEMENTS AUX ÉTABLISSEMENTS	
	309-1-2-1-09	RÉALISER L'ET, LA FPI ET LA FPTS	
	309-1-2-1-10	SECTEUR BTP	
	309-1-2-1-11	ENCADRER CHAQUE ÉTABLISSEMENT PUBLIC À LA MISE EN ŒUVRE D'UN STATUT AUTONOME	
	309-1-2-1-12	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE MISE EN RELATION DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT AVEC SON ENVIRONNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL	
	309-1-2-1-13	RENFORCER LA PRATIQUE PEDAGOGIQUE ET DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE DES ÉTABLISSEMENTS	
	309-1-2-1-14	ORGANISER LA FORMATION PROFESSIONNELLE QUALIFIANTE (FPQ)	
	309-1-2-1-15	RÉALISER DES ACTIONS D'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DE TRAVAIL POUR LES DIPLÔMÉS	
	309-1-2-1-16	PLAIDOYER POUR L'ETFP/DC	
	309-1-2-1-17	MENER DES ACTIONS D'ORIENTATION SCOLAIRE	
	309-1-2-1-18	ENCADRER DES RÉQUERANTS POUR LA CONSTITUTION DE SON DOSSIER DE VAE	
	309-1-2-1-19	INFORMATISATION DES ACTIVITES DES ÉTABLISSEMENTS	
	309-1-2-1-20	FORMATION AUX METIERS DE L'ETFP	
	309-1-2-1-21	Fonds de financement Formapro Public-Privé	
309-1-3	Élargir l'accès à la formation à tout citoyen, quel que soit son niveau académique ou niveau de qualification professionnelle, y compris les personnes en situation de handicap		
309-1-3-1	Personnes formées à l'emploi potentiels et prévisibles		
	309-1-3-1-01	Créer ou faire l'extension des établissements ETFP/DC publics selon les besoins et le RQE	
	309-1-3-1-02	Coordonner les groupements d'établissements et les filières de formation dans tout le territoire	
	309-1-3-1-03	Coordonner les institutions privées de formation dans la mise en œuvre de la PNEFP	
	309-1-3-1-04	Assurer la coordination régionale des établissements publics et privés	
	309-1-3-1-05	Réaliser les offres d'enseignement technique et de Formation professionnelle initiale liés aux	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL		
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE		
309	Formation Professionnelle et Technique		
		<i>emplois prévisibles</i>	
	309-1-3-2	Personnes formées par rapport aux besoins en compétences exprimés	
	309-1-3-2-01	<i>Réaliser des offres de Formations professionnelle qualifiante des personnes en quête d'emploi au niveau des établissements</i>	
	309-1-3-2-02	<i>Rénover le dispositif d'apprentissage traditionnel à Madagascar aux fin de renforcer la capacité des actifs du secteur informel et traditionnel</i>	
	309-1-3-2-03	<i>Reconnaitre les entreprises comme prestataires de formation pour la promotion de la formation en alternance et par apprentissage</i>	
	309-1-3-2-04	<i>Recourir aux tuteurs professionnels pour assurer la pertinence des formations</i>	
309-1-4	Améliorer la qualité et la pertinence des formations		
	309-1-4-1	Cursus et Curricula de formation adaptés	
	309-1-4-1-01	<i>Habiliter et/ou accréditer des établissements publics et privés</i>	
	309-1-4-1-02	<i>Co-développer un Cadre National de Certification (CNC) intégrant les secteurs d'activités et les acteurs privés</i>	
	309-1-4-1-03	<i>Reformer les cursus de l'ETFP/DC</i>	
	309-1-4-1-04	<i>Rendre les curricula existants flexibles en adéquation aux besoins en compétences des cinq secteurs prioritaires</i>	
	309-1-4-1-05	<i>Promouvoir l'entreprenariat et la professionnalisation des TPE, PME et AGR</i>	
	309-1-4-2	Formateurs et personnels formés	
	309-1-4-2-01	<i>Disposer des formateurs et des personnels d'encadrement performants et motivés</i>	
	309-1-4-3	Apprenants certifiés	
	309-1-4-3-01	<i>Organiser des examens nationaux</i>	
	309-1-4-3-02	<i>Mettre en œuvre des validations des acquis de l'Expérience (VAE)</i>	
	309-1-4-3-03	<i>Réaliser le suivi post-formation</i>	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL					
812	EDUCATION					
067	Administration et coordination					
067-1	OG 067-PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN RÉSULTATS					
067-1-1	OS067.1-AMÉLIORER LA GOUVERNANCE AU NIVEAU DU MEN CENTRAL ET STD					
067-1-1-1	R067.1.1-Pilotage, reporting et coordination des différents niveaux du MEN amélioré					
067-1-1-1-R1	Pourcentage des cadres formés en pilotage, reporting et coordination	%	30	30	30	30
067-1-2	OS067.2-OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET AUTRES					
067-1-2-1	R067.2.1-Gestion du personnel administratif/ enseignant et des ressources financières, matérielles et mobilières amélioré					
067-1-2-1-R1	Pourcentage des cadres formés en gestion du personnel administratif/enseignant et des matérielles	%	30	30	30	30
067-1-2-1-R2	Taux d'engagement des dépenses (hors solde, financement externe et DTI)	%	-	93	94	95

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL					
812	EDUCATION					
313	Education préscolaire					
313-1	OG 313-DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ					
313-1-1	OS313.1-ETENDRE ET AMÉLIORER L'OFFRE PUBLIQUE D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE					
313-1-1-1	R313.1.1-CENTRES D'ACTIVITÉS PRÉSCOLAIRES FONCTIONNELS					
313-1-1-1-R1	Pourcentage d'écoles primaires publiques et communautaires avec CAP	%	52	52	53	54
313-1-1-1-R2	Pourcentage d'écoles primaires publiques et communautaires avec Centre d'Activités Préscolaire	%	-	52	53	54
313-1-2	OS313.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE					
313-1-2-1	R313.2.1-EDUCATEURS CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS					
313-1-2-1-R1	Pourcentage d'éducateurs certifiés et opérationnels	%	30	30	30	30

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL						
812	EDUCATION						
314	Education fondamentale de 9 ans						
314-1	OG 314-PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE ÉDUCATION FONDAMENTALE DE 9 ANS						
314-1-1	OS314.1- AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL						
314-1-1-1	R314.1.1-STRUCTURES D'ACCUEIL LIÉES À L'EF FONCTIONNELLES						
314-1-1-1-R1	Nombre de salles de classe nouvellement construites et réhabilitées au niveau du fondamental fonctionnelles (Etat et communautés)	SALLE DE CLASSE	161	900	950	1000	
314-1-1-1-R2	Pourcentage de salles de classe fonctionnelles nouvellement construites et réhabilitées au niveau du fondamental (Etat)	%	-	35	35	35	
314-1-1-2	R314.1.2-CHARGES PARENTALES RELATIVES À L'EF ALLÉGÉES						
314-1-1-2-R1	Pourcentage des EF dotés des enseignants recrutés	%	26	26	26	26	
314-1-1-2-R2	Pourcentage des élèves de l'éducation fondamentale bénéficiant de frais d'inscription	%	-	100	100	100	
314-1-2	OS314.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL						
314-1-2-1	R314.2.1-ENSEIGNANTS ET ENCADREURS DE L'EF CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS						
314-1-2-1-R1	Nombre d'ENF subventionnés formés	NOMBRE	4208	4208	5581	6000	
314-1-2-1-R2	Nombre d'enseignants non fonctionnaires subventionnés formés	NOMBRE	4208	4208	5581	6000	
314-1-2-1-R3	Pourcentage des enseignants formés	NOMBRE	4208	4208	5581	5581	
314-1-2-1-R4	Pourcentage des enseignants formés	%	35	35	35	35	
314-1-2-1-R5	Pourcentage des enseignants non fonctionnaires de l'Enseignement fondamental formés	%	-	40	40	40	
314-1-2-2	R314.2.2-RENDEMENT SCOLAIRE DE L'EF AMÉLIORÉ						
314-1-2-2-R1	Pourcentage des admis au BEPC (admis/3ème)	%	46	46	47	48	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL					
812	EDUCATION					
315	Education non formelle					
315-1	OG 315-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE					
315-1-1	OS315.1-RÉDUIRE L'ANALPHABÉTISME					
315-1-1-1	R315.1.1-NOMBRE DE PERSONNES, JEUNES ET ADULTES QUI SUIVENT DES COURS D'ALPHABÉTISATION AUGMENTÉ					
315-1-1-1-R1	Taux d'accroissement du nombre de personnes' jeunes et adultes qui suivent	%	5	5	5	5
315-1-1-1-R2	Nombre de personnes jeunes et adultes qui suivent des cours d'alphabétisation	NOMBRE	-	37208	48032	59658
315-1-2	OS315.2-DÉVELOPPER L'ÉDUCATION INCLUSIVE					
315-1-2-1	R315.2.1-ENFANTS/JEUNES VULNÉRABLES MOINS DE 16 ANS EXCLUS DU SYSTÈME SCOLAIRES INTÉGRÉS ET/OU RETENUS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF FORMEL					
315-1-2-1-R1	Nombre d'enfants réinsérés dans le système formel	NOMBRE	46195	46195	53572	60473
315-1-3	OS315.3-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ					
315-1-3-1	R315.3.1-NOMBRE DE POPULATION ÉDUQUÉE À LA VIE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE AUGMENTÉ					
315-1-3-1-R1	Taux d'accroissement du nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire	%	3	3	3	3
315-1-3-2	Ecoles des parents mises en place et fonctionnelles					
315-1-3-2-R1	Nombre d'écoles de parents mises en place et fonctionnelles	NOMBRE	-	24	50	114

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL						
812	EDUCATION						
316	Enseignement secondaire générale						
316-1	OG 316-DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL						
316-1-1	OS316.1-AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL						
316-1-1-1	R316.1.1-Structures d'accueil de l'ESG fonctionnelles						
316-1-1-1-R1	Taux de transition effective dans l'ESG	%	60,76	60,76	60,84	61,13	
316-1-1-1-R2	Pourcentage de salles de classe fonctionnelles nouvellement construites et réhabilitées au niveau de l'enseignement secondaire (Etat)	%	-	3.1	4.7	3.9	
316-1-1-2	R316.1.2-Condition d'apprentissage dans l'ESG amélioré						
316-1-1-2-R1	Nombre moyen d'élèves par enseignant	RATIO	27	27	27	28	
316-1-1-2-R2	Nombre moyen de lycéens par enseignant (Public)	NOMBRE	-	27	27	27	
316-1-2	OS316.2-AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL						
316-1-2-1	R316.2.1-Enseignants et encadreurs de l'ESG certifiés et opérationnels						
316-1-2-1-R1	Pourcentage des enseignants et encadreurs de l'ES certifiés et diplômés	%	40,47	40,47	59,20	60	
316-1-2-2	R316.2.2-Rendement scolaire de l'ESG amélioré						
316-1-2-2-R1	Pourcentage des admis au BACC (admis/Terminale)	%	44	44	46	48	
316-1-2-2-R2	Pourcentage des admis au BACC	%	-	42	44	46	
316-1-2-3	Programmes scolaires révisés et disponibles dans les établissements						
316-1-2-3-R1	Nombre de programmes distribués	NOMBRE	-	171378	23026	0	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL						
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE						
049	Administration et Coordination						
049-1	CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES						
049-1-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE						
049-1-1-1	AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE						
	049-1-1-1-R1	TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES FORMÉS PAR RAPPORT AUX ÉTABLISSEMENTS REFORMÉS	POURCENTAGE	0.5	-	-	-
049-1-2	REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE						
049-1-2-1	AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS						
	049-1-2-1-R1	Taux de satisfaction des usagers	POURCENTAGE	0.5	-	-	-

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL							
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE							
309	Formation Professionnelle et Technique							
309-1	PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE /DEVELOPPEMENT DE COMPETENCE (ETFP/DC) POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES							
309-1-1	AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DES FORMATIONS							
309-1-1-1	FORMATION ET CERTIFICATION STRUCTURÉES ET ARTICULÉES EN ADÉQUATION À L'EMPLOI							
	309-1-1-1-R1	NOMBRE DE FORMÉS SUIVANT LA MÉTHODOLOGIE APC	NOMBRE	20400	-	-	-	-
309-1-2	ELARGIR L'ACCÈS À LA FORMATION À TOUT CITOYEN							
309-1-2-1	DISPOSITIF DE FORMATION EFFICACE ET EFFICIENT							
	309-1-2-1-R1	DÉPENSE TOTALE EN FORMATION EN % DU PIB	NOMBRE	0,55	-	-	-	-
	309-1-2-1-R2	TAUX D'ABANDON/REDOUBLEMENT	NOMBRE	8	-	-	-	-
	309-1-2-1-R3	TAUX D'ACHÈVEMENT	NOMBRE	92	-	-	-	-
309-1-3	Élargir l'accès à la formation à tout citoyen, quel que soit son niveau académique ou niveau de qualification professionnelle, y compris les personnes en situation de handicap							
309-1-3-1	Personnes formées à l'emploi potentiels et prévisibles							
	309-1-3-1-R1	Nombre de personnes formées à l'emploi potentiels et prévisibles	NOMBRE	-	25000	40000	60000	
309-1-3-2	Personnes formées par rapport aux besoins en compétences exprimés							
	309-1-3-2-R1	Nombre de personnes formées par rapport aux besoins en compétences exprimés	NOMBRE	-	10000	15000	20000	
309-1-4	Améliorer la qualité et la pertinence des formations							
309-1-4-1	Cursus et Curricula de formation adaptés							
	309-1-4-1-R1	Pourcentage de cursus et Curricula de formation adaptés	%	-	20	40	60	
309-1-4-2	Formateurs et personnels formés							
	309-1-4-2-R1	Nombre de formateurs et personnels formés	NOMBRE	-	185	350	500	
309-1-4-3	Apprenants certifiés							
	309-1-4-3-R1	Nombre d'apprenants certifiés	NOMBRE	-	32000	38000	46000	

71 - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
024	Administration et Coordination
024-1	DÉVELOPPER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE DU SYSTÈME DE SANTÉ
024-1-1	ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ
024-1-1-1	RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES DU SYSTÈME DE SANTÉ MOBILISÉES DE FAÇON EFFICIENTE
<i>024-1-1-1-01</i>	<i>AMELIORATION DE L'ORGANISATION ET DE LA GESTION DU SYSTEME DE SANTE</i>
<i>024-1-1-1-02</i>	<i>APPUYER À LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES SANITAIRES (TECHNIQUE ET FINANCIER)</i>
<i>024-1-1-1-03</i>	<i>APPUYER À LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES À TOUS LES NIVEAUX</i>
<i>024-1-1-1-04</i>	<i>UTILISER DE MANIÈRE EFFICIENTE ET EFFICACE LE FINANCEMENT DU SECTEUR</i>
<i>024-1-1-1-05</i>	<i>METTRE EN OEUVRE LES ACTIVITES PREVUES DANS LA STRATEGIE NATIONALE DE LA CSU</i>
024-1-1-2	MOBILISATION DES MOYENS HUMAINS DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE
<i>024-1-1-2-01</i>	<i>METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES HUMAINES SUFFISANTES, COMPÉTENTES ET ADAPTÉES AUX BESOINS DU SECTEUR</i>
024-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ
024-1-2-1	PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE
<i>024-1-2-1-01</i>	<i>VEILLER AU RESPECT DES PROCÉDURES D'EXÉCUTIONS DES DÉPENSES PUBLIQUES</i>
<i>024-1-2-1-02</i>	<i>APPUI AU RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL</i>
<i>024-1-2-1-03</i>	<i>COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS</i>
<i>024-1-2-1-04</i>	<i>APPUI AU SECTEUR SANTE (PACSS)</i>
<i>024-1-2-1-05</i>	<i>RENFORCER LE SYSTEME DES FS ET DE SUIVI EVALUATION A TOUS LES NIVEAUX</i>
024-1-3	Assurer la disponibilité des informations sanitaires fiables
024-1-3-1	Informations sanitaires disponibles et fiables
<i>024-1-3-1-01</i>	<i>Renforcer le système d'information sanitaire et de suivi-évaluation à tous les niveaux</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
505	Lutte contre les maladies
505-1	PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES
505-1-1	--RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES , EPIDEMIQES ET NEGLIGÉES --
505-1-1-1	MALADIES EMERGENTES ET NEGLIGÉES REDUITES
505-1-1-1-01	METTRE EN PLACE UN CENTRE DE TRAITEMENT ANTIRABIQUE DANS LES DISTRICTS CIBLES DE RAGE
505-1-1-1-02	DEPISTER PRECOCEMENT ET PRENDRE EN CHARGE LES CAS DE LEPRE
505-1-1-1-03	MENER DES ACTIVITES DE RIPOSTE FACE AUX EPIDEMIES DE PESTE
505-1-1-1-04	MENER LA CAMPAGNE DE MASSE SUR LA MTN, CHIMIOTHERAPIE PREVENTIVE
505-1-1-1-05	Dépister et prendre en charge les Maladies Emergentes et Réémergentes
505-1-1-1-06	Renforcer la prévention des Maladies Endemo-épidémiques et Tropicales Négligées
505-1-1-1-07	Réaliser des contrôles et surveillances des épidémies au niveau national
505-1-1-2	PREVENTION ET PRIS EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/ SIDA RENFORCES
505-1-1-2-01	PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LE CAS DE PALUDISME
505-1-1-2-02	PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LES CAS DE TUBERCULOSE
505-1-1-2-03	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE DE PALUDISME Y COMPRIS LES FEMMES ENCEINTES
505-1-1-2-04	RENFORCER LES PREVENTIONS DES IST/SIDA
505-1-1-2-05	PROMOUVOIR LA PRISE EN CHARGES DES IST/SIDA
505-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP
505-1-2-1	LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES RENFORCES
505-1-2-1-01	SENSIBILISER LA POPULATION EN VUE D'UN CHANGEMENT COMPORTEMENTAL FACE AUX FACTEURS DE RISQUES DES MNT
505-1-2-1-02	DEPISTER ET PRENDRE EN CHARGE PRECOCEMENT LES MCNT
505-1-2-1-03	DEPISTER ET PRENDRE EN CHARGE PRENDRE EN CHARGE PRECOCEMENT MNT PRIORITAIRE DU PAYS
505-1-3	ASSURER LES RIPOSTES AUX PANDEMIES, EPIDEMIES MAJEUR ET AUTRES SITUATION D'URGENCE DE SANTE PUBLIQUE
505-1-3-1	GESTION DES RISQUES SANITAIRES LIEES AUX URGENCES/ CATASTROPHES ASSURES
505-1-3-1-01	GERER LES RISQUES SANITAIRES LIEES AUX CATASTROPHES
505-1-3-1-02	EQUIPE SANITAIRE MOBILE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
506	Survie et développement de la mère et de l'enfant
506-1	ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT
506-1-1	RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION
506-1-1-1	OFFRE DE SERVICE DE PREVENTION DE LA MALNUTRITION RENFORCEE
506-1-1-1-01	MENER DES ACTIVITES DES SENSIBILISATIONS EN MATIERES DE ANJE/NdF
506-1-1-1-02	EFFECTUER LA SUPPLEMENTATION EN VITAMINE A ET DEPARASITAGE
506-1-1-2	PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGEES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES
506-1-1-2-01	EFFECTUER LES DEPISTAGES DES MASSES DE LA MALNUTRITIONS AIGUES DANS LES DISTRICTS AYANTS DES CRENAS
506-1-1-2-02	Augmenter les structures de Prise en Charge des enfants malnutris aigus sévères
506-1-2	RENFORCER LES INTERVENTIONS PRÉVENTIVES ET CURATIVES À HAUT IMPACT RELATIVES À LA SANTÉ DE L'ENFANT
506-1-2-1	AUGMENTATION DES FS ET SITES COMMUNAUTAIRES APPLIQUANT LA PCIME
506-1-2-1-01	REMETTRE A NIVEAU LES AGENTS DE SANTE SELON LES DOCUMENTS DES FORMATIONS MISE A JOUR
506-1-2-1-02	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE DES MALADIES DES ENFANTS MOINS DE 5 ANS
506-1-3	AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ
506-1-3-1	SERVICES DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ SONT UTILISÉS PAR LA POPULATION
506-1-3-1-01	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE RÉCOMPENSE BASÉ SUR LA PERFORMANCE DES PRESTATAIRES ET D'AC EN MATERNITÉ À MOINDRE RISQUE
506-1-3-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DES AC EN SANTÉ MATERNELLE ET NÉO-NATALE
506-1-3-1-03	APPUI A LA POLITIQUE DE SURVIE DE LA MERE ET DE L'ENFANT (EX BIEN ETRE DE LA FAMILLE)
506-1-3-1-04	METTRE EN PLACE LES MOYENS DE RÉFÉRENCES SELON LES BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ POUR FACILITER L'ACCÈS AU NIVEAU DES FS
506-1-3-1-05	Dispenser des soins de santé maternelle et néonatale de qualité à tous les niveaux
506-1-3-2	MÈRES ET NOUVEAUX NÉS BÉNÉFICIENT DE SOINS DE QUALITÉ
506-1-3-2-01	METTRE À L'ÉCHELLE LA SURVEILLANCE DES DÉCÈS MATERNELS ET RIPOSTE
506-1-3-2-02	DISPENSER DES SOINS DE QUALITÉ EN SANTÉ MATERNELLE ET NÉONATALE À TOUS LES NIVEAUX.
506-1-4	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION
506-1-4-2	VACCINS DE QUALITÉ DISPONIBLES À TOUS LES NIVEAUX
506-1-4-2-01	RENDRE FONCTIONNEL LA CHAÎNE DE FROID : RÉFRIGÉRATEURS SOLAIRES ET ACCESSOIRES, PIÈCES DE RECHANGES, PÉTROLE
506-1-4-3	ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLÈTEMENT VACCINÉS
506-1-4-3-01	METTRE EN ŒUVRE L'APPROCHE ATTEINDRE CHAQUE ENFANT (ACE)
506-1-4-3-02	Renforcer la vaccination de routine au niveau des formations sanitaires
506-1-4-4	MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION SURVEILLÉE
506-1-4-4-01	METTRE EN OEUVRE UN SYSTEME DES CAS MEV EFFICACES
506-1-5	PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE
506-1-5-1	UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTÉE
506-1-5-1-01	REMETTRE À NIVEAU LES AGENTS DE SANTÉ SELON LES DOCUMENTS DE FORMATION MIS À JOUR
506-1-5-1-02	Renforcer l'offre de service de qualité en PF notamment l'Implanon
506-1-5-2	POPULATION BÉNÉFICIAIRE DES INFORMATIONS COMPLÈTES EN PF
506-1-5-2-01	MENER DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION SUR LA PF
506-1-5-2-02	RENFORCER L'OFFRE DE SERVICE DE QUALITÉ EN PF NOTAMMENT L'IMPLANON
506-1-5-3	UTILISATION DES SERVICES AMIS DES JEUNES AUGMENTÉ
506-1-5-3-01	METTRE EN PLACE DES CAJ

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
508	Fourniture des soins de santé de qualité
508-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE QUALITÉ
508-1-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES HOSPITALIERS
508-1-1-1	LA PRISE EN CHARGE CORRECTE AU NIVEAU DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE EST ASSURÉE
	<i>508-1-1-1-01 PROJET DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS DE L'HUGOB</i>
	<i>508-1-1-1-02 APPUI AUX SYSTÈME HOSPITALIER UNIVERSITAIRE</i>
	<i>508-1-1-1-03 COORDONNER LES ACTIVITÉS DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCES (SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTRÔLES, AUDIT)</i>
	<i>508-1-1-1-04 RENFORCER LES CAPACITÉS DES HÔPITAUX (CHRR, CHU ET ETABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS) À PRENDRE EN CHARGE LES CAS RÉFÉRÉS</i>
	<i>508-1-1-1-05 APPUI AU SYSTEME HOSPITALIER DE REFERENCE</i>
508-1-2	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES INTRANTS DE SANTÉ
508-1-2-1	APPROVISIONNEMENT CONTINUE EN INTRANTS DE SANTÉ AU NIVEAU DES FORMATIONS SANITAIRES EST ASSURÉ
	<i>508-1-2-1-01 APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE PHARMACEUTIQUE (EX CENTRALE D'ACHAT)</i>
	<i>508-1-2-1-02 RENDRE FONCTIONNELS LES PHAGDIS (PHARMACIE DE GROS DE DISTRICT)</i>
	<i>508-1-2-1-03 ASSURER LA GESTION-APPROVISIONNEMENT-STOCKS DES INTRANTS DE SANTÉ AU NIVEAU DES DISTRICTS</i>
508-1-3	PROPORTION DES BONS DE SOINS AUX DÉMUNIS AU NIVEAU DES CSB
508-1-3-1	OFFRE ET ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE SANTÉ DE BASE DE QUALITÉ AMÉLIORÉS
	<i>508-1-3-1-01 METTRE AUX NORMES LES PLATEAUX TECHNIQUES AU NIVEAU DES FORMATIONS SANITAIRES DE BASE</i>
	<i>508-1-3-1-02 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE (PNSC)</i>
	<i>508-1-3-1-03 REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES</i>
	<i>508-1-3-1-04 APPUI AUX DISTRICTS SANITAIRES</i>
	<i>508-1-3-1-05 METTRE AUX NORMES LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE BASE</i>
	<i>508-1-3-1-06 METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ÉVALUATION DES INTERVENTIONS AU NIVEAU DES DISTRICTS SANITAIRES ((SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTRÔLES, AUDIT)</i>

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE					
710	SANTÉ					
024	Administration et Coordination					
024-1	DÉVELOPPER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE DU SYSTÈME DE SANTÉ					
024-1-1	ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTÈME DE SANTÉ					
024-1-1-1	RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES DU SYSTÈME DE SANTÉ MOBILISÉES DE FAÇON EFFICIENTE					
024-1-1-1-R1	Nombre de structures de santé réhabilitée selon les normes/an	NOMBRE	10	10	10	10
024-1-1-1-R2	Nombre des districts ayant des CSU opérationnelles	NOMBRE	-	7	7	7
024-1-1-2	MOBILISATION DES MOYENS HUMAINS DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE					
024-1-1-2-R1	Pourcentage de CSB mises aux normes en Ressources Humaines en quantité et en qualité	%	60	60	65	70
024-1-1-2-R2	Nombre de dossiers de redéploiement traités	NOMBRE	-	400	400	400
024-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ					
024-1-2-1	PILOTAGE DU SYSTÈME DE SANTÉ ASSURÉE					
024-1-2-1-R1	Taux moyen de réalisations physiques du PTA dans toutes les structures de santé	%	55	-	-	-
024-1-3	Assurer la disponibilité des informations sanitaires fiables					
024-1-3-1	Informations sanitaires disponibles et fiables					
024-1-3-1-R1	Taux de complétude de RMA	%	-	90	92	94

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE					
710	SANTÉ					
505	Lutte contre les maladies					
505-1	PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES					
505-1-1	--RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES , EPIDEMIQUES ET NEGLIGÉES --					
505-1-1-1	MALADIES EMERGENTES ET NEGLIGÉES REDUITES					
505-1-1-1-R1	TAUX DE COUVERTURE THERAPEUTIQUE EN TMM	%	84	84	85	85
505-1-1-1-R2	TAUX DE LETALITE PAR PESTE	%	18	18	17	7,5
505-1-1-2	PREVENTION ET PRIS EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/ SIDA RENFORCES					
505-1-1-2-R1	PROPORTION DES PERSONNES VIVANTS AVEC LE VIH (PV VIH) SOUS ARV	%	90	90	90	90
505-1-1-2-R2	TAUX DE SUCCES DES TPB+ CONFIRMES	%	85	85	85.5	86
505-1-1-2-R3	PROPORTION DE CAS PALUDISME SIMPLE CONFIRMES PARMIS LES MALADES VUS EN CONSULTATION EXTERNE DES CSB	%	4	4	3.5	2
505-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP					
505-1-2-1	LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES RENFORCES					
505-1-2-1-R1	TAUX DEMORBIDITE DE HANDICAP DANS LES FS	%	9	9	8	7
505-1-3	ASSURER LES RIPOSTES AUX PANDEMIES, EPIDEMIES MAJEUR ET AUTRES SITUATION D'URGENCE DE SANTE PUBLIQUE					
505-1-3-1	GESTION DES RISQUES SANITAIRES LIEES AUX URGENCES/ CATASTROPHES ASSURES					
505-1-3-1-R1	PROPORTION DES VICTIMES PRIS EN CHARGE PAR RAPPORT AU NOMBRE DE POPULATION DU SECTEUR	%	75	75	80	70

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE					
710	SANTÉ					
506	Survie et développement de la mère et de l'enfant					
506-1	ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT					
506-1-1	RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION					
506-1-1-1	OFFRE DE SERVICE DE PREVENTION DE LA MALNUTRITION RENFORCEE					
506-1-1-1-R1	TAUX DES ENFANTS AYANT RECUS EN VITAMINE A	%	98	-	-	-
506-1-1-1-R2	TAUX DES ENFANTS 12 A 59 MOIS DEPARASITES	%	98	-	-	-
506-1-1-2	PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGEES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES					
506-1-1-2-R1	TAUX DE GUERISON DES ENFANTS MALNUTRIES AIGUES SEVERES PRISE EN CHARGE DANS LES CRENAS	%	0.75	0.75	0.75	0.85
506-1-2	RENFORCER LES INTERVENTIONS PRÉVENTIVES ET CURATIVES À HAUT IMPACT RELATIVES À LA SANTÉ DE L'ENFANT					
506-1-2-1	AUGMENTATION DES FS ET SITES COMMUNAUTAIRES APPLIQUANT LA PCIME					
506-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES CSB APPLIQUANT LA PCIME	%	30	30	35	28
506-1-3	AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ					
506-1-3-1	SERVICES DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ SONT UTILISÉS PAR LA POPULATION					
506-1-3-1-R1	Taux de Consultation Périnatale 4	%	45	45	50	55
506-1-3-2	MÈRES ET NOUVEAUX NÉS BÉNÉFICIENT DE SOINS DE QUALITÉ					
506-1-3-2-R1	Proportion de FS offrant le Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence	%	57	-	-	-
506-1-3-2-R2	NOMBRE DES FS AYANT DES AGENTS DE SANTE FORMES EN SONU	NOMBRE	1290	-	-	-
506-1-4	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION					
506-1-4-2	VACCINS DE QUALITÉ DISPONIBLES À TOUS LES NIVEAUX					
506-1-4-2-R1	Proportion des Formations Sanitaires	%	85	-	-	-
506-1-4-3	ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLÈTEMENT VACCINÉS					
506-1-4-3-R1	Nombre d'enfants non vaccinés	NOMBRE	8162	8162	4081	7000
506-1-4-4	MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION SURVEILLÉE					
506-1-4-4-R1	Taux de PFA non polio	%	8.5	-	-	-
506-1-5	PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE					
506-1-5-1	UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTÉE					
506-1-5-1-R1	Proportion de Formations Sanitaires offrant des Méthodes de Longue Durée (MLD)	%	67	67	70	73
506-1-5-2	POPULATION BÉNÉFICIAIRE DES INFORMATIONS COMPLÈTES EN PF					
506-1-5-2-R1	Nombre de nouveaux utilisateurs	%	670263	-	-	-
506-1-5-3	UTILISATION DES SERVICES AMIS DES JEUNES AUGMENTÉ					
506-1-5-3-R1	Proportion des Jeunes moins de 24 utilisant le Service PF	%	30	-	-	-

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE						
710	SANTÉ						
508	Fourniture des soins de santé de qualité						
508-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE QUALITÉ						
508-1-1	AMÉLIORER L'OFFRE ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES HOSPITALIERS						
508-1-1-1	LA PRISE EN CHARGE CORRECTE AU NIVEAU DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE EST ASSURÉE						
	508-1-1-1-R1	Taux de guérison au niveau hospitalier	%	87.5	87.5	90	95
508-1-2	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES INTRANTS DE SANTÉ						
508-1-2-1	APPROVISIONNEMENT CONTINUE EN INTRANTS DE SANTÉ AU NIVEAU DES FORMATIONS SANITAIRES EST ASSURÉ						
	508-1-2-1-R1	Pourcentage des commandes honorées	%	90	90	95	95
508-1-3	PROPORTION DES BONS DE SOINS AUX DÉMUNIS AU NIVEAU DES CSB						
508-1-3-1	OFFRE ET ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION AUX SERVICES DE SANTÉ DE BASE DE QUALITÉ AMÉLIORÉS						
	508-1-3-1-R1	Taux d'utilisation de consultation externe des formations sanitaires de base (CSB)	%	39.5	39.5	40.5	38.5

41 - MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
430	PECHE
033	Administration et Coordination
033-1	BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE
033-1-1	Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère
033-1-1-1	BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE
033-1-1-1-01	<i>DOTER LES AGENTS DU MRHP DE MOYENS MATERIELS, INFRASTRUCTURES ET FORMATIONS</i>
033-1-1-1-02	<i>GERER LES MOYENS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS DU MRHP</i>
033-1-1-1-03	<i>EFFECTUER LA PROCEDURE DE LA PASSATION DE MARCHE</i>
033-1-1-1-04	<i>ELABORER LE BUDGET-PROGRAMME, OPERATIONNALISER LES PROJETS ET ETABLIR LE PLAN DE REGULATION EN FONCTION DE LA REGULATION BUDGETAIRE</i>
033-1-1-2	SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE
033-1-1-2-01	<i>TRAITER LES DOSSIERS ADMINISTRATIFS DES AGENTS DU MRHP (ENCADRES, NON ENCADRES ET ECD)</i>
033-1-1-2-02	<i>CONSULTER ET SOIGNER LES AGENTS DU MRHP ET LEURS FAMILLES</i>
033-1-2	Promouvoir une gouvernance transparente et responsable
033-1-2-1	GOVERNANCE RENFORCEE
033-1-2-1-01	<i>CONCEVOIR, METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE GENERALE DU MINISTERE</i>
033-1-2-1-02	<i>ORIENTER, ANIMER ET CONTROLER TOUTES LES ACTIVITES DU MRHP ET LES ETABLISSEMENTS PUBLICS</i>
033-1-2-1-03	<i>GARANTIR LES BASES DE DONNEES STATISTIQUES</i>
033-1-2-1-04	<i>RENFORCER LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE REGIONALE (DRRH/CirRRHP)</i>
033-1-2-1-05	<i>METTRE EN PLACE UN MECANISME DE SUIVI DE LA PERFORMANCE DE TOUS LES ACTEURS</i>
033-1-2-1-06	<i>PUBLIER LES INFORMATIONS AFFERENTES AU SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE</i>
033-1-2-1-07	<i>DEVELOPPER ET COORDONNER LES ACCORDS DE PARTENARIATS BILATERAUX, REGIONAUX, INTERNATIONAUX ET AVEC LES ONG OEUVRANT DANS LE SECTEUR</i>
033-1-2-1-08	<i>ELABORER DES REFERENTIELS DE FORMATION</i>
033-1-2-1-09	<i>DEVELOPPER LES RECHERCHES APPLIQUEES AUX BESOINS DES ACTEURS (TECHNIQUES DE PECHE NON DESTRUCTIVE) ET DU MARCHE (Y COMPRIS DIFFUSION ET APPLICATION)</i>
033-1-2-2	TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES
033-1-2-2-03	<i>ELABORER, METTRE A JOUR ET PUBLIER LES DECRETS ET ARRETES D'APPLICATION DE LA LOI 053/15 DU 02/12/15</i>
033-1-2-2-04	<i>SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES TEXTES EN VIGUEUR ET LES PROCEDURES Y</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
430	PECHE
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques
408-1	DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE
408-1-1	ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR
408-1-1-2	ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES
408-1-1-2-01	METTRE EN OEUVRE LES ACTIVITES DU MINISTERE AU NIVEAU REGIONAL
408-1-1-2-02	DELIVRER LES VISAS DE CONFORMITE ET FICHE D'EXPEDITION DES PRODUITS DESTINES A LA CONSOMMATION (MARCHÉ LOCAL ET EXPORTATION)
408-1-1-2-03	GARANTIR LES BASES DE DONNEES AU NIVEAU REGIONAL
408-1-1-3	PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES
408-1-1-3-01	PLANIFIER ET METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
408-1-1-3-02	APPUYER LES DIRECTIONS REGIONALES DANS L'EXECUTION DES ACTIVITES TECHNIQUES
408-1-1-3-03	RENFORCER LA CAPACITE DES PECHEURS (DIVERSIFICATION...)
408-1-1-3-04	EVALUER LES STOCKS DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
408-1-1-3-05	FORMALISER LES PECHEURS
408-1-1-3-06	STRUCTURER ET FORMER LES ACTEURS EN MATIERE DE PECHE
408-1-1-3-07	AMENAGER LES PLANS D'EAU CONTINENTAUX (REMPOISSONNEMENT, ZONES DE FRAI, BERGES,...)
408-1-1-3-08	DEVELOPPER LA PETITE PECHE (MARITIME ET CONTINENTALE)
408-1-1-3-09	IDENTIFIER LES SITES PROPICES A L'AQUACULTURE (ALGUES, HOLOTHURIES, CRABES,...)
408-1-1-3-A	PROMOUVOIR L'AQUACULTURE MARINE (ALGUES, TREPANGS,...)
408-1-1-3-B	PROMOUVOIR ET VULGARISER LES SYSTEMES DE PRODUCTION DULCAQUICOLE (EN CAGE, ETANG-BARRAGE, ENCLOS, ETANG,...)
408-1-1-3-C	SENSIBILISER, STRUCTURER, FORMER ET ENCADRER LES ACTEURS EN MATIERE D'AQUACULTURE
408-1-2	SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION
408-1-2-1	COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE
408-1-2-1-01	ORGANISER ET/OU PARTICIPER À DES FOIRES ET SALONS SUR LE SECTEUR HALIEUTIQUE
408-1-2-1-02	CONTRIBUER A LA MISE EN PLACE DES UNITES DE TRAITEMENT ET DE CONSERVATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES (SECHOIRS SOLAIRES, FUMOIRS)
408-1-2-1-04	CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES MARCHÉS COUVERTS DES PRODUITS HALIEUTIQUES
408-1-2-1-05	FAIRE RESPECTER LES NORMES DES PRODUITS HALIEUTIQUES
408-1-3	AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SOCIALE, ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DE LA POPULATION ET SOUTIEN DE LEUR RÉSILIENCE AUX ALÉAS ET CATASTROPHES
408-1-3-1	RÉSILIENCE DES VULNÉRABLES RENFORCÉE
408-1-3-1-03	FINANCER LE DÉMARRAGE DES ACTIVITÉS DES PÊCHEURS/AQUACULTEURS (SUBVENTION, PRÊT...)
408-1-3-1-04	PROMOUVOIR DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS POUR LES FEMMES DE PÊCHEURS
408-1-4	GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES
408-1-4-1	ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTÉGÉES
408-1-4-1-01	PROTEGER ET RESTAURER LES ZONES SENSIBLES
408-1-4-1-02	EVALUER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DES ACTIVITES DE PECHE ET D'AQUACULTURE
408-1-4-1-03	TRANSFERER LOCALEMENT LA GESTION DES RESSOURCES (MARINE ET CONTINENTALE)
408-1-4-1-04	ELABORER LES PLANS D'AMENAGEMENT ET LES PLANS DE GESTION DES PECHERIES
408-1-4-1-05	RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET LOGISTIQUE DES DELEGATIONS REGIONALES
408-1-4-1-06	SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION
408-1-4-1-07	SWIOFISH
408-1-4-1-08	PARTENARIAT DANS LE SECTEUR DE LA PECHE - APPUI SECTORIEL
408-1-4-1-09	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA VALORISATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
408-1-4-1-10	PECHE ET AQUACULTURE DURABLE A MADAGASCAR
408-1-4-1-11	RELANCE DE L'AQUACULTURE
408-1-4-1-12	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE MARINE DANS LA REGION DE BOENY
408-1-4-1-13	RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE (RPC)
408-1-4-1-14	RENFORCEMENT DE L'AUTORITE SANITAIRE HALIEUTIQUE COMPETENTE (RASHC)

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE	
470	MER	
059	Administration et Coordination	
059-1	Gérer les ressources du SEMer	
059-1-1	Gérer les ressources financières et patrimoines et coordonner les activités administratives du SEMer	
059-1-1-1	Ressources financières bien gérées et les activités administratives bien coordonnées	
059-1-1-1-01	<i>Assurer la gestion des affaires financières du SEMer</i>	
059-1-1-1-02	<i>Assurer l'Administration du personnel, la planification et la gestion des ressources humaines du SEMer</i>	
059-1-1-2	Patrimoine mis en place et géré	
059-1-1-2-01	<i>Satisfaire les besoins du SEMer en matières de travaux, fournitures, services et prestations intellectuelles</i>	
059-1-1-2-02	<i>Gérer et comptabiliser le patrimoine du SEMer</i>	
059-1-2	Optimiser la gestion des ressources humaines du SEMer	
059-1-2-1	Ressources humaines bien gérées	
059-1-2-1-01	<i>Assurer l'Administration du personnel, la planification et la gestion des ressources humaines du SEMer</i>	
059-1-2-1-02	<i>Renforcer les capacités des agents de SEMer</i>	
059-1-3	Coordonner les activités du cabinet	
059-1-3-1	Missions effectuées et relations externes traitées	
059-1-3-1-01	<i>Assurer les affaires politiques et relations externes du SEMer</i>	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
470	MER
410	Sécurisation de la Mer et de ses Ressources
410-1	<u>Organiser la gouvernance de la mer et ses ressources</u>
410-1-1	Instaurer la cohérence structurelle et technique pour gestion durable de la mer et de ses ressources
410-1-1-1	souveraineté dans l'espace maritime malagasy instaurée
410-1-1-1-01	<i>Coordonner les activités en mer touchant à la transversalité.</i>
410-1-1-1-02	<i>Promouvoir le développement de Politique et stratégies nationales de l'océan en valorisant l'économie bleue</i>
410-1-1-1-03	<i>Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de conservation et au développement des Aires Marines</i>
410-1-1-1-04	<i>Préserver la qualité de la mer</i>
410-1-2	Améliorer les flux d'informations pour la sécurisation de la mer et de ses ressources
410-1-2-1	Informations et base de données mises en place et gérées efficacement
410-1-2-1-01	<i>Manager les activités dans l'espace maritime</i>
410-1-2-1-02	<i>Mettre en place et gérer le système d'Informations et base de données</i>
410-1-3	Manager les activités du SEMer
410-1-3-1	Activités planifiées et évaluées; acteurs supervisés
410-1-3-1-01	<i>Mettre en place un système de planification, suivi-évaluation et programmation</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
061	Administration et Coordination
061-1	Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage
061-1-1	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur agriculture et élevage
061-1-1-1	Gouvernance du secteur améliorée
061-1-1-1-01	Coordonner et faire le suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies
061-1-1-1-02	Etablir et améliorer le cadre juridique du secteur agriculture et élevage et traiter les dossiers contentieux
061-1-1-1-03	Développer les partenariats d'investissement dans le secteur agriculture et élevage
061-1-1-1-04	INTENSIFICATION DE L'OPERATIONNALISATION DU PNIAEP
061-1-2	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP
061-1-2-2	Performance améliorée
061-1-2-2-01	Coordonner et mettre en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale
061-1-2-2-02	Assurer la gestion rationnelle des ressources humaines
061-1-2-2-03	Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution financière du Ministère
061-1-2-2-04	Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère
061-1-2-2-05	Contrôler et faire un audit interne
061-1-2-2-06	Contribuer à la gestion durable de l'environnement
061-1-2-2-07	Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère
061-1-2-2-08	Gérer la statistique Agricole et le système d'information et de communication
061-1-2-2-09	Appuyer les services déconcentrés
061-1-2-2-A	Assurer et gérer les passations de marché public
061-1-2-2-B	Appuyer et suivre les organismes rattachés
061-1-2-2-C	INVENTAIRE, REHABILITATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
411	Agriculture
411-1	Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international
411-1-1	Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs
411-1-1-1	Conditions de vie des ménages producteurs améliorées
411-1-1-1-01	Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies de développement agricole
411-1-1-1-02	Vulgariser les nouvelles techniques rizicoles
411-1-1-1-03	Mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées
411-1-1-1-04	Mettre à la disposition des producteurs des engrais
411-1-1-1-05	Appuyer le développement des chaines de valeur
411-1-1-1-06	Appuyer et structurer la filière rizicole
411-1-1-1-07	Appuyer les paysans dans l'utilisation des intrants (semences, engrais) et des matériels agricoles
411-1-1-1-08	Assurer la surveillance phytosanitaire du territoire
411-1-1-1-09	Assurer le contrôle phytosanitaire aux frontières
411-1-1-1-A	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PERIURBAINE (PADAP-PPF)
411-1-1-1-B	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI)
411-1-1-1-C	APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO-INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD)
411-1-1-1-D	PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE - BAD
411-1-1-1-E	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE DANS LES HAUTES TERRES CENTRALES
411-1-1-1-F	PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS
411-1-1-1-G	PROJET SATREPS
411-1-1-1-H	ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA)
411-1-1-1-I	PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE MAROC
411-1-1-1-J	PROJET DE COLLECTE, DOCUMENTATION ET DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES GENEREES PAR LES PROJETS FIDA
411-1-1-1-K	AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)
411-1-1-1-L	PDFA - PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES
411-1-1-1-M	LUTTE ANTIACRIDIEENNE
411-1-1-1-N	PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENT DE L'ENTREPREUNARIAT FÉMININ ET DES JEUNES -BAD
411-1-1-1-O	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI) - SUD
411-1-1-1-P	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)
411-1-1-1-Q	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (AINA)
411-1-1-1-R	PROMOTION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES ET DE L'ARBORESTERIE FRUITIERE
411-1-1-1-S	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE
411-1-1-1-T	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR AGRICULTURE
411-1-1-1-U	APPUI A L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE
411-1-1-1-V	PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTES ET VIVRIERES
411-1-2	Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés
411-1-2-1	Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue
411-1-2-1-72	Construire et réhabiliter les infrastructures hydro agricoles
411-1-2-1-73	Appuyer et encadrer les AUE
411-1-2-1-74	Mettre à la disposition des producteurs des matériels agricoles
411-1-2-1-75	Construire et réhabiliter d'autres infrastructures de production
411-1-2-1-76	Réhabiliter des pistes rurales
411-1-2-1-77	PROGRAMME DE LUTTE ANTI EROSIVE
411-1-2-1-78	FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRIQUES
411-1-2-1-79	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY
411-1-2-1-7A	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO) SUD OUEST
411-1-2-1-7B	MISE EN ŒUVRE STRATEGIE D'ADAPTATION FILIERE SUCRE (volet agriculture)
411-1-2-1-7C	AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA
411-1-2-1-7D	PROJET D'APPUI AMELIORATION PRODUCTIVITE AGRICOLE A MCAR (PAPAM)
411-1-2-1-7E	AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A MADAGASCAR
411-1-2-1-7F	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE (PPF)
411-1-2-1-7G	PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA
411-1-2-1-7H	PROJET D'URGENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET PROTECTION SOCIALE (PURSAPS): VOLET AGRICULTURE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
411	Agriculture
	PROJET D'URGENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET PROTECTION SOCIALE (PURSAPS): VOLET AGRICULTURE
411-1-2-1-7I	PROGRAMME PAYS: VOLET AGRICULTURE
411-1-2-1-7J	POLICY AND HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT (PHRD) - BVPI
411-1-2-1-7K	APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE
411-1-2-1-7L	AJUSTEMENT SECTORIEL DEVELOPPEMENT RURAL
411-1-2-1-7M	APPUI A LA MISE EN PLACE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
411-1-2-1-7N	PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURALES ET AUX ECONOMIES REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER)
411-1-2-1-7O	APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET SERVICES AGRICOLES
411-1-2-1-7Q	FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE
411-1-2-1-7R	PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)
411-1-2-1-7S	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CASEF)
411-1-2-1-7U	PROGRAMME ENTREPRENARIAT DES JEUNES
411-1-2-1-7V	PROMOTION DU DEVELOPPEMENT RURAL PAR L'APPROCHE JAPONAISE SEIKATSU KAIZEN
411-1-2-1-7W	EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM)
411-1-2-1-7X	DEPENSES D'URGENCE : VOLET AGRICULTURE
411-1-2-2	Services d'appui aux producteurs améliorés
411-1-2-2-01	Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs
411-1-2-2-02	Renforcer le dispositif CSA/FDAR
411-1-2-2-03	Appuyer et rendre opérationnel les FDAR
411-1-2-2-04	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)
411-1-2-2-05	RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE
411-1-2-2-06	PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLES COMPOSANTE 2 : MISE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA
411-1-2-2-07	PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA
411-1-2-2-08	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES AFAFI CENTRE
411-1-2-2-09	POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PICAS)
411-1-2-2-10	PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR
411-1-2-2-11	FOOD FOR PROGRESS
411-1-2-2-12	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE
411-1-2-2-13	APPUI À LA RÉALISATION DU RECENSEMENT AGRICOLE
411-1-2-2-14	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE
411-1-2-2-15	PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENT DE L'ENTREPREUNARIAT FÉMININ ET DES JEUNES
411-1-2-2-16	APPUI D'URGENCE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE, RIPOSTE ET CONTRÔLE INTEGRE DE LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE A MADAGASCAR
411-1-2-2-17	PROMOTION DES ACTIVES ET INNOVANTES EN PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SUD DE MADAGASCAR (PRO-ACTING)
411-1-2-2-18	ASSISTANCE PREPARATOIRE AU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
412	Elevage
412-1	Développer l'Elevage orienté vers le marché
412-1-1	Accroître la productivité et la production animale
412-1-1-1	Filières d'élevage promues
412-1-1-1-01	Appuyer le développement des filieres animales (caprins, ovins, porcins...)
412-1-1-1-02	Mettre en place des centres d'amélioration génétique (centre de production géniteur)
412-1-1-1-03	Contribuer à la sécurisation alimentaire des animaux
412-1-1-1-04	Développer le système de contractualisation entre le privé et les exploitants familiaux
412-1-1-1-05	Mettre en place un nouveau système de traçabilité des produits d'élevage
412-1-1-1-06	Appuyer l'amélioration des pâturages naturels communautaires
412-1-1-1-07	Appuyer les organisations des eleveurs familiaux
412-1-1-1-08	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE BOVINE
412-1-1-1-09	SECURISATION ALIMENTAIRE DES ANIMAUX
412-1-1-1-13	Appui à la valorisation des potentiels génétiques des petits ruminants
412-1-1-1-14	AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE PAR LE RESPECT DE LA PROTECTION ET DU BIEN-ETRE DES ANIMAUX
412-1-1-1-15	APPUI A LA PROMOTION DE L'ELEVAGE FAMILIAL ET AU RENFORCEMENT DES GROUPEMENTS DES FEMMES RURALES
412-1-1-1-16	EXTENSION DU SYSTEME D'IDENTIFICATION ELECTRONIQUE DES BOVINS A MADAGASCAR
412-1-1-1-A	PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERES PETITS RUMINANTS, AVICOLE ET APICOLE)
412-1-1-1-B	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR ELEVAGE
412-1-1-1-C	AMELIORATION GENETIQUE ET REPRODUCTEURS DES ANIMAUX D'ELEVAGE
412-1-2	Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation
412-1-2-1	Produits d'élevage mis aux normes et améliorées
412-1-2-1-01	Mettre aux normes des services veterinaires
412-1-2-1-02	Lutter contre la maladie des abeilles
412-1-2-1-03	Rehabiliter / construire les infrastructures d'élevage (abattoirs, tueries, incinérateurs)
412-1-2-1-04	Concevoir et mettre en œuvre un plan de controles des résidus dans le miel
412-1-2-1-05	Assurer la couverture sanitaire animale
412-1-2-1-06	Lutter contre la rage canine
412-1-2-1-07	Renforcer les capacites diagnostic des laboratoires
412-1-2-1-08	Renforcer la capacité des acteurs et des organismes de relai sur la protection et le bien-être animal
412-1-2-1-09	REHABILITATION/CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ABATTAGE
412-1-2-1-12	CONFORMITE DES SERVICES VETERINAIRES AUX NORMES INTERNATIONALES
412-1-2-1-13	VIGILANCE DES LABORATOIRES VETERINAIRES AUX MALADIES EXOTIQUES
412-1-2-1-A	MISE AUX NORMES DES SERVICES VETERINAIRES
412-1-2-1-B	Renforcement des capacites des laboratoires veterinaires et appui au bien etre animal

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE					
430	PECHE					
033	Administration et Coordination					
033-1	BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE					
033-1-1	Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère					
033-1-1-1	BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE					
	033-1-1-1-R1	Taux d'absorption de budget	%	100	100	100
	033-1-1-2	SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE				
	033-1-1-2-R1	Personnel productif	NOMBRE	750	750	800
033-1-2	Promouvoir une gouvernance transparente et responsable					
033-1-2-1	GOUVERNANCE RENFORCEE					
	033-1-2-1-R1	Secteur halieutique développé	NOMBRE	1	1	1
033-1-2-2	TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES					
	033-1-2-2-R2	Décrets et arrêtés d'application mis à jour	NOMBRE	-	12	12

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE					
430	PECHE					
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques					
408-1	DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE					
408-1-1	ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR					
408-1-1-2	ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES					
	408-1-1-2-R1	DRRHP consolidées	NOMBRE	22	22	22
408-1-1-3	PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES					
	408-1-1-3-R1	Taux de production augmenté	%	0.05	0.05	0.06
408-1-2	SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION					
408-1-2-1	COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE					
	408-1-2-1-R1	Document de stratégie de marketing et de commercialisation élaboré	NOMBRE	1	0	0
	408-1-2-1-R2	Guide de commercialisation des produits halieutiques élaborés	NOMBRE	-	1	1
408-1-3	AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SOCIALE, ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DE LA POPULATION ET SOUTIEN DE LEUR RÉSILIENCE AUX ALÉAS ET CATASTROPHES					
408-1-3-1	RÉSILIENCE DES VULNÉRABLES RENFORCÉE					
	408-1-3-1-R1	Manuel sur l'adaptation, la résilience et l'atténuation face au changement climatique élaboré	NOMBRE	2	1	1
408-1-4	GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES					
408-1-4-1	ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES					
	408-1-4-1-R1	PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION ELABORE	NOMBRE	2	2	2

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
470	MER						
059	Administration et Coordination						
059-1	Gérer les ressources du SEMer						
059-1-1	Gérer les ressources financières et patrimoines et coordonner les activités administratives du SEMer						
059-1-1-1	Ressources financières bien gérées et les activités administratives bien coordonnées						
	059-1-1-1-R1	Taux de réalisation annuelle	Pourcentage	100%	0	0	0
059-1-1-2	Patrimoine mis en place et géré						
	059-1-1-2-R1	Acquisition et entretien des matériels	POURCENTAGE	100%	0	0	0
059-1-2	Optimiser la gestion des ressources humaines du SEMer						
059-1-2-1	Ressources humaines bien gérées						
	059-1-2-1-R1	Taux de réalisation annuelle.	Pourcentage	100%	0	0	0
059-1-3	Coordonner les activités du cabinet						
059-1-3-1	Missions effectuées et relations externes traitées						
	059-1-3-1-R1	Missions effectuées et dossiers traités	Pourcentage	100%	0	0	0

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
470	MER						
410	Sécurisation de la Mer et de ses Ressources						
410-1	<u>Organiser la gouvernance de la mer et ses ressources</u>						
410-1-1	Instaurer la cohérence structurelle et technique pour gestion durable de la mer et de ses ressources						
410-1-1-1	souveraineté dans l'espace maritime malagasy instaurée						
	410-1-1-1-R1	Instruments d'institution de la souveraineté mise en place	%	100	0	0	0
410-1-2	Améliorer les flux d'informations pour la sécurisation de la mer et de ses ressources						
410-1-2-1	Informations et base de données mises en place et gérées efficacement						
	410-1-2-1-R1	Système de base de données mis en place et à jour	%	100	0	0	0
410-1-3	Manager les activités du SEMer						
410-1-3-1	Activités planifiées et évaluées; acteurs supervisés						
	410-1-3-1-R1	Stratégies de planification et suivi-évaluation opérationnelles	%	100	0	0	0

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE						
061	Administration et Coordination						
061-1	<u>Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage</u>						
061-1-1	Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur agriculture et élevage						
061-1-1-1	Gouvernance du secteur améliorée						
	061-1-1-1-R1	Taux de performance annuel du Ministère	%	60	60	65	65
061-1-2	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP						
061-1-2-2	Performance améliorée						
	061-1-2-2-R2	Acteurs formés	NOMBRE	350	350	350	350

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE					
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE					
411	Agriculture					
411-1	Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international					
411-1-1	Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs					
411-1-1-1	Conditions de vie des ménages producteurs améliorées					
411-1-1-1-R1	Nombre d'OP et ménages bénéficiaires	NOMBRE	60000	60000	60000	60000
411-1-2	Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés					
411-1-2-1	Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue					
411-1-2-1-R1	Superficies hydro-agricoles irriguées	HECTARE	20000	20000	20000	20000
411-1-2-2	Services d'appui aux producteurs améliorés					
411-1-2-2-R1	Montant de subvention allouée aux producteurs	MILLIONS D'ARIARY	34918	34918	48856	48856

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
480 AGRICULTURE ET ELEVAGE						
412 Elevage						
412-1 Développer l'Elevage orienté vers le marché						
412-1-1 Accroître la productivité et la production animale						
412-1-1-1 Filières d'élevage promues						
412-1-1-1-R1	Nombre d'éleveurs appuyés et encadrés	NOMBRE	90	90	95	95
412-1-2 Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation						
412-1-2-1 Produits d'élevage mis aux normes et améliorées						
412-1-2-1-R1	Nombre d'infrastructures normalisées mises en place	NOMBRE	24	24	23	22

51 - MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU
ET DES HYDROCARBURES

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES
510	ENERGIE
031	Administration et coordination
031-2	RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC
031-2-1	PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE
031-2-1-1	LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE
<i>031-2-1-1-01</i>	<i>PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES
510	ENERGIE
203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales
203-1	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE
203-1-1	SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE
203-1-1-1	LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT
203-1-1-1-01	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
203-1-1-1-02	PAGOSE
203-1-1-1-03	RENFORCEMENT RIA
203-1-1-1-04	ELECTRIFICATION RURALE
203-1-1-1-05	REDRESSEMENT ET RESTRUCTURATION DE LA JIRAMA
203-1-1-1-06	INTERCONNEXION ANTSIRABE AMBOSITRA
203-1-1-1-07	MISE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION DES FEMMES INGÉNIEURS SOLAIRES
203-1-1-1-08	PIC II
203-1-1-1-09	PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE ET DE CONTINUITE DE FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE
203-1-1-2	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS
203-1-1-2-01	PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES SITES HYDROÉLECTRIQUES
203-1-1-2-02	MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE D'ANTAFOFIBE
203-1-1-2-03	PROJET ANDEKALEKA
203-1-1-2-04	PROJET ÉLECTRIFICATION RURALE PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (PERER)
203-1-1-2-05	ELABORATION DES DOCUMENTS DE PROJETS RELATIVE AU PROJET GROUPE ET SUIVI
203-1-1-2-06	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE PROCESSUS D'ÉLECTRIFICATION
203-1-1-2-07	DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES PHASE (XI E FED)
203-1-1-2-08	PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE HYDROÉLECTRIQUE DE RANOMAFANA SUR L'IKOPA(SINOHYDRO)
203-1-1-2-09	PROJET DE DISTRIBUTION MASSIVE DE KIT SOLAIRE
203-1-2	GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES
203-1-2-1	LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES
203-1-2-1-01	PROJET DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE BOIS ENERGIE
203-1-2-1-02	PROMOTION DE ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIES (ÉTHANOL, BIOGAZ,,,
203-1-2-1-03	GESTION DURABLE DU BOIS ÉNERGIE
203-1-2-1-04	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANSLES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR
203-1-2-1-05	PROJET ENERGIE RENOUVELABLE - BAD
203-1-2-1-06	PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU BIOÉNERGIE
203-1-2-1-07	PROJET DE CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À PARTIR DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
203-1-2-1-08	ENERGY SOLAIRE
203-1-2-2	LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE
203-1-2-2-01	NORMALISATION ET RÉGLEMENTATION DES ACTIVITÉS AFFÉRENTES AU SECTEUR ÉNERGIE
203-1-2-2-02	COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS TECHNIQUES
203-1-2-2-03	DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC LES PTF ET LES AUTRES INSTITUTIONS
203-1-2-2-04	MISE AUX NORMES DES ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES A USAGE DOMESTIQUE
203-1-2-2-05	PROGRAMME DE MAITRISE DE L'ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
203-1-2-2-06	ELABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE
203-1-2-2-07	PROGRAMME DE GOUVERNANCE DU SECTEUR ÉNERGIE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES
520	EAU ET ASSAINISSEMENT
032	Administration Et Coordination
032-1	RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE
032-1-1	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE
032-1-1-1	RESSOURCES PUBLIQUES OPTIMISÉES
032-1-1-1-01	APPUYER LES SOA DU MINISTÈRE À L'EXÉCUTION RATIONNELLE DE LEUR BUDGET
032-1-1-1-02	ASSURER LE TRANSFERT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES RATTACHÉS
032-1-1-1-03	ASSURER LA CONFORMITÉ DE BESOINS DE CHAQUE SOA AU PROCESSUS DE PASSATION DES MARCHÉS
032-1-1-1-04	PROGRAMME DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ÉNERGETIQUE À MADAGASCAR
032-1-1-1-05	GÉRER L'EFFECTIF BUDGÉTAIRE DU PERSONNEL
032-1-1-1-06	PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT EN INFRASTRUCTURE ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
032-1-1-1-07	OPTIMISER L'ALLOCATION BUDGÉTAIRE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU MINISTÈRE
032-1-1-1-08	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES HUMAINES
032-1-2	RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE
032-1-2-1	Performance des personnels augmentée
032-1-2-1-01	CONCEVOIR ET RÉALISER LES PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
032-1-2-1-02	RÉPARTIR RATIONNELLEMENT LES PATRIMOINES IMMOBILIERS ET MOBILIERS SELON LES ACTIVITÉS DE CHAQUE SOA DU MINISTÈRE
032-1-2-1-03	ASSURER LA TRANSPARENCE DES ACTIONS ENTREPRISES PAR LE MINISTÈRE
032-1-2-1-04	ASSURER L'INVENTAIRE PÉRIODIQUE ET LA COMPTABILISATION DES PATRIMOINES DU MINISTÈRE
032-1-2-1-05	ENTREtenir RÉGULIÈREMENT ET RÉPARER LE CAS ÉCHEANTS LES BÂTIMENTS, LES MOBILIERS, LES MATÉRIELS ET LES ÉQUIPEMENTS ACQUIS PAR LE MINISTÈRE
032-1-2-1-06	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE DE TOUS LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE (ASSIDUITÉ, CONGÉ, AVANCEMENT, RECLASSEMENT....)
032-1-2-1-07	COORDONNER LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DU MINISTÈRE
032-1-2-1-08	GÉRER LES AFFAIRES JURIDIQUES RELATIVES AUX ACTIONS DU MINISTÈRE
032-1-2-1-09	MODERNISER LA GESTION DES INFORMATIONS ET DES COMMUNICATIONS DU MINISTÈRE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES		
520	EAU ET ASSAINISSEMENT		
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement		
205-1	ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE		
205-1-1	MISE EN PLACE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT		
205-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CONSTRUITES		
	205-1-1-1-01	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE	
	205-1-1-1-02	SECTEUR EAU ÉM FED	
	205-1-1-1-03	EVACUATION DES EAUX USÉES ET DES ORDURES DE LA VILLE D'ANTANANARIVO (SAMVA)	
	205-1-1-1-04	MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSE DE L'EAU ET D'ASSAINISSEMENT, HYGIENE	
	205-1-1-1-05	PROJET D'ÉLABORATION DE SCHÉMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT DE HUIT VILLES SECONDAIRES	
	205-1-1-1-06	RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DANS LES COMMUNES PÉRIPHÉRIQUES D'ANTANANARIVO (APIPA)	
205-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE		
205-1-2-1	NOUVEAUX POINTS D'EAU CONSTRUITES		
	205-1-2-1-01	ADDUCTION EN EAU POTABLE EN PIPELINE	
	205-1-2-1-02	PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL (PAEAR)	
	205-1-2-1-03	PROJET EAU POUR VILLE D'ANTANANARIVO	
	205-1-2-1-04	APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT	
	205-1-2-1-05	DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGRE DES RESSOURCES EN EAU (GIRE)	
	205-1-2-1-06	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT	
	205-1-2-1-07	ALIMENTATION EN EAU DANS LE SUD	
	205-1-2-1-08	EAU ET ASSAINISSEMENT	
	205-1-2-1-09	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU SECTEURS EAH ET ELABORATION DES OUTILS REFERENTIELS EN MATIERE DE NORMES	
	205-1-2-1-10	CONSTRUCTION DE FORAGE AU SUD DE MADAGASCAR	
	205-1-2-3	DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTEE D'UN MOYEN MATERIEL	
	-	-	
	205-1-2-4	JIRAMA APPUYEE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT	
	-	-	
205-1-3	METTRE EN ŒUVRE ET À L'ÉCHELLE L'APPROCHE ATPC AINSI QUE RENFORCER LES CAMPAGNES DE DIFFUSION DES MESSAGES CLÉS WASH		
205-1-3-1	VILLAGES SDPA - MESSAGES CLÉS WASH ENTENDUS ET PRATIQUÉS		
	205-1-3-1-01	PROMOTION DE L'HYGIENE	
205-1-4	APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES EPIC ET LES EPA		
205-1-4-1	SAMVA APPUYE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT		
	-	-	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES
540	HYDROCARBURES
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants
204-1	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS
204-1-1	CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES
204-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES
	<i>204-1-1-1-01 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE</i>
	<i>204-1-1-1-02 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP</i>
	<i>204-1-1-1-03 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR</i>
	<i>204-1-1-1-04 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES</i>
	<i>204-1-1-1-05 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA DISTRIBUTION POUR ATTEINDRE LA COUVERTURE NATIONALE</i>
204-1-2	PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS
204-1-2-1	OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS
	<i>204-1-2-1-01 VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL</i>
	<i>204-1-2-1-02 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS</i>
	<i>204-1-2-1-03 GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES</i>
	<i>204-1-2-1-04 VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT</i>
204-1-3	ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS
204-1-3-1	VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX
	<i>204-1-3-1-01 VEILLANCE À L'APPLICATION DU LIBRE ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES</i>
	<i>204-1-3-1-02 VEILLANCE DE L'APPLICATION DES PRIX MAXIMA</i>
	<i>204-1-3-1-03 INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS</i>
	<i>204-1-3-1-04 VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS</i>
204-1-3-2	DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE
	<i>204-1-3-2-01 VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ</i>
	<i>204-1-3-2-02 OCTROI ET RENOUELEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES</i>
204-1-4	ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS
204-1-4-1	CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT
	<i>204-1-4-1-01 PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSIMIRORO)</i>
	<i>204-1-4-1-02 PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES</i>
	<i>204-1-4-1-03 APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCARBURANTS</i>
	<i>204-1-4-1-04 ETUDE DES NORMES APPLIQUÉES AUX ACTIVITÉS DE TSIMIRORO</i>
	<i>204-1-4-1-05 RÉGLEMENTATION DE LA FILIÈRE BIOCARBURANTS</i>
	<i>204-1-4-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSIMIRORO</i>

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

51	MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES					
510	ENERGIE					
031	Administration et coordination					
031-2	RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC					
031-2-1	PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE					
031-2-1-1	LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE					
031-2-1-1-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE	%	100	100	100	100
031-2-1-1-R2	Délai de traitement de dossiers	JOUR	-	2	1	1
031-2-1-1-R3	Directions et services contrôlés et suivis	NOMBRE	-	23	30	40

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

51	MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES						
510	ENERGIE						
203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales						
203-1	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE						
203-1-1	SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE						
203-1-1-1	LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT						
	203-1-1-1-R1	Economie de bois	M3	2000	0	0	0
	203-1-1-1-R2	Taux d'accès en électricité	%	18	18	19	19
	203-1-1-1-R3	Réduction des heures de délestages	%	-	40	60	65
203-1-1-2	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS						
	203-1-1-2-R1	Taux d'accès en électricité	%	18	18	19	19
	203-1-1-2-R2	Kits solaires distribués	NOMBRE	-	110000	150000	200000
203-1-2	GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES						
203-1-2-1	LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES						
	203-1-2-1-R1	Biogaz	%	2	0	0	0
	203-1-2-1-R2	Déchets agricoles non transformés	%	2	0	0	0
	203-1-2-1-R3	Déchets agricoles transformés	%	3	0	0	0
	203-1-2-1-R4	Ethanol	%	4	0	0	0
203-1-2-2	LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE						
	203-1-2-2-R1	Les objectifs atteints	NOMBRE	7	7	8	8

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
51	MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES					
520	EAU ET ASSAINISSEMENT					
032	Administration Et Coordination					
032-1	RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE					
032-1-1	AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE					
032-1-1-1	RESSOURCES PUBLIQUES OPTIMISÉES					
	032-1-1-1-R1	Taux d'execution budgetaire	%	100	100	100
	032-1-1-1-R2	Directions et services controlés et suivis	NOMBRE	35	0	0
032-1-2	RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE					
032-1-2-1	Performance des personnels augmentée					
	032-1-2-1-R1	Délai de traitement de dossiers	JOUR	1	0	0

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
51	MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES						
520	EAU ET ASSAINISSEMENT						
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement						
205-1	ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE						
205-1-1	MISE EN PLACE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT						
205-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CONSTRUITES						
	205-1-1-1-R1	Forage effectué	NOMBRE	30	0	0	0
	205-1-1-1-R2	Pipeline	UNITÉ	1	0	0	0
205-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE						
205-1-2-1	NOUVEAUX POINTS D'EAU CONSTRUIES						
	205-1-2-1-R1	Nouveaux points d'eau additionnels	NOMBRE	434	0	0	0
205-1-2-3	DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTÉE D'UN MOYEN MATÉRIEL						
	null	Atelier de forage acquis	UNITÉ	0	1	1	1
205-1-2-4	JIRAMA APPUYÉE TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT						
	null	Camions bennes et à grues acquis	NOMBRE	0	2	2	2
	null	Citernes d'eau acquises	NOMBRE	0	100	100	100
	null	Matériels techniques affectés à la JIRAMA	POURCENTAGE	0	100%	100%	100%
	null	Travaux d'AEP pour la JIRAMA réalisés	NOMBRE	0	54	54	54
	null	Travaux d'urgence de la JIRAMA réalisés	NOMBRE	0	2	2	2
	null	Nouvelles stations de traitement mobile mises en place	NOMBRE	0	2	2	2
205-1-3	METTRE EN ŒUVRE ET À L'ÉCHELLE L'APPROCHE ATPC AINSI QUE RENFORCER LES CAMPAGNES DE DIFFUSION DES MESSAGES CLÉS WASH						
205-1-3-1	VILLAGES SDPA - MESSAGES CLÉS WASH ENTENDUS ET PRATIQUÉS						
	205-1-3-1-R1	Village SDAL	NOMBRE	1280	0	0	0
205-1-4	APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT LES EPIC ET LES EPA						
205-1-4-1	SAMVA APPUYÉE TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT						
	null	Camions multibenches acquis pour le SAMVA	NOMBRE	0	10	10	10
	null	Bacs à ordures acquis pour le SAMVA	NOMBRE	0	100	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

51	MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES							
540	HYDROCARBURES							
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants							
204-1	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS							
204-1-1	CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES							
204-1-1-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES							
	204-1-1-1-R1	ATP octroyée	UNITÉ	40	40	45	45	
204-1-2	PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS							
204-1-2-1	OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS							
	204-1-2-1-R1	Incidents signalés	UNITÉ	10	10	8	8	
204-1-3	ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS							
204-1-3-1	VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX							
	204-1-3-1-R1	Doléances recus sur un supcon d'adultération	UNITÉ	75	75	70	70	
	204-1-3-2	DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE						
	204-1-3-2-R1	Districts desservis	NOMBRE	12	12	10	10	
204-1-4	ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS							
204-1-4-1	CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT							
	204-1-4-1-R1	Produits extraits, transformés et consommés	M3	10000	10000	15000	15000	

53 - MINISTERE DES MINES
ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES
530	MINES
019	Administration et Coordination
019-1	GERER EFFICACEMENT LES REVENUS ET LES FLUX MONÉTAIRES DANS LE SECTEUR EXTRACTIF
019-1-1	APPUYER LES SERVICES DECONCENTRÉS
019-1-1-1	AUGMENTATION DES RECETTES
019-1-1-1-01	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES OPÉRATEURS MINIERS, COMMERCANTS, BIJOUTIERS
019-1-1-1-02	REPRESSION DES INFRACTIONS MINIÈRES ET HYDROCARBURES / DIRECTION DE LA POLICE DES MINES (DPM)
019-1-1-1-03	AMÉLIORATION DU RECOUVREMENT DES RECETTES
019-1-1-2	APPUI À LA GESTION, CONTRÔLE ET SUIVI DES ACTIVITÉS MINIÈRES
019-1-1-2-01	DES COLLOQUES ET ATELIERS DE VALIDATION DU CODE MINIER ET PÉTROLIER
019-1-1-2-02	MISE À JOUR D'UNE BASE DE DONNÉE POUR LES SOCIÉTÉS
019-1-1-2-03	CONCEPTION DES MATÉRIELS IEC, SENSIBILISATION AUDIO-VISUEL (RADIO ET TÉLÉVISION) SUR LE SECTEUR EXTRACTIF
019-1-1-2-04	SUIVI ET CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITÉS MINIÈRES
019-1-1-2-05	EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAUX DES PROJETS MINIERS ET PETROLIERS / DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET DE SÉCURITÉ (DRES)
019-1-1-2-06	MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION UNIFORMISÉ DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINIÈRES POUR TOUTES LES DIRECTIONS TECHNIQUES
019-1-2	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION
019-1-2-1	PROJET DE LOI MISE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES TEXTES DE LOIS
019-1-2-1-01	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP
019-1-2-1-02	ÉLABORATION DU NOUVEAU MODÈLE DE CONTRAT DE PARTAGE DE PRODUCTION
019-1-2-1-03	CONCEPTION ET ELABORATION DE PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
019-1-2-2	TEXTES RÉGLEMENTAIRE VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES
019-1-2-2-01	ELABORATION D'UNE PROPOSITION DE RÉFORMES SUIVANT LES BESOINS TECHNIQUES
019-1-2-2-02	ADOPTION DU PROJET DE LOI PORTANT CODE MINIER
019-1-2-2-03	APPUI DANS LES TRAVAUX DE REFLEXION ET D'ÉLABORATION DES PROJETS DE MODIFICATIONS DES LOIS EXISTANTES
019-1-2-2-04	REVISION DU CODE PÉTROLIER
019-1-2-2-05	MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR
019-1-3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
019-1-3-1	RESSOURCES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MPMP
019-1-3-1-01	RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPÉCIALISÉES
019-1-3-1-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTÈRE
019-1-3-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AMÉLIORÉE
019-1-3-2-01	RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE
019-1-3-2-02	RECENSEMENT DES BESOINS DE CHAQUE DIRECTION
019-1-3-2-03	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP
019-1-3-2-04	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE DE SANTÉ POUR LES AGENTS DU MINISTÈRE
019-1-3-2-05	DÉCORATION DE PERSONNEL
019-1-3-2-06	CONCEPTION ET ELABORATION DU PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
019-1-3-3	RESSOURCES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE
019-1-3-3-01	RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPÉCIALISÉES
019-1-3-3-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTÈRE
019-1-4	ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION ET L'E-GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF
019-1-4-1	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP
019-1-4-1-01	MISE EN ŒUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION ET E- GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER ET PETR
019-1-4-2	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES
019-1-4-2-01	MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS
019-1-4-2-02	ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS EXISTANTS
019-1-4-2-03	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES TECHNICIENS
019-1-4-2-04	RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE ET TECHNIQUE DU DSIGD
019-1-4-2-05	ANALYSE DES DONNÉES ET CONCEPTION D'APPLICATIONS
019-1-4-2-06	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
019-1-4-3	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES, ...) ET DE LA PRÉSENCE DU MINISTÈRE
019-1-4-3-01	MISE EN ŒUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION, E-GOUVERNANCE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES		
530	MINES		
019	Administration et Coordination		
019-1-5	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP		
019-1-5-1	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP		
019-1-5-1-01	DIAGNOSTIC ET ÉTAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP		
019-1-5-1-02	ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ORGANISMES RATTACHÉS		
019-1-5-2	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP		
019-1-5-2-01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DES SOCIÉTÉS		
019-1-5-2-02	CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SNM)		
019-1-5-2-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES STRUCTURES D'APPUI		
019-1-5-3	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MINISTÈRE		
019-1-5-3-01	DIAGNOSTIC ET ÉTAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET DES ORGANISMES RATTACHÉES AU MINISTÈRE		
019-1-5-3-02	ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ORGANISMES RATTACHÉS		
019-1-5-4	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MINISTÈRE		
019-1-5-4-01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DES SOCIÉTÉS		
019-1-5-4-02	CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SNM)		
019-1-5-4-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES STRUCTURES D'APPUI		
019-1-6	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES		
019-1-6-1	GESTION DES DÉPENSES		
019-1-6-1-01	AMÉLIORATION DE LA RÉPARTITION DES CRÉDITS		
019-1-6-1-02	NOMINATION DES ACTEURS BUDGÉTAIRES		
019-1-6-1-03	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		
019-1-6-1-04	PROMOTION DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ		
019-1-6-1-05	ASSAINISSEMENT DE LA GESTION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS		
019-1-6-1-06	ÉLABORATION ET PRÉPARATION DES NOUVEAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS		
019-1-6-1-07	PRÉPARATION DE L'EXÉCUTION ET DU SUIVI DES ENGAGEMENTS DES DÉPENSES		
019-1-6-2	INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE		
019-1-6-2-01	PRODUCTION DE DIFFÉRENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MPMP		
019-1-6-2-02	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE		
019-1-6-2-03	COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP		
019-1-6-2-04	MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNÉES DES OPÉRATEURS MINIERS POUR LE SUIVI DES ACTIVITÉS		
019-1-6-2-05	OPTIMISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MPMP		
019-1-6-2-06	PRODUCTION DE DIFFÉRENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MINISTÈRE		
019-1-6-2-07	COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MINISTÈRE		
019-1-6-2-08	OPTIMISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE		
019-1-6-3	SUIVI DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP		
019-1-6-3-01	COLLECTES ET COMPILATION DES DONNÉES ET INFORMATIONS INTERNES		
019-1-6-3-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI - ÉVALUATION		
019-1-6-3-03	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-ÉVALUATION		
019-1-6-3-04	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS		
019-1-6-4	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP		
019-1-6-4-01	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS DE DENTISTERIE		
019-1-6-4-02	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTÈRE		
019-1-6-4-03	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MPMP		
019-1-6-4-04	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ROULANTS		
019-1-6-4-05	CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DE LA POLICE DES MINES		
019-1-6-4-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS		
019-1-6-5	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA PRÉSENCE DU MINISTÈRE		
019-1-6-5-01	COLLECTE ET COMPILATION DES DONNÉES ET INFORMATIONS INTERNES		
019-1-6-5-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION		
019-1-6-5-03	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-EVALUATION		
019-1-6-5-04	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRACABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS		

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

530 MINES

019 Administration et Coordination

019-1-6-6

SUIVI DES ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE

019-1-6-6-01 ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS DE DENTISTERIE

019-1-6-6-02 ENTRETIEN ET REHABILITATION DES MATERIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTERE

019-1-6-6-03 INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINE DU MINISTERE

019-1-6-6-04 ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ROULANTS

019-1-6-6-05 CONSTRUCTION DES BATIMENTS DE LA POLICE DES MINES

019-1-6-6-06 ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ET EQUIPEMENTS

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES
530	MINES
217	Développement du secteur pétrolier
217-1	AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES
217-1-1	ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES
217-1-1-1	DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES
217-1-1-1-01	COLLECTE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FISCALES AUPRÈS DES ORGANISMES COMPÉTENTS
217-1-1-1-02	ECHANGES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES TECHNIQUES (FINANCES, ENVIRONNEMENT, PÊCHE, AGRICULTURE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE...) ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES
217-1-1-1-03	CONSULTATION DES CTD
217-1-1-2	PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIÈRES
217-1-1-2-01	MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES GÉOLOGIQUES, PÉTROLIÈRES ET ENVIRONNEMENTALES FIABLES
217-1-1-2-02	SALON RÉGIONAL ET INTERNATIONAL SUR LA POTENTIALITÉ PÉTROLIÈRE DE MADAGASCAR
217-1-1-2-03	ANALYSE ET CONTRÔLE DE L'EAU, DES PRODUITS MINIERS / DIRECTION GÉNÉRALE DU PÉTROLE (DGP)
217-1-1-2-04	MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE ONLINE ENTRE LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES OPÉRANT À MADAGASCAR
217-1-1-2-05	ÉTUDES ET TRAVAUX GÉOLOGIQUES / DIRECTION DE LA PROMOTION ET DU DÉVELOPPEMENT PÉTROLIER (DPDP)
217-1-1-2-06	IDENTIFICATION DES RESSOURCES DANS LES BLOCS PÉTROLIÈRES (PROSPECTIONS GÉOPHYSIQUES ET ÉTUDES GÉOLOGIQUES,...)
217-1-1-2-07	VALORISATION DES BLOCS PÉTROLIÈRES
217-1-1-2-08	DOCUMENTATION ET INVENTAIRE DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES
217-1-2	DISPOSER DES TEXTES ADÉQUATS RÉGISSANT LE SECTEUR PÉTROLIER
217-1-2-1	MISE À JOUR DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE
217-1-2-1-01	ECHANGES AVEC LES PARTIES PRENANTES POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES
217-1-2-1-02	RÉVISION DES TEXTES EXISTANTS
217-1-2-1-03	MISE EN PLACE D'UN PPP POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES CONCERNANT LE SECTEUR PÉTROLIER
217-1-2-2	EXISTENCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AU SECTEUR PÉTROLIER
217-1-2-2-01	ATELIER AVEC LES CTD
217-1-2-2-02	ECHANGES INTER-MINISTÉRIELLES
217-1-2-2-03	ECHANGES D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES AVEC LES PAYS PRODUCTEURS DU PÉTROLE
217-1-2-2-04	ECHANGES AVEC LES ENTITÉS LOCALES

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
530	MINES
217	Développement du secteur pétrolier
217-2	AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-1	ACCROITRE LES RECETTES DES RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-1-1	DETERMINATION DES DIFFERENTS TYPES DE RECETTE PAR RAPPORT AUX RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-1-1-01	<i>Collecte des informations financières et fiscales auprès des organismes compétentes</i>
217-2-1-1-02	<i>Echange avec d'autres Ministères Techniques (Finances, Environnement, Agriculture, Aménagement du territoire, ...) et Institutions Financières</i>
217-2-1-1-03	<i>Consultation des CTD</i>
217-2-1-2	PROMOTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-1-2-01	<i>Mise en place de la Base de Données Géologiques, Pétrolières et Environnementales fiables</i>
217-2-1-2-02	<i>Salon Régional et International sur la potentialité des Ressources Stratégiques</i>
217-2-1-2-03	<i>Analyse et Contrôle de l'Eau / Direction Générale des Ressources Stratégiques</i>
217-2-1-2-04	<i>Mise en place d'une plate forme d'echange Online entre les compagnies pétrolières opérant à Madagascar</i>
217-2-1-2-05	<i>Etudes et Travaux Géologiques / Direction de la Promotion et du Développement des Ressources Stratégiques</i>
217-2-1-2-06	<i>Identification des Ressources dans les blocs pétroliers (prospections géophysiques et études géologiques,...)</i>
217-2-1-2-07	<i>Valorisation des Ressources Stratégiques</i>
217-2-1-2-08	<i>Documentation et inventaire des Ressources Stratégiques</i>
217-2-2	DISPOSER DES TEXTES ADEQUATS REGISSANT LES RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-2-1	MISE A JOUR DES TEXTES EXISTANTS
217-2-2-1-01	<i>Echanges avec les parties prenantes pour développer les compétences Techniques</i>
217-2-2-1-02	<i>Révision des textes existants</i>
217-2-2-1-03	<i>Mise en place d'un PPP pour développer les compétences Techniques concernant les Ressources Stratégiques</i>
217-2-2-2	EXISTANCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX RESSOURCES STRATEGIQUES
217-2-2-2-01	<i>Atelier avec les CTD</i>
217-2-2-2-02	<i>Echanges Inter-ministérielles</i>
217-2-2-2-03	<i>Echanges d'expériences et de compétences avec les pays producteurs de pétrole</i>
217-2-2-2-04	<i>Echanges avec les entités locales</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES
530	MINES
609	Développement du secteur Minier
609-1	DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER
609-1-1	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DU SECTEUR MINIER
609-1-1-1	INTÉGRATION DES MINES ARTISANALES ET DES PETITES MINES DANS LE SECTEUR FORMEL
609-1-1-1-01	INCITATION À LA CRÉATION D'ATELIER DE TRANSFORMATION DES PIERRES INDUSTRIELLES, FINES ET PRÉCIEUSES
609-1-1-1-02	CRÉATION DES CENTRES DE FORMATION PILOTE POUR LES PETITES ENTREPRISES MINIÈRES
609-1-1-1-03	FORMALISATION DU SECTEUR ARTISANAL AND SMALL SCALE MINING (ASM)
609-1-1-1-04	MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
609-1-1-1-05	INCITATION À LA TRANSFORMATION LOCALE DES PRODUITS DE PETITES MINES
609-1-1-1-06	MISE EN PLACE DES STRUCTURES DE GESTION DE PROXIMITÉ DES ACTIVITÉS DE PETITES MINES
609-1-1-2	RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERES
609-1-1-2-01	PROFESSIONNALISATION DES PETITES MINES
609-1-1-2-02	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION
609-1-1-2-03	CRÉATION DU BUREAU NATIONAL DE LA GÉOLOGIE (BNG)
609-1-1-2-04	PROMOTION DES CORRIDORS MINIERES INSITUÉS
609-1-1-2-05	CONSTRUCTION DU HANGAR POUR LES SUBSTANCES SAISIES
609-1-1-2-06	VALORISATION DES GISEMENTS ET PROMOTION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE
609-1-2	AUGMENTER LES RECETTES MINIÈRES
609-1-2-1	ATTRACTION DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERES
609-1-2-1-01	TRAITEMENT DES DOSSIERS AVANT OCTROI DE PERMIS MINIERES
609-1-2-1-02	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES CTD
609-1-2-1-03	OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT ET RATISSAGE DES ZONES À FORTES ACTIVITÉS MINIÈRES
609-1-2-2	APPLICATION DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER
609-1-2-2-01	MODIFICATION DE LA LOI SUR LES GRANDS INVESTISSEMENTS MINIERES (LGIM)
609-1-2-2-02	AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS MINIERES
609-1-2-2-03	MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE SUR LA FISCALITÉ MINIÈRE AU NIVEAU DÉCENTRALISÉ
609-1-2-2-04	ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LE CODE MINIER
609-1-2-2-05	ETUDES ET PROMOTION DES DONNÉES GEO-SCIENTIFIQUES DU SECTEUR EXTRACTIF / DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROMOTION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE (DEPGM)
609-1-2-2-06	ASSISTANCE ET SUIVI DES OPÉRATIONS MINIERES / DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIVITÉS MINIERES (DGAM)
609-1-2-2-07	SUIVI ET CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINIERES / DIRECTION GÉNÉRALE DES MINES (DGM)
609-1-2-2-08	EVALUATION DU CAPITAL NATUREL MINES (WAVES)

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES						
530	MINES						
019	Administration et Coordination						
019-1	GERER EFFICACEMENT LES REVENUS ET LES FLUX MONÉTAIRES DANS LE SECTEUR EXTRACTIF						
019-1-1	APPUYER LES SERVICES DECONCENTRÉS						
019-1-1-1	AUGMENTATION DES RECETTES						
019-1-1-1-R1	Taux de croissance des redevances, des ristournes et de ramassage	Taux (%)	1,2	1,2	1,5	1,8	
019-1-1-2	APPUI À LA GESTION, CONTRÔLE ET SUIVI DES ACTIVITÉS MINIÈRES						
019-1-1-2-R1	Nombre de nouvelles directions créées	NOMBRE	4	4	4	4	
019-1-2	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION						
019-1-2-1	PROJET DE LOI MISE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES TEXTES DE LOIS						
019-1-2-1-R1	Nombre de texte vérifié et approuvé au niveau du CRDA	NOMBRE	20	20	20	20	
019-1-2-2	TEXTES RÉGLEMENTAIRE VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES						
019-1-2-2-R1	Nombre de texte réglementaire mise à la disposition du public	TEXTES (LOI,DECRET, ARRETÉ, DECISION, NOTE DE SERVICE,)	30	30	40	40	
019-1-3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES						
019-1-3-1	RESSOURCES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MPMP						
019-1-3-1-R1	Nombre de formation et de renforcement de capacité suivi par les agents du Ministère	Nombre	20	-	-	-	
019-1-3-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AMÉLIORÉE						
019-1-3-2-R1	Nombre de dossiers administratifs du personnel mis à jour	Nombre	400	400	450	500	
019-1-3-3	RESSOURCES HUMAINES COMPETENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTERE						
019-1-3-3-R1	Nombre de formation et de renforcement de capacité suivi par les agents du Ministère	Nombre	-	20	25	25	
019-1-4	ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION ET L'E-GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF						
019-1-4-1	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP						
019-1-4-1-R1	Taux d'augmentation des patrimoines du MPMP	Taux (%)	40	-	-	-	
019-1-4-2	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES						
019-1-4-2-R1	Taux de fiabilité de la base de donnée	Taux (%)	50	50	60	70	
019-1-4-3	RENFORCEMENT DES CAPACITES (TECHNIQUES, MATERIELS, INFRASTRUCTURES, ...) ET DE LA PRESENCE DU MINISTERE						
019-1-4-3-R1	Taux d'augmentation des patrimoine du Ministère	Taux (%)	-	40	40	40	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
019-1-5	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP					
019-1-5-1	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP					
019-1-5-1-R1	Taux de réalisation de la mise en conformité des statuts des sociétés d'Etat et Entreprises publiques rattachées au MPMP	Taux (%)	50	-	-	-
019-1-5-2	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP					
019-1-5-2-R1	Nombre des Sociétés d'Etat et Entreprises publiques rattachées au MPMP opérationnelles	NOMBRE	3	-	-	-
019-1-5-3	MISE EN CONFORMITE DES STATUTS DES SOCIETES D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHEES AU MINISTERE					
019-1-5-3-R1	taux de réalisation de la mise en conformité des Statuts des Sociétés d'Etat et Entreprises Publiques rattachées au Ministère	Taux (%)	-	50	60	70
019-1-5-4	RELANCE DES ACTIVITES DES SOCIETES D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RTTACHEES AU MINISTERE					
019-1-5-4-R1	Nombre de Société d'Etat et Entreprise Publiques rattachées au Ministère	Nombre	-	3	4	5
019-1-6	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES					
019-1-6-1	GESTION DES DÉPENSES					
019-1-6-1-R1	Taux de réalisation par rapport aux taux d'engagement	Taux (%)	90	90	90	90
019-1-6-2	INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE					
019-1-6-2-R1	Nombre d'articles et des couvertures médiatiques	NOMBRE	225	225	250	250
019-1-6-3	SUIVI DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP					
019-1-6-3-R1	Taux de suivi des activités et réalisations du MPMP	Taux (%)	80	-	-	-
019-1-6-4	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP					
019-1-6-4-R1	Taux d'augmentation des patrimoines du MPMP	Taux (%)	35	-	-	-
019-1-6-5	RENFORCEMENT DES CAPACITES (TECHNIQUES, MATERIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA PRÉSENCE DU MINISTERE					
019-1-6-5-R1	Taux d'augmentation des patrimoine du Ministère	Taux (%)	-	35	40	50
019-1-6-6	SUIVI DES ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE					
019-1-6-6-R1	Taux d suivi des activités et réalisation du Ministère	Taux (%)	-	80	80	80

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

53 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

530 MINES

217 Développement du secteur pétrolier

217-1 AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIERS

217-1-1 ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES

217-1-1-1 DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES

217-1-1-1-R1	Nombre de type de recette recensé et applicable en relation avec les activités pétrolières	NOMBRE	10	-	-	-
--------------	--	--------	----	---	---	---

217-1-1-2 PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIERS

217-1-1-2-R1	Nombre de bloc pétrolier en phase d'exploration	Nombre cumulé	40	-	-	-
--------------	---	---------------	----	---	---	---

217-1-2 DISPOSER DES TEXTES ADÉQUATS RÉGISSANT LE SÉCTEUR PÉTROLIER

217-1-2-1 MISE À JOUR DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE

217-1-2-1-R1	Nombre de textes existants concernant le secteur pétrolier mis à jour	TEXTES (LOI, DÉCRET, ARRÊTÉ, DÉCISION, NOTE DE SERVICE,)	30	-	-	-
--------------	---	--	----	---	---	---

217-1-2-2 EXISTENCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AU SECTEUR PÉTROLIER

217-1-2-2-R1	Nombre de projet de textes relatifs au secteur pétrolier rédigés	Nombre	30	-	-	-
--------------	--	--------	----	---	---	---

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
530	MINES					
217	Développement du secteur pétrolier					
217-2	AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
217-2-1	ACCROITRE LES RECETTES DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
217-2-1-1	DETERMINATION DES DIFFERENTS TYPES DE RECETTE PAR RAPPORT AUX RESSOURCES STRATEGIQUES					
217-2-1-1-R1	Nombre de type de recette recensé et applicable	Nombre	-	10	15	15
217-2-1-2	PROMOTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
217-2-1-2-R1	Nombre de bloc pétrolier en phase d'exploration	Nombre cumulé	-	40	50	60
217-2-1-2-R2	Nombre de bloc pétrolier en phase d'exploration	Nombre	-	40	50	50
217-2-2	DISPOSER DES TEXTES ADEQUATS REGISSANT LES RESSOURCES STRATEGIQUES					
217-2-2-1	MISE A JOUR DES TEXTES EXISTANTS					
217-2-2-1-R1	Nombre de texte existant mis à jour	Nombre de textes éla	-	30	30	30
217-2-2-2	EXISTANCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX RESSOURCES STRATEGIQUES					
217-2-2-2-R1	Nombre de projet de texte relatifs aux ressources stratégiques rédigés	Nombre de textes éla	-	30	30	30

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES						
530	MINES						
609	Développement du secteur Minier						
609-1	DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER						
609-1-1	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DU SECTEUR MINIER						
609-1-1-1	INTÉGRATION DES MINES ARTISANALES ET DES PETITES MINES DANS LE SECTEUR FORMEL						
	609-1-1-1-R1	Nombre de petites entreprises minières en règle vis-à-vis de l'administration	NOMBRE	1400	1400	1600	1600
609-1-1-2	RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERES						
	609-1-1-2-R1	Taux de croissance des investisseurs	Taux (%)	10	10	14	18
609-1-2	AUGMENTER LES RECETTES MINIÈRES						
609-1-2-1	ATTRACTION DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERES						
	609-1-2-1-R1	Taux de croissance des demandes de permis minières	Taux (%)	20	20	25	30
609-1-2-2	APPLICATION DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER						
	609-1-2-2-R1	Taux de reversement et répartition des recettes fiscales au niveau du Ministère auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole	Taux (%)	85	85	90	90

63 - MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME
ET DE LA METEOROLOGIE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA MÉTÉOROLOGIE
350	TOURISME
040	Administration et Coordination
040-1	MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE
040-1-1	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS
040-1-1-1	PRESTATION DES SERVICES PUBLICS RENFORCÉE
040-1-1-1-01	SOIGNER ET ASSURER LE TRAITEMENT MÉDICAL DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AINSI QUE LES MEMBRES DE LEURS FAMILLES.
040-1-1-1-02	ELABORER LES TEXTES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES RELATIFS AU SECTEUR TOURISME
040-1-1-1-03	TRAITÉS LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION DES HÔTELS D'ÉTATS
040-1-1-1-04	APPLIQUER LES TEXTES RELATIFS À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
040-1-1-1-05	APPLIQUER UN SYSTÈME DE MOTIVATION DU PERSONNEL
040-1-1-1-06	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS À L'EXÉCUTION FINANCIÈRE DU BUDGET
040-1-1-1-07	GERER LES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS
040-1-1-1-08	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
040-1-1-1-09	GÉRER LE SIIT - SYSTÈME INTÉGRÉ D'INFORMATIONS ET DE STATISTIQUES TOURISTIQUES
040-1-1-1-11	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS HUMAINES ET MATÉRIELLES
040-1-1-1-12	CONCEVOIR ET PLANIFIER LES PROGRAMMES ANNUEL ET PLURIANNUEL DU MINISTÈRE
040-1-1-1-13	ELABORER L'ORIENTATION POLITIQUE DU MINISTÈRE
040-1-1-1-14	RENOUVELLER PARC INFORMATIQUE DU MINISTÈRE
040-1-1-1-15	GÉRER LES BIENS MATÉRIELS ET LOGISTIQUE DU MINISTÈRE
040-1-1-1-16	GÉRER LES AFFAIRES CONTENTIEUSES DU MINISTÈRE
040-1-1-1-17	METTRE EN RÉSEAUX INFORMATIQUES ET INTERCONNEXION DU MINISTÈRE CENTRAL AVEC LES DIRECTIONS RÉGIONALES DU TOURISME
040-1-1-1-18	METTRE EN ŒUVRE LE SYSTÈME DE SUIVI ET ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRAMMES

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme
618-1	PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME
618-1-2	AMENAGER ET GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES
618-1-2-1	LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS
618-1-2-1-01	RÉGULARISER LES RESERVES FONCIÈRES TOURISTIQUES
618-1-2-1-02	IDENTIFIER ET LANCER LES NOUVEAUX SITES ET PRODUITS TOURISTIQUES
618-1-3	Développer les compétences des métiers du tourisme
618-1-3-1	l'emploi direct lié au tourisme ont augmenté
618-1-3-1-01	Concevoir et planifier les activités d'administrations, de normalisations et formalisation du secteur tourisme
618-1-3-1-02	MISE EN PLACE ET OPERATIONNALISATION DE L'OBSERVATOIRE DU TOURISME
618-1-3-1-03	Implanter un cadre sectoriel de certification et de validation des acquis d'expérience
618-1-3-1-04	Promouvoir l'emploi et la valorisation des métiers du tourisme
618-1-3-1-05	Réouvrir le Centre de formation de Nosy Be (Centre Pilote)
618-1-3-1-06	Mettre en place des plateformes de collaboration public privés
618-1-3-1-07	Mettre en place des outils de collecte de données, d'analyse et d'exploitation des données
618-1-3-1-08	Labelliser les établissements Touristiques

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
619	Aménagement et développement du secteur tourisme
619-1	FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR MADAGASCAR
619-1-1	AUGMENTER LES RECETTES TOURISTIQUES
619-1-1-1	VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTÉS
619-1-1-1-01	Concevoir et planifier les activités d'Aménagement et développement secteur tourisme
619-1-1-1-02	AMENAGEMENT DE LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE TOURISME ZESTE ANTSANITIA, TSIMANAMPETSOTSE, NOSYHARA
619-1-1-1-03	Etudier les dossiers de classement des établissements touristiques
619-1-1-1-04	Renforcer le contrôle des établissements touristiques
619-1-1-1-05	Renforcer la sécurité au niveau des sites touristiques
619-1-1-1-06	Délivrer les autorisations etou les licences des établissements touristiques
619-1-1-1-07	Accélérer et faciliter les procédures d'implantation et d'exploitation des projets d'investissements
619-1-1-1-08	Participer aux évènements en matière de promotion des investissements
619-1-1-1-09	Appui aux initiatives des opérateurs touristiques
619-1-1-1-10	Elaboration et préparation du document d'appel d'offres de hôtels d'Etat
619-1-1-1-11	Etude de faisabilité de Promotion des zones favorable aux investissements touristiques
619-1-1-1-12	APPUI A L'AMELIORATION DE LA VISIBILITE ET DE LA COMPETITIVITE DE LA DESTINATION
619-1-2	Développer le tourisme national et renforcer la visibilité de la destination sur les marchés internationaux cibles
619-1-2-1	Le nombres de visiteurs étranger dans les parcs nationaux et Aires protégés ont augmentés
619-1-2-1-01	Développer le Tourisme National
619-1-2-1-02	Renforcer la pénétration de marchés traditionnels et diversifier les marchés émetteurs
619-1-2-1-03	Renforcer la coopération internationale
619-1-2-1-04	Identifier les potentialités touristiques de chaque région
619-1-2-1-05	Identifier , étudier et lancer de nouveaux produits touristiques
619-1-2-1-06	Mise en place et operationnalisation de l'Observatoire du Tourisme
619-1-2-1-07	Appui à l'amélioration de la visibilité de la compétitivité de la destination
619-1-2-1-08	Aménagement de la Zone Econimique Spéciale Tourisme ZESTS Antsanitia Tsimananmpetsotse, Nosy Hara

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA MÉTÉOROLOGIE
630	TRANSPORT
022	Administration et Coordination
022-1	ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTÈRE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES
022-1-1	ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR
022-1-1-1	LA BONNE GESTION DU SYSTÈME DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE EST ASSURÉE
022-1-1-1-01	ASSURER LA COORDINATION DES RELATIONS INTER-DEPARTEMENTS DU MINISTÈRE ET LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS ET LES AUTRES MINISTÈRES
022-1-1-1-02	CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE DOCUMENT DE POLITIQUE ET D'ORIENTATION DU MINISTÈRE
022-1-1-1-03	DIRIGER LES OPÉRATIONS DU MINISTÈRE
022-1-1-1-04	ÉTABLIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROCÉDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTÈRE SONT TENUS
022-1-1-1-05	METTRE EN PLACE LE CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE EN MATIÈRE DE TRANSPORTS ET DE MÉTÉOROLOGIE
022-1-1-2	LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFICACE ET EFFECTIVE À TOUS LES NIVEAUX
022-1-1-2-01	NORMALISER LES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT
022-1-1-2-02	PLANIFIER LES ACTIVITÉS DES STRUCTURES DU DÉPARTEMENT
022-1-1-2-03	SUGGÉRER DES RECOMMANDATIONS ET DES AMÉLIORATIONS AU FONCTIONNEMENT ET AUX SYSTÈMES DE GESTION ET DE CONTRÔLE INTERNE
022-1-2	RENFORCER LES CAPACITÉS EN RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES DU DÉPARTEMENT
022-1-2-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ
022-1-2-1-01	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU DÉPARTEMENT
022-1-2-1-02	GÉRER LE PATRIMOINE DU MINISTÈRE CONFORMEMENT AUX RÈGLES DE LA BONNE GOUVERNANCE
022-1-2-1-03	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES
022-1-2-1-04	AMÉLIORATION DE LA FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE PAR UN SYSTÈME DE TRANSPORT INTELLIGENT
022-1-2-1-05	ASSURER L'EFFICACITÉ ET LA TRANSPARENCE DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
022-1-2-2	PERFORMANCE DES AGENTS AMÉLIORÉE
022-1-2-2-01	ÉLABORER, CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LE PLAN DE FORMATION DES AGENTS DU MINISTÈRE
022-1-2-2-02	GÉRER LE BUDGET DU MINISTÈRE D'UNE MANIÈRE RESPONSABLE
022-1-2-2-03	GÉRER LE PERSONNEL DU MINISTÈRE DE MANIÈRE OPTIMALE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
630	TRANSPORT
208	Transports Routier et Ferroviaire
208-1	Développer des infrastructures intégrées et services de transport performants pour soutenir la croissance économique et le bien-être social
208-1-1	AMELIORER LA SECURITE DES TRANSPORTS TERRESTRES
208-1-1-1	CIRCULATION DES BIENS ET PERSONNES EN TOUTE SECURITE
208-1-1-1-01	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES
208-1-1-1-02	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION ANDROY
208-1-1-1-03	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION VAKINANKARATRA
208-1-1-1-04	RENFORCER LES OPERATIONS DE CONTROLE ROUTIER
208-1-1-1-05	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION ANALAMANGA
208-1-1-1-06	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION BETSIBOKA
208-1-1-1-07	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES DANS LA REGION HAUTE MATSIATRA
208-1-1-1-08	RENDRE OPERATIONNEL LE COMITE INTERSECTORIEL POUR LA SECURITE ROUTIERE
208-1-1-1-09	REPARATION DE DEGATS CLIMATIQUES
208-1-1-1-10	LUTTE CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE
208-1-2	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS TERRESTRES
208-1-2-1	INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE PRODUCTION AUX NORMES
208-1-2-1-01	AMENAGEMENT ET SECURISATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE RESEAU SUD
208-1-2-1-02	PROJET DE VIABILISATION DU RESEAU FERROVIAIRE NORD
208-1-2-1-03	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIERS DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL
208-1-2-1-04	COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE
208-1-2-1-05	COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS
208-1-3	AMELIORER LE SYSTEME DES TRANSPORTS TERRESTRES
208-1-3-1	SERVICE DE QUALITE OFFERT AUX USAGERS
208-1-3-1-01	PROCEDER A LA MISE A JOUR DES TEXTES SUR LES TRANSPORTS ROUTIERS ET AU CONTROLE DE LEURS APPLICATIONS
208-1-3-1-02	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIVITES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
630	TRANSPORT
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien
209-1	ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.
209-1-1	DEVELOPPER LE TRANSPORT AERIEN
209-1-1-1	SECURITE ET SURETE DU TRANSPORT AERIEN AMELIORES
209-1-1-1-01	ELABORER ET ACTUALISER LES TEXTES REGISSANT LA SECURITE ET LA SÛRETE DU TRANSPORT AERIEN
209-1-1-1-02	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIVITES POUR LA DIMINUTION DES ACCIDENTS/INCIDENTS DE L'AVIATION CIVILE ET LA REALISATION DES ENQUETES
209-1-1-2	NOMBRE DE TRAFIC AERIEN AUGMENTE
209-1-1-2-01	AMENAGEMENT, REHABILITATION ET EQUIPEMENT DES AERODROMES
209-1-1-2-02	SECURISATION DES EMPRISES AEROPORTUAIRES
209-1-1-2-03	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN
209-1-1-2-04	ETABLIR ET SUIVRE LES ACCORDS AERIENS BILATERAUX, MULTILATERAUX ET INTERNATIONAUX ENTRE MADAGASCAR ET LES AUTRES PAYS
209-1-2	DEVELOPPER LES TRANSPORTS MARTIME ET FLUVIAL
209-1-2-1	EXPLOITATION DES VOIES NAVIGABLES INTERIEURES AMELIOREE
209-1-2-1-01	AMENAGEMENT ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT SUR LES FLEUVES NAVIGABLES
209-1-2-1-02	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS ET LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS FLUVIAUX
209-1-2-2	INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS MARITIMES MISES AUX NORMES
209-1-2-2-01	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION ATSIANANANA
209-1-2-2-02	PROJET DE REHABILITATION DES PORTS SECONDAIRES
209-1-2-2-03	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION BOENY
209-1-2-2-04	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME ET FLUVIAL DANS LA REGION SOFIA
209-1-2-2-05	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS MARITIME ET FLUVIAL
209-1-2-2-06	ELABORER DES DOCUMENTS CADRE DU TRANSPORT MARITIME
209-1-2-2-07	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION DIANA
209-1-2-2-08	COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS POUR LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS MARITIMES
209-1-2-2-09	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION ANOSY
209-1-2-2-10	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION ATSIMO ANDREFANA
209-1-2-2-11	EXTENSION PORT TOAMASINA
209-1-2-2-12	COORDONNER ET PILOTER LES ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DES MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN DANS LA REGION ATSIMO ATSIANANANA
209-1-2-3	REGLEMENTATION DES TRANSPORTS MARITIME ACTUALISEE
209-1-2-3-01	COORDONNER ET PILOTER LES PROJETS RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS MARITIMES
209-1-2-3-02	ELABORER ET ACTUALISER LES TEXTES REGISSANT LE TRANSPORT MARITIME (CODE MARITIME, AUTRES TEXTES REGLEMENTAIRES)

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA MÉTÉOROLOGIE
680	MÉTÉOROLOGIE
211	Développement météorologique
211-1	Développer des services hydrométéorologiques réduisant la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat et au Changement climatique
211-1-1	Améliorer la fourniture des services climatologiques pour les secteurs clés de développement
211-1-1-1	Les produits d'information climatologique adaptés aux secteurs clés sont disponibles
211-1-1-1-01	<i>PRODUIRE ET DIFFUSER DES INFORMATIONS ADAPTÉES AUX SECTEURS CLÉS</i>
211-1-2	Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques de catastrophe
211-1-2-1	Le système d'alerte en temps réel est mise en place et/ou renforcé
211-1-2-1-01	<i>Evaluer les potentiels et les risques climatiques actuels et futurs au niveau national</i>
211-1-2-1-02	<i>Soutenir et assister les actions sectorielles pouvant renforcer la politique d'adaptation et la résilience face à la variabilité du climat et au changement climatique</i>
211-1-2-1-03	<i>Développement d'information et de service climatologique pour l'adaptation et la résilience des secteurs clés</i>
211-1-2-1-04	<i>Recherches sur la variabilité et la prévisibilité intra-saisonnière et diffusion des prévisions intra-saisonnières</i>
211-1-2-1-05	<i>Recherche sur les événements climatiques extrêmes et les valeurs économiques des services climatologiques</i>
211-1-2-1-06	<i>Administrer et améliorer le système d'information hydrométéorologique</i>
211-1-3	Améliorer les systèmes d'acquisition des données et de dissémination des informations hydrométéorologiques
211-1-3-1	Le système d'informations hydrométéorologiques répond aux normes internationales
211-1-3-1-01	<i>Collecter, traiter et analyser les données et diffuser les informations hydrométéorologiques</i>
211-1-3-1-02	<i>Faire le suivi des catastrophes naturelles</i>
211-1-3-1-03	<i>ACoordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique</i>
211-1-3-2	Les services hydrométéorologiques sont décentralisés au niveau régional
211-1-3-2-01	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique</i>
211-1-3-2-02	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Analamanga</i>
211-1-3-2-03	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Diana</i>
211-1-3-2-04	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Haute Matsiatra</i>
211-1-3-2-05	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région ATSIMO ATSIANANA</i>
211-1-3-2-06	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Boeny</i>
211-1-3-2-07	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Sofia</i>
211-1-3-2-08	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Atsinanana</i>
211-1-3-2-09	<i>Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans la Région Atsimo Andrefana</i>
211-1-3-2-10	<i>Mettre en place et équiper les services hydrométéorologiques régionaux</i>
211-1-3-2-11	<i>Mettre en place des plateformes régionales d'utilisateurs</i>

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
350	TOURISME					
040	Administration et Coordination					
040-1	MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE					
040-1-1	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS					
040-1-1-1	PRESTATION DES SERVICES PUBLICS RENFORCÉE					
040-1-1-1-R1	Taux de renforcement des services publics	%	100	100	100	100
040-1-1-1-R2	Taux de renforcement des service publique	%	100	100	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE						
350	TOURISME						
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme						
618-1	<u>PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME</u>						
618-1-2	AMENAGER ET GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES						
618-1-2-1	LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS						
	618-1-2-1-R1	Nombre de patrimoines valorisés	<i>NOMBRE</i>	16	10	13	16
618-1-3	Développer les compétences des metiers du tourisme						
618-1-3-1	l'emploi direct lié au tourisme ont augmenté						
	618-1-3-1-R1	Nombre d'emploi direct	<i>NOMBRE</i>	58000	58000	65750	74000

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE						
350	TOURISME						
619	Aménagement et développement du secteur tourisme						
619-1	<u>FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR MADAGASCAR</u>						
619-1-1	AUGMENTER LES RECETTES TOURISTIQUES						
619-1-1-1	VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTÉS						
	619-1-1-1-R1	Montant de vignettes	NOMBRE	1950	-	-	-
	619-1-1-1-R2	Montant de vignettes	MILLION D'AR	-	1950	2250	2500
619-1-2	Développer le tourisme national et renforcer la visibilité de la destination sur les marchés internationaux cibles						
619-1-2-1	Le nombres de visiteurs étranger dans les parcs nationaux et Aires protégés ont augmentés						
	619-1-2-1-R1	Nbre de visiteurs étranger dans les parcs et aires protégés	NOMBRE	0	190000	218500	250000
	619-1-2-1-R2	Nombre de touristes visitants madagascar	NOMBRE	500000	310000	340000	380000

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE							
630	TRANSPORT							
022	Administration et Coordination							
022-1	ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES							
022-1-1	ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR							
022-1-1-1	LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE							
022-1-1-1-R1	Nombre de marchés montés dans les délais requis	NOMBRE	25	25	25	25	25	25
022-1-1-1-R2	Nombre de textes réglementaires adoptés et mis en place	NOMBRE	5	-	-	-	-	-
022-1-1-1-R3	Nombre de projets de textes élaborés	NOMBRE	-	5	5	5	5	5
022-1-1-2	LA BONNE GOUVERNANCE EST EFFICIENTE ET EFFECTIVE A TOUS LES NIVEAUX							
022-1-1-2-R1	Pourcentage de réalisation des objectifs du PTA	%	85	-	-	-	-	-
022-1-1-2-R2	Nombre de manuels de procédure mis en place	NOMBRE	2	2	2	2	2	2
022-1-1-2-R3	Nombre de rapports disponibles	NOMBRE	-	4	5	5	5	5
022-1-2	RENFORCER LES CAPACITES EN RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES DU DEPARTEMENT							
022-1-2-1	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL AMELIORE							
022-1-2-1-R1	Nombre de bâtiments administratifs construits ou réhabilités	NOMBRE	3	3	3	3	3	3
022-1-2-1-R2	Nombre de structures équipées en outil de travail	NOMBRE	12	12	12	12	12	12
022-1-2-2	PERFORMANCE DES AGENTS AMELIOREE							
022-1-2-2-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	93	93	94	94	94	95
022-1-2-2-R2	Nombre d'Agents formés	NOMBRE	10	10	10	10	10	10
022-1-2-2-R3	Nombre des formations dispensées	NOMBRE	-	2	3	3	3	3

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE						
630	TRANSPORT						
208	Transports Routier et Ferroviaire						
208-1	<u>Développer des infrastructures intégrées et services de transport performants pour soutenir la croissance économique et le bien-être social</u>						
208-1-1	AMELIORER LA SECURITE DES TRANSPORTS TERRESTRES						
208-1-1-1	CIRCULATION DES BIENS ET PERSONNES EN TOUTE SECURITE						
	208-1-1-1-R1	Taux de réduction d'accidents mortels sur la route	%	1	1	1	1.5
208-1-2	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS TERRESTRES						
208-1-2-1	INFRASTRUCTURES ET MOYENS DE PRODUCTION AUX NORMES						
	208-1-2-1-R1	Nombre de gares routières construites dans l'année	NOMBRE	2	-	-	-
	208-1-2-1-R2	Nombre de gares ferroviaires réhabilitées dans l'année	NOMBRE	2	4	4	4
	208-1-2-1-R3	Longueur de voie réhabilitée dans l'année	KM	40	20	20	20
	208-1-2-1-R4	Nombre d'infrastructure de transport routier construite dans l'année	NOMBRE	-	2	2	2
208-1-3	AMELIORER LE SYSTEME DES TRANSPORTS TERRESTRES						
208-1-3-1	SERVICE DE QUALITE OFFERT AUX USAGERS						
	208-1-3-1-R1	Nombre de véhicules soumis aux visites techniques	NOMBRE	165000	165000	175000	185000
	208-1-3-1-R2	Tonnage de marchandises transportées sur rail	Tonnes	250000	250000	250000	250000
	208-1-3-1-R3	Nombre de voyageurs transportés sur rail	NOMBRE	165000	165000	175000	175000

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE				
630	TRANSPORT				
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien				
209-1	ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.				
209-1-1	DEVELOPPER LE TRANSPORT AERIEN				
209-1-1-1	SECURITE ET SURETE DU TRANSPORT AERIEN AMELIORES				
209-1-1-1-R1	Nombre d'accidents et/ou incidents de l'aviation civile	NOMBRE	5	5	5
209-1-1-1-R2	Nombre d'aérodromes certifiés et/ou homologués	NOMBRE	4	4	5
209-1-1-2	NOMBRE DE TRAFIC AERIEN AUGMENTE				
209-1-1-2-R1	Nombre de cargo (vol combiné et tout cargo) desservant Madagascar	NOMBRE	16	16	17
209-1-1-2-R2	Nombre de lignes aériennes exploitées	NOMBRE	18	18	19
209-1-2	DEVELOPPER LES TRANSPORTS MARTIME ET FLUVIAL				
209-1-2-1	EXPLOITATION DES VOIES NAVIGABLES INTERIEURES AMELIOREE				
209-1-2-1-R2	Nombre de ports fluvial réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	1	1	2
209-1-2-1-R3	Nombre de textes réglementaires régissant le transport fluvial adoptés	NOMBRE	-	1	1
209-1-2-2	INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS MARITIMES MISES AUX NORMES				
209-1-2-2-R2	Nombre de ports réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	2	2	2
209-1-2-3	REGLEMENTATION DES TRANSPORTS MARITIME ACTUALISEE				
209-1-2-3-R1	Nombre de textes réglementaires régissant le transport maritime adoptés	NOMBRE	5	5	5

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE						
680	METEOROLOGIE						
211	Développement météorologique						
211-1	<u>Développer des services hydrométéorologiques réduisant la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat et au Changement climatique</u>						
211-1-1	Améliorer la fourniture des services climatologiques pour les secteurs clés de développement						
211-1-1-1	Les produits d'information climatologique adaptés aux secteurs clés sont disponibles						
	211-1-1-1-R1	Nombre de produits adaptés aux secteurs clés	NOMBRE	36	36	48	48
211-1-2	Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques de catastrophe						
211-1-2-1	Le système d'alerte en temps réel est mise en place et/ou renforcé						
	211-1-2-1-R1	Nombre de bulletins et avis d'alerte émis	NOMBRE	84	84	98	98
211-1-3	Améliorer les systèmes d'acquisition des données et de dissémination des informations hydrométéorologiques						
211-1-3-1	Le système d'informations hydrométéorologiques répond aux normes internationales						
	211-1-3-1-R1	Densité du réseau d'acquisition des données	%	70	70	80	80
211-1-3-2	Les services hydrométéorologiques sont décentralisés au niveau régional						
	211-1-3-2-R1	Les services hydrométéorologiques sont décentralisés au niveau régional	NOMBRE	12	22	23	24

32 - MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail
824-1	CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT
824-1-1	INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES
824-1-1-1	MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES EFFECTIF
824-1-1-1-01	INCITER LES TRAVAILLEURS RURAUX À SE FAIRE REPRÉSENTER AU SEIN DES ORGANES DE CONSULTATION
824-1-1-1-02	RÉALISER DES ÉTUDES CONTEXTUELLES RELATIVES AUX ACTIVITÉS INFORMELLES
824-1-1-1-03	ANALYSER ET DIAGNOSTIQUER LA SITUATION DES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL
824-1-1-1-04	INCITER LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS
824-1-1-1-05	Appuyer la formalisation des activités des travailleurs indépendants
824-1-1-1-06	Réaliser des études sur la promotion du travail décent
824-1-1-1-07	Favoriser le partenariat public - privé en vue de promouvoir le travail décent
824-1-1-2	VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE
824-1-1-2-01	METTRE EN PLACE DES STRUCTURES POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION ET DE REVENU
824-1-1-2-02	EFFECTUER DES SENSIBILISATIONS SUR LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT
824-1-1-2-03	ORGANISER DES CONFÉRENCES
824-1-1-2-04	METTRE EN RELATION LES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES ET LES CENTRES OU INSTITUTS DE FORMATION
824-1-1-2-05	CONCEVOIR DES PROJETS D'APPUI À LA CRÉATION D'AGR RELATIFS AUX FILIÈRES PRIORITAIRES ET LES MÉTIERS ÉMERGENTS
824-1-1-2-06	ETABLIR DES ACCORDS DE PARTENARIATS AVEC DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS
824-1-1-2-07	FAVORISER LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ EN VUE DE DÉVELOPPER LES AGRS
824-1-1-2-08	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'INSERTION ET RECONVERSION AU TRAVAIL
824-1-1-2-09	ELABORER UNE POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL
824-1-1-2-10	IDENTIFIER LES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES CANDIDATS À DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES
824-1-2	RENFORCER LA GESTION DE LA MIGRATION NATIONALE ET TRANSNATIONALE LIÉE AU TRAVAIL
824-1-2-1	TRAVAILLEURS DÉPLACÉS PROTÉGÉS CONTRE LE NON RESPECT DE LEURS DROITS
824-1-2-1-01	SENSIBILISER ET FORMER LES TRAVAILLEURS SUR LEURS DROITS ET OBLIGATIONS AVANT LEUR DEPART
824-1-2-1-02	ELABORER DES ACCORDS BILATÉRAUX AVANT TOUT ENVOI DE TRAVAILLEURS MIGRANTS DANS LE PAYS DE DESTINATION
824-1-2-1-03	EFFECTUER DES CONTRÔLES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS À MADAGASCAR
824-1-2-1-04	ELABORER UN CONTRAT DE TRAVAIL TYPE SECTORIEL AVANT TOUT ENVOI DE TRAVAILLEURS MIGRANTS À L'EXTERIEUR
824-1-2-1-05	CONTRÔLER ET ASSURER LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES BUREAUX DE RECRUTEMENT
824-1-2-1-06	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME INTEGRÉ DE GESTION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS
824-1-2-1-07	Former les travailleurs migrants avant leur départ
824-1-2-1-08	Effectuer des contrôles sur les lieux de travail des travailleurs étrangers
824-1-2-2	ENTRÉE ET SORTIE DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS RÉGULARISÉES ET CONTROLÉES
824-1-2-2-01	ORGANISER DES ATELIERS POUR LA MISE EN PLACE DU COMITÉ NATIONAL DE LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS
824-1-2-2-02	FORMER LE PERSONNEL DE LA DIRECTION DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS ET DES SERVICES RÉGIONAUX EN MATIÈRE DE GESTION DE LA MIGRATION LIÉES AU TRAVAIL
824-1-2-2-03	RÉGULARISER LA SORTIE DES TRAVAILLEURS NATIONAUX À L'ÉTRANGER
824-1-2-2-04	ELABORER LE TEXTE RÉGISSANT LE STATUT ET LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ NATIONAL DE LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS
824-1-2-2-05	ETUDIER, TRAITER ET ARCHIVER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE PERMIS DE TRAVAIL
824-1-2-2-06	RENFORCER LE CADRE JURIDIQUE REGISSANT LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS
824-1-2-3	INFORMATIONS SUR LE PROFIL MIGRATOIRE À MADAGASCAR ET SUR LE MONDE DU TRAVAIL PUBLIÉS
824-1-2-3-01	ETABLIR DES ENQUÊTES SUR TERRAIN RELATIVES AUX CONDITIONS ET À L'ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL, AU TRAVAILLEURS DÉPLACÉS AU NIVEAU DES SERVICES RÉGIONAUX
824-1-2-3-02	RÉPERTORIER LES ENTREPRISES ET LES ÉTABLISSEMENTS
824-1-2-3-03	CENTRALISER LES FICHES DE RENSEIGNEMENTS PÉRIODIQUES
824-1-2-3-04	FORMER LE PERSONNEL DE LA DIRECTION DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAUX EN MATIÈRE D'EXPLOITATION DES DONNÉES
824-1-2-3-05	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES CONCERNANT LE TRAVAIL DÉCENT ET LES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS
824-1-2-3-06	CRÉER ET PUBLIER UN RÉPERTOIRE ADMINISTRATIF OFFICIEL
824-1-2-3-08	Suivi des activités des bureaux de placement privés national et/ou transnational effectué

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail
	824-1-2-3-09 Réviser les textes sur les agences de placements
	824-1-2-3-10 Traiter et délivrer des agréments des agences de placements
	824-1-2-3-11 Contrôler les agences de placements
	824-1-2-3-12 Mettre en place une base de données sur les agences de placements
824-1-2-4	Suivi des activités des bureaux de placement privés national et/ou transnational effectué
	824-1-2-4-01 Réviser les textes sur les agences de placements
	824-1-2-4-02 Traiter et délivrer des agréments des agences de placements
	824-1-2-4-03 Contrôler les agences de placements
	824-1-2-4-04 Mettre en place une base de données sur les agences de placements
824-1-3	ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019
824-1-3-1	SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015
	824-1-3-1-01 ASSURER LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES ENTITÉS CONCERNÉES AU PPTD
	824-1-3-1-02 EVALUER LES RÉALISATIONS DES MANDANTS TRIPARTITES EN TERMES QUALITATIF ET QUANTITATIF SELON LES INDICATEURS RETENUS
	824-1-3-1-03 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE PAR LES ENTITÉS CONCERNÉES DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 0
	824-1-3-1-04 ASSURER LA RÉCEPTION DES PLACEMENTS ET METTRE EN RELATION LES OFFREURS ET DEMANDEURS
	824-1-3-1-05 ASSURER LE SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PPTD 0
	824-1-3-1-06 RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD
	824-1-3-1-07 DÉLIVRER LES ATTESTATIONS DE CHÔMAGES
	824-1-3-1-08 VISER ET COLLECTER LES OFFRES PRESS ET LES OFFRES PUBLIQUES
824-1-3-2	PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSURÉE
	824-1-3-2-01 Identifier les travailleurs vulnérables faisant l'objet d'appui
	824-1-3-2-02 Identifier leurs besoins nécessaires pour leur meilleure promotion sociale
	824-1-3-2-03 Identifier les PTFs (organismes ou les ONGs d'appui)
	824-1-3-2-04 Etablir un accord de partenariat avec les PTFs
	824-1-3-2-05 Mettre en relation les travailleurs vulnérables identifiés aux PTFs correspondants

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES		
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES		
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail		
826-1	ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT		
826-1-1	AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL		
826-1-1-1	RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL		
826-1-1-1-01	CONSTATER L'EFFECTIVITÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES PAR LE BIAIS DES CONTRÔLES ÉTABLISSEMENTS		
826-1-1-1-02	HARMONISER LES ACTIONS DE PROMOTION DU GENRE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS		
826-1-1-1-03	REDYNAMISER LE CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT)		
826-1-1-1-04	ASSURER LA TENUE DE SÉANCES DE SENSIBILISATION DANS LES STRUCTURES DE DIALOGUE SOCIALE		
826-1-1-1-05	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT)		
826-1-1-1-06	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DU CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT)		
826-1-1-1-07	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT)		
826-1-1-1-08	RENFORCER LES TEXTES LÉGAUX SUR LA PROMOTION DU GENRE		
826-1-1-1-09	METTRE EN PLACE AU NIVEAU DES RÉGIONS LES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT)		
826-1-1-1-10	METTRE EN PLACE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT)		
826-1-1-1-11	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME D'INTERVENTION DANS L'APPLICATION DE LA LÉGISLATION SUR LES FEMMES TRAVAILLEUSES		
826-1-1-1-12	ASSURER LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS DES CRTT		
826-1-1-4	Promouvoir le dialogue social aux droits fondamentaux (INTRA)		
826-1-1-4-01	Organiser et réaliser des ateliers de formation destinés aux organisations syndicales, aux acteurs économiques et aux entreprises		
826-1-1-4-02	Effectuer des études en matière d'emploi et du travail		
826-1-2	PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT		
826-1-2-1	ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS		
826-1-2-1-01	ETABLIR LES RAPPORTS PROVISOIRES SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES ET NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR		
826-1-2-1-02	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DE LA CELLULE PERMANENTE DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS SUR LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL POUR LA COLLECTE DES DONNÉES		
826-1-2-1-03	PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ÉLABORATION ET À L'ADOPTION DES NIT AU NIVEAU DE LA CIT		
826-1-2-1-04	ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR		
826-1-2-1-05	PARTICIPER AUX SÉMINAIRES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): COMMISSION TRAVAIL ET AFFAIRES SOCIALES DE L'UNION AFRICAINE (CTAS)		
826-1-2-1-06	PARTICIPER AUX ASSISES RÉGIONALES ORGANISÉES PAR L'OIT		
826-1-2-1-07	PARTICIPER AUX COLLOQUES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): CONFÉRENCES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (GENÈVE)		
826-1-2-1-08	SOUMETTRE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES LES CONVENTIONS INTERNATIONALES PERTINENTES POUR RATIFICATION (GOUVERNEMENT ET PARLEMENT)		
826-1-3	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS		
826-1-3-1	ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES		
826-1-3-1-01	MULTIPLIER LA DISSÉMINATION ET LA DIFFUSION DES DIVERS OUTILS DE SENSIBILISATION		
826-1-3-1-02	CONCEVOIR ET VULGARISER DIVERS OUTILS DE COMMUNICATION SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS		
826-1-3-1-03	RÉALISER DES SENSIBILISATIONS DE PROXIMITÉ ET DES ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ		
826-1-3-1-04	CONSOLIDATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DU PNA		
826-1-3-1-05	EFFECTUER DES ENQUÊTES ET DES DESCENTES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES ENFANTS AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL		
826-1-3-1-06	EFFECTUER DES ÉTUDES SUR LES TYPES DE PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR		
826-1-3-1-07	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MANJARY SOA		
826-1-3-1-08	HARMONISER LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET ASSURER LA COORDINATION AVEC LES COMITÉS RÉGIONAUX		
826-1-4	PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS		
826-1-4-1	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI		
826-1-4-1-01	METTRE EN PLACE LES DISTRIBUTEURS DE PRESERVATIFS DANS LES LIEUX DE TRAVAIL		
826-1-4-1-02	FORMER LES RESPONSABLES RÉGIONAUX DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE LUTTE		
826-1-4-1-03	METTRE EN PLACE DES CENTRES DE DÉPISTAGE BIEN ÉQUIPÉ SUR LES LIEUX DE TRAVAIL		
826-1-4-1-04	FORMER LES MÉDECINS RESPONSABLES DES CENTRES MÉDICO		

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail
	826-1-4-1-05 VULGARISER LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL
826-1-4-2	SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE
	826-1-4-2-01 CONFECTIONNER DES SUPPORTS CONTENANTS LES DIFFÉRENTS TEXTES EN VIGUEURS ACTUEL
	826-1-4-2-02 DÉCENTRALISER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DE MALADIES PROFESSIONNELLES (AT / MP) DES AGENTS ELD DES MINISTÈRES ET ORGANISMES RATTACHÉS
	826-1-4-2-03 MODERNISATION ET RENFORCEMENT DE LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS
	826-1-4-2-04 ORGANISER DES ATELIERS DE FORMATION DES EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS CONCERNANT L'APPLICATION DES TEXTES SUR LA SST
	826-1-4-2-05 IDENTIFIER L'ÉQUIPE DE CONTRÔLE ET CONFECTIONNER LA FICHE D'INSPECTION
	826-1-4-2-06 MÉDIATISER LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION DE LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS PAR DES ÉMISSIONS RADIO
	826-1-4-2-07 CÉLEBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE SECURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL DU AVRIL CHAQUE ANNÉE
826-1-5	INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS
826-1-5-1	ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET LOIS SOCIALES
	826-1-5-1-01 RENFORCER LES CONTRÔLES ET INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES
	826-1-5-1-02 RENDRE OPÉRATIONNEL UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES ET DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS
	826-1-5-1-03 COORDONNER, SUPERVISER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES DIRECTIONS ET SERVICES RÉGIONAUX
	826-1-5-1-04 FORMER ET RENFORCER LES COMPÉTENCES ET LES CAPACITÉS DU PERSONNEL EN MATIÈRE DE RAPPORTAGE INFORMATISÉ
	826-1-5-1-05 RECEVOIR ET TRAITER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES
	826-1-5-1-06 RENFORCER LE SYNERGIE ET AMÉLIORER LA CULTURE DE COMPTES RENDUS
	826-1-5-1-07 CONCEVOIR UNE BASE DE DONNÉES EN LIGNE EN MATIÈRE DE TRAVAIL AINSI QUE LA LISTE DE TOUTES LES ENTREPRISES EXISTANTES DANS TOUT MADAGASCAR
	826-1-5-1-08 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES SUR LES STRUCTURES DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL
	826-1-5-1-09 DÉCORER LES RÉCIPENDAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
320	FONCTION PUBLIQUE
015	Administration et Coordination
015-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS
015-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ
015-1-1-1	L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE
015-1-1-1-01	APPUYER ET SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE EN MATIÈRE DE GESTION FINANCIÈRE
015-1-1-1-02	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DU PROGRAMME TRANSVERSAL
015-1-1-1-03	COORDONNER ET HARMONISER LES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS/SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX AINSI QUE LES ORGANISMES RATTACHÉS DU MINISTÈRE
015-1-1-2	MARCHÉS APPROUVÉS CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004
015-1-1-2-01	MENER CONVENABLEMENT LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
015-1-2	AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE
015-1-2-1	LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE
015-1-2-1-01	GÉRER LES CARRIÈRES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
015-1-2-1-02	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DE POINTAGE ÉLECTRONIQUE
015-1-2-2	OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE
015-1-2-2-01	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION ET DU SUIVI ÉVALUATION AU SEIN DU MFPRATLS
015-1-2-2-02	ASSURER LE SUIVI DE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS OPÉRATIONNELS AINSI QUE LES RAPPORTS GÉNÉRAUX DU MINISTÈRE
015-1-2-3	HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES MISSIONS DU MFPRATLS
015-1-2-3-01	MENER DES ÉTUDES ET RECHERCHE SELON LES RÉALITÉS ET BESOINS DES SERVICES PUBLICS ET SES USAGERS
015-1-2-3-02	MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE EN MATIÈRE DE FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES
015-1-2-3-03	CONCEVOIR DES PROJETS DE TEXTES ET ACTUALISER LES TEXTES OBSOLÈTES
015-1-2-3-04	VULGARISER LES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES RELATIFS À LA FONCTION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL, ET LEURS MISE À JOUR
015-1-2-4	FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE
015-1-2-4-01	ASSURER TOUTES COUVERTURES MÉDIATIQUES DU MINISTÈRE
015-1-2-5	L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE
015-1-2-5-01	METTRE EN PLACE ET EXÉCUTER L'INFORMATISATION ET LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE
015-1-2-5-02	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME NATIONAL DE L'E
015-1-2-6	COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHÉS
015-1-2-6-01	Harmoniser et superviser la gestion administrative, technique et financière des organismes rattachés
015-1-2-6-02	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources financières, matérielles et humaines des organismes rattachés
015-1-2-7	Relevés de services automatisés
015-1-2-7-01	Revalorisation du patrimoine archivistique du MFPRATLS

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES		
320	FONCTION PUBLIQUE		
128	Réforme de l'Administration		
128-1	REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ		
128-1-1	MODERNISER LE SYSTÈME DE LA GESTION DES ARCHIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE		
128-1-1-1	RELEVÉS DE SERVICES AUTOMATISÉS		
	128-1-1-1-01	REVALORISATION DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE DU MFPRATLS	
128-1-1-2	Système de gestion des archives modernisé, informatisé et fonctionnel au niveau central qu régional		
	128-1-1-2-01	Formation de personnels pour la procédure administrative	
	128-1-1-2-02	Encadement et assistance des archivistes formés pour avoir une gestion des archives efficaces dans les 22 régions	
128-1-1-3	Collaboration et participation active des acteurs de Réforme		
	128-1-1-3-01	Organiser des ateliers regroupant les points focaux des chantiers de Réforme dans chaque ministère	
	128-1-1-3-02	Chantiers de Réforme efficace, efficaces et performants	
	128-1-1-3-03	Renforcer le système de contrôle et de suivi-évaluation de projets de Réforme	
128-1-2	COORDONNER LES PROJETS DE RÉFORMES DE TOUS LES MINISTÈRES ET LES INSTITUTIONS		
128-1-2-1	PROJETS CONTRIBUANT AUX OBJECTIFS DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION ET REPERTORIÉS AU NIVEAU DU COS PRA		
	128-1-2-1-01	COLLECTER TOUS LES CADRES JURIDIQUES ET PROJETS DE LA RÉFORME	
	128-1-2-1-02	INTRODUIRE LES PROJETS DE RÉFORME DU MFPRATLS	
	128-1-2-1-03	ETABLIR DES TERMES DE RÉFÉRENCE DU CONSULTANT SUR LE SYSTÈME DE CAPITALISATION INFORMATISÉ DES PROJETS DE RÉFORMES	
	128-1-2-1-04	APPUI À LA COORDINATION DES PROJETS DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF DE RECRUTEMENT	
128-1-3	CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ÉTAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGÉTAIRE		
128-1-3-1	RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES		
	128-1-3-1-01	FACILITER L'IDENTIFICATION DES TEXTES NECESSITANT DE MISE À JOUR VUE LE CONCEPT DE RÉFORMES	
	128-1-3-1-02	APPUI À LA COORDINATION DES PROJETS DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF DE RECRUTEMENT	
	128-1-3-1-03	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE RECRUTEMENTS DES AGENTS NON ENCADRÉS AFIN D'ARRÊTER LA LISTE DÉFINITIVE DES AGENTS NON ENCADRÉS	
128-1-4	CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC		
128-1-4-1	ACCESSIBILITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ÉTAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES		
	128-1-4-1-01	ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SUIVI SUR L'AMÉLIORATION DES TRAITEMENTS DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS	
	128-1-4-1-02	ASSURER LE RECENSEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DES AFFAIRES COURANTS	
	128-1-4-1-03	RENOUVELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE AU SEIN DES MINISTÈRES	
	128-1-4-1-04	FAVORISER LA MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL PAR ÉTAGE POUR CHAQUE MINISTÈRE	
	128-1-4-1-05	ASSURER LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS	
128-1-5	ASSURER LA RÉGULATION ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC		
128-1-5-1	REPROFILAGE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ÉTAT		
	128-1-5-1-02	ELABORER UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DU RÉFÉRENTIEL EMPLOI	
	128-1-5-1-04	SENSIBILISER LES AGENTS DE L'ÉTAT SUR LA NÉCESSITÉ DES RÉFORMES	
	128-1-5-1-05	ASSURER L'ADHÉSION, LA MOTIVATION ET L'APPROPRIATION DE LA RÉFORME PAR LES AGENTS DE L'ÉTAT	
128-1-6	ASSURER LE PILOTAGE DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE		
128-1-6-1	PILOTAGE DES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION ASSURÉ		
	128-1-6-1-01	EFFECTUER DES ÉTUDES ET METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	
	128-1-6-1-02	AMÉLIORER LA COORDINATION DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL POUR LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION	
	128-1-6-1-03	CONCEVOIR ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	
	128-1-6-1-04	Renforcement des capacités matérielles et humaines sur la réforme de l'Administration Publique	
128-1-7	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT		
128-1-7-1	LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ÉTAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLES DANS UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTAT PLUS SAINES		
	128-1-7-1-01	APPUI À LA MISE EN PLACE DU FICHER UNIQUE ET À L'OPÉRATIONNALISATION DE LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEEC) AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE MALAGASY	
128-1-8	PROMOUVOIR L'E-ADMINISTRATION SUR LA DISTRIBUTION DES ÉQUIVALENCES ET LA		

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

320 FONCTION PUBLIQUE

128 Réforme de l'Administration

BANCARISATION DES SALAIRES DES AGENTS DE L'ETAT

128-1-8-1 PRODUCTION D'OUTILS COLLABORATIFS AUTHENTIFIÉS ET SECURISÉS

128-1-8-1-01 PRODUIRE UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE, NORMES TECHNIQUES, AUTHENTIFICATION, SÉCURITÉ DES OUTILS COLLABORATIFS ET PRIORISER LES INTERVENTIONS

128-1-8-1-02 CONCEVOIR ET VALIDER LA POLITIQUE E

128-1-8-1-03 TRANSITION VERS LE PORTAIL ADMINISTRATION NUMÉRIQUE SÉCURISÉ

128-1-8-1-04 RÉALISER DES SÉANCES DE PLAIDOYERS AU NIVEAU DES BAILLEURS ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (CENTRAL , RÉGIONAL ET PPP)

128-1-8-1-05 CONCEVOIR , TESTER ET PARAMETRER LES OUTILS COLLABORATIFS

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES		
320	FONCTION PUBLIQUE		
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public		
131-1	MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.		
131-1-1	ASSURER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA RENDRE PLUS PERFORMANTE		
131-1-1-1	SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES		
	131-1-1-1-01	PILOTER, COORDONNER, SUIVRE ET ÉVALUER TOUTES LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE	
	131-1-1-1-02	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE	
	131-1-1-1-03	TRAITER LES DEMANDES D'ATTRIBUTION DE BONIFICATION À TITRE EXCEPTIONNEL	
	131-1-1-1-04	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DES STRUCTURES RESPONSABLES DE LA GESTION DE LA FOP	
	131-1-1-1-05	ASSURER ANNUELLEMENT LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE AFRICAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE	
	131-1-1-1-06	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS EN RELATION AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX	
131-1-2	PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE ET RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE		
131-1-2-1	RÈGLES DÉONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ETAT ET SYSTÈME DISCIPLINAIRE EFFICACE		
	131-1-2-1-01	TENIR DES SÉANCES DE FORMATION ET D'INFORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE	
	131-1-2-1-02	VULGARISER LE CODE DE DÉONTOLOGIE ET DE BONNE CONDUITE DES AGENTS DE L'ETAT	
	131-1-2-1-03	TRAITER LES DOSSIERS DISCIPLINAIRES DES AGENTS DE L'ETAT ET TENIR DES AUDIENCES DU CONSEIL DE DISCIPLINE	
	131-1-2-1-04	TENIR DES SÉANCES D'INFORMATION SUR LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE	
131-1-3	MODERNISER LE SYSTÈME DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT		
131-1-3-1	SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS		
	131-1-3-1-01	CONTRIBUER AUX MISES À JOUR DES NORMES RÉGISSANT LA GESTION ADMINISTRATIVE DES AGENTS DE L'ETAT	
	131-1-3-1-02	CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE PHASE I	
	131-1-3-1-03	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS CENTRAUX ET REGIONAUX RELATIVE À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT	
	131-1-3-1-04	TENIR LA CONFÉRENCE DES GESTIONNAIRES DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT AU NIVEAU NATIONAL	
	131-1-3-1-05	TRAITER SYSTÉMATIQUEMENT LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT	
131-1-4	PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT		
131-1-4-1	CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ETAT RENFORCÉES		
	131-1-4-1-02	APPUYER LES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS DANS L'IDENTIFICATION DE LEURS BESOINS EN FORMATION	
	131-1-4-1-03	APPUYER LES MINISTÈRES DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES SECTORIELLES DE FORMATION ET DANS LEUR VALIDATION	
	131-1-4-1-04	ASSURER LA COLLABORATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION	
	131-1-4-1-06	PARTICIPER AUX RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES APPRÉCIATIONS DES STAGES (CAS) ET DE LA CONABEX	
	131-1-4-1-08	GÉRER LES OFFRES DE FORMATION	
131-1-4-2	RECRUTEMENT DES AGENTS DE L'ETAT ASSAINIS		
	131-1-4-2-01	ASSURER LE CONTRÔLE A PRIORI ET A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES	
	131-1-4-2-02	Mettre à jour et vulgariser les textes ainsi que le manuel de procédures régissant les concours administratifs	
	131-1-4-2-03	Mettre à jour le Logiciel de gestion des concours administratifs	
	131-1-4-2-04	Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs	
131-1-4-3	EQUIVALENCE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT HIÉRARCHIQUE DES FONCTIONNAIRES		
	131-1-4-3-01	Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS	
	131-1-4-3-02	Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés	
	131-1-4-3-03	Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres	
	131-1-4-3-04	Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS	
131-1-5	GARANTIR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ETAT (ENAM)		
131-1-5-1	QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS ET CAPACITÉ DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE PROGRAMME DE FORMATION ORGANISÉ SUIVANT LE RECADRAGE PÉDAGOGIQUE		
	131-1-5-1-01	Mettre en application la nouvelle organisation	
	131-1-5-1-02	Assurer la qualité de formation initiale et continue des cadres supérieurs des organismes publics et privés	
	131-1-5-1-03	Développer les relations avec les partenaires	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

320 FONCTION PUBLIQUE

131 Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public

131-1-6 Renforcer la réforme de l'Administration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA)

131-1-6-1 Réforme de l'Administration effective

131-1-6-1-01 A.Recruter des élèves fonctionnaires dans la formation initiale

131-1-6-1-02 A.Renforcer les compétences des agents de l'Etat en formation continue

131-1-6-1-03 A.Appuyer l'encadrement des élèves

131-1-6-1-04 .Appliquer le nouveau système de gestion de finances publiques

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
330	EMPLOI
607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent
607-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT ET PRODUCTIF
607-1-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC
607-1-1-1	PARTENARIATS ENTRE LE MEETFP ET LES ACTEURS PRIVÉS CONCLUS INTENSIFIÉS ET
607-1-1-1-01	RÉGULATION ET RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS DE L'EMPLOI DANS TOUT LE PAYS POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL
607-1-1-1-02	INITIER DES ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES ENTRE LES SERVICES PUBLICS RÉGIONAUX D'EMPLOI
607-1-1-1-03	METTRE EN RÉSEAU LES SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS DE L'EMPLOI
607-1-1-1-04	PARTICIPER À LA MISE EN PLACE ET À L'OPÉRATIONNALISATION DU DISPOSITIF DE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, AU PRÉ EMPLOI ET APPUI À LA FORMALISATION DES TPE ET MPE
607-1-1-1-05	CRÉER UN ESPACE DE CONCERTATION PÉRIODIQUE ENTRE L'ÉTAT, LE SECTEUR PRIVÉ ET LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES (ASSOCIATION, ONG, OSC,...)
607-1-1-1-06	RÉPERTORIER, ACTUALISER ET DIFFUSER LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'INTERMÉDIATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL
607-1-1-1-07	POURSUIVRE LE RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS DE L'EMPLOI ET LA MISE EN PLACE DU SYSTÈME RÉGIONAL D'INFORMATION POUR L'EMPLOI (SRIE) AU NIVEAU DES RÉGIONS
607-1-1-1-08	METTRE EN ŒUVRE ET SUIVRE LE VOLET EMPLOI DE LA PNEFP
607-1-1-1-09	PROMOTION DE L'EMPLOI DÉCENT ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
607-1-3	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO
607-1-3-1	PRODUCTIVITÉ DES ACTIFS OCCUPÉS AMÉLIORÉE ET ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE VALORISÉS
607-1-3-1-01	SENSIBILISER ET FORMER LES ENTREPRISES SUR LA CULTURE DE LA FORMATION CONTINUE ET LA PRÉVISION DES BESOINS EN EMPLOIS ET COMPÉTENCES
607-1-3-1-02	ORGANISER DES SESSIONS DE FORMATION (PERFECTIONNEMENT)
607-1-3-1-03	ORGANISER UNE SESSION DE FORMATION CONTINUE QUALIFIANTE
607-1-3-1-04	METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF VAE
607-1-3-2	JEUNES QUALIFIÉS/CHÔMEURS FORMÉS, INSÉRÉS ET ACCOMPAGNÉS
607-1-3-2-01	FORMER LES JEUNES SUR LE MONTAGE DE PROJET COMMUNAUTAIRE
607-1-3-2-02	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET L'INNOVATION INITIÉ PAR LES MPME
607-1-3-2-03	FORMER LES JEUNES SUR LES TECHNIQUES DE RECHERCHE DE PARTENARIAT
607-1-3-2-04	PROMOUVOIR L'AUTO-EMPLOI À TRAVERS UN APPUI À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS ET À LA CRÉATION DE MICRO ET PETITES ENTREPRISES
607-1-3-2-05	OFFRIR DES SERVICES D'ACCUEIL, D'ORIENTATION ET DE SUIVI EN APPRENTISSAGE, ALTERNANCE, STAGE, AUTO-EMPLOI, EN INTÉGRANT LA PROMOTION DES NORMES DE TRAVAIL
607-1-3-2-06	APPUYER LES JEUNES ET SANS EMPLOIS À L'INSERTION ET À LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE (FORMATION AXÉE SUR LES TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI)
607-1-3-2-07	FORMER LES CTD, LES SERVICES RÉGIONAUX ET LES ENTREPRISES SUR L'APPROCHE HIMO STRUCTURÉE
607-1-3-3	JEUNES DESCOLARISÉS ET GROUPES VULNÉRABLES DEVENUS ENTREPRENEURS QUALIFIÉS ET PROFESSIONNELS
607-1-3-3-01	ACCOMPAGNER LES INITIATIVES D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (SÉCURITÉ SOCIALE, SANTÉ AU TRAVAIL)
607-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UN MODÈLE DE GUICHET UNIQUE DE FORMALISATION (CAMPAGNE DE SENSIBILISATION, ENREGISTREMENT, FISCALITÉ, SÉCURITÉ SOCIALE) DE 12 MOIS DANS LES RÉGIONS PRIORITAIRES, ANALAMANGA, ATSIANANA, DIANA
607-1-3-3-03	APPUYER LA FORMALISATION DES AUTO-ENTREPRENEURS TRADITIONNELS
607-1-3-3-04	ETENDRE LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE AUX GROUPES VULNÉRABLES
607-1-3-3-05	DOCUMENTER LES ACTIVITÉS MENÉES SUR LA TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE FORMELLE, AFIN D'EN RESSORTIR LES PRATIQUES RÉUSSIES ET ADAPTÉES
607-1-3-3-06	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES OFFRES DE PRESTATIONS SOCIALES POUR LES PETITS PRODUCTEURS RURAUX
607-1-3-3-07	PLAIDOYER AUPRÈS DES PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PETITS MÉTIERS URBAINS ET DES EMPLOIS RURAUX
607-1-3-3-08	SUIVRE ET APPUYER L'AVANCEMENT DU PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE COUVERTURE SOCIALE POUR LES TRAVAILLEURS RURAUX INITIÉ PAR LA CNAPS
607-1-3-3-09	METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE PRESTATAIRES DE SERVICES ACCRÉDITÉS POUR L'APPUI À L'AUTO-EMPLOI DES GROUPES CIBLE
607-1-3-5	Informations sur le MT disponible
607-1-3-5-01	Collecter les offres et demandes de Travail
607-1-3-5-02	Analyser et diagnostiquer la situation du MT
607-1-3-5-03	Fournir des données statistiques sur le marché du travail
607-1-3-5-04	Délivrer les attestations de chômages
607-1-3-5-05	Collecter les fiches de renseignements périodiques
607-1-3-6	METTRE EN RELATION LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES OFFRES D'EMPLOI RECUES
607-1-3-6-01	Sensibiliser et Formaliser les agences de placements
607-1-3-6-02	Renforcer la capacité des agences de placement

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

330 EMPLOI

607 Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent

607-1-3-6-03 *Suivre et contrôler les activités des agences de placement*

607-1-3-6-04 *Placer et mettre en relation les offres et demandes d'emploi reçues*

607-1-3-6-05 *Identifier les secteurs prioritaires et analyser les forces et faiblesses du secteur*

607-1-3-6-06 *Collecter les déclarations d'établissement*

607-1-4 **METTRE EN RELATION LE MONDE PROFESSIONNEL ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL**

607-1-4-1 **Informations nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et diffusées (ONEF)**

607-1-4-1-01 *Coordonner les activités relatives à la mise en place, au bon fonctionnement et à la pérennisation du système d'information pour l'emploi et le marché du travail dans le pays*

607-1-4-1-02 *Traiter les données pertinentes susceptibles d'alimenter régulièrement ce système d'information pour l'emploi et le marché du travail*

607-1-4-1-03 *Diffuser régulièrement les informations sur la situation de l'emploi et le marché du travail*

607-1-4-1-04 *Développer tout type de partenariat, notamment public-privé visant la promotion de l'emploi*

607-1-4-1-05 *Eriger et gérer la base de données et mettre en place un serveur pour stocker les informations sur l'emploi*

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
32	MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES					
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES					
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail					
824-1	CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT					
824-1-1	INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES					
824-1-1-1	MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES EFFECTIF					
824-1-1-1-R1	Pourcentage des activités informelles recensées transformées en activités formelles	%	53	53	60	73
824-1-1-2	VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE					
824-1-1-2-R1	Augmentation de travailleurs en relation avec les entités oeuvrant sur la promotion du travail décent	%	27	27	27	20
824-1-2	RENFORCER LA GESTION DE LA MIGRATION NATIONALE ET TRANSNATIONALE LIÉE AU TRAVAIL					
824-1-2-1	TRAVAILLEURS DÉPLACÉS PROTÉGÉS CONTRE LE NON RESPECT DE LEURS DROITS					
824-1-2-1-R1	Pourcentage des travailleurs déplacés enregistrés au sein de la Direction protégés	%	30	30	40	50
824-1-2-2	ENTRÉE ET SORTIE DES TRAVAILLEURS DÉPLACÉS RÉGULARISÉES ET CONTROLÉES					
824-1-2-2-R1	Nombre de Permis et Contrat de travail des travailleurs déplacés régularisés	<i>NOMBRE</i>	9300	9300	9400	9500
824-1-2-2-R2	Nombre de contrôles effectués	<i>NOMBRE</i>	18	18	20	22
824-1-2-3	INFORMATIONS SUR LE PROFIL MIGRATOIRE À MADAGASCAR ET SUR LE MONDE DU TRAVAIL PUBLIÉS					
824-1-2-3-R1	Nombre de publications annuelles effectuées	<i>NOMBRE</i>	1	1	2	3
824-1-2-4	Suivi des activités des bureaux de placement privés national et/ou transnational effectué					
824-1-2-4-R1	Taux de suivi effectué	%	-	10	60	80
824-1-3	ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019					
824-1-3-1	SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015					
824-1-3-1-R1	Taux de participation des entités concernées par le PPTD	%	100	100	0	0
824-1-3-2	PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSURÉE					
824-1-3-2-R1	Pourcentage des travailleurs recensés bénéficiant de promotion sociale	%	63	63	69	84

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES						
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES						
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail						
826-1	ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT						
826-1-1	AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL						
826-1-1-1	RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL						
	826-1-1-1-R1	Nombre de structures rédynamisées et mises en place	NOMBRE	12	12	16	22
826-1-1-4	Promouvoir le dialogue social aux droits fondamentaux (INTRA)						
	826-1-1-4-R1	Nombre des travailleurs formés	NOMBRE	270	270	360	360
826-1-2	PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT						
826-1-2-1	ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS						
	826-1-2-1-R1	Pourcentage d'engagements respectés	%	100	100	100	100
826-1-3	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS						
826-1-3-1	ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES						
	826-1-3-1-R1	Pourcentage d'atteinte des objectifs du PNA	%	10	10	10	10
826-1-4	PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS						
826-1-4-1	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI						
	826-1-4-1-R1	pourcentage des entreprises, Ministère et Institution, Association et ONG possédant un Plan d'Action de Lutte	%	25	25	25	25
826-1-4-2	SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE						
	826-1-4-2-R1	Taux de couverture de la sécurité sociale	%	25	25	35	50
826-1-5	INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS						
826-1-5-1	ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET LOIS SOCIALES						
	826-1-5-1-R1	Taux de disponibilité et d'accès à l'information en matière du travail et lois sociales	%	100	100	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES					
320	FONCTION PUBLIQUE					
015	Administration et Coordination					
015-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS					
015-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITE					
015-1-1-1	L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE					
015-1-1-1-R1	Nombre de régions ayant accès aux services de la Fonction Publique , du Travail et des Lois Sociales	NOMBRE	23	23	23	23
015-1-1-2	MARCHÉS APPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004					
015-1-1-2-R1	Taux de marchés approuvées	%	100	100	100	100
015-1-2	AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE					
015-1-2-1	LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE					
015-1-2-1-R1	Taux des dossiers traités à temps	%	90	90	100	100
015-1-2-2	OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE					
015-1-2-2-R1	Nombre de départements bénéficiant le renforcement de capacité en matière de planification	NOMBRE	3	3	3	3
015-1-2-3	HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES MISSIONS DU MFPRATLS					
015-1-2-3-R1	Taux des textes harmonisés	%	100	100	100	100
015-1-2-4	FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE					
015-1-2-4-R1	Taux de médiatisation de toutes les événements survenus au sein du MFPTLS	%	85	85	90	90
015-1-2-5	L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE					
015-1-2-5-R1	taux d'accessibilité à l' information du Ministère	%	75	75	80	80
015-1-2-6	COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHES					
015-1-2-6-R1	GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHES COORDONNEES	%	100	100	100	100
015-1-2-7	Relevés de services automatisés					
015-1-2-7-R1	nombre des actes codifiés et numérisés	NOMBRE	-	15000	20000	25000

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES						
320	FONCTION PUBLIQUE						
128	Réforme de l'Administration						
128-1	REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ						
128-1-1	MODERNISER LE SYSTÈME DE LA GESTION DES ARCHIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE						
128-1-1-1	RELEVÉS DE SERVICES AUTOMATISÉS						
	128-1-1-1-R1	nombre des actes codifiés et numérisés	NOMBRE	15000	0	0	0
128-1-1-2	Système de gestion des archives modernisé, informatisé et fonctionnel au niveau central qu régional						
	128-1-1-2-R1	Nombre de region impliqué	NOMBRE	3	0	0	0
128-1-1-3	Collaboration et participation active des acteurs de Réforme						
	128-1-1-3-R1	Nombre des ministère et institutions participant à la structure interministérielle	NOMBRE	20	-	-	-
128-1-2	COORDONNER LES PROJETS DE RÉFORMES DE TOUS LES MINISTÈRES ET LES INSTITUTIONS						
128-1-2-1	PROJETS CONTRIBUANT AUX OBJECTIFS DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION ET REPERTORIÉS AU NIVEAU DU COS PREA						
	128-1-2-1-R1	Taux de projets contribuant à la simplification des procédures et Zero papier	%	75	0	0	0
128-1-3	CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE						
128-1-3-1	RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES						
	128-1-3-1-R1	Ratio entre recrutement des agents non encadres recrutes dans les normes et effectif des demandes d'emplois EFA	%	3	0	0	0
	128-1-3-1-R2	Outil et cadre juridique relatifs aux contrôles administratifs de recrutement	%	-	100	0	0
128-1-4	CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC						
128-1-4-1	ACCESSIBILITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES						
	128-1-4-1-R1	Taux de procédure disponible selon le type de service	%	20	20	20	20
128-1-5	ASSURER LA RÉGULATION ET NORMALISATION DU SERVICE PUBLIC						
128-1-5-1	REPROFILAGE QUALITATIF DES AGENTS DE L'ETAT						
	128-1-5-1-R1	Nombre de Ministère pilote ayant réalisé le reprofilage qualitatif des agents de l'Etat	NOMBRE	0	0	1	1
128-1-6	ASSURER LE PILOTAGE DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE						
128-1-6-1	PILOTAGE DES OPÉRATIONS INTERMINISTÉRIELLES EN MATIÈRE DE REFORME DE L'ADMINISTRATION ASSURÉ						
	128-1-6-1-R1	nombre de réunion relatif au pilotage et management de la réforme de l'administration publique effectué	NOMBRE	2	0	0	0
128-1-7	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT						
128-1-7-1	LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS SAIN						
	128-1-7-1-R1	taux d'intégration des données relatives aux agents de l'Etat dans un système informatisé	%	75	20	20	10
128-1-8	PROMOUVOIR L'E-ADMINISTRATION SUR LA DISTRIBUTION DES EQUIVALENCES ET LA BANCARISATION DES SALAIRES DES AGENTS DE L'ETAT						
128-1-8-1	PRODUCTION D'OUTILS COLLABORATIFS AUTHENTIFIÉS ET SECURISÉS						
	128-1-8-1-R1	Nombre d'outils collaboratifs produits selon les 6 thèmes de la dématérialisation et interopérabilité	NOMBRE	6	0	0	0

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES						
320	FONCTION PUBLIQUE						
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public						
131-1	MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.						
131-1-1	ASSURER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA RENDRE PLUS PERFORMANTE						
131-1-1-1	SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES						
	131-1-1-1-R1	Nombre d'ateliers impliquant les syndicats et les DRH tenus	NOMBRE	5	5	6	7
	131-1-1-1-R2	Nombre des actions menées dans le cadre de la vulgarisation et de la visibilité de la réalisation de la PNFOP	NOMBRE	5	5	7	9
131-1-2	PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE ET RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE						
131-1-2-1	RÈGLES DÉONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ETAT ET SYSTÈME DISCIPLINAIRE EFFICACE						
	131-1-2-1-R1	Taux de codes distribués par rapport au nombre des agents de l'Etat	%	35	35	45	55
	131-1-2-1-R2	Efectif des agents jugés par le Codis	NOMBRE	55	55	50	45
131-1-3	MODERNISER LE SYSTÈME DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT						
131-1-3-1	SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS						
	131-1-3-1-R1	Taux de mise en place d'une base de données fiable	%	25	25	25	10
	131-1-3-1-R2	Nombre des dossiers traités	NOMBRE	20000	20000	20000	20000
131-1-4	PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT						
131-1-4-1	CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ETAT RENFORCÉES						
	131-1-4-1-R1	Taux d'agents bénéficiant d'un renforcement de compétences	%	30	30	40	50
131-1-4-2	RECRUTEMENT DES AGENTS DE L'ETAT ASSAINIS						
	131-1-4-2-R1	Taux d'incohérences identifiées	%	30	30	40	50
	131-1-4-2-R2	Taux d'agent de l'Etat bénéficiant de renforcement des capacités	%	15	15	20	25
131-1-4-3	EQUIVALENCE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT HIÉRARCHIQUE DES FONCTIONNAIRES						
	131-1-4-3-R1	Taux d'incohérences identifiées	%	12	12	13	14
131-1-5	GARANTIR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DE L'ETAT (ENAM)						
131-1-5-1	QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET CAPACITE DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE PROGRAMME DE FORMATION ORGANISE SUIVANT LE RECADRAGE PEDAGOGIQUE						
	131-1-5-1-R1	Formation suivant les normes appropriées par les agents de l'Etat	%	95	95	100	100
131-1-6	Renforcer la réforme de l'Administration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA)						
131-1-6-1	Réforme de l'Administration effective						
	131-1-6-1-R1	Nombre des agents formés	NOMBRE	1300	1300	1300	1300

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES					
330	EMPLOI					
607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent					
607-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DECENT ET PRODUCTIF					
607-1-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC					
607-1-1-1	PARTENARIATS ENTRE LE MEETFP ET LES ACTEURS PRIVÉS CONCLUS INTENSIFIÉS ET					
607-1-1-1-R1	ACCORDS SIGNÉS	NOMBRE	5	5	8	8
607-1-3	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO					
607-1-3-1	PRODUCTIVITÉ DES ACTIFS OCCUPÉS AMÉLIORÉE ET ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE VALORISÉS					
607-1-3-1-R1	NOMBRE D'ACTIF CIBLÉS	NOMBRE	4200	4200	5300	6600
607-1-3-2	JEUNES QUALIFIÉS/CHÔMEURS FORMÉS, INSÉRÉS ET ACCOMPAGNÉS					
607-1-3-2-R1	NOMBRE DES JEUNES CHOMEURS QUALIFIÉS À UN EMPLOI POTENTIEL	NOMBRE	850	850	1500	2000
607-1-3-3	JEUNES DESCOLARISÉS ET GROUPES VULNÉRABLES DEVENUS ENTREPRENEURS QUALIFIÉS ET PROFESSIONNELS					
607-1-3-3-R1	NOMBRE DES JEUNES DESCOLARISÉS ET VUNERABLES QUALIFIÉS À L'ENTREPREUNARIAT	NOMBRE	150	150	175	200
607-1-3-5	Informations sur le MT disponible					
607-1-3-5-R1	Information sur le marché du travail disponible	%	100	100	100	100
607-1-3-6	METTRE EN RELATION LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES OFFRS D'EMPLOI RECUES					
607-1-3-6-R1	NOMBRE DE MISE EN RELATION EFFECTUEE	NOMBRE	300	300	350	400
607-1-4	METTRE EN RELATION LE MONDE PROFESSIONNEL ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL					
607-1-4-1	Informations nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et diffusées (ONEF)					
607-1-4-1-R1	Système de bases de données opérationnel et à jour	%	50	50	75	100

84 - MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
028	Administration et Coordination		
028-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
028-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
028-1-1-1	PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE		
028-1-1-1-01	GÉRER LES PASSATIONS DES MARCHÉS PUBLICS		
028-1-1-1-02	ETABLIR CHAQUE ANNÉE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE		
028-1-1-1-03	ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS, LOISIRS, CULTURELS UNIVERSITAIRES		
028-1-1-1-04	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
028-1-1-1-05	PAYER À TEMPS LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES ; SALAIRE PAT ; ETC.)		
028-1-1-1-06	ENVOYER ET RAPATRIER LES ETUDIANTS BENEFICIAIRES DE BOURSES A L'ETRANGER		
028-1-1-1-07	AMELIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
028-1-1-1-08	AUGMENTER LA CAPACITE ET LA COUVERTURE EN RESEAU DES UNIVERSITES ET IST		
028-1-1-1-10	ORGANISER LA CONFERENCE DES PRESIDENTS DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (COPRIES)		
028-1-1-1-11	RECRUTER LA RELEVÉ DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
028-1-1-1-12	RENFORCER LA CAPACITE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
028-1-1-1-13	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES		
028-1-1-2	SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ		
028-1-1-2-01	AUGMENTER LA CAPACITÉ ET LA COUVERTURE EN RÉSEAU DES UNIVERSITÉS ET IST		
028-1-1-2-02	RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
028-1-1-3	RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES		
028-1-1-3-01	ENVOYER ET RAPATRIER LES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES À L'ÉTRANGER		
028-1-1-3-02	AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTÈME D'ESR		
028-1-1-3-03	ETABLIR CHAQUE ANNEE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE		
028-1-1-3-04	PAYER A TEMPS LES DPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES, HEURS COMPLEMENTAIRES, SALAIRES PAT ET AUTRES)		
028-1-2	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
028-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER		
028-1-2-1-01	RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES DES TIERS		
028-1-2-1-02	ORGANISER LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES ETABLISSEMENTS D'ESR (COPRIES)		
028-1-2-1-03	METTRE A JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
028-1-2-2	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ		
028-1-2-2-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE L'ESR		
028-1-2-2-02	METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
028-1-2-3	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL		

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
310	Enseignement Supérieur
310-1	CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-1	ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-1-1	OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL
310-1-1-1-01	ETUDIER L'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES
310-1-1-1-02	RÉVISER ET METTRE À JOUR PÉRIODIQUEMENT LES CURRICULA
310-1-1-1-03	RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-1-1-04	ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL
310-1-2	ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE
310-1-2-1	EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD
310-1-2-1-01	ACCOMPAGNER LES INSTITUTS PRIVÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME LMD
310-1-2-1-02	ETUDIER LES DOSSIERS D'HABILITATION DES OFFRES DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES SCIENCES DE LA SANTÉ
310-1-2-1-03	ACCREDITER LES ETABLISSEMENTS DONT LES OFFRES DE FORMATIONS SONT HABILITÉES
310-1-2-1-04	HABILITER LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-2-1-05	PERENNISATION DES ECOLES DOCTORALES
310-1-2-1-06	CONSOLIDATION DU FONDEMENT DU SYSTEME LMD
310-1-2-1-11	PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
310-1-2-1-12	MISE EN PLACE DU RESEAU NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE : INFRASTRUCTURE ET CONTENU DU PROJET IRENALA
310-1-2-1-13	CREATION, REHABILITATION, EQUIPEMENTS DES LABORATOIRES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE
310-1-2-1-14	MISE EN PLACE DE L'UNIVERSITE NUMERIQUE DE MADAGASCAR-UNIM
310-1-2-2	ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS
310-1-2-2-01	DÉVELOPPER LES OFFRES DE FORMATIONS REPRÉSENTANT LE PLUS GRAND NOMBRE D'EMPLOI
310-1-2-2-02	ORGANISER LA RÉUNION DE LA CNURS
310-1-2-2-03	PROMOUVOIR LES ENSEIGNANTS
310-1-2-2-04	FORMER ET/OU RECYCLER LES ENSEIGNANTS
310-1-2-3	CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES
310-1-2-3-01	PROMOUVOIR LA FORMATION À DISTANCE
310-1-2-3-02	ORGANISER LES CONCOURS ET SÉLECTIONS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE UNIVERSITAIRE
310-1-2-3-03	ORGANISER LES EXAMENS NATIONAUX (BACCALURÉAT ET CONCOURS DES PARAMÉDICAUX)
310-1-2-3-04	PÉRENNISER LES ÉCOLES DOCTORALES
310-1-2-3-07	ORGANISER LES EXAMEN NATIONAUX (BACCALAUREAT)
310-1-2-3-08	PERENNISER LES ECOLES DOCTORALES
310-1-2-3-09	CONSTRUCTION/ REHABILITATION/EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES UNIVERSITAIRES ET DES CNR
310-1-2-3-10	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES UNIVERSITAIRES
310-1-2-3-11	MODERNISATION ET STANDARDISATION DES INFRASTRUCTURES DES UNIVERSITES ET IST
310-1-2-3-12	REHABILITATION DES LOCAUX POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROCESSUS D'ACCREDITATION ET D'ASSURANCE QUALITE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE
050	Administration et Coordination
050-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
050-1-1	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
050-1-1-1	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ
	<i>050-1-1-1-01 RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA (PBZT)</i>
	<i>050-1-1-1-02 PROMOUVOIR LA MUTUALISATION DES RESSOURCES DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET DES ECOLES DOCTORALES (ED)</i>
	<i>050-1-1-1-03 RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</i>
	<i>050-1-1-1-04 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À SQUARE KILOMETER ARRAY (SKA)</i>
	<i>050-1-1-1-05 AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA NANOTECHNOLOGIE</i>
	<i>050-1-1-1-06 METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</i>
	<i>050-1-1-1-07 RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES</i>
	<i>050-1-1-1-08 ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCÉDURE CORRESPONDANT</i>
	<i>050-1-1-1-09 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À LA TÉLÉDÉTECTION</i>
	<i>050-1-1-1-10 PILOTER, PLANNIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</i>
	<i>050-1-1-1-11 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES</i>
	<i>050-1-1-1-12 RECRUTER LA RELEVÉ DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</i>
	<i>050-1-1-1-13 RENFORCER LA CAPACITE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE</i>
050-1-2	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
050-1-2-1	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
	<i>050-1-2-1-01 AMELIORER LA COMMUNICATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE
311	Recherche Scientifique
311-1	METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE
311-1-1	METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)
311-1-1-1	PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ
	<i>311-1-1-1-01 MISE EN PLACE DU FONDS COMPETITIFS</i>
311-1-2	VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION
311-1-2-1	PARTENARIAT DÉVELOPPÉ
	<i>311-1-2-1-01 ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCEDURE CORRESPONDANT</i>
311-1-2-2	RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS
	<i>311-1-2-2-01 RECHERCHE ET REPEULEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA</i>
	<i>311-1-2-2-02 METTRE A JOUR PERIODIQUEMENT LES 4 PLANS DIRECTEUR DE LA RECHERCHE</i>
	<i>311-1-2-2-03 METTRE A JOUR LES BASES DE DONNEES: TABLEAU DE BORD DE LA RECHERCHE, ANNUAIRES DES CHERCHEURS ET DES ECOLES DOCTORALES</i>
	<i>311-1-2-2-04 VALORISATION DES RESULTATS DE RECHERCHE</i>

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR						
028	Administration et Coordination						
028-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
028-1-1	ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
028-1-1-1	PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE						
	028-1-1-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES HORS SOLDE	POURCENTAGE	15	15	20	20
	028-1-1-1-R2	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES HORS SOLDE EN POURCENTAGE	%	-	20	25	30
028-1-1-2	SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ						
	028-1-1-2-R1	NOMBRE DE SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL	NOMBRE/AN	4	4	5	5
028-1-1-3	RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES						
	028-1-1-3-R1	NOMBRE DE GRÈVE ET MENACES DE GRÈVE PAR UNIVERSITÉ RÉDUITES	NOMBRE	1	1	1	1
028-1-2	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR						
028-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER						
	028-1-2-1-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	14	14	16	16
028-1-2-2	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ						
	028-1-2-2-R1	DELAI DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	HEURES	48	48	48	48
028-1-2-3	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL						
	028-1-2-3-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	(%)	97	97	97	97

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					
310	Enseignement Supérieur					
310-1	CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
310-1-1	ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
310-1-1-1	OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL					
310-1-1-1-R1	DÉLAI ENTRE OBTENTION DU POURCENTAGE DIPLOME ETEMBAUCHE/NOMBRE DE PÔLE STAGE AND JOB ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE/NOMBRE D'ATELIERS SUR L'ENTREPRENARIAT ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE	POURCENTAGE	15	15	20	20
310-1-2	ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE					
310-1-2-1	EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD					
310-1-2-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	97	97	97	97
310-1-2-2	ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS					
310-1-2-2-R1	NOMBRE DE RELÈVE ENSEIGNANT RECRUTÉ ET OPÉRATIONNEL	NOMBRE	230	230	240	250
310-1-2-3	CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES					
310-1-2-3-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	14	14	16	16

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050	Administration et Coordination						
050-1	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050-1-1	AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050-1-1-1	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ						
	050-1-1-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	97	97	97	97
050-1-2	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
050-1-2-1	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
	050-1-2-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES HORS SOLDE EN POURCENTAGE	%	-	5	7	8

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
311	Recherche Scientifique					
311-1	METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE					
311-1-1	METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)					
311-1-1-1	PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ					
311-1-1-1-R1	TAUX D'ACCÈS À L'INFORMATION	POURCENTAGE	97	97	97	97
311-1-2	VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION					
311-1-2-1	PARTENARIAT DÉVELOPPÉ					
311-1-2-1-R1	NOMBRE D'ACCORDS DE PARTENARIAT CONCLU	NOMBRE	8	8	10	10
311-1-2-2	RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS					
311-1-2-2-R1	NOMBRE DE BREVET DEPOSER A L OMAPI	NOMBRE	17	17	25	25

34 - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE
ET DE L'ARTISANAT

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
051	Administration et Coordination
051-1	DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE
051-1-1	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP
051-1-1-1	RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP
051-1-1-1-01	<i>PARTAGE DES INFORMATIONS SUR LES DIVERSES FORMATIONS ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EXISTANTES LOCALEMENT ET À L'EXTÉRIEUR</i>
051-1-1-1-02	<i>ELABORATION DES CURCULA DE FORMATION DES AGENTS SPÉCIALISÉS</i>
051-1-1-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE
051-1-1-2-01	<i>PAIEMENT DES INDEMNITÉS DU PERSONNEL</i>
051-1-1-2-02	<i>RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE</i>
051-1-1-2-03	<i>PAIEMENT DES FRAIS DE REMBOURSEMENT MÉDICAUX POUR LE PERSONNEL DE LA DIRECTION CENTRALE</i>
051-1-1-2-04	<i>PAIEMENT SALAIRE ECD ET CNAPS</i>
051-1-2	ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC
051-1-2-1	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP
051-1-2-1-01	<i>ACCOMPAGNEMENT LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES</i>
051-1-2-1-02	<i>ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MIDSP AU NIVEAU DES RÉGIONS ET DE LEURS ANTENNES</i>
051-1-2-1-03	<i>ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE AU NIVEAU DE LA RÉGION CONCERNÉE</i>
051-1-2-1-04	<i>RÉDACTION DES RAPPORTS (DE PERFORMANCE, DE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES, ...)</i>
051-1-2-1-05	<i>RÉALISATION DES ÉVALUATIONS DES PLANS DE TRAVAIL DE CHAQUE DIRECTION ET DU MIDSP</i>
051-1-2-1-06	<i>RÉALISATIONS D'ÉTUDES, DE NOTES CONCEPTUELLES DE PROJETS</i>
051-1-2-1-07	<i>ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DES DIRECTIONS CENTRALES, DES ORGANISMES RATTACHÉS ET DES SERVICES CENTRAUX</i>
051-1-2-1-08	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES »</i>
051-1-2-2	INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES
051-1-2-2-01	<i>RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE</i>
051-1-2-2-02	<i>COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP</i>
051-1-2-3	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES
051-1-2-3-01	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES</i>
051-1-2-3-02	<i>RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES AGENTS DU MIDSP</i>
051-1-2-3-03	<i>ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS</i>
051-1-2-3-04	<i>MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS</i>
051-1-3	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES
051-1-3-1	GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE
051-1-3-1-01	<i>MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</i>
051-1-3-1-02	<i>COORDINATION DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX AFFAIRES FINANCIÈRES</i>
051-1-3-1-03	<i>PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES</i>
051-1-3-2	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MIDSP
051-1-3-2-01	<i>ASSURER LES SOINS MÉDICAUX DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE</i>
051-1-3-2-02	<i>SUIVI DE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS</i>
051-1-3-2-03	<i>ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MIDSP</i>
051-1-3-2-04	<i>INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MIDSP À TRAVERS LES RÉGIONS</i>
051-1-3-2-05	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINE: CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES NOUVEAUX BÂTIMENTS/ ACQUISITION DE MATÉRIELS ROULANTS</i>
051-1-4	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION.
051-1-4-1	TEXTES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES
051-1-4-1-01	<i>MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR</i>
051-1-4-1-02	<i>ÉTUDES JURIDIQUES DES TEXTES RECUEILLIS</i>
051-1-4-1-03	<i>PROPOSITION DE RÉFORMES EN FONCTION DES BESOINS DE L'ENTITÉ</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
605	Industrie
605-1	DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF
605-1-1	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP
605-1-1-1	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION
<i>605-1-1-1-01</i>	<i>PAIEMENT DES ARRIÉRÉS ENVERS LES ORGANISMES RATTACHÉES À PARTICIPATION DE L'ETAT</i>
605-1-1-2	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP
<i>605-1-1-2-01</i>	<i>FAIRE UN DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP</i>
<i>605-1-1-2-02</i>	<i>MISE EN PLACE UN CORPUS DE CONSULTANTS CAPABLE D'APPORTER DES SERVICE QUALIFIÉS AUX ORGANISMES RATTACHÉS</i>
605-1-2	PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES
605-1-2-1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE
<i>605-1-2-1-01</i>	<i>FACILITATION DE L'ACCESSIBLE DU PUBLIC AUX INFORMATIONS SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES LOCALES</i>
605-1-2-2	NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES
<i>605-1-2-2-01</i>	<i>BENCHMARKING SUR LES PRATIQUES ET LES EXPÉRIENCES DES AUTRES PAYS EN MATIÈRE DE PROMOTION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES</i>
<i>605-1-2-2-02</i>	<i>RÉALISATION D'ÉTUDES, ENQUÊTES ET INVESTIGATIONS POUR OBTENIR DES INFORMATIONS ET DONNÉES SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES</i>
<i>605-1-2-2-03</i>	<i>RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINE: MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE</i>
<i>605-1-2-2-04</i>	<i>MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE</i>
605-1-3	PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES
605-1-3-1	MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION
<i>605-1-3-1-01</i>	<i>LANCEMENT D'APPELS À MANIFESTATION SUR LES ZONES DÉDIÉES</i>
<i>605-1-3-1-02</i>	<i>ORGANISATION DE ROAD SHOW LOCAL AU NIVEAU DES ZONES DÉDIÉES</i>
605-1-3-2	SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION
<i>605-1-3-2-01</i>	<i>CONSULTATION DES AUTORITÉS ET POPULATIONS LOCALES DANS LES ZONES IDENTIFIÉES</i>
<i>605-1-3-2-02</i>	<i>ETABLISSEMENT DE PARTENARIATS AVEC TOUTES LES ENTITÉS ET DÉPARTEMENTS CONCERNÉS PAR ZONES DÉDIÉES</i>
605-1-4	REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY
605-1-4-1	VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE
<i>605-1-4-1-01</i>	<i>RENFORCEMENT DU SUIVI ET DES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE</i>
605-1-4-2	VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE
<i>605-1-4-2-01</i>	<i>SENSIBILISATION DE SES DIRECTIONS À LA VISION, LES OBJECTIFS ET LES DÉFIS DES GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE</i>
<i>605-1-4-2-02</i>	<i>PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES FILIÈRES INDUSTRIELLES, DE L'AGRO INDUSTRIE ET DE L'AGROBUSINES LOCAL</i>
<i>605-1-4-2-03</i>	<i>FORMATION DES PRODUCTEURS LOCAUX EN PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES</i>
605-1-4-3	COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE
<i>605-1-4-3-01</i>	<i>DÉPLOIEMENT DES CATI DANS LES RÉGIONS</i>
<i>605-1-4-3-02</i>	<i>CONTRIBUTION A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES INDUSTRIES MALAGASY</i>
<i>605-1-4-3-03</i>	<i>SENSIBILISATION DES INDUSTRIELS À INNOVER DANS LEURS ACTIVITÉS</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
621	Développement du Secteur Privé
621-1	<u>FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS</u>
621-1-1	INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ
621-1-1-1	RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES
621-1-1-1-01	<i>COMPILATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COMITÉ DE PILOTAGE</i>
621-1-1-1-02	<i>RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ</i>
621-1-1-1-03	<i>FORMULATION ET RÉDACTION DES RÉFORMES</i>
621-1-1-1-04	<i>SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES</i>
621-1-1-2	DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE
621-1-1-2-01	<i>ORGANISATION EFFECTIVE DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET DU COMITÉ DE PILOTAGE DU DPP</i>
621-1-1-2-02	<i>CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP</i>
621-1-1-2-03	<i>SENSIBILISATION SECTEUR PUBLIC SUR LA NÉCESSITÉ DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ET APPUI À LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE</i>
621-1-1-2-04	<i>ORGANISATION DE TABLES RONDES SUR DIFFÉRENTS THÈMES ("SECTEUR PUBLIC, FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, "DÉFIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DU SECTEUR PRIVÉ",...)</i>
621-1-1-2-05	<i>MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION DES COMMISSIONS DPP RÉGIONALE</i>
621-1-1-2-06	<i>IDENTIFICATION DES THÈMES SECTORIELS DPP DANS LES RÉGIONS</i>
621-1-2	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS
621-1-2-1	NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION
621-1-2-1-01	<i>ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS</i>
621-1-2-1-02	<i>SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI</i>
621-1-2-2	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE
621-1-2-2-01	<i>ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL</i>
621-1-2-2-02	<i>SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT</i>
621-1-2-2-03	<i>ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT</i>
621-1-2-2-04	<i>IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
360	COMMERCE
037	Administration et Coordination
037-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE
037-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ
037-1-1-1	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT
037-1-1-1-01	METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES (PPN)
037-1-1-1-02	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE
037-1-1-1-03	CONSTRUCTION, RÉHABILITATION DE BÂTIMENTS DU MINISTÈRE
037-1-1-1-04	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
037-1-1-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ORGANISMES RATTACHÉS
037-1-1-1-06	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE
037-1-1-1-07	VALORISER ET RENFORCER LES SITUATIONS SOCIALES ET ADMINISTRATIVES DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE
037-1-1-1-08	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT
037-1-1-1-09	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES
037-1-1-1-10	NP-APPUI À LA MISE À NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX ET DES ORGANISMES RATTACHÉS- NP-
037-1-1-1-11	RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ORGANISMES
037-1-1-1-12	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE
037-1-1-1-13	NP-RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES
037-1-1-1-14	NP-APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
360	COMMERCE
614	Commerce Intérieur
614-1	RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS
614-1-1	ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS
614-1-1-1	SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU
614-1-1-1-01	METTRE EN PLACE UN CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL REGISSANT LE SECTEUR COMMERCE INTÉRIEUR
614-1-1-1-02	ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET PROMOTION DE LA CONCURRENCE
614-1-1-1-03	ASSURER LE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DES PRODUITS ET SERVICES
614-1-1-1-04	DOTER LA MÉTROLOGIE LÉGALE EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES
614-1-1-1-05	ACCREDITATION DU LABORATOIRE DE CHIMIE ET DE MICROBIOLOGIE
614-1-1-1-06	ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES PPN SUR LE MARCHÉ
614-1-1-1-07	PROMOTION ET RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS
614-1-1-1-08	ASSURER LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES
614-1-1-1-09	EQUIPER LES LABORATOIRES EN MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ADÉQUATS
614-1-1-1-10	MISE EN PLACE DE SERVICE DE MÉTROLOGIE LÉGALE OPÉRATIONNEL DANS TOUTES LES RÉGIONS
614-1-1-1-11	NP-SÉCURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ EN PRODUIT DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ
614-1-1-1-12	NP-VULGARISATION ET FORMATION SUR LE DISPOSITIF JURIDIQUE DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS AU NIVEAU DES REGIONS
614-1-1-1-13	ELABORER ET AMÉLIORER LES NORMES DES PRODUITS ET LES TEXTES RÉGISSANT LA QUALITÉ
614-1-1-1-14	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS
614-1-1-1-15	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU MINISTÈRE ET LES ASSOCIATIONS DES CONSOMMATEURS

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT		
360	COMMERCE		
615	Commerce Extérieur		
615-1	RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE		
615-1-1	DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS		
615-1-1-1	INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE		
615-1-1-1-01	APPUI À L'OPÉRATIONNALISATION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES BARRIÈRES NON TARIFAIRES		
615-1-1-1-02	ORGANISER DES ATELIERS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES		
615-1-1-1-03	PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DURABLE		
615-1-1-1-04	AMÉLIORER LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES REGISSANT LES ÉCHANGES COMMERCIAUX		
615-1-1-1-05	POUR SUIVRE LE PROCESSUS D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE		
615-1-1-1-06	AMÉLIORER LE PROCESSUS DE CONTRÔLE DES PRODUITS DESTINÉS À L'EXPORTATION		
615-1-1-1-07	DIFFUSER LES INFORMATIONS COMMERCIALES AUPRÈS DES OPÉRATEURS ET DES UTILISATEURS		
615-1-1-1-08	SENSIBILISER LES ACTEURS OPÉRANT SUR LE SYSTÈME DU COMMERCE ÉQUITABLE ET LE CONCEPT DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE À MADAGASCAR		
615-1-1-1-09	AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AU MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES MALAGASY		
615-1-1-1-10	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE INTERIMAIRE (EX-)		
615-1-1-1-11	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DE SERVICE		
615-1-1-1-12	REDYNAMISER LES ORGANISMES D'APPUI AU COMMERCE		
615-1-1-1-13	IDENTIFICATION ET PROMOTION DES FILIÈRES PORTEUSES		
615-1-1-1-14	IDENTIFIER LES PRODUITS PORTEURS À MADAGASCAR		
615-1-1-1-15	RENFORCER LA MOBILISATION ET LA COORDINATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE LIÉE AU COMMERCE		
615-1-1-1-16	APPUI À LA MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ NATIONALE DES MESURES CORRECTIVES		
615-1-1-1-17	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE BIOCOMMERCE À MADAGASCAR		
615-1-1-1-18	PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (PROCOM EX-)		
615-1-1-1-19	PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (EX-)		
615-1-1-1-20	PROMOTION DE LA FACILITATION DES ÉCHANGES À MADAGASCAR -NP-		

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
862	CULTURE ET ARTISANAT
616	Artisanat
616-1	L'ARTISANAT JOUR SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE
616-1-1	L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
616-1-1-1	LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ
616-1-1-1-01	CONTRIBUER À LA FACILITATION DE L'EXPORTATION DES PRODUITS ARTISANAUX
616-1-1-1-02	MODERNISATION DU DISPOSITIF DE CERTIFICATION ET DE LABELISATION
616-1-1-1-03	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT - VOLET 'RESEAU DE MARCHES DE PRODUITS ARTISANAUX'
616-1-1-1-04	SOUTENIR/ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES ARTISANS À DES ÉVÈNEMENTS NATIONAUX OU INTERNATIONAUX MAJEURS
616-1-1-1-05	ENCOURAGER ET/OU FACILITER LA CRÉATION DE MARCHÉS OU POINTS DE VENTE DE PRODUITS ARTISANAUX
616-1-1-1-06	ORGANISER OU ENCOURAGER L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS SPÉCIFIQUES À L'ARTISANAT (FOIRES, ...)
616-1-1-1-07	DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE ARTISANALE ET DU SAVOIR FAIRE
616-1-1-1-08	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS ET LES POINTS DE VENTE DE PRODUITS ARTISANAUX
616-1-1-2	LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT
616-1-1-2-01	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT (EX - PROFESSIONNALISATION GAGE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR ARTISANAT)
616-1-1-2-02	METTRE EN PLACE DES MESURES DE FACILITATION DES ACTIVITÉS RELEVANT DE L'ARTISANAT
616-1-1-2-03	SOUTENIR LES INITIATIVES DE FORMATION DES ARTISANS EN GESTION ENTREPRENARIALE ET EN DESIGN
616-1-1-2-04	MISE EN PLACE D'UN REGISTRE DES METIERS ET DISTRIBUTION DE CARTES PROFESSIONNELLES D'ARTISAN
616-1-1-2-05	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT (EX - REDEPLOIEMENT ET RELANCE DU SECTEUR ARTISANAT)
616-1-1-2-06	PROMOUVOIR L'ADHÉSION DES ARTISANS À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE
616-1-1-3	LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ
616-1-1-3-01	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT (EX - APPUI AU DEVELOPPEMENT REGIONAL DE L'ARTISANAT)
616-1-1-3-02	RÉPERTORIER LES ARTISANS ET LES ORGANISATIONS D'ARTISANS (GROUPEMENTS, SYNDICATS, COOPÉRATIVES, ...)
616-1-1-3-03	RENFORCER LES ACTIVITÉS DU CENAM ET DES CERAM
616-1-1-3-04	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ DES UNITÉS EN CHARGE DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT
616-1-1-3-05	REORGANISATION DU SECTEUR DE L'ARTISANAT - VOLET 'REPERTOIRE DES ARTISANS' (EX - PROMOTION DE L'ARTISANAT)
616-1-1-3-06	REDYNAMISATION DES CHAMBRES DE METIERS
616-1-1-3-07	OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'APPUI À L'ARTISANAT (CHAMBRES DE MÉTIERS, ...)
616-1-1-3-08	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE FORMATION SPÉCIFIQUE À L'ARTISANAT
616-1-1-3-09	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DU SECTEUR DE L'ARTISANAT
616-1-2	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE
616-1-2-1	LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN VALEUR
616-1-2-1-01	PROMOUVOIR LES BIENS OU SERVICES DE L'ARTISANAT MALAGASY QUI SONT DES VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY (ALOALO, ART ZAFIMANIRY, VALIHA, ...)
616-1-2-1-02	ENCOURAGER LA REPRODUCTION, PAR LES ARTISANS, DES BIENS OU SERVICES QUI SONT DES VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY
616-1-2-2	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE
616-1-2-2-01	ENCOURAGER LA TRANSFORMATION D'UNITÉS INITIALEMENT ARTISANALES EN UNITÉS INDUSTRIELLES
616-1-2-2-02	ENCOURAGER LES INITIATIVES DE FORMATION DES ARTISANS EN TECHNIQUES INDUSTRIELLES

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUSTRIE					
051	Administration et Coordination					
051-1	DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE					
051-1-1	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP					
051-1-1-1	RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP					
051-1-1-1-R1	NOMBRE DE CERTIFICATS ET/OU DE DIPLÔMES OCTROYÉS AUX AGENTS DU MIDSP	NOMBRE	150	150	150	150
051-1-1-2	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE					
051-1-1-2-R1	EQUILIBRE DES EFFECTIFS PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE CHAQUE DIRECTION	POURCENTAGE DE SATISFACTION DE CHAQUE DIRECTION	80% à	80% à 90%	90% à 95%	90% à
051-1-2	ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC					
051-1-2-1	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP					
051-1-2-1-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	3	3	3	3
051-1-2-2	INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES					
051-1-2-2-R1	NOMBRE DE PARUTIONS D'ARTICLES ET D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES COUVERTS	NOMBRE	500	500	500	500
051-1-2-3	OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES					
051-1-2-3-R1	BASES DE DONNÉES (INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES, ...)	NOMBRE	1	1	1	1
051-1-3	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES					
051-1-3-1	GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE					
051-1-3-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX DE RÉGULATION	POURCENTAGE	0,95	0,95	0,98	0,98
051-1-3-2	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MIDSP					
051-1-3-2-R1	AUGMENTATION DES PATRIMOINES DU MIDSP SELON LES BESOINS	POURCENTAGE	0,9	0,9	0,95	0,98
051-1-4	AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION.					
051-1-4-1	TEXTES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES					
051-1-4-1-R1	NOMBRE DE TEXTES MISE À DISPOSITION DU PUBLIC	POURCENTAGE PAR RAPPORT AUX TEXTES MISES EN VIGUEUR	85% à	85% à 90%	90% à 95%	90% à

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
340	INDUSTRIE						
605	Industrie						
605-1	DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF						
605-1-1	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP						
605-1-1-1	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION						
605-1-1-1-R1	SOCIÉTÉS D'ETAT DE NOUVEAU OPÉRATIONNELLES	POURCENTAGE	65% à	65% à 70%	70% à 75%	75%	80%
605-1-1-2	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP						
605-1-1-2-R1	NOUVEAUX STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP ÉLABORÉS ET ADOPTÉS	POURCENTAGE SELON LES ÉTUDES EFFECTUÉES	1	1	1	1	1
605-1-2	PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES						
605-1-2-1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE						
605-1-2-1-R1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS	POURCENTAGE	10% à	10% à 15%	15% à 20%	20%	à
605-1-2-2	NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES						
605-1-2-2-R1	NOMBRE DE NOUVELLES FILIÈRES	POURCENTAGE	5% à 8%	5% à 8%	8% à 10%	10%	à
605-1-3	PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES						
605-1-3-1	MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION						
605-1-3-1-R1	NOMBRE D'INVESTISSEURS INTÉRESSÉS	POURCENTAGE SELON LES SENSIBILISATIONS	65% à	65% à 70%	70% à 75%	75%	à
605-1-3-2	SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION						
605-1-3-2-R1	NOMBRE DE SITES IDENTIFIÉS	NOMBRE	5	5	5	5	5
605-1-4	REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY						
605-1-4-1	VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE						
605-1-4-1-R1	AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES EXPORTATIONS DE PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY	POURCENTAGE	5% à 8%	5% à 8%	8% à 10%	10%	à
605-1-4-2	VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE						
605-1-4-2-R1	NOMBRE D'UNITÉS DE TRANSFORMATION CRÉÉES ET EN RÉGLE	POURCENTAGE SELON LES FORMATIONS ET LES SENSIBILISATIONS RÉALISÉES	75% à	75% à 80%	80% à 85%	85%	à
605-1-4-3	COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE						
605-1-4-3-R1	DIMINUTION DES COÛTS DE PRODUCTION	POURCENTAGE	5% à 8%	5% à 8%	8% à 10%	10%	à

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
340	INDUSTRIE						
621	Développement du Secteur Privé						
621-1	FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS						
621-1-1	INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ						
621-1-1-1	RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES						
	621-1-1-1-R1	NOMBRE DE RÉFORMES MISES EN ŒUVRE	NOMBRE	1	1	1	1
621-1-1-2	DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE						
	621-1-1-2-R1	NOMBRE DE PROBLÈMES DU SECTEUR PRIVÉ RÉSOLUS	POURCENTAGE DES PROBLÈMES RÉSOLUS	65% à	65% à 70%	70% à 75%	75% à
621-1-2	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS						
621-1-2-1	NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION						
	621-1-2-1-R1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS	POURCENTAGE	45% à	45% à 50%	50% à 55%	55% à
621-1-2-2	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE						
	621-1-2-2-R1	NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES	POURCENTAGE SELON LES SENSIBILISATIONS	75% à	75% à 80%	80% à 85%	85% à

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
360	COMMERCE					
037	Administration et Coordination					
037-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE					
037-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
037-1-1-1	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT					
037-1-1-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	95	95	97	97

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
360	COMMERCE						
614	Commerce Intérieur						
614-1	RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS						
614-1-1	ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS						
614-1-1-1	SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU						
	614-1-1-1-R1	Taus de produits respectant les dispositions en vigueur	%	60	60	60	60
	614-1-1-1-R2	Taux produits conformes	%	60	60	60	60

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
360 COMMERCE						
615 Commerce Extérieur						
615-1 <u>RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE</u>						
615-1-1 DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS						
615-1-1-1 INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE						
615-1-1-1-R1	Nombre de Réunions assistées	NOMBRE	18	18	22	24

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
862	CULTURE ET ARTISANAT						
616	Artisanat						
616-1	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE						
616-1-1	L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE						
616-1-1-1	LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ						
616-1-1-1-R1	Volume d'articles artisanaux commercialisés	NOMBRE	110	110	116	116	
616-1-1-2	LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT						
616-1-1-2-R1	Nombre d'artisans formels en activité	NOMBRE	100000	100000	250000	250000	
616-1-1-3	LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ						
616-1-1-3-R1	Valeur ajoutée moyenne des unités artisanales	%	7	7	7	7	
616-1-2	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE						
616-1-2-1	LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN VALEUR						
616-1-2-1-R1	Etendue des variétés d'articles artisanaux, vitrines-miroirs de la culture malagasy, produits et commercialisés	NOMBRE	40	40	50	50	
616-1-2-2	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE						
616-1-2-2-R1	Nombre d'unités initialement artisanales transformées en unités industrielles	NOMBRE	2	2	5	5	

44 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440	ENVIRONNEMENT
017	Administration et Coordination
017-1	OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS
017-1-1	OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS
017-1-1-1	Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés
<i>017-1-1-1-01</i>	<i>P.....: RÉNOVATION DE LA FORMATION AU SEIN DU MEEF POUR L'OUVERTURE DU CENTRE D'ANGAVOKELY</i>
017-1-1-2	Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit
017-1-2	OS OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEEF ET RÉOUVERTURE DE L'ECOLE A ANGAVOKELY
017-1-2-5	DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEEF ET REOUVERTURE DE L'ECOLE A ANGAVOKELY
<i>017-1-2-5-01</i>	<i>ACQUÉRIR LES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS POUR LES NOUVEAUX BUREAUX</i>
<i>017-1-2-5-02</i>	<i>CONSTRUIRE BATIMENTS R+DANS DISTRICTS DANS LES RÉGIONS BOENY, SAVA, HAUTE MATSIATRA, ANDROY, ATSIMO ANDREFANA, ATSIMO ATSIANANA</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

017 Administration et Coordination

017-2 AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES

017-2-1 AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS

017-2-1-1 LES CADRES TECHNIQUES, MATERIELS ET HUMAINS DU MEDD SONT RENFORCES

- -

017-2-1-2 BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUIITS

- -

017-2-2 OPERATIONALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEDD

017-2-2-1 DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEDD

- -

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440	ENVIRONNEMENT
701	Gestion durable des ressources naturelles
701-1	OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES
701-1-1	OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES
701-1-1-1	LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE
701-1-1-1-01	<i>OCTROI DES LOTS FORESTIERS AMÉNAGÉS DANS LE CADRE DU KOLOALA</i>
701-1-1-1-02	<i>GÉNÉRALISATION DU MÉCANISME DE TRAÇABILITÉ, CERTIFICATION DES PRODUITS FORESTIERS</i>
701-1-1-1-03	<i>DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR</i>
701-1-1-1-04	<i>ELABORATION DE CONVENTION DE VALORISATION DES PFNL</i>
701-1-1-1-05	<i>MISE À JOUR DES ZONAGES FORESTIERS RÉGIONAUX</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-2 DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE

701-2-1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE DEVELOPPEMENT

701-2-1-1 LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE		
440	ENVIRONNEMENT		
703	Developpement du Reflexe Environnemental		
703-1	OG44-703.DÉVELOPPER LE REFLEXE ENVIRONNEMENTAL		
703-1-1	PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMMES, PROJETS DE DÉVELOPPEMENT		
703-1-1-1	LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT		
	703-1-1-1-01	<i>MISE À JOURS DES OUTILS D'IDENTIFICATION DES RISQUES ET DE LA VULNÉRABILITÉ DE LA POPULATION</i>	
	703-1-1-1-02	<i>OPÉRATIONNALISATION DES CR</i>	
703-1-2	PROMOUVOIR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DE LA POPULATION VIS A VIS DE L'ENVIRONNEMENT		
703-1-2-1	LES ECOGESTES DEVIENNENT DES QUOTIDIENS DE LA POPULATION		
	703-1-2-1-01	<i>RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES TOUTES LES COMMUNES À M/CAR EN MATIÈRE DE PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE</i>	
	703-1-2-1-02	<i>RENFORCEMENT DES TRAVAUX DE CONTRÔLES DE RESPECT DES OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DANS LE CCE (PGEP)</i>	
	703-1-2-1-03	<i>RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES TEXTES RÉGISSANT LA MISE EN COMPATIBILITÉ DES INVESTISSEMENTS AVEC L'ENVIRONNEMENT</i>	
703-1-3	ASSURER LA GESTION RATIONNELLE DES POLLUTIONS		
703-1-3-1	DISPOSITIFS DE GESTION DE POLLUTION MIS EN PLACE ET OPÉRATIONNELS DANS TOUT MADAGASCAR		
	703-1-3-1-01	<i>LE PLAN D'ACTION NATIONAL DE LA POLITIQUE DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST MIS EN OEUVRE</i>	
	703-1-3-1-02	<i>PROJET DE PROMOTION DE L'ÉCOCITOYENNETÉ À MADAGASCAR</i>	
	703-1-3-1-03	<i>MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SNICEDD)</i>	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
440	ENVIRONNEMENT
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy
704-1	OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY
704-1-1	PROMOUVOIR LA GESTION INTEGREE DES ZONES ECOLOGIQUEMENT POTENTIELLES
704-1-1-2	LES ZONES ECOLOGIQUEMENTS POTENTIELLES SONT GEREES D'UNE MANIERE DURABLE
	<i>704-1-1-2-01 DÉVELOPPEMENT D'ITINÉRAIRES TECHNIQUES DE GESTION DES ESPÈCES ENVAHISSANTES</i>
	<i>704-1-1-2-02 ELABORATION D'UN ATLAS ÉCOLOGIQUE DES ZONES CRITIQUES</i>
	<i>704-1-1-2-03 CAPITALISATION DES DONNÉES SUR LES CORTÈGES FLORISTIQUES ET FAUNISTIQUES DES ESPÈCES PHARES</i>
704-1-2	PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES
704-1-2-1	LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES
	<i>704-1-2-1-01 DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES</i>
	<i>704-1-2-1-02 PROMOTION DE LA FABRICATION ARTISANALE DE SAC, UNE ALTERNATIVE AUX UTILISATIONS DES SACHETS PLASTIQUES</i>
	<i>704-1-2-1-03 PROMOTION DU SYSTÈME DE LABEL VERT</i>
	<i>704-1-2-1-04 PROMOTION DES EMPLOIS VERTS</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440	ENVIRONNEMENT
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy
704-2	<u>PROMOUVOIR LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE</u>
704-2-1	DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE
704-2-1-1	STRATEGIE DE PARTENARIAT DEVELOPPE
	-
704-2-2	PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE
704-2-2-1	BONNES PRATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES
	-
704-2-3	INTEGRER LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE
704-2-3-1	LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT
	-
704-2-3-2	INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE
	-

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE				
440	ENVIRONNEMENT				
017	Administration et Coordination				
017-1	OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS				
017-1-1	OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS				
017-1-1-1	Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés				
017-1-1-1-R1	THEMES DISPOSES	NOMBRE	30	0	0
017-1-1-1-R2	Techniciens forestiers et environnementaux sortants de l'école d'Angavokely	NOMBRE	15	0	0
017-1-1-2	Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit				
017-1-1-2-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITE ET/OU CONSTRUIT	NOMBRE	2	0	0
017-1-2	OS OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEEF ET RÉOUVERTURE DE L'ECOLE A ANGAVOKELY				
017-1-2-5	DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEEF ET REOUVERTURE DE L'ECOLE A ANGAVOKELY				
017-1-2-5-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITES ET / OU CONSTRUITS	NOMBRE	2	0	0

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE					
440	ENVIRONNEMENT					
017	Administration et Coordination					
017-2	AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLES					
017-2-1	AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATERIELS ET HUMAINS					
017-2-1-1	LES CADRES TECHNIQUES, MATERIELS ET HUMAINS DU MEDD SONT RENFORCES					
	017-2-1-1-R1	THEMES DISPENSES	NOMBRE	-	30	31 33
017-2-1-2	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUITS					
	017-2-1-2-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD REHABILITES ET/OU CONSTRUITS	NOMBRE	-	2	2 2
017-2-2	OPERATIONALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEDD					
017-2-2-1	DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEDD					
	017-2-2-1-R1	TECHNICIENS FORESTIERS ET ENVIRONNEMENTAUX SORTANT DE L'ECOLE D'ANGAVOKELY	NOMBRE	-	15	20 20

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE						
440	ENVIRONNEMENT						
701	Gestion durable des ressources naturelles						
701-1	<u>OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES</u>						
701-1-1	OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES						
701-1-1-1	LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE						
701-1-1-1-R1	SUPERFICIE REBOISÉE/RESTAURÉE	HA	35000	40000	40000	40000	
701-1-1-1-R2	CONTRÔLES EFFECTUES	NOMBRE	550	550	550	600	
701-1-1-1-R3	PEPINIERES INSTALLEES	NOMBRE	150	0	0	0	
701-1-1-1-R4	SUIVIS ÉCOLOGIQUES EFFECTUES	NOMBRE	64	64	78	84	
701-1-1-1-R5	PEPINIERES OPERATIONNELLES	NOMBRE	-	200	200	200	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE						
440	ENVIRONNEMENT						
701	Gestion durable des ressources naturelles						
701-2	DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE						
701-2-1	PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE DEVELOPPEMENT						
701-2-1-1	LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU						
	701-2-1-1-R1	PLAINTES ENVIRONNEMENTALES TRAITÉES	NOMBRE	-	40	42	44

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE						
440	ENVIRONNEMENT						
703	Developpement du Reflexe Environnemental						
703-1	OG44-703.DÉVELOPPER LE REFLEXE ENVIRONNEMENTAL						
703-1-1	PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMMES, PROJETS DE DÉVELOPPEMENT						
703-1-1-1	LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT						
	703-1-1-1-R1	PLAINTES ENVIRONNEMENTALES TRAITÉES	NOMBRE	40	0	0	0
703-1-2	PROMOUVOIR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DE LA POPULATION VIS A VIS DE L'ENVIRONNEMENT						
703-1-2-1	LES ECOGESTES DEVIENNENT DES QUOTIDIENS DE LA POPULATION						
	703-1-2-1-R1	ACTIVITES D'IEC ENVIRONNEMENTALE PROMUE	NOMBRE	17	0	0	0
703-1-3	ASSURER LA GESTION RATIONNELLE DES POLLUTIONS						
703-1-3-1	DISPOSITIFS DE GESTION DE POLLUTION MIS EN PLACE ET OPÉRATIONNELS DANS TOUT MADAGASCAR						
	703-1-3-1-R1	PRINCIPAUX AGENTS POLLUANTS DE L'EAU DE L'AIR DU SOL SUIVI	NOMBRE	4	0	0	0

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE						
440	ENVIRONNEMENT						
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy						
704-1	OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY						
704-1-1	PROMOUVOIR LA GESTION INTEGREE DES ZONES ECOLOGIQUEMENT POTENTIELLES						
704-1-1-2	LES ZONES ECOLOGIQUEMENTS POTENTIELLES SONT GERES D'UNE MANIERE DURABLE						
	704-1-1-2-R1	BASSINS VERSANT CRITIQUES AMENAGES	NOMBRE	100	0	0	0
	704-1-1-2-R2	GUIDES DE PSE ELABOREES	NOMBRE	2	0	0	0
704-1-2	PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES						
704-1-2-1	LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES						
	704-1-2-1-R1	GUIDES DE PSE ELABOREES	NOMBRE	2	1	1	1
	704-1-2-1-R2	SYSTEMES PSE TESTEES	NOMBRE	-	1	1	1

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE					
440	ENVIRONNEMENT					
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy					
704-2	PROMOUVOIR LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE					
704-2-1	DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE					
704-2-1-1	STRATEGIE DE PARTENARIAT DEVELOPPE					
704-2-1-1-R1	PROTOCOLE DE PARTENARIAT SIGNE	NOMBRE	-	3	3	3
704-2-2	PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE					
704-2-2-1	BONNES PRATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES					
704-2-2-1-R1	FILIERES VERTES PROMUES	NOMBRE	-	5	5	5
704-2-3	INTEGRER LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE					
704-2-3-1	LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT					
704-2-3-1-R1	TEXTES SUR LA MISE EN COMPATIBILITES DES INVESTISSEMENTS AVEC L'ENVIRONNEMENT MIS A JOUR ET ADOPTES	NOMBRE	-	0	1	1
704-2-3-1-R2	EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAL REALISEE	NOMBRE	-	50	50	50
704-2-3-2	INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE					
704-2-3-2-R1	STRUCTURE DE L'INTEGRATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE RENFORCEE (CER, CIME)	NOMBRE	-	8	8	8
704-2-3-2-R2	ACIVITES D'IEC ENVIRONNEMENTALES PROMUES	NOMBRE	-	17	20	23

66 - MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS
ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION		
023	Administration et Coordination		
023-1	ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE		
023-1-1	PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES		
023-1-1-1	RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES		
023-1-1-1-01	ASSURER LES CONFECTIONS , ÉLABORATIONS ET EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		
023-1-1-1-02	LANCER DES MARCHÉS ET DES CONVENTIONS		
023-1-1-1-03	EFFECTUER DES AUDITS INTERNE		
023-1-1-1-04	GÉRER LES PATRIMOINES ET LES MOYENS MATÉRIELS DU MINISTÈRE		
023-1-1-1-05	ASSURER LES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE AU NIVEAU REGIONALE		
023-1-1-1-06	CONFECTIONNER ET PRÉSENTER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		
023-1-1-1-07	GÉRER LES CARRIÈRES DES PERSONNELS		
023-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE		
023-1-2-1	MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ		
023-1-2-1-01	ASSURER LES AFFAIRES GÉNÉRALES		
023-1-2-1-02	COORDONNER LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE		
023-1-2-1-03	PILOTER LA POLITIQUE DU MINISTÈRE		

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66 MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

660 POSTE ET TELECOMMUNICATION

214 Appui à l'extension de la couverture postale

214-1 **AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE**

214-1-1 **ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL**

214-1-1-1 **AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE**

214-1-1-1-01 ELABORER LES LOI ET DÉCRÉT RÉGISSANT LE SECTEUR POSTAL

214-1-1-1-02 SUIVRE L'APPLICATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES EN VIGUEUR

214-1-1-1-03 FAIRE UNE ÉTUDE DE MARCHÉ POSTAL

214-1-1-2 **CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE**

214-1-1-2-01 SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES

214-1-1-2-02 OCTROYER DES LICENCES AUX OPÉRATEURS

214-1-2 **FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL**

214-1-2-1 **BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE**

214-1-2-1-01 FAIRE DES SUIVIS ET CONTRÔLES DU RESPECT DU CAHIER DE CHARGE

214-1-2-1-02 VÉRIFIER L'APPLICATION DES SERVICES UNIVERSELS PAR LA PAOMA

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
670	TIC		
043	Administration et Coordination		
043-1	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUES		
043-1-1	METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
	043-1-1-1	AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE	
		043-1-1-1-01	CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES, DOCUMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS
		043-1-1-1-02	RECENSER LES PARTENAIRES ET ÉTABLIR DES MODÈLES DE CONTRATS APPROPRIÉS
		043-1-1-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS, SENSIBILISER À LA MISE EN ŒUVRE DE RÉSEAUX INTELLIGENTS, ÉLABORER LES POLITIQUES & DE STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE
		043-1-1-1-04	CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES ADAPTÉS, SENSIBILISER AU RECYCLAGE DES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES
		043-1-1-1-05	CONSTITUER LA BASE DE DONNÉES DU NUMÉRIQUE, ANALYSER, TRAITER ET PUBLIER DES DONNÉES
043-1-2	OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE		
	043-1-2-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE	
		043-1-2-1-01	PRODUIRE DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION
		043-1-2-1-02	ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION
		043-1-2-1-03	INFORMER LA POPULATION SUR L'UTILISATION DES TIC
		043-1-2-1-04	EFFECTUER DES SURVEY TECHNIQUES
		043-1-2-1-05	OPÉRATIONNALISER LES VITRINES NUMÉRIQUES

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE
670	TIC
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales
210-1	<u>DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS</u>
210-1-1	ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE
210-1-1-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS
210-1-1-1-01	AUGMENTER LE NOMBRE DES CYBER POSTE ET VOHIKALA
210-1-1-1-02	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AUX TIC - NUMERIQUE DANS LES ZONEZ RURALES
210-1-1-1-03	MULTIPLIER LES POINTS DE CONNEXION: TOLO AVOTSE
210-1-1-1-04	EFFECTUER DES TRAVAUX DE MAINTENANCE OU CONSTRUCTION DE BATIMENTS
210-1-1-1-05	AMÉLIORER LES SERVICES DE TÉLÉ-ÉDUCATION
210-1-1-1-06	ACQUERIR DE MATERIELS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES
210-1-1-1-07	AUGMENTER LE NOMBRE D'ACCÈS WIFIGRATUIT
210-1-1-1-08	INCUBATEURS
210-1-1-1-09	SMART CITY
210-1-1-1-10	AUGMENTER LE NOMBRE DE CYBER BUS
210-1-1-1-11	POPULATION INFORMÉE, ÉDUQUÉE, SENSIBILISÉE
210-1-1-1-12	BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES OPÉRATIONNELS
210-1-1-1-13	MODERNISATION RESEAUX TELECOMMUNICATION

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE						
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION						
023	Administration et Coordination						
023-1	ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE						
023-1-1	PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES						
023-1-1-1	RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES						
	023-1-1-1-R1	Taux de Satisfaction des GAC	%	100	100	100	100
023-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE						
023-1-2-1	MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ						
	023-1-2-1-R1	Moyenne de taux de réalisation de tous les GAC	%	80	80	80	80

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE						
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION						
214	Appui à l'extension de la couverture postale						
214-1	AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE						
214-1-1	ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL						
214-1-1-1	AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE						
	214-1-1-1-R1	Autorité opérationnelle	NOMBRE	1	1	1	1
214-1-1-2	CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE						
	214-1-1-2-R1	Bureaux des opérateurs suivis et contrôlés	NOMBRE	20	20	20	20
214-1-2	FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL						
214-1-2-1	BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE						
	214-1-2-1-R1	Bureaux opérationnels	NOMBRE	10	10	12	12

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021		
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE						
670	TIC						
043	Administration et Coordination						
043-1	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUES						
043-1-1	METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE						
043-1-1-1	AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE						
	043-1-1-1-R1	Textes législatifs, réglementaires ou Documents Techniques	NOMBRE	1	1	0	0
043-1-2	OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE						
043-1-2-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE						
	043-1-2-1-R1	Nombre total de point d'accès opérants	NOMBRE	158	158	158	158

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE					
670	TIC					
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales					
210-1	DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS					
210-1-1	ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE					
210-1-1-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS					
	210-1-1-1-R1	Nombre total de point d'accès opérationnel	NOMBRE	30	30	50

76 - MINISTERE DE LA POPULATION,
DE LA PROTECTION SOCIALE
ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME
762	Développement social
066	Administration et coordination
066-1	OG PR1. PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE
066-1-1	OSPR1.1. INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ
066-1-1-1	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT
066-1-1-1-01	ASSURER LE SUIVI DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE
066-1-1-1-02	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION
066-1-1-1-03	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE
066-1-1-1-04	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE
066-1-1-1-05	PROTECTION DE L'ENFANT
066-1-1-1-06	AMÉLIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT
066-1-1-1-07	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES
066-1-1-1-08	VALORISER ET RENFORCER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE
066-1-1-1-09	CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS
066-1-1-1-10	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES EXISTANTES
066-1-1-1-11	PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES
066-1-1-1-12	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE
066-1-1-1-13	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
066-1-1-1-14	RENFORCER LE SUIVI DES ONGS ET ASSOCIATION TRAVAILLANT AVEC LE MPPSPF
066-1-1-1-15	AMÉLIORATION DU STATUT DES PERSONNES AGÉES
066-1-1-1-16	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT
066-1-1-1-17	APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME
762	Développement social
828	Population et développement
828-1	OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION
828-1-1	OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT
828-1-1-1	SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ
828-1-1-1-01	EGALITÉ DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME
828-1-1-1-02	HARMONISER LE CADRE DE TRAVAIL RELATIF À LA PROTECTION DE L'ENFANT
828-1-1-1-03	PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ÉCONOMIQUE DE LA FEMME
828-1-1-1-04	APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE LE STANDARD MINIMUM (TECHNIQUE ET FINANCIER)
828-1-1-1-05	MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES À LA PROTECTION DE L'ENFANT
828-1-1-1-06	REDYNAMISER ET OPÉRATIONNALISER LES RÉSEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE)
828-1-1-1-07	SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION
828-1-1-1-08	OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL
828-1-1-1-09	POPULATION ET DÉVELOPPEMENT
828-1-1-1-10	POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE
828-1-2	OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGÉES
828-1-2-1	DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS
828-1-2-1-01	ELABORER ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES AGÉES
828-1-2-1-02	MOBILISER LA POPULATION SUR LA PROMOTION DES DROITS DE PA
828-1-2-1-03	RENFORCER L'APPUI AUX PERSONNES AGÉES AFIN DE SATISFAIRE LEURS BESOINS ESSENTIELS
828-1-2-1-04	APPUI AUX MÉNAGES TRÈS PAUVRES ET VULNÉRABLES
828-1-2-1-05	PROJET PILOTE RELATIF À L'AMÉLIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT
828-1-2-2	DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS
828-1-2-2-01	VULGARISER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
828-1-2-2-02	MOBILISER LES PARTIES PRENANTES SUR L'INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
828-1-2-2-03	OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'INTERVENTION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
828-1-2-2-04	FILETS SOCIAUX DE SÉCURITÉ: VOLET POPULATION
828-1-2-2-05	APPUYER LES INITIATIVES INDIVIDUELS ET COLLECTIVES CONTRIBUANT À L'AUTONOMISATION DES PSH

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

762 Développement social

829 Genre et développement

829-1 Améliorer le statut socio- économique et juridique de la femme

829-1-1 Renforcer les mécanismes existants pour la promotion du genre

829-1-1-1 Mécanismes pour la promotion du genre renforcés

829-1-1-1-01 *Vulgariser les textes nationaux et internationaux*

829-1-1-1-02 *Procéder à la ratification des instruments internationaux signés*

829-1-1-1-03 *Opérationnaliser les Plateformes régionales de lutte contre le VBG*

829-1-1-1-04 *Opérationnaliser la Plateforme nationale de lutte contre le VBG*

829-1-2 Renforcer l'appui aux victimes de violences basées sur le Genre

829-1-2-1 Prise en charge et accompagnement des victimes renforcée

829-1-2-1-01 *Assurer la prise en charge et l'accompagnement des victimes de VBG*

829-1-2-1-02 *Appuyer l'insertion socio-économique des femmes et des filles-mères victimes de violence*

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
762	Développement social		
830	Protection sociale		
830-1	Réduire le nombre de la population en situation d'extrême pauvreté		
830-1-1	Renforcer le mécanisme existant relatif aux programmes de protection sociale		
830-1-1-1	Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré		
	830-1-1-1-01	<i>Transferts pour le Bureau National de Coordination des Actions de Protection Sociale</i>	
	830-1-1-1-02	<i>Opérationnaliser le registre unique des bénéficiaires</i>	
	830-1-1-1-03	<i>Elaborer des textes juridiques et réglementaires sur la protection sociale</i>	
	830-1-1-1-04	<i>Opérationnaliser le système de gestion des plaintes</i>	
830-1-2	Prendre en charge et accompagner les ménages très pauvres et victimes de chocs		
830-1-2-1	Ménages victimes de chocs appuyés		
	830-1-2-1-01	<i>Accompagner psychosocialement les personnes victimes de chocs</i>	
	830-1-2-1-02	<i>Opérationnaliser les structures d'intervention en matière de réinsertion sociale</i>	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME				
762	Développement social				
066	Administration et coordination				
066-1	OG PR1. PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE				
066-1-1	OSPR1.1. INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ				
066-1-1-1	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT				
066-1-1-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	100	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME						
762	Développement social						
828	Population et développement						
828-1	OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION						
828-1-1	OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT						
828-1-1-1	SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ						
828-1-1-1-R1	Nombre de dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel	%	25	-	-	-	-
828-1-1-1-R2	Taux de dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel	%	-	25	25	25	25
828-1-2	OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGÉES						
828-1-2-1	DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS						
828-1-2-1-R1	Nombre de PA bénéficiaires	NOMBRE	8.000	8.000	11.000	11.000	11.000
828-1-2-2	DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS						
828-1-2-2-R1	Nombre de séance de sensibilisation effectué	NOMBRE	150	150	150	150	150

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME					
762	Développement social					
829	Genre et développement					
829-1	Améliorer le statut socio-économique et juridique de la femme					
829-1-1	Renforcer les mécanismes existants pour la promotion du genre					
829-1-1-1	Mécanismes pour la promotion du genre renforcés					
829-1-1-1-R1	Nombre de dispositifs sur l'égalité du genre vulgarisés	NOMBRE	4	4	4	4
829-1-2	Renforcer l'appui aux victimes de violences basées sur le Genre					
829-1-2-1	Prise en charge et accompagnement des victimes renforcée					
829-1-2-1-R1	Nombre de victimes de VBG prise en charge	NOMBRE	4.000	4.000	4.000	4.000

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME					
762	Développement social					
830	Protection sociale					
830-1	Réduire le nombre de la population en situation d'extrême pauvreté					
830-1-1	Renforcer le mécanisme existant relatif aux programmes de protection sociale					
830-1-1-1	Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré					
830-1-1-1-R1	Nombre de cadre de référence opérationnel	NOMBRE	2	2	2	2
830-1-2	Prendre en charge et accompagner les ménages très pauvres et victimes de chocs					
830-1-2-1	Ménages victimes de chocs appuyés					
830-1-2-1-R1	Nombre de ménages bénéficiaires appuyés	NOMBRE	10.000	10.000	10.000	10.000

75 - MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
045	Administration et Coordination
045-1	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT
045-1-1	RENFORCER LA COMPÉTENCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES NIVEAUX
045-1-1-1	CADRES SPORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF <i>045-1-1-1-01 FORMER DES CADRES SPORTIFS EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF</i>
045-1-1-2	CADRES EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) <i>045-1-1-2-01 FORMER DES CADRES NATIONAUX EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</i>
045-1-1-3	TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE) <i>045-1-1-3-01 FORMER DES TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (FORMATIONS DÉCENTRALISÉES)</i>
045-1-2	RENFORCER L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
045-1-2-1	PARTENARIATS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS EN RÉPONSE À L'AGENDA DE 00 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LA DÉCLARATION DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE <i>045-1-2-1-01 APPUYER LA CONCLUSION DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CONFORMÉMENT À L'AGENDA 00 DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE ET DES RECOMMANDATIONS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE OU ODD</i>
045-1-2-2	SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS <i>045-1-2-2-01 MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 0</i>
045-1-2-3	SYSTÈME DE GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ <i>045-1-2-3-01 ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DE MOYENS ET DE RESSOURCES DU MINISTÈRE</i>
045-1-2-4	SERVICE D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL <i>045-1-2-4-01 METTRE EN PLACE ET DÉVELOPPER UN SYSTÈME D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
312	Jeunesse et Loisirs
312-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE
312-1-1	ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE
312-1-1-1	ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX
312-1-1-1-01	<i>SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONNE GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX</i>
312-1-1-1-02	<i>SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONNE GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (0)</i>
312-1-1-1-03	<i>REFORME DU SYSTEME DE COORDINATION DES ACTIVITES RELATIVES A LA PROMOTION DE LA JEUNESSE AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</i>
312-1-1-2	CENTRES DE JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES ÉDUCATIFS D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES PONTETIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
312-1-1-2-01	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE RE-INSERTION SOCIALE DES JEUNES VULNÉRABLES (POTENTIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LA SECURITÉ)</i>
312-1-2	REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES
312-1-2-1	ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL
312-1-2-1-01	<i>METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA)</i>
312-1-2-2	ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILÉ...)
312-1-2-2-01	<i>SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES DANS LA LUTTE CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILÉ...)</i>
312-1-2-2-02	<i>CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)</i>
312-1-2-3	ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION
312-1-2-3-01	<i>APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)</i>
312-1-2-3-02	<i>ADOLESCENTS ET JEUNES (0)</i>
312-1-2-3-03	<i>SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION</i>
312-1-3	ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES
312-1-3-1	CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES
312-1-3-1-01	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE PROMOTION D'ENTREPREUNARIAT</i>
312-1-3-2	JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS
312-1-3-2-01	<i>APPUYER LA PROMOTION D'AUTO-EMPLOIS DES JEUNES ET DES EMPLOIS VERTS</i>
312-1-3-2-02	<i>PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPREUNARIAT DES JEUNES (0)</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
780	SPORTS
301	Sports
301-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES
301-1-1	ASSURER L'EMERGENCE DES VIVIERS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A L'ECHELON REGIONAL ET LOCAL
301-1-1-1	JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU
	301-1-1-1-01 <i>APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)</i>
	301-1-1-1-02 <i>APPUYER LE SYSTÈME NATIONAL DU SPORT</i>
	301-1-1-1-03 <i>APPUYER LA PARTICIPATION DES DES JEUNES ÉLITES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES</i>
301-1-1-2	CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE
	301-1-1-2-01 <i>APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE</i>
301-1-1-3	ECOLES, DES COMMUNAUTÉS , DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE
	301-1-1-3-01 <i>CRÉER ET DÉVELOPPER DES ECOLES DE SPORT ET DE LA VIE (ESV)</i>
301-1-1-4	ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT SPORTIF CONTINU
	301-1-1-4-01 <i>PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD (0)</i>
	301-1-1-4-02 <i>APPUI À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</i>
301-1-2	GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE
301-1-2-1	FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION, DE GESTION ET DE SUIVI-ÉVALUATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES (GOUVERNANCE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, NUTRITION/MÉDECINE DU SPORT
	301-1-2-1-01 <i>APPUYER LE DÉVELOPPEMENT MANAGÉRIAL ET TECHNIQUE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES</i>
301-1-2-2	ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU
	301-1-2-2-01 <i>METTRE EN ŒUVRE LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU</i>
301-1-2-3	ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)
	301-1-2-3-01 <i>APPUYER L'ORGANISATION DES GRANDS JEUX DE LA GRANDE ILE ET LA PARTICIPATION DES ATHLÈTES MALGACHES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES</i>
301-1-2-4	FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ
	301-1-2-4-01 <i>APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU (0)</i>
	301-1-2-4-02 <i>EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS</i>
	301-1-2-4-03 <i>APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU</i>
301-1-3	AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTRE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015)
301-1-3-1	FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)
	301-1-3-1-01 <i>RENFORCER LE SPORT D'ENTRETIEN DES FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT</i>
301-1-3-2	ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)
	301-1-3-2-01 <i>PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD</i>
	301-1-3-2-02 <i>RENFORCER L'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR ENFANTS AUPRÈS DES ESPACES COMMUNAUTAIRES D'EDUCATION MOTRICE INCLUSIVE (ECEMI)</i>
301-1-3-3	VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT
	301-1-3-3-01 <i>DÉVELOPPER LE SPORT POUR TOUS AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DES VILLAGES</i>
	301-1-3-3-02 <i>PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD</i>

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS						
750	JEUNESSE						
045	Administration et Coordination						
045-1	AMELIORER LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT						
045-1-1	RENFORCER LA COMPETENCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES NIVEAUX						
045-1-1-1	CADRES SPORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF						
045-1-1-1-R1	Nombre de manuel de formation élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC)	NOMBRE	70	70	70	70	
045-1-1-2	CADRES EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)						
045-1-1-2-R1	Nombre de manuel de formation élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC)	NOMBRE	80	80	80	80	
045-1-1-3	TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)						
045-1-1-3-R1	Nombre de techniciens locaux/communautaires dans les domaines de la jeunesse et des sports sont formés avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu au niveau régional et local (formation décentralisée)	NOMBRE	300	300	300	300	
045-1-2	RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS						
045-1-2-1	PARTENARIATS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS EN RÉPONSE À L'AGENDA DE 2020 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LA DÉCLARATION DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE						
045-1-2-1-R1	Nombre de partenariats internationaux en matière de la jeunesse et des sports renforcés en réponse à l'agenda de 2020 avec le Comité International Olympique, la Déclaration de Berlin de l'UNESCO et aux engagements mondiaux pour la jeunesse (dividende démographique)	NOMBRE	1	1	1	1	
045-1-2-2	SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS						
045-1-2-2-R1	Nombre des Bâtiments et équipements adéquats	NOMBRE	7	7	8	8	
045-1-2-3	SYSTÈME DE GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ						
045-1-2-3-R1	Taux d'efficacité des moyens et des ressources du Ministère	%	1	100	100	100	
045-1-2-4	SERVICE D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL						
045-1-2-4-R1	Nombre de service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel	NOMBRE	2	2	2	2	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
750	JEUNESSE					
312	Jeunesse et Loisirs					
312-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE					
312-1-1	ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE					
312-1-1-1	ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX					
312-1-1-1-R1	Nombre de proportion des jeunes engagés et responsabilisés au service du civisme, de la citoyenneté et de la paix	NOMBRE	100000	-	-	-
312-1-1-1-R2	Nombre des jeunes engagés et responsabilisés au service du civisme, de la citoyenneté et de la paix	NOMBRE	-	100000	120000	120000
312-1-1-2	CENTRES DE JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES ÉDUCATIFS D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES PONTETIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE					
312-1-1-2-R1	Nombre de proportion de centres de jeunes dont la capacité est renforcée dans la promotion des services éducatifs d'insertion sociale des jeunes défavorisés (vulnérables) qui sont des jeunes pontetiellement à risque contre la paix et le développement durable (en milliers)	NOMBRE	10	-	-	-
312-1-1-2-R2	Nombre de centres de jeunes dont la capacité est renforcée dans la promotion des services éducatifs d'insertion sociale des jeunes défavorisés (vulnérables) qui sont des jeunes pontetiellement à risque contre la paix et le développement durable (en milliers)	NOMBRE	-	10	12	12
312-1-2	REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES					
312-1-2-1	ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL					
312-1-2-1-R1	Nombre d'environnement juridico-politique et culturel favorable à la promotion de la santé de reproduction des adolescents (SRA) institué et fonctionnel	NOMBRE	1	1	1	1
312-1-2-2	ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...)					
312-1-2-2-R1	Nombre de proportion des adolescents et des jeunes protégés contre les fléaux de toutes sortes (tabagisme, traite de personnes, violences basées sur le genre, drogue, prostitution infanto-juvénile...)	NOMBRE	100000	-	-	-
312-1-2-2-R2	Nombre des adolescents et des jeunes protégés contre les fléaux de toutes sortes (tabagisme, traite de personnes, violences basées sur le genre, drogue, prostitution infanto-juvénile...)	NOMBRE	-	100000	120000	120000
312-1-2-3	ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION					
312-1-2-3-R1	Nombre de proportion des adolescents et des jeunes éduqués et accompagnés en matière de la santé de reproduction	NOMBRE	100000	-	-	-
312-1-2-3-R2	Nombre des adolescents et des jeunes éduqués et accompagnés en matière de la santé de reproduction	NOMBRE	-	100000	120000	120000

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
750	JEUNESSE					
312	Jeunesse et Loisirs					
312-1-3	ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES					
312-1-3-1	CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES					
312-1-3-1-R1	Nombre de proportion de centres de jeunes capables d'assumer efficacement leur mission d'insertion socio-économique des jeunes	NOMBRE	22	-	-	-
312-1-3-1-R2	Nombre de centres de jeunes capables d'assumer efficacement leur mission d'insertion socio-économique des jeunes	NOMBRE	-	22	22	22
312-1-3-2	JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS					
312-1-3-2-R1	Nombre des jeunes entrepreneurs	NOMBRE	900	900	900	900

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
780	SPORTS					
301	Sports					
301-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES					
301-1-1	ASSURER L'EMERGENCE DES VIVIERS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A L'ECHELON REGIONAL ET LOCAL					
301-1-1-1	JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU					
301-1-1-1-R1	Nombre de proportion des jeunes talents sportifs malgaches encadrés et accompagnés vers le haut niveau	NOMBRE	1000	-	-	-
301-1-1-1-R2	Nombre des jeunes talents sportifs malgaches encadrés et accompagnés vers le haut niveau	NOMBRE	-	1000	1200	1200
301-1-1-2	CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE					
301-1-1-2-R1	Nombre des fédérations en charge du sport scolaire et du sport universitaire renforcée dans le cadre de la préparation de la relève sportive	NOMBRE	100	100	120	120
301-1-1-3	ÉCOLES, DES COMMUNAUTÉS, DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ÉCOLE DE SPORT ET DE LA VIE (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE					
301-1-1-3-R1	Nombre de proportion des écoles, des communautés, des églises dotées d'une Ecole de Sport et de la Vie (ESV) autonome et performante	NOMBRE	100	-	-	-
301-1-1-3-R2	Nombre des écoles, des communautés, des églises dotées d'une Ecole de Sport et de la Vie (ESV) autonome et performante	NOMBRE	-	100	120	120
301-1-1-4	ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT SPORTIF CONTINU					
301-1-1-4-R1	Nombre de proportion des enfants et des jeunes malgaches ayant accès à des services d'encadrement sportif continu	NOMBRE	20000	-	-	-
301-1-1-4-R2	Nombre des enfants et des jeunes malgaches ayant accès à des services d'encadrement sportif continu	NOMBRE	-	20000	35000	35000

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

301-1-2 GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE

301-1-2-1 FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION, DE GESTION ET DE SUIVI-ÉVALUATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES (GOUVERNANCE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, NUTRITION/MÉDECINE DU SPORT

301-1-2-1-R1	Nombre de proportion des fédérations sportives dotées de capacité de planification, de gestion et de suivi-évaluation d'un plan de développement quadriennal à 07 composantes (gouvernance, préparation de la relève sportive, encadrement et formation, nutrition/médecine du sport et antidopage, équipements et installations de base...)	NOMBRE	3	-	-	-
--------------	--	--------	---	---	---	---

301-1-2-1-R2	Nombre des fédérations sportives dotées de capacité de planification, de gestion et de suivi-évaluation d'un plan de développement quadriennal à 07 composantes (gouvernance, préparation de la relève sportive, encadrement et formation, nutrition/médecine du sport et antidopage, équipements et installations de base...)	NOMBRE	-	3	4	4
--------------	--	--------	---	---	---	---

301-1-2-2 ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

301-1-2-2-R1	Nombre d'athlètes accompagnés et traités avec le statut des athlètes de haut niveau	NOMBRE	40	40	40	40
--------------	---	--------	----	----	----	----

301-1-2-3 ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)

301-1-2-3-R1	Le taux de performance des athlètes malgaches aux compétitions internationales (ratio entre nombre des athlètes participants et les palmarès obtenus)	%	0.1	10	30	30
--------------	---	---	-----	----	----	----

301-1-2-4 FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

301-1-2-4-R1	Nombre de proportion des fédérations sportives dotées d'infrastructures aux normes et d'équipements de qualité	NOMBRE	3	-	-	-
--------------	--	--------	---	---	---	---

301-1-2-4-R2	Nombre des fédérations sportives dotées d'infrastructures aux normes et d'équipements de qualité	NOMBRE	-	3	4	4
--------------	--	--------	---	---	---	---

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
301-1-3	AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTRE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015)					
301-1-3-1	FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)					
301-1-3-1-R1	Nombre des fonctionnaires et des agents de l'État ayant accès aux services du sport d'entretien de qualité (en milliers d'individus)	NOMBRE	66000	66000	99000	99000
301-1-3-2	ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)					
301-1-3-2-R1	Nombre d'enfants ayant accès à des services d'éducation motrice de qualité (en milliers)	NOMBRE	120000	120000	150000	150000
301-1-3-3	VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT					
301-1-3-3-R1	Nombre de proportion des villages transformés en « zones de paix et de prospérité » grâce au potentiel mobilisateur et fédérateur du sport (Sport pour tous)	NOMBRE	44	-	-	-
301-1-3-3-R2	Nombre des villages transformés en « zones de paix et de prospérité » grâce au potentiel mobilisateur et fédérateur du sport (Sport pour tous)	NOMBRE	-	44	66	66

37 - MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DE LA CULTURE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
821	Coordination des relations avec les Institutions
821-1	<u>CONTRIBUER À L'APPLICATION EFFECTIVE DE LA BONNE GOUVERNANCE, LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX POUR UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE SAIN</u>
821-1-1	PROMOUVOIR LA VALEUR DÉMOCRATIQUE ET CELLE RELATIVE À L'ÉTAT DE DROIT
821-1-1-1	RÉSOLUTIONS RETENUES LORS DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET DES ORGANES DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES.
821-1-1-1-01	<i>METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT COMPOSÉE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONFORMÉMENT À LA CONSTITUTION (CES...)</i>
821-1-1-1-02	<i>ORGANISER DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET DES ORGANES DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES.</i>
821-1-1-1-03	<i>RÉORGANISER LES ORGANES DE CONTRÔLE EN GARANTISSANT LEUR AUTONOMIE À LA PRISE DE DÉCISION (IGE, BIANCO, SAMIFIN,...)</i>
821-1-2	PROMOUVOIR LA COHÉSION DES ACTIONS DES INSTITUTIONS D'ÉTAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE PUBLIQUE
821-1-2-1	FACILITATION DU PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE LÉGISLATIF ET/OU RÉGLEMENTAIRES;
821-1-2-1-01	<i>RENDRE OPÉRATIONNEL LE COUROI DE TRANSMISSION ENTRE LE GOUVERNEMENT, LE PARLEMENT ET LES AUTRES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE ;</i>
821-1-2-1-02	<i>CONTRIBUER À L'ENRICHISSEMENT ET SUIVRE LE PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE LÉGISLATIF ET/OU RÉGLEMENTAIRES;</i>
821-1-3	ASSURER ET PROMOUVOIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION DANS LE CADRE DES LOIS ET RÈGLEMENTS
821-1-3-1	PLATEFORMES DE DIALOGUE PERMANENTES MISES EN PLACE ET OPÉRATIONNELLES
821-1-3-1-01	<i>METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT COMPOSÉE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONFORMÉMENT À LA CONSTITUTION (CES...)</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE		
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS		
822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne		
822-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE AFIN DE PROMOUVOIR LA CULTURE DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ, LE RESPECT DE L'EXPRESSION DE LA VOLONTÉ DE LA POPULATION À DIFFÉRENT NIVEAU.		
822-1-1	PROMOUVOIR LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT		
822-1-1-1	PROMOTION DU DIALOGUE INTER ACTEURS INSTITUTIONNELS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX		
	822-1-1-1-01	<i>METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT ET EN ÉLABORER LES CADRES JURIDIQUES Y AFFÉRENTS.</i>	
822-1-2	METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME POUR RÉINSTAURER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES DIRIGÉANTS LOCAUX ET LEURS POPULATIONS		
822-1-2-1	PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE		
	822-1-2-1-01	<i>COORDONNER ET APPUYER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE: UN CADRE D'ÉCHANGE, DE PROPOSITION AINSI QUE D'INTERPELLATION DÉMOCRATIQUE;</i>	
	822-1-2-1-02	<i>FACILITER ET ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE DES INSTITUTIONS NÉCESSAIRES À LA RÉPUBLIQUE.</i>	
	822-1-2-1-03	<i>MENER UNE CAMPAGNE DE COLLECTE, DE CAPITALISATION, DE VULGARISATION ET DE DIFFUSION DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</i>	
	822-1-2-1-04	<i>PROMOUVOIR DE TOUTE INITIATIVE DE PRÉVISION ET DE GESTION DE CONFLIT AINSI QUE DE RÉCONCILIATION NATIONALE</i>	
822-1-3	PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES ;		
822-1-3-1	STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES MISE EN PLACE ET FONCTIONNELLE		
	822-1-3-1-01	<i>METTRE EN PLACE UNE STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES</i>	
	822-1-3-1-02	<i>FACILITER LA MISE EN PLACE D'UN CADRE JURIDICO-INSTITUTIONNEL FACILITANT L'INTERVENTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE</i>	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne
822-2	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE
822-2-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ
822-2-1-1	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT
822-2-1-1-01	APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
822-2-1-1-02	DÉMATÉRIALISATION ET REDYNAMISATION DU MINISTÈRE
822-2-1-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE
822-2-1-1-04	CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS
822-2-1-1-05	APPUI À LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION DANS LE MINISTÈRE
822-2-1-1-06	APPUI AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES ONG ET DES ASSOCIATIONS

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
370	COMMUNICATION
030	Administration et Coordination
030-1	PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION
030-1-1	GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE
030-1-1-1	LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;
030-1-1-1-01	RÉGULARISER LA SITUATION JURIDIQUE DES IMMOBILIERS
030-1-1-1-02	RECENSER LES BÂTIMENTS DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL CONSTRUITS ET RÉHABILITÉS
030-1-2	GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICACIE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE
030-1-2-1	AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS
030-1-2-1-01	RECRUTER DES AGENTS CADRES DU MINISTÈRE
030-1-2-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL
030-1-3	COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI
030-1-3-1	LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE
030-1-3-1-01	ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA FLUIDITÉ DES INFORMATIONS DE GESTION SUR LES FINANCES PUBLIQUES EN LIGNE (SIIGFP, SIIGMP, AUGURE...)
030-1-3-1-02	APPUYER ET FORMER L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION SUIVANT L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE
030-1-3-1-03	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RÉSEAU
030-1-4	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION.
030-1-4-1	UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT
030-1-4-1-01	CONTRÔLER ET SUIVRE L'EXÉCUTION DES BUDGETS ET PROGRAMMES
030-1-4-1-02	LANCER LES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES PUBLICS
030-1-4-1-03	CENTRALISER ET CONSOLIDER LES DONNÉES RELATIVES AUX MOUVEMENTS DES DÉPENSES AUPRÈS DES RDP ET CDP
030-1-4-1-04	FAIRE LE COACHING, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE CHAQUE DIRECTION CENTRALE ET RÉGIONALE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE	
370	COMMUNICATION	
212	Média	
212-1	CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION.	
212-1-1	ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT	
212-1-1-1	DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉS EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.	
212-1-1-1-01	INTÉGRER LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS DE LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE	
212-1-1-1-02	RENFORCER LA CULTURE DE CITOYENNETÉ RESPONSABLE ET DU PATRIOTISME DE FAÇON À RECONQUÉRIR L'ADHÉSION ET LA PARTICIPATION EFFECTIVE DE TOUTES LES FORCES VIVES DE LA NATION AUX AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNAUTAIRES	
212-1-1-1-03	ALIGNER LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS MENÉES PAR LE MCRI	
212-1-1-1-04	CRÉER UNE COMPILATION DE TEXTES POUR ALIMENTER LE RÉSEAU DE CONSEIL LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL	
212-1-1-1-05	COORDONNER LES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN UTILISANT L'APPROCHE DE COMMUNICATION POUR UN IMPACT COMPORTEMENTAL DITE COMBI (COMMUNICATION FOR BEHAVIORAL IMPACT)	
212-1-1-1-06	COLLECTER LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET LES OUTILS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
212-1-1-1-07	CRÉER ET METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'ARCHIVAGES AUPRÈS DU MCRI	
212-1-1-1-08	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALITÉ DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES	
212-1-2	RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS	
212-1-2-1	LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, OBSERVATOIRE DE LA PRESSE...) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS	
212-1-2-1-01	DOTER DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS À L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM	
212-1-2-1-02	METTRE EN PLACE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM	
212-1-2-1-03	PRÉPARER LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANRCM	
212-1-2-1-04	ELABORER ET FAIRE ADOPTER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL RÉGISSANT L'ANRCM À LA PLACE DE LA CSCA	
212-1-2-1-05	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MÉDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)	
212-1-2-1-06	PROCÉDER À LA NOMINATION DES MEMBRES DE L'ANRCM	
212-1-2-2	LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF	
212-1-2-2-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MÉDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)	
212-1-2-2-02	RÉGULER LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION EN COMMUNICATION	
212-1-2-2-03	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALITÉ DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES	
212-1-2-3	LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)	
212-1-2-3-01	PRÉSENTER LES PROJETS DE TEXTES POUR ADOPTION/VALIDATION	
212-1-2-3-02	VULGARISER LES TEXTES EN VIGUEUR RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION	
212-1-2-3-03	ELABORER ET PRÉPARER LES PROJETS DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES D'APPLICATION DU CODE DE LA COMMUNICATION	
212-1-3	AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES TECHNOLOGIES.../CNV)	
212-1-3-1	LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)	
212-1-3-1-01	ORGANISER DES CYCLES DE FORMATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION	
212-1-3-1-02	CONCEVOIR DES SUPPORTS COMPRÉHENSIBLES ET ACCESSIBLES RÉPONDANT AU « POURQUOI » ET AU « COMMENT FAIRE » DES DÉCISIONS PRISES	
212-1-3-1-03	CRÉER DES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES ET DE DIALOGUE INTERINSTITUTIONNEL	
212-1-3-1-04	PROPOSER DES GRILLES DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION	
212-1-3-2	QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET DES TÉLÉSPECTATEURS	
212-1-3-2-01	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA RNM ET TVM DEUX ÉMISSIONS DE 07MN/SEMAINE	
212-1-3-2-02	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA TVM UNE ÉMISSION DE 26MN/MOIS AVEC REDIFFUSION (CIVISME, ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ...)	
212-1-3-3	DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA...)	
212-1-3-3-01	COLLECTER ET TRAITER LES INFORMATIONS D'UNE MANIÈRE INSTITUTIONNELLE ET RÉFÉRENTIELLE	
212-1-3-3-02	RÉVISION DU STATUT RÉGISSANT LES MISSIONS ET LES ATTRIBUTIONS DE L'ANTA	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE		
370	COMMUNICATION		
212	Média		
	212-1-3-4	DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS	
	212-1-3-4-01	ORGANISATION DE CONCOURS NATIONAL POUR LE RECRUTEMENT	
	212-1-3-4-02	IDENTIFIER LE RÉSEAU DES ANTENNES DE L'ANIMATION RURALE ET AUTRES STRUCTURES	
	212-1-3-4-03	CRÉER UN RÉSEAU DE « COMITÉ LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL »	
	212-1-3-5	LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU DÉVELOPPEMENT	
	212-1-3-5-01	ELABORER UN DOCUMENT DE PROJET	
	212-1-3-5-02	METTRE EN PLACE INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES (HALLS D'INFORMATION NUMÉRIQUES)	
	212-1-3-5-03	PREMIÈRES PHASES DE L'OPÉRATION DES POSTES RADIOS MANIVELLES LANCÉES	
	212-1-3-5-04	METTRE À JOUR TOUTES LES ÉTUDES TECHNIQUES DÉJÀ EFFECTUÉES	
	212-1-3-5-05	MISE À DISPOSITION DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS HOMOLOGUÉS À LA NTIC POUR LES MEDIAS	
	212-1-3-5-06	ELABORER ET METTRE EN PLACE LE CADRE POLITICO-JURIDIQUE DE LA TNT À MADAGASCAR	
	212-1-3-6	EDUCATION RELATIVE AU BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION	
	212-1-3-6-01	APPRENDRE LE SENS DE LA LIBERTE D'EXPRESSION AUX JEUNES ESPRITS	
	212-1-3-6-02	SENSIBILISER LES UTILISATEURS DES RESEAUX SOCIAUX ET PHONING RADIOPHONIQUE	
	212-1-3-6-03	ORGANISER DES SEANCES MOBILES	
212-1-4		RECADRAGE DU CODE DE LA COMMUNICATION MEDIATISEE ET DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL	
	212-1-4-1	REVISION DU CODE DE LA COMMUNICATION	
	212-1-4-1-01	ABROGER LES DISPOSITIONS QUI RESTREIGNENT LA LIBERTE DE LA PRESSE	
	212-1-4-1-02	REVISER LES TEXTES REGISSANT LES RESEAUX SOCIAUX	
	212-1-4-1-03	ELABORER UNE CHARTE POUR UNE PRESSE RESPONSABLE ET EMERGENTE	
	212-1-4-2	RECADRAGE DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL	
	212-1-4-2-01	REEQUILIBRER LA REPRESENTATIVITE DES SECTEURS PUBLIC/PRIVE AU SEIN DEL'ANRCM	
	212-1-4-2-02	ELABORER DES GUIDES DE CONDUITE PROMOUVANT LA TRANSPARENCE ET L'ESPRIT DEMOCRATIQUE	
212-1-5		LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT	
	212-1-5-1	PROMOTION DU PLURALISME DES OPINIONS ET DE LA DIVERSITE CULTURELLE DANS LES CONTENUS MEDIATIQUES	
	212-1-5-1-01	ACCORDER LA COUVERTURE NATIONALE AUX MEDIAS PRIVES PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES	
	212-1-5-1-02	FAVORISER L'ACCES DE TOUS AUX MEDIAS PUBLICS	
	212-1-5-2	REMETTRE A NIVEAU LES RESPONSABLES DE PUBLICATION ET LES FORCES DE L'ORDRE EN MATIERE DE DROIT ET DE PRATIQUE DEMOCRATIQUE	
	212-1-5-2-01	FORMER LES AGENTS DE L'ETAT ET CAPITALISER LES EXPERIENCES DES AGENTS PLUS AGES	
	212-1-5-2-02	RECYCLER PERIODIQUEMENT LES JOURNALISTES	
	212-1-5-2-03	REDEPLOYER UNE PARTIE DU PERSONNEL DES MEDIAS PUBLICS ET RESPONSABILISER LES JEUNES AGENTS	

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
370	COMMUNICATION
213	Développement des infrastructures Radio et Télévision
213-1	DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES
213-1-1	PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.
213-1-1-1	L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE
213-1-1-1-01	ACQUÉRIR DES NOUVEAUX MATÉRIELS TECHNIQUES DE RADIO ET TÉLÉVISION NATIONALES
213-1-1-1-02	RÉNOVER ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES POUR SUPPORTER DE FAÇON ADÉQUATE ET AVEC UNE BONNE QUALITÉ LES SERVICES AUDIOVISUELS
213-1-1-1-03	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES
213-1-1-1-04	PROGRAMME DE MIGRATION VERS LA DIFFUSION NUMÉRIQUE
213-1-1-1-05	RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES PRÉALABLES SUR L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE DIFFUSION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET PRIVÉ À MADAGASCAR
213-1-1-2	DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT
213-1-1-2-01	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES
213-1-1-2-02	RÉHABILITER LES STUDIOS DE L'ORTM AINSI QUE LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET INFORMATIQUES
213-1-1-2-03	DÉVELOPPER L'INDUSTRIE DE LA COMMUNICATION
213-1-1-2-04	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET LES LOCAUX DE L'ORTM DANS TOUT MADAGASCAR
213-1-1-2-05	NUMÉRISER LES STUDIOS CENTRAUX (TVM ET RNM) À BASSE FRÉQUENCE : STUDIOS, SALLES TECHNIQUE, CENTRE NODALE DE RÉCEPTION ET TRANSMISSION DES SIGNAUX
213-1-2	CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES
213-1-2-1	DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC
213-1-2-1-01	AMÉLIORER LA QUALITÉ TECHNIQUE DE LA COUVERTURE NATIONALE DE LA RADIODIFFUSION SONORE ET TÉLÉVISUELLE
213-1-2-1-02	CONSTRUIRE DES SITES TECHNIQUES DE L'AUDIO-VISUEL
213-1-2-1-03	DÉVELOPPEMENT DES STATIONS COMPLEXES AUDIO-VISUELLES DANS LES FARITANY

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
862	CULTURE ET ARTISANAT
064	Administration et Coordination
064-1	PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-1	RENFORCER LES MÉCANISMES DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-1-1	RENFORCER LES CAPACITÉS DE COORDINATION AU SEIN DU MCPASP
064-1-1-1-01	AMÉLIORER LES OUTILS DE COORDINATION ET DE GESTION AU SEIN DU DÉPARTEMENT EN CHARGE DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-1-1-02	BATIMENT CENTRAL DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-1-1-03	CONSTRUCTION/REHABILITATION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA CULTURE
064-1-1-2	LES MÉCANISMES DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT SONT RENFORCÉS
064-1-1-2-01	EFFECTUER DES ACTIONS DE REPORTING PUBLIC DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT RÉALISÉES
064-1-1-2-02	DÉFINIR LES ORIENTATIONS ET LES PRIORITÉS DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-1-3	LES INSTRUMENTS DE PROGRAMMATION SONT MIS EN ŒUVRE AVEC RIGUEUR
064-1-1-3-01	ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DES DIFFÉRENTES UNITÉS AU SEIN DU MINISTÈRE
064-1-1-3-02	ACTUALISER RÉGULIÈREMENT LES INSTRUMENTS DE PROGRAMMATION PLURI-ANNUELLE
064-1-2	LES CAPACITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP SONT RENFORCÉES
064-1-2-1	L'OPÉRATIONNALITÉ DES DIFFÉRENTES UNITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP EST AMÉLIORÉE (SUR LE PLAN ORGANISATIONNEL ET LOGISTIQUE)
064-1-2-1-01	ASSURER LA FONCTIONNALITÉ DU SYSTÈME INFORMATIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-2-1-02	RATIONNALISER L'ESPACE DE TRAVAIL ET AMÉLIORER LE CADRE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS DU MCPASP
064-1-2-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES CPASP
064-1-2-2	LE MCPASP DISPOSE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION EFFICACE
064-1-2-2-01	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION CULTURELLE EFFICACE
064-1-2-2-02	BASE DES DONNEES ET SYSTÈME INFORMATIQUE DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-2-3	LES RESSOURCES HUMAINES DU MCPASP SONT ADÉQUATES, EN NOMBRE ET EN COMPÉTENCE
064-1-2-3-01	GÉRER EFFICACEMENT LES DOSSIERS DU PERSONNEL (CONTRATS, SALAIRES, AVANCEMENTS, PROTECTION SOCIALE, ...) ET VEILLER À UN DÉPLOIEMENT RATIONNEL DES AGENTS
064-1-2-3-02	FORMER LES CADRES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT
064-1-2-3-03	GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES
064-1-2-3-04	RECRUTER DE NOUVEAUX AGENTS ET ASSURER LE SUIVI DE LA GESTION FINANCIÈRES DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
862	CULTURE ET ARTISANAT
831	Culture
831-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
831-1-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE
831-1-1-1	LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS
831-1-1-1-01	POUR SUIVRE LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS CONTRE LE PIRATAGE, LE TRAFIC, ...
831-1-1-1-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL ET INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES BIENS CULTURELS ET DES DROITS Y AFFÉRENTS
831-1-1-2	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE
831-1-1-2-01	ENCOURAGER ET FACILITER LA CRÉATION DE RÉSEAUX ÉTENDUS DE DISTRIBUTION DES ŒUVRES ARTISTIQUES ET SERVICES CULTURELS
831-1-1-2-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTURELLE
831-1-1-2-03	RÉPERTORIER LES ARTISTES ET LES ENTREPRISES CULTURELLES, AINSI QUE LES ŒUVRES ARTISTIQUES
831-1-1-2-04	METTRE EN PLACE DES MESURES SUSCEPTIBLES DE FACILITER L'ACCÈS AUX INTRANTS SPÉCIFIQUES (OUTILS, INSTRUMENTS, MATIÈRES PREMIÈRES, ...) OU SUSCEPTIBLES D'ALLÉGER LES CHARGES LIÉES AUX ACTIVITÉS CULTURELLES
831-1-1-2-05	CRÉATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES CULTURELLES
831-1-1-3	LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT
831-1-1-3-01	ENCOURAGER LES ARTISTES ET LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR DE LA CULTURE À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS
831-1-1-3-02	DYNAMISER LE CNM (EX-CNEMD)
831-1-1-3-03	ENCOURAGER LES ARTISTES À ADHÉRER À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE
831-1-1-3-04	ENCOURAGER LES ACTEURS DE LA CULTURE À SUIVRE DES FORMATIONS EN GESTION ENTREPRENEURIALE
831-1-1-3-05	METTRE EN PLACE DES CURSUS DE FORMATION SPÉCIALISÉE DANS LES MÉTIERS DE LA CULTURE
831-1-2	LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT
831-1-2-1	LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES
831-1-2-1-01	ACTUALISER LA POLITIQUE CULTURELLE NATIONALE
831-1-2-1-02	MISE EN PLACE DE LA MAISON DU CINÉMA ET D'UN PARC MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE
831-1-2-1-03	MISE EN PLACE DU 3 ^{ÈME} RÉSEAU CENTRE DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE (CLAC)
831-1-2-1-04	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DU LIVRE
831-1-2-1-05	PROMOTION DE LA CRÉATION ET DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE
831-1-2-1-06	RENFORCEMENT DES CENTRES DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE
831-1-2-1-07	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES
831-1-2-1-08	RENFORCER LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DE UNITÉS DE CONCEPTION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE
831-1-2-1-09	MAISONS DE LA CULTURE ET ESPACES DE REPRÉSENTATION ARTISTIQUE
831-1-2-1-10	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ DES UNITÉS EN CHARGES DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES
831-1-2-1-11	PROMOUVOIR ET/OU SOUTENIR L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS CULTURELS, NOTAMMENT À TRAVERS LES ACTIONS DE L'OFNAC, DU CEMDLAC ET DE L'OMACI
831-1-2-1-12	PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION CULTURELLE DANS LES AUTRES SECTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES
831-1-2-2	LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ
831-1-2-2-01	MISE EN PLACE D'UN OFFICE DU PATRIMOINE CULTUREL
831-1-2-2-02	CRÉATION ATELIER D'ŒUVRES D'ART ET D'ÉBENISTERIE POUR ROVA MANJAKAMIADANA
831-1-2-2-03	CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS DES MUSÉES
831-1-2-2-04	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL
831-1-2-2-05	DYNAMISER LE FONDS LOVAKO
831-1-2-2-06	ASSURER LE PRÉLÈVEMENT DES REDEVANCES LIÉES À L'UTILISATION OU À L'EXPLOITATION DE BIENS CULTURELS
831-1-2-2-07	CONSERVATION DES SITES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL
831-1-2-2-08	RENFORCER LES ACTIONS DE L'OMDA
831-1-2-2-09	RESTAURATION, RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DES SITES CULTURELS
831-1-2-2-10	APPUI À LA PRÉSERVATION ET À LA SAUVEGARDE DES SAVOIRS ET VALEURS DES COMMUNAUTÉS ETHNOCULTURELLES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
831-1-2-2-11	INVENTORIER ET DOCUMENTER LES BIENS CULTURELS (MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS) EN VUE DE LEUR CLASSEMENT EN PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL ET MONDIAL
831-1-2-2-12	NUMÉRISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 **MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE**

862 **CULTURE ET ARTISANAT**

831 **Culture**

831-2 **PROMOTION DE LA CULTURE**

831-2-1 **REDYNAMISATION DES ACTIVITES CULTURELLES**

831-2-1-1 **UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE**

831-2-1-1-01 ORGANISER DANS LES QUARTIERS UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE

831-2-1-1-02 ETABLIR UN DOCUMENT-PROGRAMME D'APPUI A LA CREATION ARTISTIQUE A MADAGASCAR

831-2-2 **CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE**

831-2-2-1 **STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE**

831-2-2-1-01 CONSTRUIRE DES CENTRES CULTURELS DANS LES CHEFS LIEU DE PROVINCES

831-2-2-1-02 ATTIRER LES TOURISTES PAR LE BIAIS DE CREATION D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
862	CULTURE ET ARTISANAT
831	Culture
831-3	RENFORCER L'IDENTITE NATIONALE
831-3-1	CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE
831-3-1-1	STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE
<i>831-3-1-1-01</i>	<i>CREER UNE ACADEMIE NATIONALE DES ARTS ET DE LA CULTURE</i>
<i>831-3-1-1-02</i>	<i>CREER UN CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL AUSTRONESIEN EN COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES</i>
831-3-2	VALORISATION DU PATRIMOINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY
831-3-2-1	PATRIMOINE, TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE
<i>831-3-2-1-01</i>	<i>LE PROGRAMME D'APPUI AUX LIEUX CULTURELS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MALAGASY EST REALISE</i>
<i>831-3-2-1-02</i>	<i>RENFORCER LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL MALAGASY</i>
<i>831-3-2-1-03</i>	<i>APPUYER LES RECHERCHES DE L'ORIGINE DES MALAGASY ET ENTAMER LA PROMOTION ET SENSIBILISATION DE MASSE SUR LA VERITABLE HISTOIRE DES MALAGASY ET SON ORIGINE</i>
<i>831-3-2-1-04</i>	<i>REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO</i>
<i>831-3-2-1-05</i>	<i>REHABILITATION DE 4 SITES A SAINTE MARIE (EGLISE CATHOLIQUE, ILOT MADAME, ILE AUX FORBANS, TOMBEAUX DE PIRATE)</i>

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE				
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS				
821	Coordination des relations avec les Institutions				
821-1	<u>CONTRIBUER À L'APPLICATION EFFECTIVE DE LA BONNE GOUVERNANCE, LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX POUR UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE SAIN</u>				
821-1-1	PROMOUVOIR LA VALEUR DÉMOCRATIQUE ET CELLE RELATIVE À L'ETAT DE DROIT				
821-1-1-1	RÉSOLUTIONS RETENUES LORS DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE ET DES ORGANES DE CONTRÔLES DES FINANCES PUBLIQUES.				
821-1-1-1-R1	NOMBRE DES ORGANES DE CONTRÔLE RÉORGANISÉS	<i>NOMBRE</i>	10	0	0
821-1-2	PROMOUVOIR LA COHÉSION DES ACTIONS DES INSTITUTIONS D'ETAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE PUBLIQUE				
821-1-2-1	FACILITATION DU PROCESSUS D'ADOPTION, DE PROMULGATION ET DE PUBLICATION DES PROJETS DE TEXTES À CARACTÈRE LÉGISLATIF ET/OU RÉGLEMENTAIRES;				
821-1-2-1-R1	DÉGRÉ DE SATISFACTION DES PARTIES PRENANTES	<i>POURCENTAGE</i>	60	0	0
821-1-3	ASSURER ET PROMOUVOIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION DANS LE CADRE DES LOIS ET RÈGLEMENTS				
821-1-3-1	PLATEFORMES DE DIALOGUE PERMANENTES MISES EN PLACE ET OPÉRATIONNELLES				
821-1-3-1-R1	NOMBRE DE PLATEFORMES DE DIALOGUE PERMANENTES MIS EN PLACE	<i>NOMBRE</i>	5	0	0

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS						
822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne						
822-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN MÉCANISME D'OBSERVATION DE LA VIE PUBLIQUE AFIN DE PROMOUVOIR LA CULTURE DE TRANSPARENCE ET DE REDEVABILITÉ, LE RESPECT DE L'EXPRESSION DE LA VOLONTÉ DE LA POPULATION À DIFFÉRENT NIVEAU.						
822-1-1	PROMOUVOIR LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT						
822-1-1-1	PROMOTION DU DIALOGUE INTER ACTEURS INSTITUTIONNELS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX						
	822-1-1-1-R1	NOMBRE DE CONVENTIONS DEPARTENARIAT/PROTOCOLE D'ACCORD SIGNE	NOMBRE	6	0	0	0
822-1-2	METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME POUR RÉINSTAURER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES DIRIGÉANTS LOCAUX ET LEURS POPULATIONS						
822-1-2-1	PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENT MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE						
	822-1-2-1-R1	NOMBRE DE PLATEFORME DE DIALOGUE PERMANENTE MISE EN PLACE	NOMBRE	5	0	0	0
822-1-3	PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES ;						
822-1-3-1	STRUCTURE DE COORDINATION DES SOCIÉTÉS CIVILES MISE EN PLACE ET FONCTIONNELLE						
	822-1-3-1-R1	NOMBRE DES ONG OU ASSOCIATION APPUYEES	NOMBRE	5	0	0	0

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
100	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS					
822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne					
822-2	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE					
822-2-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
822-2-1-1	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT					
822-2-1-1-R1	TAUX DE RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT	PORCENTAGE	70	0	0	0

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
370	COMMUNICATION						
030	Administration et Coordination						
030-1	PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION						
030-1-1	GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE						
030-1-1-1	LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;						
030-1-1-1-R1	NOMBRE DE TERRAIN, IMMEUBLES, INFRASTRUCTURES RECENSES	NOMBRE	30	30	40	40	
030-1-2	GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE						
030-1-2-1	AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS						
030-1-2-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS DISPONIBLES	NOMBRE	15	15	20	20	
030-1-2-1-R2	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	95	95	95	95	
030-1-3	COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI						
030-1-3-1	LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE						
030-1-3-1-R1	NOMBRE DES ACTIONS PRIORITAIRES DU MINISTÈRE	NOMBRE	11	11	12	12	
030-1-4	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION.						
030-1-4-1	UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT						
030-1-4-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	98	98	98	98	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
370	COMMUNICATION						
212	Média						
212-1	CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION.						
212-1-1	ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT						
212-1-1-1	DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.						
	212-1-1-1-R1	NOMBRE DE DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION ET DE RÉGULATION DE MÉDIAS OPÉRATIONNELS	NOMBRE	30	30	40	40
212-1-2	RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS						
212-1-2-1	LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, OBSERVATOIRE DE LA PRESSE...) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS						
	212-1-2-1-R1	TAUX D'IMPLANTATION	POURCENTAGE	70	70	80	80
212-1-2-2	LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF						
	212-1-2-2-R1	NOMBRE DES AGENTS DONT LA SITUATION ADMINISTRATIVE EST RÉGULARISÉE	NOMBRE	85	85	85	85
212-1-2-3	LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)						
	212-1-2-3-R1	TAUX DE PERSONNES TOUCHÉES PAR LES MEDIAS	POURCENTAGE	60	60	70	70
212-1-3	AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES TECHNOLOGIES.../CNV)						
212-1-3-1	LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)						
	212-1-3-1-R1	TAUX D'INFORMATIONS ACCESSIBLES AU CITOYENS	POURCENTAGE	60	60	70	70
212-1-3-2	QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET DES TÉLÉSPECTATEURS						
	212-1-3-2-R1	NOMBRE DE SUPPORTS DE COMMUNICATION REPONDANT AU "POURQUOI" ET AU "COMMENT FAIRE" CONÇUS	NOMBRE	55	55	65	65
212-1-3-3	DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA...)						
	212-1-3-3-R1	NOMBRE DE DOCUMENTS DE PROJETS ÉLABORÉS	NOMBRE	5	5	10	10
212-1-3-4	DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS						
	212-1-3-4-R1	NOMBRE DES ÉMISSIONS TVM DIFFUSÉES	NOMBRE	200	200	250	250
212-1-3-5	LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU DÉVELOPPEMENT						
	212-1-3-5-R1	NOMBRE DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES	NOMBRE	15	15	25	25
212-1-3-6	EDUCATION RELATIVE AU BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION						
	212-1-3-6-R1	DEGRE DES SATISFACTIONS	%	-	20	30	40
212-1-4	RECADRAGE DU CODE DE LA COMMUNICATION MEDIATISEE ET DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL						
212-1-4-1	REVISION DU CODE DE LA COMMUNICATION						
	212-1-4-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	-	50	75	100
212-1-4-2	RECADRAGE DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL						
	212-1-4-2-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	-	50	75	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
212-1-5 LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT					
212-1-5-1 PROMOTION DU PLURALISME DES OPINIONS ET DE LA DIVERSITE CULTURELLE DANS LES CONTENUS MEDIATIQUES					
212-1-5-1-R1 TAUX D'AVANCEMENT	%	-	35	50	75
212-1-5-2 REMETTRE A NIVEAU LES RESPONSABLES DE PUBLICATION ET LES FORCES DE L'ORDRE EN MATIERE DE DROIT ET DE PRATIQUE DEMOCRATIQUE					
212-1-5-2-R1 NOMBRE DES FORMATIONS DISPENSES	NOMBRE	-	5	7	10

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
370	COMMUNICATION						
213	Développement des infrastructures Radio et Télévision						
213-1	DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES						
213-1-1	PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.						
213-1-1-1	L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE						
213-1-1-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT DU BASCULEMENT VERS LA NUMÉRIQUE	POURCENTAGE	200	30	40	50	
213-1-1-2	DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT						
213-1-1-2-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELS ET DES LOCAUX DE L'ORTM RÉHABILITÉS	NOMBRE	150	150	200	200	
213-1-2	CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES						
213-1-2-1	DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC						
213-1-2-1-R1	NOMBRE DES NOUVEAUX SITES TECHNIQUES CONSTRUITS	NOMBRE	90	90	95	95	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
862	CULTURE ET ARTISANAT					
064	Administration et Coordination					
064-1	PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT					
064-1-1	RENFORCER LES MÉCANISMES DE PILOTAGE ET DE COORDINATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT					
064-1-1-1	RENFORCER LES CAPACITÉS DE COORDINATION AU SEIN DU MCPASP					
064-1-1-1-R1	Nombre d'actions de pilotage, soulignant les priorités de la politique de l'Etat dans les domaines de la culture et de l'artisanat, réalisées	NOMBRE	100	0	0	0
064-1-1-2	LES MÉCANISMES DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE L'ETAT DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT SONT RENFORCÉS					
064-1-1-2-R1	Nombre d'actions de pilotage, soulignant les priorités de la politique de l'Etat dans les domaines de la culture et de l'artisanat, réalisées	NOMBRE	100	0	0	0
064-1-1-3	LES INSTRUMENTS DE PROGRAMMATION SONT MIS EN ŒUVRE AVEC RIGUEUR					
064-1-1-3-R1	Nombre d'instruments de programmation utilisés et régulièrement mis à jour	NOMBRE	4	0	0	0
064-1-2	LES CAPACITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP SONT RENFORCÉES					
064-1-2-1	L'OPÉRATIONNALITÉ DES DIFFÉRENTES UNITÉS ADMINISTRATIVES DU MCPASP EST AMÉLIORÉE (SUR LE PLAN ORGANISATIONNEL ET LOGISTIQUE)					
064-1-2-1-R1	Nombre d'unités opérationnelles au sein du MCPASP	NOMBRE	35	0	0	0
064-1-2-2	LE MCPASP DISPOSE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION EFFICACE					
064-1-2-2-R1	Quantité de données et informations stockées dans le serveur du Ministère des plateformes d'échanges de données (à l'interne et avec les entités extérieures au Ministère)	Bits	15	0	0	0
064-1-2-3	LES RESSOURCES HUMAINES DU MCPASP SONT ADÉQUATES, EN NOMBRE ET EN COMPÉTENCE					
064-1-2-3-R1	Effectif total du personnel du MCPASP	NOMBRE	780	0	0	0
064-1-2-3-R2	Niveau de catégorie moyen du personnel du MCPASP	-	5	0	0	0

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
862	CULTURE ET ARTISANAT						
831	Culture						
831-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE						
831-1-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE						
831-1-1-1	LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS						
831-1-1-1-R1	Nombre de plaintes concernant l'utilisation abusives et le trafic de biens culturels enregistrées	NOMBRE	100	100	50	50	
831-1-1-2	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE						
831-1-1-2-R1	Valeur ajoutée moyenne des entreprises culturelles	Ar	7000000	7000000	10000000	10000000	
831-1-1-3	LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT						
831-1-1-3-R1	Nombre d'entreprises culturelles actives	NOMBRE	250	250	500	500	
831-1-2	LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT						
831-1-2-1	LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES						
831-1-2-1-R1	Nombre de secteurs intégrant la culture dans leurs stratégies	NOMBRE	10	10	15	15	
831-1-2-1-R2	Nombre et variétés d'actions culturelles répertoriées	NOMBRE	150	150	250	250	
831-1-2-2	LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ						
831-1-2-2-R1	Nombre de biens culturels classés en patrimoine mondial	NOMBRE	4	4	6	6	
831-1-2-2-R2	Nombre de biens culturels classés en patrimoine national	NOMBRE	493	493	543	543	
831-1-2-2-R3	Nombre de personnes prenant part aux actions de conservation, de valorisation et de capitalisation de biens culturels	NOMBRE	800000	800000	1600000	1600000	

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
862	CULTURE ET ARTISANAT						
831	Culture						
	831-2	PROMOTION DE LA CULTURE					
	831-2-1	REDYNAMISATION DES ACTIVITES CULTURELLES					
		831-2-1-1 UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE					
		831-2-1-1-R1 NOMBRE DES ACTIVITES CULTURELS	NOMBRE	-	35	35	35
	831-2-2	CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE					
		831-2-2-1 STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE					
		831-2-2-1-R1 NOMBRE D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR	NOMBRE	-	20	30	50
		831-2-2-1-R2 NOMBRE DES CENTRES CULTURELS CONSTRUITS	NOMBRE	-	6	22	119

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE					
862	CULTURE ET ARTISANAT					
831	Culture					
831-3	RENFORCER L'IDENTITE NATIONALE					
831-3-1	CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE					
831-3-1-1	STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE					
831-3-1-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT ANAC	%	-	50	50	0
831-3-1-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL	%	0	50	50	0
831-3-2	VALORISATION DU PATRIMOINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY					
831-3-2-1	PATRIMOINE, TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE					
831-3-2-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	-	15	35	70
831-3-2-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO	%	-	80	20	0
831-3-2-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DES 4 SITES A SAINTE MARIE	%	0	25	75	0

13 - SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE LA GENDARMERIE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
130	GENDARMERIE NATIONALE
009	Administration et Coordination
009-1	PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE
009-1-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION
009-1-1-1	STRATEGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES
009-1-1-1-01	TENIR DES SCÉANCES DE RÉUNION
009-1-1-1-02	CONCEVOIR ET SORTIR DE DIFFÉRENTS TEXTES (INSTRUCTION,NDS, NDO, TO,...) POUR UNE MEILLEUR EMPLOI ET ÉFFICACITÉ DE SERVICE
009-1-1-1-03	EFFECTUER DES SUIVIS ET ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES DES ACTIVITES
009-1-1-2	SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ)
009-1-1-2-01	CONCEVOIR DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DEVELOPPER LES APPLICATIONS
009-1-1-2-02	OPTIMISER LES MUTATIONS PÉRIODIQUES EXIGÉES PAR LE TEXTE
009-1-1-2-03	AMÉLIORER LA GESTION DES ECD ET APPELÉS
009-1-1-2-04	AUGMENTER LE NOMBRE DU PERSONNEL PARTICIPANT AUX STAGES OU MISSIONS À L'EXTERIEUR
009-1-1-2-05	ASSURER LA VISIBILITÉ DE LA GENDARMERIE
009-1-1-2-06	ASSURER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES
009-1-2	REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION
009-1-2-1	TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE
009-1-2-1-01	EN EXTERNE : EDUQUER, SENSIBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
009-1-2-1-02	MENER DES ACTIONS PRÉVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE
009-1-2-1-03	MULTIPLIER LES CONTRÔLES DES OFFICIERS SUR TERRAIN
009-1-2-2	STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA GENDARMERIE ÉLARGIE
009-1-2-2-01	TRAITER LES DOLÉANCES EN MATIÈRE DE CORRUPTION
009-1-2-2-02	METTRE EN PLACE DES DIFFÉRENTES STRUCTURES DECONCENTRÉS

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
130	GENDARMERIE NATIONALE
108	Intervention spéciale et/ou mixte
108-1	RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT
108-1-1	MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN
108-1-1-1	FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS
<i>108-1-1-1-01</i>	<i>REDYNAMISER LE RENSEIGNEMENT DES UNITÉS (RECHERCHE, RÉMONTÉE, ANALYSE, EXPLOITATION) POUR ANTICIPER LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC</i>
<i>108-1-1-1-02</i>	<i>DEPLOYER LES ÉLÉMENTS POUR LE MO</i>
108-1-2	RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE
108-1-2-1	SÉCURITÉ RETROUVÉE
<i>108-1-2-1-01</i>	<i>DÉPLOYER DES ÉLÉMENTS DE L'UNITÉ SPÉCIALE ANTI-DAHALO (USAD)</i>
<i>108-1-2-1-02</i>	<i>MENER DES OPÉRATION DE SÉCURISATION (NATIONALE, INTERRÉGIONALE ET RÉGIONALE)</i>

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
130	GENDARMERIE NATIONALE
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS
121-1	INSTAURER UN CLIMAT DE SECURITE PERENNE FAVORABLE AUX DEVELOPPEMENTS
121-1-1	RENDRE EFFECTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITE
121-1-1-1	SURVEILLANCE REPRESSIVE EFFICACE
121-1-1-1-01	LUTTER CONTRE LE TRAFIC DES STUPÉFIANTS
121-1-1-1-02	ASSURER LE TRAITEMENT DES PLAINTES ET PIÈCES JUDICIAIRES
121-1-1-1-03	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDÉS
121-1-1-1-04	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISME
121-1-1-1-05	MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BŒUFS
121-1-1-1-06	LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE SÉPULTURE
121-1-1-1-07	MENER DES OPÉRATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE RÉGIONALE
121-1-1-1-08	LUTTER CONTRE LES RAPTS
121-1-1-1-09	RENFORCER LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES NATIONALES
121-1-1-2	SURVEILLANCE PRÉVENTIVE ASSURÉE
121-1-1-2-01	METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES
121-1-1-2-02	MAINTENIR À NIVEAU LA COMPÉTENCE TECHNIQUE DU PERSONNEL OPÉRATIONNEL
121-1-1-2-03	INTENSIFIER DE LA RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS
121-1-1-2-04	ASSURER LA DIRECTION ET LE CONTRÔLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN
121-1-1-2-05	EFFECTUER UN CONTRÔLE DES ARMES DÉTENUES OU MIS À DISPOSITION
121-1-1-2-06	FORMER DES QUARTIERS MOBILES FORMÉS, KALONY, DANS CADRE DE L'AUTO-DÉFENSE VILLAGEOISE
121-1-1-2-07	ASSURER SURVEILLANCE LES AXES ROUTIERS
121-1-1-2-08	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES ARMES À FEU
121-1-2	LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITÉS TRANSNATIONALES ORGANISÉES
121-1-2-2	RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTÉGÉES
121-1-2-2-01	ASSURER LA SYNERGIE DES ACTIONS GN/PN AU NIVEAU DU CONTRÔLE EFFECTUÉ AU SEIN DES FRONTIÈRES
121-1-2-2-02	MENER DES PATROUILLES DE SURVEILLANCE CÔTIÈRE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE		
130	GENDARMERIE NATIONALE		
124	Normalisation des équipements et infrastructures		
124-1	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS		
124-1-1	NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DU PERSONNEL		
124-1-1-1	CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉE		
124-1-1-1-04	<i>ACQUÉRIR DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS ET MATÉRIELS DE TRANSPORT</i>		
124-1-1-1-09	<i>CONSTRUIRE DE NOUVELLE INFRASTRUCTURE</i>		
124-1-1-1-10	<i>RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES</i>		
124-1-2	ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES		
124-1-2-1	DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ		
124-1-2-1-01	<i>ACQUÉRIR DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES</i>		

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
130	GENDARMERIE NATIONALE
125	Formation
125-1	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE
125-1-1	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION
125-1-1-1	ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE
<i>125-1-1-1-01</i>	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS</i>
<i>125-1-1-1-02</i>	<i>ASSURER LA FORMATION DES ÉLÈVES GENDARMES</i>
125-1-2	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL
125-1-2-1	STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE
<i>125-1-2-1-01</i>	<i>ASSURER LA FORMATION DES CADRES ET DES SPÉCIALISTES</i>
<i>125-1-2-1-02</i>	<i>CONTRÔLER L'EFFECTIVITÉ ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION AU SEIN DE LA GENDARMERIE</i>
<i>125-1-2-1-03</i>	<i>PLANIFIER LES DIFFÉRENTS STAGES ET FORMATION</i>
<i>125-1-2-1-04</i>	<i>ASSURER LA DIFFUSION DES PROGRAMMES DE STAGES PRÉVUS</i>
125-1-2-2	PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT
<i>125-1-2-2-01</i>	<i>PLANIFIER LES SÉANCES D'INSTRUCTIONS ET DE FORMATION À EFFECTUER</i>
<i>125-1-2-2-02</i>	<i>ASSURER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SÉANCES D'INSTRUCTIONS PLANIFIÉES</i>

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
009	Administration et Coordination						
009-1	PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE						
009-1-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION						
009-1-1-1	STRATEGIES ET DIRECTIVES PERIODIQUES DE L'ECHELON STRATEGIQUE ELABOREES						
	009-1-1-1-R1	Nombre Stratégies et Directives élaborées	Unité	2	2	2	2
009-1-1-2	SYSTEME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMELIORE (MODERNISE)						
	009-1-1-2-R1	Nombre des systèmes d'informations opérationnels (bases des données et applications en hausse)	Unité	7	7	10	11
009-1-2	REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION						
009-1-2-1	TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE						
	009-1-2-1-R1	Taux de traitement des plaintes contre personnels	%	75	75	85	100
009-1-2-2	STRUCTURE OPERATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA GENDARMERIE ELARGIE						
	009-1-2-2-R1	Nombre de textes de création et de mise en place des différentes structures	Unité	2	2	1	1

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
108	Intervention spéciale et/ou mixte						
108-1	RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT						
108-1-1	MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN						
108-1-1-1	FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS						
	108-1-1-1-R1	Pourcentage des interventions réussies	%	70	70	80	100
108-1-2	RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE						
108-1-2-1	SÉCURITÉ RETROUVÉE						
	108-1-2-1-R1	Pourcentage des opérations réussies	%	75	75	80	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS						
121-1	INSTAURER UN CLIMAT DE SECURITE PERENNE FAVORABLE AUX DEVELOPPEMENTS						
121-1-1	RENDRE EFFECTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITE						
121-1-1-1	SURVEILLANCE REPRESSIVE EFFICACE						
	121-1-1-1-R1	Nombre d'individus arrêtés	NOMBRE	50000	50000	60000	60000
121-1-1-2	SURVEILLANCE PREVENTIVE ASSURÉE						
	121-1-1-2-R1	Taux de couverture spatiale	%	25	25	30	30
121-1-2	LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITÉS TRANSNATIONALES ORGANISÉES						
121-1-2-2	RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTÉGÉES						
	121-1-2-2-R1	Nombre de trafiquants arrêtés	NOMBRE	60	60	70	80

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021	
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
124	Normalisation des équipements et infrastructures					
124-1	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS					
124-1-1	NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DU PERSONNEL					
124-1-1-1	CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉE					
124-1-1-1-R1	TAUX D'INFRASTRUCTURE ET D'ÉQUIPEMENT AMÉLIORÉS	%	50	50	75	100
124-1-2	ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES					
124-1-2-1	DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ					
124-1-2-1-R1	NOMBRE DE GENDARMES TUÉS OU BLESSÉS EN OPÉRATION	NOMBRE	5	5	3	0

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
125	Formation						
125-1	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE						
125-1-1	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION						
125-1-1-1	ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE						
	125-1-1-1-R1	NOMBRE ÉLÈVES- GENDARMES SORTIES/NOMBRE RECRUTÉS	UNITAIRE	1150/120	1150/1200	1200/1200	1200/120
125-1-2	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL						
125-1-2-1	STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE						
	125-1-2-1-R1	NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX DIFFÉRENTS STAGES	UNITAIRE	2280	2280	2347	2419
125-1-2-2	PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUUELLEMENT						
	125-1-2-2-R1	TAUX DE PARTICIPATION DU PERSONNEL DE LA GENDARMERIE À LA FORMATION SUR TERRAIN	%	60	60	70	80

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA
DEMOCRATIE
ET DE L'ETAT DE DROIT (HCDDDED)

832-1 RENFORCER LA CITOYENNETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES**832-1-1 RENFORCER L'INCLUSIVITE DE LA NATION ET DE LA CITOYENNETE****832-1-1-1 La lutte contre l'apatride et de l'exclusion est menée**832-1-1-1-01 *Lutter contre l'apatride et de l'exclusion (article 15 DUDH article 24 PIDCP)***832-1-2 PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE****832-1-2-1 L'instauration de l'État de droit est renforcée**832-1-2-1-01 *Renforcer l'instauration de l'État de droit dans le territoire*832-1-2-1-02 *Promouvoir l'égalité de protection de la loi (article 7 DUDH)*832-1-2-1-03 *Promouvoir la culture de la transparence et du respect de la loi (article DUDH)*832-1-2-1-04 *Lutter contre les impunités des dirigeants***832-1-2-2 La promotion de l'indépendance de la justice est renforcée**832-1-2-2-01 *Lutter contre la manipulation du processus judiciaire par l'exécutif*832-1-2-2-02 *Promouvoir et protéger l'indépendance de la justice contre l'ingérence de l'exécutif*832-1-2-2-03 *Promouvoir l'égalité de l'accès des citoyens à la justice, à un procès équitable et à un recours en cas de jugement abusif*832-1-2-2-04 *Rendre la justice impartiale, équitable et efficace*832-1-2-2-05 *Entreprendre des réformes régulières des systèmes juridiques et judiciaires***832-1-3 ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES****832-1-3-1 La protection effective de la population est renforcée**832-1-3-1-01 *Prévenir les violations des droits de l'homme*832-1-3-1-02 *Promouvoir les droits civils et politiques égaux pour tous*832-1-3-1-03 *Sensibiliser à la protection effective de la population à l'abri des violences physiques*832-1-3-1-04 *Sensibiliser sur la protection physique des populations dans les zones rouges***832-1-3-2 La promotion des droits et libertés est renforcée**832-1-3-2-01 *Faciliter la réalisation du droit de réunion pacifique (art 21 PIDCP)*832-1-3-2-02 *Lutter contre le travail forcé ou de la servitude y compris des enfants.*832-1-3-2-03 *Renforcer la protection des libertés de mouvement, d'expression, d'association et de réunion*832-1-3-2-04 *Promouvoir et protéger le droit à la liberté d'opinion et d'expression (article 19 DUDH)***832-1-3-3 Le traitement avec dignité de personnes privées de sa liberté est assuré**832-1-3-3-01 *Lutter contre la sous-alimentation des détenus*832-1-3-3-02 *Sensibiliser la réduction de la détention préventive*832-1-3-3-03 *Promouvoir le régime pénitentiaire dont le but essentiel est l'amendement et leur reclassement social (art 10 PIDCP)*832-1-3-3-04 *Observer le traitement de personne privée de sa liberté (art 10 PIDCP)***832-1-3-4 Les possibilités de recours juridictionnel vont augmenter**832-1-3-4-01 *Faciliter la réalisation du droit à réparation de tout individu victime d'arrestation ou de détention illégale (art 9 PIDCP)*832-1-3-4-02 *Offrir et prêter une assistance juridique professionnelle qualifiée ou tout autre conseil et appui pertinents pour la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales*832-1-3-4-03 *Développer les possibilités de recours juridictionnel (art 2 PIDCP)*832-1-3-4-04 *Offrir des recours effectifs aux personnes qui soutiennent avoir été victimes d'une violation des droits de l'homme***832-1-3-5 La protection des groupes vulnérables est assurée**832-1-3-5-01 *Garantir les droits des femmes, des minorités ethniques, des migrants et des personnes vivant avec handicap, des réfugiés et des personnes déplacées et de tout autre groupe social, marginalisé et vulnérable.*832-1-3-5-02 *Assurer l'efficacité des procédures d'application des politiques de discrimination positive*832-1-3-5-03 *Mettre en place des lois et des politiques pertinentes*832-1-3-5-04 *Augmenter le niveau de protection des minorités et des groupes sociaux vulnérables*832-1-3-5-05 *Assurer la protection des groupes vulnérables*832-1-3-5-06 *Participer à la lutte contre les discriminations fondées sur le genre dans la sphère publique*832-1-3-5-07 *Sensibiliser l'opinion publique, à la mise en œuvre des objectifs des droits de l'homme*832-1-3-5-08 *Accroître la protection des droits des femmes et des enfants*832-1-3-5-09 *Appuyer les groupes vulnérables, minoritaires, handicapés contre toute sorte de discrimination et d'exclusion*832-1-3-5-10 *Sensibiliser les acteurs à se conformer à la CEDAW*832-1-3-5-11 *Lutter contre la main-d'œuvre enfantine (art10 PIDESC)*832-1-3-5-12 *Instaurer des procédures de plainte et de recours plus efficaces***832-1-4 FACILITER LA REALISATION DES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX****832-1-4-1 La protection du droit fondamental à toute personne d'être à l'abri de la faim est véhiculée**

La protection du droit fondamental à toute personne d'être à l'abri de la faim est véhiculée

- 832-1-4-1-01 *Participer à la lutte contre la malnutrition chronique*
- 832-1-4-1-02 *Participer au renforcement des garanties des besoins vitaux élémentaires*
- 832-1-4-1-03 *Protéger le droit fondamental à toute personne d'être à l'abri de la faim (art11 PIDESC)*
- 832-1-4-1-04 *Participer au développement de l'accès à l'eau potable de la population*
- 832-1-4-1-05 *Favoriser le bien-être général dans une société démocratique (art4 PIDESC)*

832-1-4-2 La protection du droit à la santé est renforcée

- 832-1-4-2-01 *Protéger le droit à la santé*
- 832-1-4-2-02 *Renforcer le droit de la maternité et de l'enfance à une aide et à une assistance spéciales (article 25 DUDH)*
- 832-1-4-2-03 *Protéger le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être (article 25 DUDH)*
- 832-1-4-2-04 *Assurer à tous des services médicaux et une aide médicale en cas de maladie (art12 PIDESC)*
- 832-1-4-2-05 *Protéger le droit à toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre (art12 PIDESC)*

832-1-4-3 La promotion de l'exclusivité du droit à l'éducation est renforcée

- 832-1-4-3-01 *Appuyer l'instauration progressive de la gratuité de l'enseignement secondaire et supérieur (art13 PIDESC, article 26 DUDH)*
- 832-1-4-3-02 *Promouvoir l'exclusivité du droit à l'éducation*
- 832-1-4-3-03 *Rendre effectif le caractère obligatoire et la gratuité de l'enseignement primaire (art13 PIDESC, article 26 DUDH)*

832-1-4-4 La promotion du droit au travail et à la protection contre le chômage est assurée

- 832-1-4-4-01 *Promouvoir le droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal (article 23 DUDH art7 PIDESC)*
- 832-1-4-4-02 *Protéger le peuple contre la privation de ses propres moyens de subsistance (art 1 PIDCP)*
- 832-1-4-4-03 *Développer les droits légitimes d'accès à la sécurité sociale (article 22 DUDH)*
- 832-1-4-4-04 *Promouvoir le droit au travail et à la protection contre le chômage (article 23 DUDH art6 PIDESC)*
- 832-1-4-4-05 *Promouvoir le droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse (article 25 DUDH)*
- 832-1-4-4-06 *Protéger la liberté des syndicats et des associations*
- 832-1-4-4-07 *Faciliter le droit de grève (art8 PIDESC)*

832-1-4-5 La promotion du droit au développement est menée

- 832-1-4-5-01 *Faciliter la réalisation du droit de disposer librement de leurs richesses et de leurs ressources naturelles (art1 PIDESC)*
- 832-1-4-5-02 *Favoriser la répartition équitable de la richesse nationale et des ressources naturelles*
- 832-1-4-5-03 *Promouvoir la réduction de la pauvreté et lutter contre l'extrême pauvreté, l'exclusion sociale, la marginalisation sociale*
- 832-1-4-5-04 *Promouvoir le droit au développement*
- 832-1-4-5-05 *Modérer ou réconcilier les principaux clivages sociétaux*
- 832-1-4-5-06 *Promouvoir la participation des citoyens au processus de développement*
- 832-1-4-5-07 *Participer à la lutte contre la détérioration de l'environnement*

832-1-5 ACCROITRE L'ADHESION DE TOUS AUX IDEAUX DES DROITS DE L'HOMME, DE PAIX, DE NON-DISCRIMINATION, DE TOLERANCE, DE JUSTICE SOCIALE, DE COMPREHENSION ET DE RESPECT MUTUELS**832-1-5-1 L'adhésion de tous aux idéaux des droits de l'homme va augmenter**

- 832-1-5-1-01 *Encourager et appuyer la création et le développement des ONG pour la promotion et la protection des droits de l'homme*
- 832-1-5-1-02 *Accroître l'adhésion de tous aux idéaux des droits de l'homme, de paix, de non-discrimination, de tolérance, de justice sociale, de compréhension et de respect mutuels*
- 832-1-5-1-03 *Promouvoir et faciliter l'enseignement des droits de l'homme à tous les niveaux de l'enseignement et de la formation professionnelle*
- 832-1-5-1-04 *Faciliter l'enseignement des droits de l'homme et des libertés fondamentales à tous les niveaux de l'enseignement*
- 832-1-5-1-05 *Élaborer de nouveaux principes et idées dans le domaine des droits de l'homme d'en discuter et d'en promouvoir la reconnaissance*
- 832-1-5-1-06 *Établir et maintenir un dialogue politique et social, ainsi que la transparence et la confiance entre les dirigeants politiques et les populations*

910 Démocratie et Bonne Gouvernance**832 Démocratie****832-2 PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE****832-2-1 PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES****832-2-1-1 La promotion des élections libres et transparentes est renforcée**

- 832-2-1-1-01 *Proposer un mécanisme permettant de résoudre les conflits électoraux en temps voulu*
- 832-2-1-1-02 *Promouvoir un système de gouvernement représentatif*
- 832-2-1-1-03 *Garantir l'accès égal et transparent aux médias*
- 832-2-1-1-04 *Lutter contre l'achat des voix et la corruption politique*
- 832-2-1-1-05 *Promouvoir la participation des femmes à la vie politique et publique*
- 832-2-1-1-06 *Favoriser le pouvoir législatif reflétant la composition sociale de l'électorat et représentatif de toutes les forces politiques*
- 832-2-1-1-07 *Protéger les procédures d'inscription et de vote pour être inclusives et accessibles à tous et à l'abri d'intimidations et d'abus*
- 832-2-1-1-08 *Éviter les violences pendant et après les élections.*
- 832-2-1-1-09 *Promouvoir des élections libres et transparentes*
- 832-2-1-1-10 *Promouvoir l'existence d'un véritable éventail de choix pour les électeurs*
- 832-2-1-1-11 *Promouvoir l'accès au financement de campagne*
- 832-2-1-1-12 *Suivre les traitements des infractions électorales*
- 832-2-1-1-13 *Sensibiliser la population à participer à l'élection*
- 832-2-1-1-14 *Fournir une assistance électorale et un appui à long terme pour les organes de gestion des élections*
- 832-2-1-1-15 *Modérer le déséquilibre de couverture médiatique des propagandes*
- 832-2-1-1-16 *Garantir l'indépendance des médias publics*
- 832-2-1-1-17 *Enraciner la culture de l'alternance politique*
- 832-2-1-1-18 *Promouvoir les accords informels de non agression des candidats*
- 832-2-1-1-19 *Instaurer une procédure de supervision électorale*
- 832-2-1-1-20 *Promouvoir les meilleures pratiques dans l'organisation des élections*
- 832-2-1-1-21 *Garantir la liberté de faire campagne*

832-2-2 PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF**832-2-2-1 La gestion des affaires publiques est améliorée**

- 832-2-2-1-01 *Améliorer la gouvernance du secteur public et des Finances Publiques*
- 832-2-2-1-02 *Instaurer, renforcer, et consolider la bonne gouvernance par la promotion de la pratique et de la culture démocratiques*
- 832-2-2-1-03 *Augmenter l'intégrité dans la gestion des affaires publiques*

832-2-2-2 Le degré d'implication de la population au fonctionnement des services publics va augmenter

- 832-2-2-2-01 *Promouvoir dans la pratique le droit d'accès des citoyens à l'information gouvernementale*
- 832-2-2-2-02 *Promouvoir la participation effective des citoyens aux processus démocratiques et de développement et à la gestion des affaires publiques*
- 832-2-2-2-03 *Organiser la consultation systématique des usagers sur la fourniture de services*
- 832-2-2-2-04 *Augmenter le degré de confiance de la population quant à l'aptitude du gouvernement à résoudre les grands problèmes de la société et quant à sa propre capacité à l'influencer*
- 832-2-2-2-05 *Développer les procédures ouvertes et systématiques de consultation publique sur la politique gouvernementale et la législation*
- 832-2-2-2-06 *Instaurer des procédures de plainte et de recours*

832-2-2-3 Des réformes pertinentes des structures de l'État sont priorisées

- 832-2-2-3-01 *Participer au processus de modernisation des institutions*
- 832-2-2-3-02 *Entreprendre des réformes pertinentes des structures de l'Etat,*

832-2-2-4 Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé

- 832-2-2-4-01 *Aider la Cour des comptes à l'apurement des comptes en souffrance*
- 832-2-2-4-02 *Promouvoir l'indépendance organique et financière de la Cour des comptes*
- 832-2-2-4-03 *Appuyer l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers*
- 832-2-2-4-04 *Lutter contre les obstructions administratives*
- 832-2-2-4-05 *Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base*
- 832-2-2-4-06 *Renforcer la transparence de la gestion des affaires publiques*
- 832-2-2-4-07 *Aider la Cour des comptes pour sa refondation et son repositionnement à fin de rendre efficace son contrôle*
- 832-2-2-4-08 *Promouvoir l'utilisation judicieuse et durable des ressources publiques*
- 832-2-2-4-09 *Promouvoir l'accessibilité et la fiabilité des services publics*

832-2-2-5 La promotion de la gestion efficace de la dette publique est renforcée

- 832-2-2-5-01 *Renforcer la capacité du gouvernement à suivre une stratégie de planification et de développement sans l'intervention ou les conditions de bailleurs de fonds ou d'entreprises étrangères*

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

910 Démocratie et Bonne Gouvernance

832 Démocratie

832-2-2-5-02 *Promouvoir la gestion efficace de la dette publique*

832-2-3 PROMOUVOIR L'INTEGRITE DANS LA VIE PUBLIQUE

832-2-3-1 La promotion de la moralisation de la vie publique est renforcée

832-2-3-1-01 *Promouvoir l'implication de la société civile dans les activités et la promotion de la lutte contre la corruption*

832-2-3-1-02 *Assurer l'efficacité et l'indépendance des procédures et sanctions en matière d'application de la législation anti-corruption dans différents domaines de la vie publique*

832-2-3-1-03 *Participer à la protection réelle des responsables publics et le public contre la corruption*

832-2-3-1-04 *Sensibiliser à la condamnation et la répression des actes de corruption, des infractions et de l'impunité dans les services publics*

832-2-3-1-05 *Participer à améliorer de la performance du secteur public et à la lutte contre la corruption*

832-2-3-1-06 *Promouvoir la moralisation de la vie publique*

832-2-3-2 La transparence des relations d'affaires avec le gouvernement est assurée

832-2-3-2-01 *Éviter l'influence des entreprises et des intérêts économiques puissants sur la politique publique*

832-2-3-2-02 *Renforcer la confiance publique dans l'intégrité des responsables et services publics.*

832-2-3-2-03 *Promouvoir la transparence dans la gouvernance des entreprises et assurer l'égalité de traitement*

832-2-3-2-04 *Promouvoir le développement du secteur privé par la mise en place, entre autres, d'un cadre législatif et réglementaire adéquat.*

832-2-3-2-05 *Assurer les influences des entreprises et des intérêts économiques à l'abri de toute forme de corruption*

832-2-3-2-06 *Orienter la réglementation des entreprises suivant l'intérêt public*

832-2-3-2-07 *Promouvoir la transparence des relations d'affaires avec le gouvernement*

832-2-4 RENFORCER LE ROLE ET L'EFFICACITE DEMOCRATIQUE DU PARLEMENT ET DES PARTIS POLITIQUES

832-2-4-1 La contribution du système de partis au fonctionnement de la démocratie va augmenter

832-2-4-1-01 *Garantir l'activité pleine des partis sans harcèlement*

832-2-4-1-02 *Assurer la contribution du système de partis au fonctionnement de la démocratie*

832-2-4-1-03 *Éradiquer le favoritisme envers les bailleurs de fonds des partis.*

832-2-4-1-04 *Favoriser la variété de composition sociale des membres des partis*

832-2-4-1-05 *Renforcer les influences des membres sur la politique des partis et les sélections de candidats*

832-2-4-1-06 *Promouvoir le financement public des partis politiques*

832-2-4-1-07 *Encourager un processus approprié de financement des partis*

832-2-4-2 L'efficacité des pouvoirs du Parlement va augmenter

832-2-4-2-01 *Augmenter l'efficacité des pouvoirs du Parlement pour initier, examiner et amender la législation*

832-2-4-2-02 *Renforcer l'efficacité des procédures de contrôle des finances publiques*

832-2-4-2-03 *Appuyer les partis minoritaires ou d'opposition de lancer des débats, de faire des propositions de loi, de contribuer aux travaux de comité*

832-2-4-2-04 *Renforcer le degré d'indépendance du Parlement par rapport à l'exécutif*

832-2-4-2-05 *Supprimer la dépendance systématique par rapport à l'exécutif pour tout ce qui est essentiel au fonctionnement du Parlement*

832-2-4-2-06 *Initier des forums de réflexion et de débat sur les questions d'intérêt public avec les partis et avec les parlementaires*

832-2-4-2-07 *Appuyer le rôle et l'efficacité des comités parlementaires*

832-2-4-2-08 *Participer au développement de la couverture médiatique de l'activité législative*

832-2-4-2-09 *Renforcer le degré de liberté des membres du Parlement dans l'expression de leurs opinions*

832-2-4-2-10 *Promouvoir l'assistance de la Cour des comptes au Parlement*

832-2-4-2-11 *Augmenter l'efficacité des pouvoirs du Parlement pour surveiller l'exécutif et le rendre responsable de ses actes*

832-2-4-2-12 *Développer un rôle significatif d'influence des oppositions sur les ordres de jour et débat*

832-2-5 RENFORCER LE CONTROLE CIVIL DES FORCES MILITAIRES ET POLICIERES

832-2-5-1 Le contrôle civil des forces militaires est effectif

832-2-5-1-01 *Éviter les abus de pouvoir de toute sorte*

832-2-5-1-02 *Faire suivre les dossiers des violences policières sensibles*

832-2-5-1-03 *Sensibiliser la responsabilité des services de police et de sécurité, notamment sur les réglementations relatives à l'usage de la force, le traitement des suspects, les atteintes à la vie privée*

832-2-5-1-04 *Solliciter les services de police et de sécurité de rendre compte de leurs activités*

832-2-5-1-05 *Promouvoir la baisse des décès et blessures subis par les suspects ou par les personnes qui exercent leurs droits civils et politiques légitimes*

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

910 Démocratie et Bonne Gouvernance

832 Démocratie

832-3 RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE

832-3-1 RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE

832-3-1-1 La promotion de la liberté de la presse est effective

- 832-3-1-1-01 *Renforcer le degré d'indépendance des médias par rapport au gouvernement et aux actionnaires*
- 832-3-1-1-02 *Renforcer les normes de l'industrie médiatique*
- 832-3-1-1-03 *Augmenter le degré d'accessibilité des médias pour les différentes couches de la société*
- 832-3-1-1-04 *Protéger les citoyens contre des intrusions et de harcèlement de la part des médias*
- 832-3-1-1-05 *Augmenter le degré d'efficacité des médias et d'autres organismes indépendants dans leurs enquêtes sur le gouvernement et les grandes entreprises*
- 832-3-1-1-06 *Promouvoir l'indépendance éditoriale*
- 832-3-1-1-07 *Lutter contre la dominance ou la manipulation des médias*
- 832-3-1-1-08 *Promouvoir la liberté de la presse*
- 832-3-1-1-09 *Lutter contre les intimidations ou obstructions des diffuseurs ou des personnes travaillant dans les médias*
- 832-3-1-1-10 *Sensibiliser au fonctionnement des médias conforme aux valeurs démocratiques*
- 832-3-1-1-11 *Protéger les journalistes contre des lois restrictives, du harcèlement et des intimidations*

832-3-2 DEVELOPPER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES CITOYENS ET DES GROUPES DE CITOYENS

832-3-2-1 Les impacts publics de l'existence de la société civile vont augmenter

- 832-3-2-1-01 *Augmenter les impacts publics de l'existence des associations*
- 832-3-2-1-02 *Promouvoir la participation citoyenne et les partenariats avec la société civile*
- 832-3-2-1-03 *Promouvoir la pleine participation des citoyens à la vie publique*
- 832-3-2-1-04 *Augmenter le degré de participation citoyenne dans les associations bénévoles, les associations autogérées et autres activités publiques bénévoles*
- 832-3-2-1-05 *Apporter un soutien à l'existence et au fonctionnement de la société civile*
- 832-3-2-1-06 *Promouvoir la création des associations bénévoles, des groupes de citoyens, des mouvements sociaux*
- 832-3-2-1-07 *Renforcer le degré de participation des femmes dans la vie politique et aux postes de responsabilité publique, à tous les niveaux*
- 832-3-2-1-08 *Aider à la création des conditions légales propices à l'épanouissement des organisations de la société civile.*

832-3-3 PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE

832-3-3-1 L'instauration de la décentralisation effective est priorisée

- 832-3-3-1-01 *Promouvoir l'instauration de la décentralisation effective*
- 832-3-3-1-02 *Favoriser l'octroi de ressource nécessaire au gouvernement décentralisé*
- 832-3-3-1-03 *Promouvoir la diminution de contrôle exercé par le gouvernement central sur la liberté d'action locale*
- 832-3-3-1-04 *Promouvoir l'augmentation des responsabilités et des pouvoirs des gouvernements locaux et régionaux concernant l'autonomie financière et la liberté d'action*
- 832-3-3-1-05 *Assurer la répartition de pouvoir le plus approprié pour la population concernée*
- 832-3-3-1-06 *Renforcer le degré de coopération du gouvernement local avec les partenaires, associations et communautés concernés par la conception et la mise en œuvre des politiques*
- 832-3-3-1-07 *Diminuer l'incidence du mécontentement exprimé à l'égard des services du gouvernement local et régional*
- 832-3-3-1-08 *Augmenter le degré d'indépendance des structures gouvernementales décentralisées par rapport au pouvoir central*
- 832-3-3-1-09 *Renforcer la capacité des responsables régionaux d'assumer leurs responsabilités*

910 Démocratie et Bonne Gouvernance**832 Démocratie****832-4 CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE****832-4-1 PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES****832-4-1-1 L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée**

832-4-1-1-01 Appuyer le développement normatif dans le domaine de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme

832-4-1-1-02 Accroître l'intégration des autorités et organisations traditionnelles

832-4-1-1-03 Appuyer les recherches sur la société malgache et la démocratie

832-4-1-1-04 Protéger les valeurs et l'identité malgache dans le respect des valeurs démocratiques

832-4-1-1-05 Promouvoir au renouvellement démocratique dans la diversité des patrimoines historiques, culturels et religieux

832-4-1-1-06 Renforcer la culture, la démocratie et la paix

832-4-2 CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS**832-4-2-1 Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés**

832-4-2-1-01 Renforcer la mise en œuvre et la dissémination des principaux instruments internationaux de protection de la dignité humaine

832-4-2-1-02 Renforcer les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays

832-4-2-1-03 Protéger la démocratie malgache contre les influences extérieures compromettant le processus démocratique dans le pays ou nuisant aux intérêts nationaux

832-4-2-1-04 Promouvoir et renforcer l'adhésion de l'État aux valeurs et principes universels

832-4-2-1-05 Promouvoir la politique internationale du pays contribuant au renforcement de la démocratie dans le monde

832-4-2-1-06 Participer au mouvement mondial en faveur des droits de l'homme

832-4-2-1-07 Sensibiliser la représentativité de Madagascar sur le plan régional et international

832-4-2-1-08 Contribuer significativement au développement normatif du mouvement des droits de l'homme

832-4-3 RENFORCER L'IMPACT DEMOCRATIQUE DU PAYS A L'ETRANGER**832-4-3-1 La ratification de Madagascar aux traités régionaux et aux traités de l'ONU sur les droits de l'homme va augmenter**

832-4-3-1-01 Sensibiliser le gouvernement pour le dépôt de la ratification du Protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples portant création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

832-4-3-1-02 Appuyer la ratification de Madagascar aux traités régionaux et aux traités de l'ONU sur les droits de l'homme

832-4-3-1-03 Sensibiliser l'autorité à faire une déclaration spéciale acceptant la compétence de la Cour de justice africaine et de la Cour des droits de l'homme et des peuples

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

910 Démocratie et Bonne Gouvernance

832 Démocratie

832-1 RENFORCER LA CITOYENNETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES

832-1-1 RENFORCER L'INCLUSIVITE DE LA NATION ET DE LA CITOYENNETE

832-1-1-1 La lutte contre l'apatride et de l'exclusion est menée

832-1-1-1-R1	Pourcentage des apatrides réglés	%	50%	50%	75%	75%
--------------	----------------------------------	---	-----	-----	-----	-----

832-1-2 PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE

832-1-2-1 L'instauration de l'État de droit est renforcée

832-1-2-1-R1	Nombre de sensibilisations	Nombre	70	70	70	70
--------------	----------------------------	--------	----	----	----	----

832-1-2-1-R2	Nombre d'inégalités traitées	Nombre	30	30	30	30
--------------	------------------------------	--------	----	----	----	----

832-1-2-1-R3	Nombre d'interventions positives sur les responsables publics	Nombre	20	20	20	20
--------------	---	--------	----	----	----	----

832-1-2-1-R4	Nombre d'interpellations	Nombre	60	60	60	60
--------------	--------------------------	--------	----	----	----	----

832-1-2-2 La promotion de l'indépendance de la justice est renforcée

832-1-2-2-R1	Nombre de protections traitées	Nombre	100	100	100	100
--------------	--------------------------------	--------	-----	-----	-----	-----

832-1-2-2-R2	Nombre de saisine du CSM	Nombre	300	300	300	300
--------------	--------------------------	--------	-----	-----	-----	-----

832-1-2-2-R3	Nombre d'interventions contre les manipulations	Nombre	10	10	10	10
--------------	---	--------	----	----	----	----

832-1-2-2-R4	Nombre d'interventions	Nombre	100	100	100	100
--------------	------------------------	--------	-----	-----	-----	-----

832-1-2-2-R5	Nombre des textes proposés	Nombre	15	15	15	15
--------------	----------------------------	--------	----	----	----	----

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

832-1-3 ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

832-1-3-1 La protection effective de la population est renforcée

832-1-3-1-R1	Nombre de sensibilisations contre les violences physiques	Nombre	50	50	50	50
832-1-3-1-R2	Pourcentage d'augmentation du degré d'inclusivité	%	5%	5%	5%	5%
832-1-3-1-R3	Nombre des mesures de prévention	Nombre	80	80	80	80
832-1-3-1-R4	Nombre de sensibilisations pour la protection -zones rouges	Nombre	10	10	10	10

832-1-3-2 La promotion des droits et libertés est renforcée

832-1-3-2-R1	Nombre d'entités contrôlées	Nombre	200	200	200	200
832-1-3-2-R2	Pourcentage d'interventions sur les projets de grève	%	100%	100%	100%	100%
832-1-3-2-R3	Pourcentage d'augmentation du degré de liberté	%	5%	5%	5%	5%

832-1-3-3 Le traitement avec dignité de personnes privées de sa liberté est assuré

832-1-3-3-R1	Nombre de contrôles	Nombre	600	600	600	600
832-1-3-3-R2	Pourcentage maximal de la détention préventive	%	45%	45%	40%	35%
832-1-3-3-R3	Nombre d'enquêtes sur leurs traitements	Nombre	300	300	300	300
832-1-3-3-R4	Nombre des textes proposés	Nombre	10	10	10	10

832-1-3-4 Les possibilités de recours juridictionnel vont augmenter

832-1-3-4-R1	Nombre de dossiers traités (arrestation ou de détention illégale)	Nombre	500	500	500	500
832-1-3-4-R2	Pourcentage des dossiers traités (victimes d'une violation des DH)	%	100%	100%	100%	100%
832-1-3-4-R3	Nombre des dossiers traités (assistance juridique)	Nombre	5000	5000	5000	5000
832-1-3-4-R4	Nombre de recours sur la détention illégale	Nombre	500	500	500	500

832-1-3-5 La protection des groupes vulnérables est assurée

832-1-3-5-R1	Nombre d'interpellations -les droits des groupe vulnérables	Nombre	100	100	100	100
832-1-3-5-R2	Nombre d'interpellations - protection des groupes vulnérables	Nombre	100	100	100	100
832-1-3-5-R3	Nombre des textes proposés	Nombre	10	10	10	10
832-1-3-5-R4	Nombre de contrôles -procédures d'application	Nombre	50	50	50	50
832-1-3-5-R5	Nombre de sensibilisations -genre dans la sphère publique	Nombre	5	5	5	5
832-1-3-5-R6	Nombre de sensibilisations sur le CEDAW	Nombre	5	5	5	5
832-1-3-5-R7	Nombre de sensibilisations sur les objectifs des droits de l'homme	Nombre	10	10	10	10
832-1-3-5-R8	Nombre des dossiers traités - main-d'œuvre enfantine	Nombre	1000	1000	1000	1000
832-1-3-5-R9	Procédures opérationnelles - procédures de plainte et de recours	BOOLÉEN (O/N)	VRAI	VRAI	VRAI	VRAI
832-1-3-5-RA	Nombre des textes proposés - droits des femmes et des enfants	Nombre	3	3	3	3
832-1-3-5-RB	Nombre des textes proposés - protection des groupes vulnérables	Nombre	3	3	3	3
832-1-3-5-RC	Nombre d'interpellations - discrimination et d'exclusion	Nombre	100	100	100	100

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

832-1-4 FACILITER LA REALISATION DES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

832-1-4-1 La protection du droit fondamental à toute personne d'être à l'abri de la faim est véhiculée

832-1-4-1-R1	Nombre de propositions -droit d'être à l'abri de la faim	Nombre	3	3	3	3
832-1-4-1-R2	Nombre de propositions contre la malnutrition chronique	Nombre	3	3	3	3
832-1-4-1-R3	Pourcentage d'augmentation du degré à l'accès à l'eau potable	%	2%	2%	2%	2%
832-1-4-1-R4	Pourcentage d'augmentation du degré de garantie des bien-être général	%	2%	2%	2%	2%
832-1-4-1-R5	Pourcentage d'augmentation du degré de garantie des besoins vitaux	%	2%	2%	2%	2%

832-1-4-2 La protection du droit à la santé est renforcée

832-1-4-2-R1	Nombre d'interpellations -niveau de vie suffisant et santé	Nombre	10	10	10	10
832-1-4-2-R2	Nombre d'interventions pour le meilleur état de santé	Nombre	100	100	100	100
832-1-4-2-R3	Pourcentage d'augmentation du degré de l'accès à la santé	%	2%	2%	2%	2%
832-1-4-2-R4	Nombre d'interventions – assistance maternité	Nombre	100	100	100	100
832-1-4-2-R5	Nombre d'interventions – aide médicale	Nombre	100	100	100	100

832-1-4-3 La promotion de l'exclusivité du droit à l'éducation est renforcée

832-1-4-3-R1	Nombre d'interpellations -Gratuité de l'enseignement	Nombre	10	10	10	10
832-1-4-3-R2	Nombre d'interpellations - 'exclusivité du droit à l'éducation	Nombre	10	10	10	10
832-1-4-3-R3	Nombre d'interpellations - caractère obligatoire et la gratuité de l'enseignement primaire	Nombre	10	10	10	10

832-1-4-4 La promotion du droit au travail et à la protection contre le chômage est assurée

832-1-4-4-R1	Nombre d'interventions - privation de ses propres moyens de subsistance	Nombre	100	100	100	100
832-1-4-4-R2	Nombre d'interventions -liberté des syndicats et des associations	Nombre	100	100	100	100
832-1-4-4-R3	Nombre de contrôles -salaire égal pour un travail égal	Nombre	20	20	20	20
832-1-4-4-R4	Pourcentage d'augmentation du degré de couverture de la sécurité sociale	%	5%	5%	5%	5%
832-1-4-4-R5	Nombre de recommandations -le droit au travail	Nombre	3	3	3	3
832-1-4-4-R6	Nombre de recommandations -le droit à la sécurité sociale	Nombre	3	3	3	3
832-1-4-4-R7	Nombre de négociations -droit de grève	Nombre	10	10	10	10

832-1-4-5 La promotion du droit au développement est menée

832-1-4-5-R1	Nombre d'interventions -droit de disposer librement de leurs richesses	Nombre	100	100	100	100
832-1-4-5-R2	Nombre d'interventions - détérioration de l'environnement	Nombre	10	10	10	10
832-1-4-5-R3	Nombre de recommandations - réduction de la pauvreté	Nombre	3	3	3	3
832-1-4-5-R4	Augmentation du degré de participation	%	5%	5%	5%	5%
832-1-4-5-R5	Nombre de recommandations -le droit au développement	Nombre	3	3	3	3
832-1-4-5-R6	Nombre de recommandations - répartition équitable de la	Nombre	3	3	3	3

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

910 Démocratie et Bonne Gouvernance

832 Démocratie

832-1-4-5-R6 richesse *Nombre*

832-1-4-5-R7 Nombre de recommandations - *Nombre* 3 3 3 3
clivages sociétaux

832-1-5 ACCROITRE L'ADHESION DE TOUS AUX IDEAUX DES DROITS DE L'HOMME, DE PAIX, DE NON-DISCRIMINATION, DE TOLERANCE, DE JUSTICE SOCIALE, DE COMPREHENSION ET DE RESPECT MUTUELS

832-1-5-1 L'adhésion de tous aux idéaux des droits de l'homme va augmenter

832-1-5-1-R1 Nombre d'ONG créées *Nombre* 20 20 20 20

832-1-5-1-R2 Nombre de dialogues *Nombre* 5 5 5 5

832-1-5-1-R3 Pourcentage d'augmentation du *%* 5% 5% 5% 5%
degré d'adhésion

832-1-5-1-R4 Nombre de recyclages des *Nombre* 1 1 1 1
enseignants

832-1-5-1-R5 Pourcentage d'écoles impliquées *%* 75% 75% 85% 95%

832-1-5-1-R6 Nombre de publications *Nombre* 50 50 50 50
concernant les droits de l'homme

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

910 Démocratie et Bonne Gouvernance

832 Démocratie

832-2 PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE

832-2-1 PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES

832-2-1-1 La promotion des élections libres et transparentes est renforcée

Code	Description	Unité	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
832-2-1-1-R1	Nombre de projets de société	Nombre	40	40	40	40
832-2-1-1-R2	Nombre de propositions contre les conflits électoraux	Nombre	2	2	2	2
832-2-1-1-R3	Nombre de recommandations - meilleures pratiques	Nombre	3	3	3	3
832-2-1-1-R4	Nombre de sensibilisations - composition sociale	Nombre	5	5	5	5
832-2-1-1-R5	Nombre de sensibilisations - alternance politique	Nombre	10	10	10	10
832-2-1-1-R6	Nombre de sensibilisations - participer à l'élection	Nombre	40	40	40	40
832-2-1-1-R7	Nombre d'interventions	Nombre	20	20	20	20
832-2-1-1-R8	Nombre d'interventions - couverture médiatique	Nombre	20	20	20	20
832-2-1-1-R9	Nombre minimum des femmes candidats	Nombre	3000	3000	3000	3000
832-2-1-1-RA	Augmentation de la satisfaction des candidats envers les médias	%	10%	10%	10%	10%
832-2-1-1-RB	Pourcentage de diminution des violences	Nombre	50%	50%	75%	85%
832-2-1-1-RC	Nombre d'assistance électorale	Nombre	40	40	40	40
832-2-1-1-RD	Nombre d'accords de non agression effectués	Nombre	1	1	1	1
832-2-1-1-RE	Nombre des dossiers traitées - infractions électorales	%	1000	1000	1000	1000
832-2-1-1-RF	Nombre d'inculpations	Nombre	50	50	50	50
832-2-1-1-RG	Nombre d'interventions -système de gouvernement représentatif	Nombre	5	5	5	5
832-2-1-1-RH	Nombre d'interventions -liberté de faire campagne	Nombre	20	20	20	20
832-2-1-1-RI	Nombre d'interventions -élections libres et transparentes	Nombre	10	10	10	10
832-2-1-1-RJ	Nombre de contrôles -procédures d'inscription et de vote	Nombre	200	200	200	200
832-2-1-1-RK	Nombre de mesures pour éviter les obstructions	Nombre	20	20	20	20
832-2-1-1-RL	Nombre de procédures créées	Nombre	1	1	1	1

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
832-2-2	PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF					
832-2-2-1	La gestion des affaires publiques est améliorée					
832-2-2-1-R1	Nombre d'audits réalisés	<i>Nombre</i>	20	20	20	20
832-2-2-1-R2	Pourcentage de diminution du nombres des infractions et irrégularités financières constaté	%	30%	30%	15%	15%
832-2-2-1-R3	Nombre de réformes proposées	<i>Nombre</i>	5	5	5	5
832-2-2-2	Le degré d'implication de la population au fonctionnement des services publics va augmenter					
832-2-2-2-R1	Nombre de Procédures de consultations publiques élaboré	<i>Nombre</i>	10	10	10	10
832-2-2-2-R2	Nombre des consultations publiques systématiques	<i>Nombre</i>	10	10	20	30
832-2-2-2-R3	Pourcentage d'augmentation du degré de réactivité	%	50%	50%	5%	5%
832-2-2-2-R4	Pourcentage d'augmentation des publications officielles	%	50%	50%	5%	5%
832-2-2-2-R5	Pourcentage d'augmentation du degré de participation	%	50%	50%	5%	5%
832-2-2-2-R6	Nombre des procédures opérationnelles - plainte et recours	<i>Nombre</i>	1	1	1	1
832-2-2-3	Des réformes pertinentes des structures de l'État sont priorisées					
832-2-2-3-R1	Nombre d'interventions - modernisation des institutions	<i>Nombre</i>	5	5	5	5
832-2-2-3-R2	Nombre de reformes proposées - structures de l'Etat	<i>Nombre</i>	5	5	5	5
832-2-2-4	Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé					
832-2-2-4-R1	Nombre d'interpellations - accessibilité et la fiabilité des services publics	<i>Nombre</i>	50	50	50	50
832-2-2-4-R2	Nombre d'interpellations - obstructions administratives	<i>Nombre</i>	10	10	10	10
832-2-2-4-R3	Nombre d'interpellations -services sociaux de base	<i>Nombre</i>	10	10	10	10
832-2-2-4-R4	Nombre de propositions - utilisation des ressources publiques	<i>Nombre</i>	3	3	3	3
832-2-2-4-R5	Pourcentage d'augmentation du degré de transparence	%	50%	50%	5%	5%
832-2-2-4-R6	Nombre des comptes apurés	<i>Nombre</i>	210	210	210	210
832-2-2-4-R7	Nombre des missions LEAN effectuées	<i>Nombre</i>	10	10	10	10
832-2-2-4-R8	Nombre d'interpellations - indépendance de la Cour des comptes	<i>Nombre</i>	3	3	3	3
832-2-2-4-R9	Nombre de réformes proposées	<i>Nombre</i>	1	1	1	1
832-2-2-5	La promotion de la gestion efficace de la dette publique est renforcée					
832-2-2-5-R1	Nombre de recommandations - gestion efficace de la dette publique	<i>Nombre</i>	3	3	3	3
832-2-2-5-R2	Nombre de recommandations - capacité du gouvernement	<i>Nombre</i>	3	3	3	3

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE LFI 2019 LFR 2019 2020 2021

832-2-3 PROMOUVOIR L'INTEGRITE DANS LA VIE PUBLIQUE

832-2-3-1 La promotion de la moralisation de la vie publique est renforcée

832-2-3-1-R1	Nombre de contrôles -effectivité des sanctions	Nombre	20	20	20	20
832-2-3-1-R2	Nombre de coopérations avec le BIANCO	Nombre	10	10	10	10
832-2-3-1-R3	Pourcentage d'augmentation des OSC dans la lutte	%	10%	10%	10%	10%
832-2-3-1-R4	Nombre de sensibilisations contre la corruption	Nombre	10	10	10	10
832-2-3-1-R5	Nombre de standards de service proposés	Nombre	50	50	50	50
832-2-3-1-R6	Nombre de dossiers traités - impunité	Nombre	500	500	500	500

832-2-3-2 La transparence des relations d'affaires avec le gouvernement est assurée

832-2-3-2-R1	Nombre de réformes proposées - développement du secteur privé	Nombre	5	5	5	5
832-2-3-2-R2	Nombre de réformes proposées - réglementation des entreprises	Nombre	5	5	5	5
832-2-3-2-R3	Nombre de sensibilisations -forme de corruption politique	Nombre	5	5	5	5
832-2-3-2-R4	Pourcentage de diminution les circuits informels	%	40%	40%	5%	5%
832-2-3-2-R5	Nombre d'enquêtes des responsables	Nombre	40	40	40	40
832-2-3-2-R6	Nombre d'interpellations - influence des entreprises sur la politique	Nombre	5	5	5	5
832-2-3-2-R7	Nombre de sensibilisations - transparence des relations d'affaires	Nombre	5	5	5	5

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

		UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
832-2-4	RENFORCER LE ROLE ET L'EFFICACITE DEMOCRATIQUE DU PARLEMENT ET DES PARTIS POLITIQUES					
832-2-4-1	La contribution du système de partis au fonctionnement de la démocratie va augmenter					
832-2-4-1-R1	Nombre d'interpellations - favoritisme envers les bailleurs	Nombre	5	5	5	5
832-2-4-1-R2	Nombre de sensibilisations - financement public	Nombre	10	10	10	10
832-2-4-1-R3	Nombre de sensibilisations - la variété de composition sociale	Nombre	5	5	5	5
832-2-4-1-R4	Pourcentage d'augmentation des adhésions dans les partis	%	10 %	10 %	10 %	10 %
832-2-4-1-R5	Nombre des partis dans les normes	Nombre	50	50	50	50
832-2-4-1-R6	Nombre d'interpellations - les influences des membres	%	30%	30%	30%	30%
832-2-4-1-R7	Nombre de sensibilisations - processus approprié de financement	Nombre	4	4	4	4
832-2-4-2	L'efficacité des pouvoirs du Parlement va augmenter					
832-2-4-2-R1	Nombre de réformes proposées - contrôle des finances publiques	Nombre	2	2	2	2
832-2-4-2-R2	Nombre de sensibilisations - couverture médiatique de l'activité législative	Nombre	2	2	2	2
832-2-4-2-R3	Nombre d'interventions -efficacité des pouvoirs sur le contrôle	Nombre	7	7	7	7
832-2-4-2-R4	Nombre d'interpellations -degré d'indépendance	Nombre	3	3	3	3
832-2-4-2-R5	Nombre d'interpellations - dépendance systématique par rapport à l'exécutif	Nombre	4	4	4	4
832-2-4-2-R6	Nombre d'interventions - assistance de la Cour des comptes	Nombre	10	10	10	10
832-2-4-2-R7	Nombre d'interventions -comités parlementaires	Nombre	5	5	5	5
832-2-4-2-R8	Nombre d'interventions -efficacité des pouvoirs sur la législation	Nombre	5	5	5	5
832-2-4-2-R9	Nombre de sensibilisations - expression d'opinions	Nombre	10	10	10	10
832-2-4-2-RA	Nombre d'interventions -influence des oppositions	Nombre	4	4	4	4
832-2-4-2-RB	Nombre d'interventions -partis minoritaires	Nombre	10	10	10	10
832-2-4-2-RC	Nombre de forums -questions d'intérêt public	Nombre	4	4	4	4
832-2-5	RENFORCER LE CONTROLE CIVIL DES FORCES MILITAIRES ET POLICIERES					
832-2-5-1	Le contrôle civil des forces militaires est effectif					
832-2-5-1-R1	Nombre de demande de rapport	Nombre	60	60	60	60
832-2-5-1-R2	Nombre de dossiers réactivés	Nombre	2	2	2	2
832-2-5-1-R3	Pourcentage des inculpés effectuant des aveux enquêtées	%	100%	100%	100%	100%
832-2-5-1-R4	Nombre maximum d'abus de pouvoir révélés	Nombre	20	20	20	20
832-2-5-1-R5	Nombre maximum des personnes blessées	Nombre	2	2	2	2

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

910 Démocratie et Bonne Gouvernance

832 Démocratie

832-3 RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE

832-3-1 RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE

832-3-1-1 La promotion de la liberté de la presse est effective

Code	Description	Unité	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
832-3-1-1-R1	Nouveau support national utilisé	BOOLÉEN (O/N)	Oui	Oui	Oui	Oui
832-3-1-1-R2	Nombre d'interpellations contre la dominance ou la manipulation des médias	Nombre	10	10	10	10
832-3-1-1-R3	Nombre de réformes proposées - industrie médiatique	Nombre	2	2	2	2
832-3-1-1-R4	Nombre de sensibilisations - fonctionnement des médias	Nombre	3	3	3	3
832-3-1-1-R5	Nombre de sensibilisations - indépendance des médias	Nombre	5	5	5	5
832-3-1-1-R6	Nombre de sensibilisations - indépendance éditoriale	Nombre	2	2	2	2
832-3-1-1-R7	Nombre d'interpellations - efficacité des médias	Nombre	10	10	10	10
832-3-1-1-R8	Points maximaux sur la liberté de presse	Point	24	24	24	24
832-3-1-1-R9	Pourcentage d'interventions - Protection du droit de citoyen	%	100%	100%	100%	100%
832-3-1-1-RA	Pourcentage d'interventions contre des lois restrictives	%	100%	100%	100%	100%
832-3-1-1-RB	Pourcentage d'interventions contre les intimidations ou obstructions	%	100%	100%	100%	100%

832-3-2 DEVELOPPER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES CITOYENS ET DES GROUPES DE CITOYENS

832-3-2-1 Les impacts publics de l'existence de la société civile vont augmenter

Code	Description	Unité	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
832-3-2-1-R1	Nombre d'accords effectués	Nombre	20	20	20	20
832-3-2-1-R2	Nombre de réformes proposées	Nombre	1	1	1	1
832-3-2-1-R3	Nombre des OSC aidées	Nombre	10	10	10	10
832-3-2-1-R4	Pourcentage d'augmentation du nombres des OSC	%	5%	5%	5%	5%
832-3-2-1-R5	Pourcentage d'augmentation des bénévoles	%	10%	10%	10%	10%
832-3-2-1-R6	Pourcentage d'augmentation des femmes responsables	%	5%	5%	5%	5%
832-3-2-1-R7	Pourcentage d'augmentation des impacts des association	%	3%	3%	3%	3%
832-3-2-1-R8	Pourcentage d'augmentation de la participation des citoyens	%	5%	5%	5%	5%

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

832-3-3 PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE

832-3-3-1 L'instauration de la décentralisation effective est priorisée

Code	Description	UNITE	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
832-3-3-1-R1	Nombre d'accords effectués - coopération des gouvernements locaux	Nombre	40	40	40	40
832-3-3-1-R2	Nombre de renforcements - capacité des responsables régionaux	Nombre	1	1	1	1
832-3-3-1-R3	Nombre d'interpellations -degré d'indépendance	Nombre	10	10	10	10
832-3-3-1-R4	Nombre d'interpellations - responsabilités et des pouvoirs des gouvernements locaux	Nombre	7	7	7	7
832-3-3-1-R5	Nombre minimal des communes dans l'OPCI promoteur	Nombre	500	500	500	500
832-3-3-1-R6	Nombre d'interventions - diminution de contrôle	Nombre	10	10	10	10
832-3-3-1-R7	Nombre d'interventions - répartition de pouvoir le plus approprié	Nombre	20	20	20	20
832-3-3-1-R8	Nombre maximal de plaintes - services du gouvernement local	Nombre	1000	1000	1000	1000
832-3-3-1-R9	Nombre d'interpellations - ressource nécessaire	Nombre	15	15	15	15

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

910 Démocratie et Bonne Gouvernance

832 Démocratie

832-4 CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE

832-4-1 PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES

832-4-1-1 L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée

Code	Description	Unité	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
832-4-1-1-R1	Nombre de réflexions publiées	Nombre	5	5	5	5
832-4-1-1-R2	Augmentation du degré d'intégration des traditions dans la démocratie	%	20%	20%	20%	20%
832-4-1-1-R3	Nombre dialogues effectués	Nombre	3	3	3	3

832-4-2 CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS

832-4-2-1 Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés

832-4-2-1-R1	Augmentation du nombre de postes occupés	Nombre	1	1	1	1
832-4-2-1-R2	Nombre de participations - mouvement mondial	Nombre	2	2	2	2
832-4-2-1-R3	Nombre de publications - développement normatif	Nombre	20	20	20	20
832-4-2-1-R4	Nombre des bonnes pratiques relevées	Nombre	10	10	10	10
832-4-2-1-R5	Nombre de sensibilisations - instruments internationaux	Nombre	2	2	2	2
832-4-2-1-R6	Nombre de sensibilisations - adhésion de l'État aux valeurs et principes universels	Nombre	3	3	3	3
832-4-2-1-R7	Nombre des bonnes pratiques proposées	Nombre	1	1	1	1
832-4-2-1-R8	Nombre de publications sur les pratiques ciblées	Nombre	5	5	5	5

832-4-3 RENFORCER L'IMPACT DEMOCRATIQUE DU PAYS A L'ETRANGER

832-4-3-1 La ratification de Madagascar aux traités régionaux et aux traités de l'ONU sur les droits de l'homme va augmenter

832-4-3-1-R1	Nombre de sensibilisations - déclaration spéciale acceptant la compétence des Cours africaines	Nombre	5	5	5	5
832-4-3-1-R2	Nombre d'interpellations - dépôt de la ratification	Nombre	3	3	3	3
832-4-3-1-R3	Nombre d'instruments ratifiés	Nombre	3	3	3	3

COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE
DES DROITS DE L'HOMME (CNIDH)

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME

920 Droits de l'Homme

069 Administration et Coordination

069-1 **Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH**

069-1-1 **Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme**

069-1-1-1 **La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays**

069-1-1-1-01 *Inciter les organes compétents de l'Etat à soumettre à temps les rapports que Madagascar doit présenter aux organes conventionnels et comités des Nations Unies ainsi qu'au mécanisme régionaux des droits de l'Homme, en application de ses obligations*

069-1-1-1-02 *Contribuer à l'harmonisation des lois, règlements et pratiques en vigueur sur le plan national avec les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ratifié par Madagascar et s'assurer de leur mise en œuvre effective*

069-1-1-1-03 *Renforcer le dispositif institutionnel*

069-1-1-1-04 *Entretenir des relations de coopération avec les organisations nationales des droits de l'Homme des autres pays, les réseaux des institutions nationales de droits de l'Homme au niveau régional et international, les organisations régionales et internationales*

069-1-1-1-05 *Encourager les organes compétents de l'Etat à ratifier les conventions internationales relatifs aux droits de l'Homme et veiller à leur mise en œuvre dans l'ordre juridique interne*

069-1-1-2 **Les antennes régionales sont mises en place**

069-1-1-2-01 *Accélérer la mise en place des antennes régionales afin d'instaurer la protection des droits de l'Homme sur tout le pays*

069-1-2 **Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture**

069-1-1-3 **Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre**

069-1-1-3-01 *Promouvoir la prévention de la torture sous toutes les formes et dans tous les domaines*

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME

920 Droits de l'Homme

834 Promotion et protection des Droits de l'Homme

834-1 Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar

834-1-1 Sensibiliser et assurer la visibilité de Madagascar sur les droits de l'Homme

834-1-1-1 La connaissance en matière des droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée

834-1-1-1-01 Assurer la promotion des droits de la femme et de l'enfant à travers notamment: l'éducation, l'information et la communication

834-1-2 Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays

834-1-2-1 Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennent des conseils et sont dirigés vers le processus à suivre pour défendre leur droit

834-1-2-1-01 Apporter et faciliter l'assistance judiciaire aux victimes de violation des droits de l'Homme, en particulier les femmes, les enfants et les personnes vulnérables

834-1-3 Accompagner les victimes de violation des droits de l'Homme

834-1-3-1 Les cas de violation des droits de l'Homme sont réduits

834-1-3-1-01 Prévenir la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, conformément aux normes universelles, régionales ou nationales pertinentes

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME

920 Droits de l'Homme

069 Administration et Coordination

069-1 Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH

069-1-1 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme

069-1-1-1 La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays

Code	Description	Unité	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
069-1-1-1-R1	Nombre de textes vérifiés	Nombre	20	20	25	30
069-1-1-1-R2	Nombre de participation aux manifestations, réunions et conférences régionales honorées	Nombre	10	10	12	15
069-1-1-1-R3	Nombre des outils et instruments pour la défense des droits de l'Homme conçus	Nombre	5	5	6	7
069-1-1-1-R4	Temps d'élaboration des rapports d'activités	Mois	4	4	3	2
069-1-1-1-R5	Nombre de Conventions internationales ratifiées	Nombre	2	2	3	4

069-1-1-2 Les antennes régionales sont mises en place

069-1-1-2-R1	Nombre d'antennes régionales installées	Nombre	0	0	11	22
--------------	---	--------	---	---	----	----

069-1-2 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture

069-1-1-3 Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre

069-1-1-3-R1	Nombre d'atelier de concertation sur la prévention à la torture organisé	Nombre	5	5	4	2
--------------	--	--------	---	---	---	---

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME

920 Droits de l'Homme

834 Promotion et protection des Droits de l'Homme

834-1 Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar

834-1-1 Sensibiliser et assurer la visibilité de Madagascar sur les droits de l'Homme

834-1-1-1 La connaissance en matière des droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée

Code	Description	Unité	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
834-1-1-1-R1	Taux de couverture national de la vulgarisation des droits de l'Homme	Taux	50%	50%	80%	100%

834-1-2 Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays

834-1-2-1 Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennent des conseils et sont dirigés vers le processus à suivre pour défendre leur droit

834-1-2-1-R1	Nombre de dossiers traités et résolus	Nombre	120	120	130	150
--------------	---------------------------------------	--------	-----	-----	-----	-----

834-1-3 Accompagner les victimes de violation des droits de l'Homme

834-1-3-1 Les cas de violation des droits de l'Homme sont réduits

834-1-3-1-R1	Nombre d'établissements pénitentiaires visités	Nombre	35	35	50	70
--------------	--	--------	----	----	----	----

HAUTE COUR DE JUSTICE

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUTE COUR DE JUSTICE

930 Haute Cour de Justice

070 Administration et Coordination

070-1 ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE PRESERVER SON INDEPENDANCE

070-1-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE

070-1-1-1 BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXECUTE CONFORMEMENT AUX PRIORITES ET AU TAUX DE REGULATION DES DEPENSES

070-1-1-1-01 Assurer l'inscription du budget de fonctionnement de la Haute Cour de Justice dans la Loi des Finances

070-1-1-1-02 Assurer l'exécution du budget de la Haute Cour de Justice

070-1-1-1-03 Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect des délais

070-1-1-2 CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES

070-1-1-2-01 Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice les personnels nécessaires à son fonctionnement

070-1-1-2-02 Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice

070-1-1-2-03 Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utiles à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice

070-1-1-2-04 Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant au bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice

LFR 2019: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUTE COUR DE JUSTICE

930 Haute Cour de Justice

835 Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants

835-1 **CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT**

835-1-1 **ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX**

835-1-1-1 **EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS**

835-1-1-1-01 *Elaborer et mettre en œuvre un standard de service à l'usage de la Haute Cour de Justice*

835-1-1-1-02 *Assurer le traitement des requêtes déposées à la Haute Cour de Justice*

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

HAUTE COUR DE JUSTICE

930 Haute Cour de Justice

070 Administration et Coordination

070-1 ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE PRESERVER SON INDEPENDANCE

070-1-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE

070-1-1-1 BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRIORITES ET AU TAUX DE REGULATION DES DEPENSES

Code	Description	Unité	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
070-1-1-1-R1	Taux d'exécution du budget de la Haute Cour de Justice	Taux	98	98	100	100

070-1-1-2 CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES

070-1-1-2-R1	Niveau de respect de la norme minimale en matière de mise à disposition de ressources humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice	Pourcentage	70	70	80	98
--------------	---	-------------	----	----	----	----

LFR 2019: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2019

LFR 2019

2020

2021

HAUTE COUR DE JUSTICE

930 Haute Cour de Justice

835 Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants

835-1 CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT

835-1-1 ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX

835-1-1-1 EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

Code	Description	Unité	LFI 2019	LFR 2019	2020	2021
835-1-1-1-R1	Taux des requêtes jugées au niveau de la Haute Cour de Justice	Taux	50	50	70	80